SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN • LE JEUDI 10 MARS 2011 lequotidien.cyberpresse.ca 38e ANNÉE • No 136 • DÉPÔT 92 ¢ + TAXES

Le Quotidien
Leader de l'information régionale

PROPOS RACIAUX À L'ENDROIT DE MIKAËL TAM

ASSELIN EXPULSÉ



« Casseau-Carbo » - La première manche à Roy

/45 à 47

Photo Le Soleil

CHAUFFERIE DE L'HÔPITAL DE JONQUIÈRE

Poubelle à déchets médicaux

/3



Courtoisie, photomontage Le Quotidien

CHARA BLANCHI

« Je suis fâché et dégoûté »

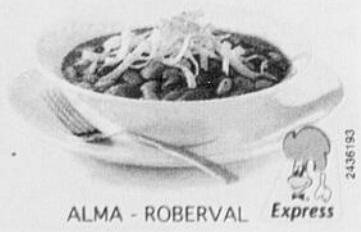
- Max Pacioretty

VIOLENCE AU HOCKEY

La justice doit intervenir

/2, 40 et 41

Nouveau délichilicieux



ALMA - ROBERVAL Express

2436193

Roussel Informatique
Moniteur Dell
G2410H 24 pouces
Série Professionnel
Pied ajustable
1920X1080 LED
239,95$
www.[illegible].com
418 543-0550
2429752

COURS DE GOLF
Niveaux 1, 2, 3 et avancé

Début :
21 mars 2011
Incluant l'équipement,
une partie amicale et la frappe de balles.

Passez de la parole aux actes
sports.uqac.ca • 418 545-5050
PAVILLON SPORTIF de l'UQAC
UQAC
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
2484296

Que la justice s'en mêle !

Selon un sondage, une majorité de Québécois juge le hockey trop violent

ANABELLE NICOUD
La Presse

Le sport national est-il devenu trop violent? Pour 78% des Québécois qui ont vu Max Pacioretty violemment mis en échec mardi soir, la réponse est oui, révèle un sondage CROP-La Presse. La blessure de Pacioretty lors de l'affrontement Montréal/Boston a ébranlé les Québécois, majoritairement convaincus que la Ligue nationale de hockey ne peut endiguer la violence sur la glace et que la justice devrait s'en mêler.

La mise en échec de Zdeno Chara devrait le mener devant la justice: 58% des Québécois qui ont vu l'incident pensent que des accusations criminelles devraient être déposées contre le défenseur des Bruins de Boston. Le hockey est devenu trop violent, croient 78% d'entre eux. «Ce que dénote le sondage, c'est le manque de confiance des Québécois envers la Ligue pour régler ce problème. Ils veulent qu'une entité extérieure s'en charge», analyse Youri Rivest, vice-président de CROP.

Les Québécois font preuve, dans leur majorité, de sévérité envers Chara comme envers la LNH. Cinquante-cinq pour cent des Québécois croient que Zdeno Chara a tenté de blesser Max Pacioretty avec sa mise en échec. Seul un tiers des Québécois opte plutôt pour la thèse de l'accident. Chose certaine, les images de Pacioretty gisant sur la glace du Centre Bell ont été vues par une très grande majorité des sondés (85%). Seuls 15% des Québécois n'ont pas vu la séquence. «C'est très rare qu'un événement touche autant de gens que ça», constate M. Rivest.

Parmi les Québécois qui ont vu la mise en échec, il y a peu de place au doute: la Ligue aurait dû sévir, pensent-ils quasi unanimement (96%). Chara aurait dû être soumis à une peine sévère. Seuls 11% des Québécois estiment que Chara a été suffisamment puni en étant expulsé du match, mardi soir. Les autres sont divisés sur la durée de la suspension qu'aurait dû imposer la Ligue à Chara. Près de 43% des Québécois jugent que Zdeno Chara n'aurait pas dû pouvoir jouer pour le reste de la saison ainsi que pour les séries éliminatoires.

Les Québécois soutiennent que la LNH a perdu le contrôle et ne peut endiguer la montée de violence au hockey. La justice devrait s'en mêler, croient 58% des Québécois qui ont vu l'incident. «Les gens trouvent que le hockey est trop violent et que la Ligue devrait prendre des moyens très forts. Même si les Québécois sont amateurs d'un sport qu'ils suivent, ils trouvent que la violence devrait mener à des accusations criminelles», dit M. Rivest.

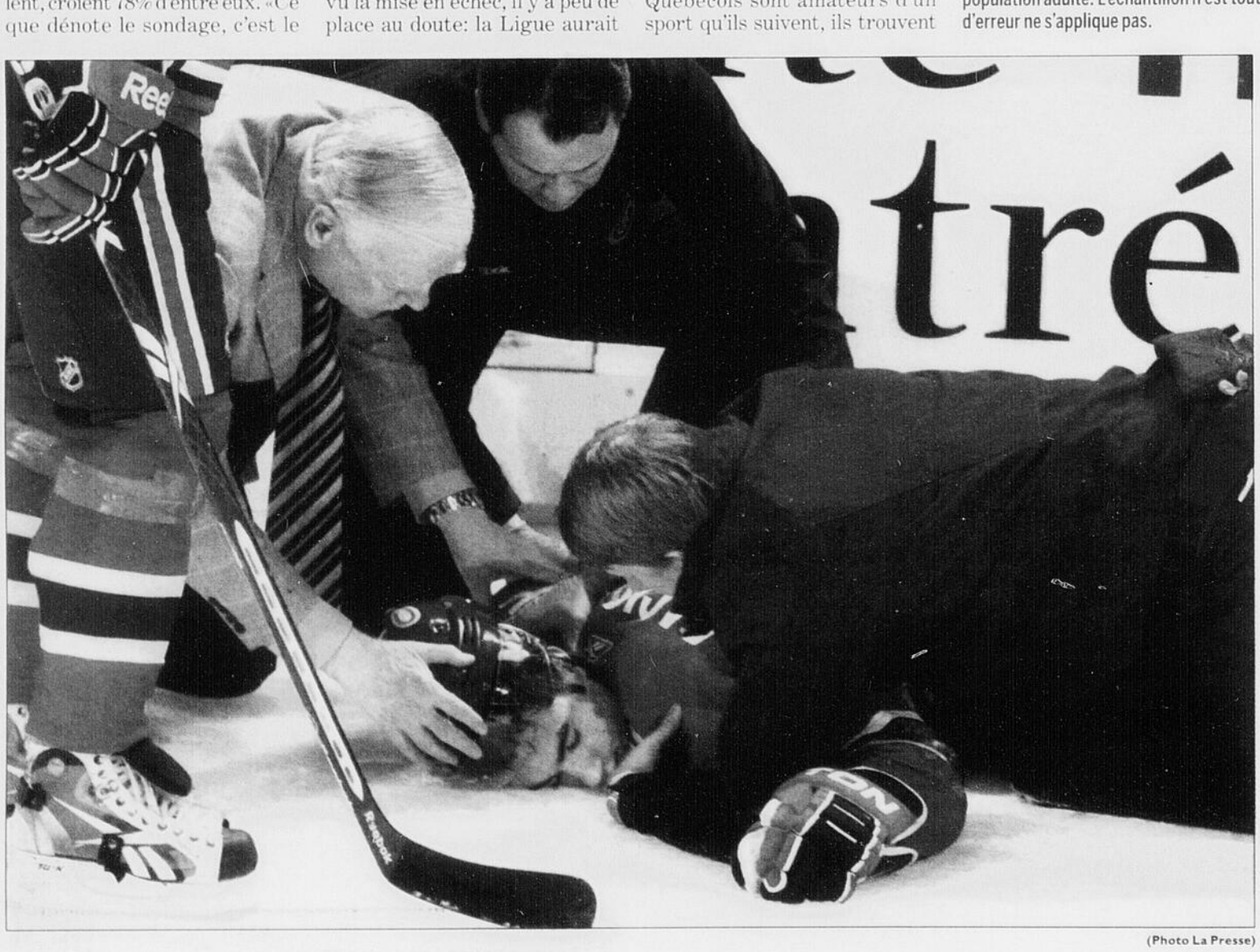
Certains Québécois se montrent plus cléments envers Chara: les habitants de la ville de Québec. Pour 26% d'entre eux, Chara a déjà payé son dû au cours du match (contre 11% des Québécois). Une autre sanction n'est donc pas nécessaire, selon eux.

Si la LNH n'a imposé hier aucune sanction à Zdeno Chara, la justice pourrait toutefois exaucer le souhait de la majorité des Québécois. Le bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec a annoncé hier qu'il se penchera sur la mise en échec pour déterminer si une enquête policière est nécessaire, selon des informations de Rue Frontenac. Voilà qui pourrait peut-être calmer les ardeurs de certains fans, qui ont inondé le SPVM d'appels pour porter plainte contre Chara, hier, une fois le verdict de la LNH rendu public. ❑

Autres textes et ▸ commentaire sur l'affaire Chara en pages 40 et 41

RÉAGISSEZ !
Rendez-vous à
redaction@lequotidien.com

NOTE - Le sondage « Réactions à la blessure de Max Pacioretty » de CROP se base sur une collecte de données réalisée hier, par téléphone. Quatre cent cinq questionnaires ont été remplis. Les résultats ont été pondérés pour refléter la distribution de la population adulte. L'échantillon n'est toutefois pas probabiliste, le calcul de la marge d'erreur ne s'applique pas.



(Photo La Presse)

Pacioretty « dégoûté »

Max Pacioretty a livré ses premiers commentaires au réseau TSN, hier soir.

« Je suis fâché et dégoûté que la Ligue n'ait pas cru bon de le suspendre pour son geste, a-t-il dit. Je ne suis pas fâché pour moi, je suis fâché parce que si d'autres joueurs voient un coup comme celui-là et pensent que c'est acceptable, qu'ils ne seront pas suspendus, d'autres joueurs seront blessés comme je l'ai été.

« La journée a été dure émotivement. J'ai vu la vidéo pour la première fois ce matin. On voit le coup, on a une vertèbre fracturée, on est à l'hôpital et on pense que la Ligue va faire quelque chose, un petit quelque chose. Je ne parle pas d'une longue suspension, je ne sais pas, un, deux ou trois matchs juste pour dire que ce n'était pas correct. »

« Je pense qu'il tentait de diriger ma tête vers le montant de la baie vitrée. Nous savons tous où il se trouve. Ce n'était pas un coup à la tête comme il y en a tant, mais j'ai l'impression qu'il a visé pour que ma tête heurte la paroi. »

(La Presse)

78%
Trois Québécois sur quatre jugent que le hockey est devenu trop violent.

96%
Les Québécois estiment que la LNH doit agir pour régler le problème de la violence.

2/3
Près des deux tiers de ceux qui ont vu l'incident croient que Chara avait l'intention de blesser.

11%
Seulement 11% des gens croient que Chara ne mérite pas de suspension.

58%
Une majorité de Québécois croit que des accusations criminelles devraient être portées.

29,5
Le nombre de commotions cérébrales par 1000 parties/joueurs dans la LNH.
Il est de 23,8 dans le hockey mineur.

400 000
Aux États-Unis, on estime à 400 000 par an le nombre de jeunes sportifs victimes de commotion cérébrale.

Les déchets s'accumulent

La chaufferie de l'hôpital de Jonquière « change de vocation »



Stéphane Bégin

sbegin@lequotidien.com

JONQUIÈRE - La chaufferie de l'hôpital de Jonquière s'est transformée depuis près de deux mois en entrepôt pour des déchets biomédicaux. Des dizaines et des dizaines de sacs de sang et des boîtes de seringues y sont empilés.

La direction du Centre de santé et des services sociaux de Jonquière (CSSSJ) confirme l'information, mais précise que tout a été mis en place pour éviter que des employés soient infectés ou blessés.

Selon une information exclusive obtenue par Le Quotidien, les sacs de déchets s'accumulent à un rythme impressionnant depuis le début du mois de février. Il y en a plus d'une centaine.

« Les gros sacs jaunes se retrouvent dans la réserve de bois en raison du bris du stérilisateur (autoclave). La situation ne devait durer que quelques jours, mais voilà au moins six semaines que ça perdure », explique un employé, qui préfère garder l'anonymat.

Il est bon de préciser que l'endroit choisi pour l'entreposage ne met nullement en danger les patients, les visiteurs, ni la population en général ou les employés du centre de santé. Mais ce n'est pas tout à fait le cas pour près d'une trentaine d'employés.

Ainsi, quelques mécaniciens de machines fixes, plus d'une vingtaine d'employés de l'entretien ménager, sans oublier les travailleurs affectés à la sécurité ont accès à la chaufferie et pourraient se retrouver dans une situation risquée. Le risque provient lors de la manipulation des sacs pour les retourner vers l'appareil autoclave et l'incinérateur.



Quelques mécaniciens de machines fixes, plus d'une vingtaine d'employés de l'entretien ménager et les travailleurs affectés à la sécurité ont accès à la chaufferie et pourraient se retrouver dans une situation risquée.

« Nous sommes plusieurs à dénoncer la situation, car il en va de notre santé. Les dirigeants ne peuvent faire ça. Nous pensons que cette solution, qui était censée être temporaire, a été mise en place uniquement pour économiser de l'argent », ajoute la source du Quotidien.

Il est possible de constater sur les photographies que les sacs empilés les uns sur les autres dépassent dans un escalier permettant aux travailleurs d'accéder à une des pièces de la chaufferie.

Ceux-ci s'inquiètent du fait qu'en prenant l'escalier, ils puissent perdre pied, se blesser ou encore être infectés par les déchets biomédicaux.

« Au fil des semaines, des sacs ont dû être déplacés. Comme ce local n'est pas chauffé, les sacs ont gelé et ils ont déchiré lorsqu'est venu le temps de les déplacer.

« Nous avons vu du sang couler sur le sol. À certains endroits, le sang, mélangé à l'eau, a réussi à passer sous le bas du mur et se retrouver sur le plancher de la chaufferie. Quelqu'un s'est blessé et il a craint d'être infecté par du sang qui se trouvait à proximité », ajoute la source.

Quelques employés auraient dénoncé la situation auprès des membres du comité de santé-sécurité au travail et que ces derniers auraient trouvé la situation désolante, mais sans que quoi que ce soit ne change. ❑



Les sacs de déchets biomédicaux s'accumulent dans la réserve de bois en raison d'un bris du stérilisateur. Ils pourraient représenter un risque pour les employés qui les manipulent.

(Collaboration spéciale)

Aucun danger, dit la direction

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

JONQUIÈRE - La direction de l'hôpital de Jonquière confirme qu'un local de la chaufferie est utilisé pour entreposer des sacs de déchets biomédicaux, mais que les employés ne sont pas exposés inutilement au danger. La situation devrait revenir à la normale d'ici deux semaines.

Cet entreposage a été rendu nécessaire en raison de la mise à niveau de la machine autoclave (stérilisateur). Les travaux de rehaussement étaient rendus nécessaires. Le Centre de santé et des services sociaux de Jonquière (CSSSJ) a injecté une somme de 15 000 $ pour répondre aux normes.

Tous les déchets biomédicaux, solides ou liquides, doivent absolument passer par l'autoclave afin d'être aseptisés avant de se retrouver à l'intérieur de l'incinérateur pour une destruction complète et sécuritaire. En raison des travaux, cette étape n'a pu être mise en application.

Au cours de la dernière semaine, Claudine Brassard, chef de services et conseillère en prévention, a rencontré l'un des employés de la chaufferie, qui s'inquiétait des possibilités d'infection.

« J'ai tenté de le rassurer. J'ai expliqué que pour être infecté, il faut un contact avec le contenu des sacs de déchets biomédicaux. Il n'y a rien de volatil à l'intérieur des sacs, rien de coupant. C'est du sang et du résidu de sang. Les aiguilles et objets coupants se trouvent dans des contenants jaunes en plastique », explique M^me^ Brassard.

Quant au sang sur le sol, la conseillère en prévention mentionne que ce n'en est pas. « J'ai vérifié et il s'agissait de poudre de bran de scie mouillé. Il y a eu quelques gouttes de sang sur une rampe, mais nous avons procédé au nettoyage. »

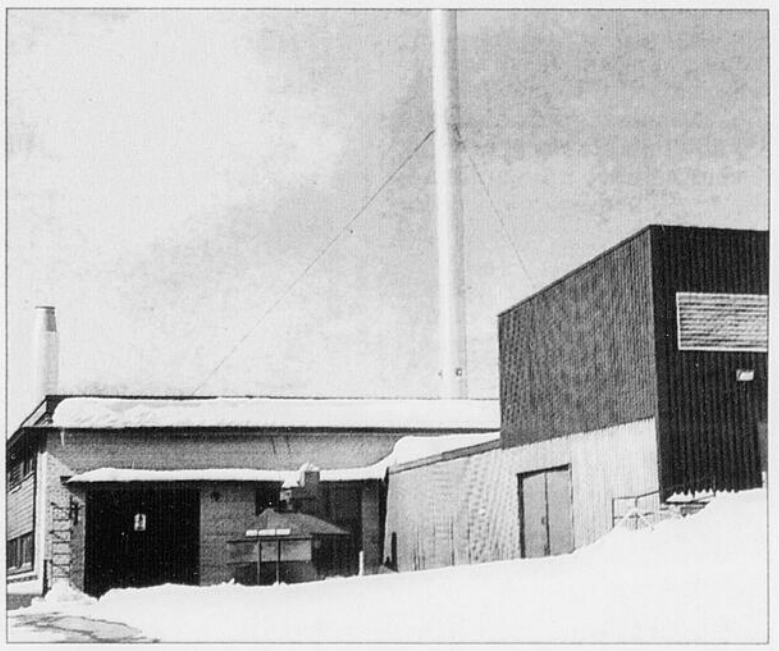
Celle-ci précise que seulement deux travailleurs de la chaufferie peuvent avoir accès au local, mais convient que quelques autres employés de l'entretien et de la machinerie peuvent être exposés lors du déplacement des sacs de déchets.

« Tout le monde a été avisé d'être prudent avec la manipulation des sacs. Nous croyons avoir pris les bonnes dispositions dans le contexte », dit-elle.

Depuis quelques jours, l'aseptisation des sacs de déchets biomédicaux a repris, mais il devrait s'écouler deux semaines avant que la situation redevienne normale.

« Ce qui nous permet de procéder au brûlage d'une dizaine de sacs durant la semaine. D'ici deux semaines, tous les sacs devraient être sortis de la chaufferie », précise Claudine Brassard.

Du côté de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), on explique que les dirigeants du centre hospitalier ne sont pas tenus de les aviser d'un changement. « Mais normalement, ils doivent tenir compte de leur protocole de gestion et doivent faire l'évaluation des risques », précise Clément Munger, de la CSST. ❑



C'est à l'intérieur de la chaufferie que les déchets biomédicaux sont entreposés depuis plus de six semaines, exposant les travailleurs à un danger potentiel.

(Photo Sylvain Dufour)

MÉTÉO

AUJOURD'HUI
Neige et poudrerie
Max: -1 • Min: -10

VENDREDI
Pluie 10 mm
Max: 7 • Min: 3

SAMEDI
Averses 5 mm
Max: 10 • Min: 7

LEVER
6 h 10

COUCHER
17 h 38

MARÉE

CHICOUTIMI
Haute: 06h04 (4m4)
Basse: 13h07 (1m1)
Haute: 18h24 (3m7)
Basse: 01h07 (1m1)

LA BAIE
Haute: 05h48 (4m9)
Basse: 11h56 (1m0)
Haute: 18h06 (4m3)
Basse: 23h53 (1m1)

Maison de débauche démantelée

La résidence appartient à un policier et son père a été arrêté

ISABELLE LABRIE
ilabrie@lequotidien.com

JONQUIÈRE - Un policier de la Sécurité publique de Saguenay se trouve actuellement dans une situation délicate. Son père et la femme avec qui ce dernier habite ont été arrêtés, hier matin, dans une maison lui appartenant, au 5003 boulevard du Royaume Ouest, à la sortie de Jonquière, pour avoir présumément tenu et s'être trouvés dans une maison de débauche.

Selon les informations fournies par le porte-parole de la Sécurité publique de Saguenay, Bruno Cormier, le policier a été interrogé par des officiers de ce corps policier en avant-midi afin de déterminer s'il était au courant des activités qui se déroulaient dans la maison qu'il louait à son père. M. Cormier a précisé qu'à ce stade de l'enquête, il n'y avait absolument rien qui permet d'établir un lien entre la maison de débauche et le policier, si ce n'est la relation de parenté entre le propriétaire de la résidence et le locataire.

« Une enquête est ouverte pour savoir exactement les détails de toute cette histoire. Après interrogatoire, nous n'avons aucun élément permettant de croire que le policier savait ce qui se passait dans la maison », a précisé Bruno Cormier.

Quant à savoir si le dossier pourrait être transféré à un autre corps policier, le responsable des relations publiques a indiqué que le ministère de la Sécurité publique était au courant de l'ensemble des informations et que pour le moment, c'est la SPS qui effectue le travail. Les interrogatoires et l'analyse de tous les documents vont permettre de déterminer de la suite des procédures.

Information

C'est à la suite d'une information fournie par le public, faisant état d'activités de prostitution au 5003 boulevard du Royaume Ouest à la sortie de Jonquière, qu'une enquête de la SOS a été amorcée à la fin du mois de janvier, en collaboration avec la Sûreté du Québec.

Elle a permis aux policiers de mettre la main sur les preuves nécessaires à l'obtention d'un mandat de perquisition. Les enquêteurs de la section des projets spéciaux ont débarqué hier matin vers 10 h et ont arrêté un homme de 63 ans et une femme d'une cinquantaine d'années. Il n'y avait personne d'autre dans cette maison retirée, qui se trouve dans un piteux état.



La maison du 5003 boulevard du Royaume Ouest est dans un piteux état.
(Photo Sylvain Dufour)

À l'intérieur, ils ont saisi du matériel relié à la maison de prostitution ainsi que quatre armes qui étaient mal entreposées, dont une qui n'était pas enregistrée.

L'homme et la femme ont été relâchés au cours de la journée. Leur dossier sera soumis à un procureur et ils devraient comparaître à une date ultérieure.

Pas de lien

Bruno Cormier assure qu'il n'y a pas d'opération visée concernant les maisons de débauche, et ce, même si la perquisition d'hier est la seconde effectuée en une semaine à Saguenay. La première avait eu lieu au 1414 boulevard du Saguenay Ouest.

« C'est un hasard, tout simplement. Ces deux opérations font suite à des plaintes formulées par des citoyens », conclut Bruno Cormier. ❑



Les policiers ont saisi du matériel relié à la maison de prostitution.
(Photo Sylvain Dufour)



En plus d'objets, quatre armes mal entreposées ont été saisies.
(Photo Sylvain Dufour)

INSOLITE

Alligator gardien de plantation

ASSOCIATED PRESS

HEMET, Californie - Les enquêteurs de la brigade de stupéfiants en Californie ont découvert une plantation de marijuana sous la surveillance d'un gardien un peu particulier : un alligator de 1,2 mètre de long, baptisé Wally.

L'équipe d'intervention du comté de Riverside est intervenue pendant la nuit dans une maison d'Hemet (sud de Los Angeles), et a saisi près de 2300 plants en pot, d'une valeur estimée à 1,5 million $. Le tout gardé par le reptile utilisé comme « alligator de surveillance ».

Cet alligator américain de 25 kilogrammes a été confié à une fondation pour les animaux exotiques. ❑

De retour à la maison

SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Un jeune désoeuvré devra retourner vivre chez sa mère à Saint-Honoré et rentrer tous les soirs à 22 h au cours des trois prochains mois.

Kevin Morin, 22 ans, a commis une série de vols au printemps 2010 et été arrêté sur les lieux d'une perquisition où on a retrouvé un peu plus de six grammes de marijuana en sa possession.

Sans antécédent judiciaire à l'âge adulte, il bénéficie d'une sentence relativement clémente parce qu'il a observé toutes les contraintes imposées par un engagement depuis près de deux ans. Il dit avoir cessé de consommer de la drogue et mis fin à de mauvaises fréquentations.

Hier, son avocat Me Luc Tourangeau et celui du Directeur des poursuites criminelles et pénales, Me Sébastien Vallée, ont fait la suggestion commune qui a été acceptée par le tribunal.

Au cours des trois mois de la sentence, qui sera suivie d'une ordonnance de probation de 12 mois, il lui sera interdit d'être en présence d'une personne ayant un casier judiciaire. ❑

SOMMAIRE

Arts	28
Bandes dessinées	30
Bourse	31
Détente	30
Décès	37 à 39
Économie	31 à 33
Horoscope	29
Petites annonces	34-35
Sports	39 à 47
Télévision	29

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.

SERVICE À LA CLIENTÈLE
ABONNEMENT: 545-4664
Lundi au vendredi: 7 h - 16 h 30
SAGUENAY - ALMA: 545-4664
AUTRES: 1 (800) 866-3658

PETITES ANNONCES
Tél.: 549-4444 Fax: 690-8360
Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

PUBLICITÉ
Tél.: 545-4474 Fax: 690-8824
Lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

RÉDACTION
SAGUENAY 690-8800
ALMA 668-0920
TÉLÉCOPIEUR 690-8805

Le Quotidien

Piéton blessé gravement à La Baie

Acquitté de l'accusation la plus grave

SERGE LEMELIN
slemelin@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Le conducteur ivre qui a gravement handicapé un piéton sur le boulevard Grande-Baie Sud en 2006 a été acquitté hier de l'accusation de conduite avec les facultés affaiblies causant des lésions corporelles. Le juge Jean-Paul Aubin de la Cour du Québec l'a reconnu coupable de l'accusation réduite de conduite avec les facultés affaiblies, ce qui l'expose à une amende de 600 $, selon le barème de l'époque.

Le tribunal a estimé que la Couronne n'avait pas prouvé hors de tout doute raisonnable le lien de causalité entre les facultés affaiblies du conducteur et les lésions corporelles sur la victime, Jean-Claude Corneau.

M. Corneau a été frappé par le véhicule qui l'a laissé inanimé plein milieu du boulevard avec une paralysie cérébrale l'empêchant aujourd'hui de se déplacer autrement qu'en fauteuil roulant.

Pendant le procès, il a été démontré que le conducteur avait pris le volant après la fermeture des bars. Il avait été chercher sa fille mineure en taxi et s'était fait déposer à côté de sa Jeep pour retourner chez lui. Le chauffeur de taxi a entendu un crissement de pneus et le bruit d'un choc quelques minutes plus tard.

Un conducteur de camion à ordures arrivé en premier sur le lieu de l'accident a vu un corps étendu sur le sol et un Jeep stationné quelques dizaines de mètres plus loin sur la voie d'accotement. Le conducteur de la Jeep était sorti de son véhicule et regardait la scène.

Vers 3 h 56, les premiers policiers sont arrivés sur les lieux et ont constaté la présence d'alcool qui a été confirmée par des résultats de 136 milligrammes par cent millilitres de sang à 5 h 42 et 123 mg/100 ml à 6 h 06.

Daniel Bouchard a déclaré au cours de son témoignage qu'il avait bu cinq grosses bouteilles de bière aux bars l'Aventurier et le Pacifique Sud entre 20 h et 3 h, ce qui a été suffisant pour convaincre le juge hors de tout doute raisonnable que ses facultés étaient affaiblies.

Le juge retient que l'affaiblissement des facultés de Daniel Bouchard est atténué « quelque peu en regard de certaines circonstances révélées par les témoins ». Selon ces témoins , le conducteur avait stationné correctement sa Jeep et comprenait bien, il était cohérent et bien orienté dans le temps et l'espace. Appeler à expliquer les circonstances de l'accident, Daniel Bouchard a déclaré dans son témoignage qu'il n'a vu la victime qu'à la dernière minute. Il est apparu devant lui, a-t-il dit en contre-interrogatoire. Il est revenu plusieurs fois sur les lieux, dont une fois avec un expert, pour examiner la configuration du boulevard: la zone d'accident, sombre, est située à 30 pieds du passage piétonnier qui est bien éclairé.

Un test de visibilité fait par un expert de la défense a démontré qu'à 50 km/h, on peut apercevoir un piéton à 30 mètres de distance. Selon l'expert Michel Bouchard, le conducteur aurait disposé de trois mètres de plus si l'endroit avait mieux été éclairé, assez pour éviter la collision. ❑



Daniel Bouchard avait les facultés affaiblies par l'alcool quand le véhicule qu'il conduisait est entré en collision avec un piéton sur le boulevard Grande-Baie Sud à La Baie en 2006 .

(Archives)

EN BREF

GRAND-PÈRE AGRESSEUR

CHICOUTIMI (SL) - Le tribunal annoncera ce matin s'il envoie un grand-père en prison parce qu'il a agressé sexuellement sa petite-fille de six à huit fois entre décembre 2009 et la semaine de relâche 2010.

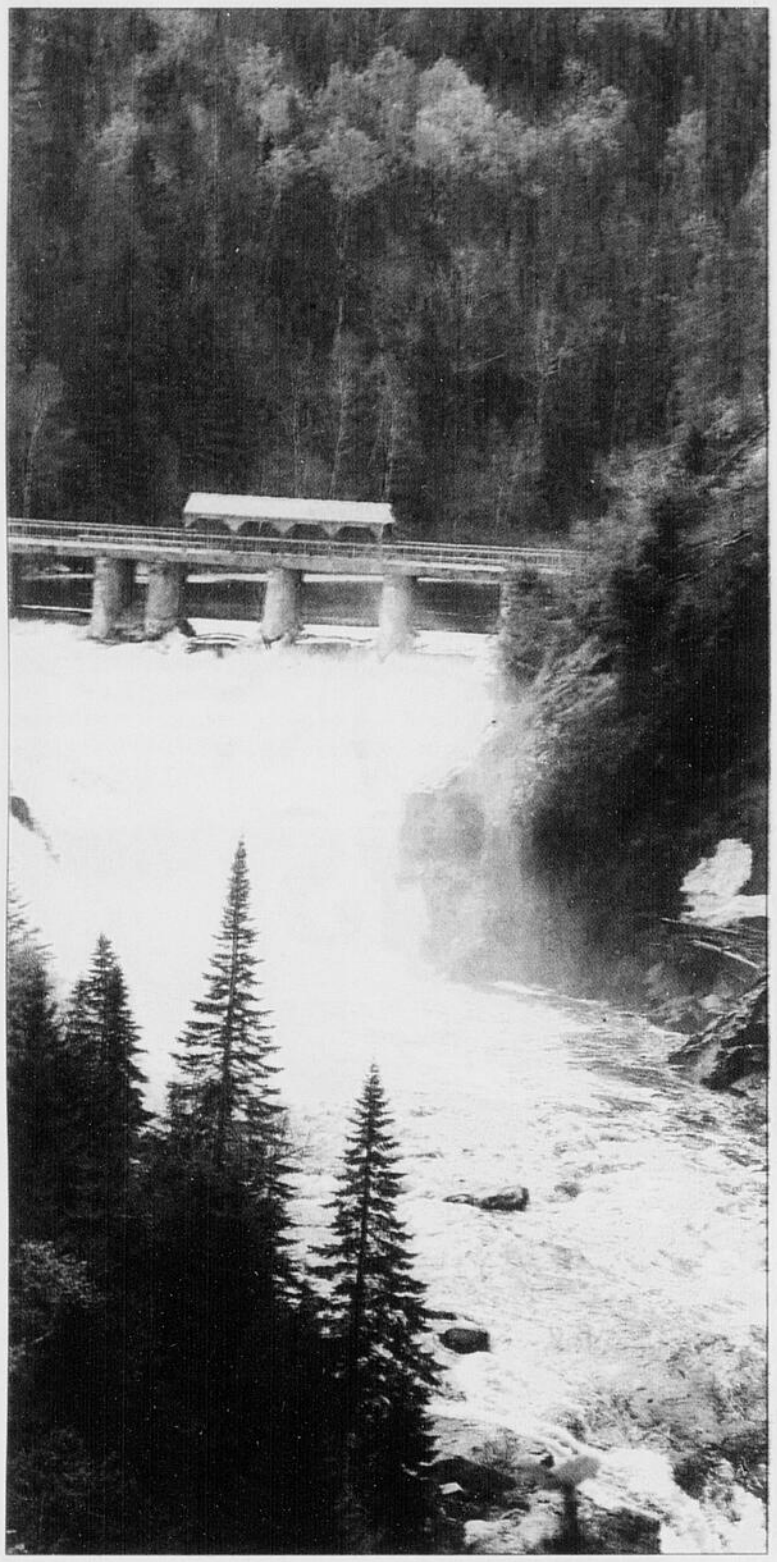
La Couronne demande une période d'incarcération entre six et neuf mois étant donné que la loi interdit au juge de prononcer une peine de prison dans la société. L'avocat de la défense, Me Claude Beaulieu, a plutôt recommandé une condamnation avec sursis, ce qui est moins sévère que la prison dans la communauté.

Le grand-père a été soupçonné quand l'enfant a innocemment demandé en présence de la grand-mère à être «flattée sur la vulve». Étonnée et voulant connaître l'origine d'une telle demande inusitée, la grand-mère a questionné son mari qui a fini par avouer.

Il a été dénoncé à la Direction de la protection de la jeunesse qui a relayé l'information à la police. La nouvelle a provoqué une rupture avec les parents de la victime qui ont mis plusieurs mois avant de reprendre contact.

Me Beaulieu a présenté au tribunal les résultats d'une expertise psychologique et d'un rapport présentenciel qui concluent à un risque peu élevé de récidive à cause d'un suivi psychologique et thérapeutique.





Le président de la CLAP, Mishell Potvin, ne renie pas les droits ancestraux des Innus sur les territoires en litige, mais il a des questions par rapport à la rivière Métabetchouane.

(Archives Le Quotidien)

Limites imposées aux pêcheurs sportifs sur les rivières à ouananiche

Marcel Simard craint la grogne des amateurs

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI — La section régionale de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FQCP), qui regroupe 20 000 membres, digère mal la décision de Québec de restreindre l'accès aux rivières à ouananiches alors qu'il n'y a aucune preuve que les droits de la communauté innue sont menacés par le développement de cette activité.

Le président régional de la fédération, Marcel Simard, considère qu'une décision qui crée un précédent aussi important en matière de gestion de la faune ne sera pas de nature à calmer la grogne des chasseurs et pêcheurs à l'endroit des pratiques indiennes sur les territoires publics.

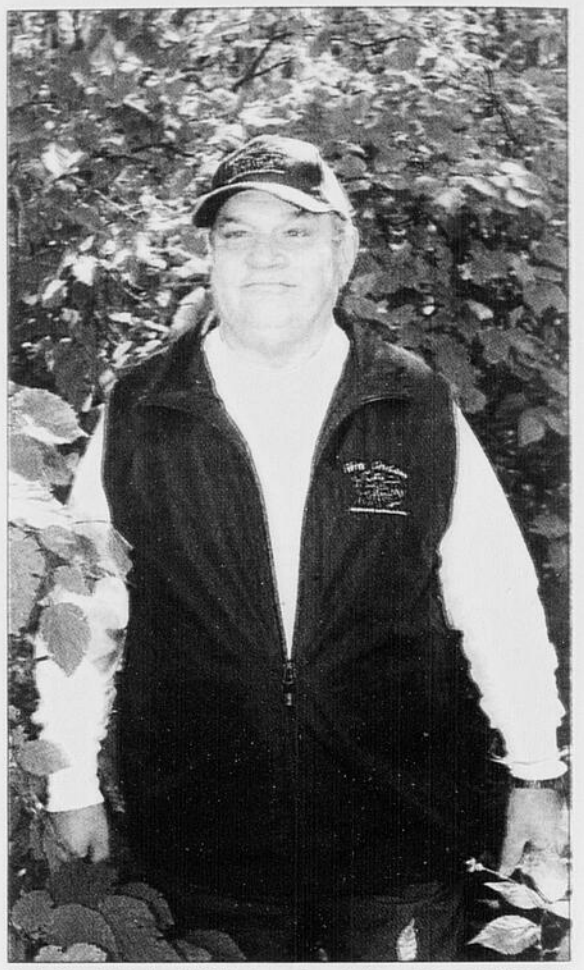
« Notre fédération a toujours voulu tempérer les choses. Mais on se rend compte que le gouvernement veut à tout prix signer un traité, mais qu'il ne réalise pas que des accrochages importants vont se produire dans l'application des ententes particulières. Nous en avons un bel exemple avec ce qui se passe en ce moment pour la ouananiche. On espère qu'il est toujours temps de reculer pour le gouvernement dans cette affaire », a déclaré Marcel Simard au Quotidien.

La fédération, qui possède trois sièges au conseil d'administration de l'organisme responsable de gérer la pêche sportive dans l'aire faunique communautaire, ne se gène pas pour indiquer qu'elle allait appuyer toute démarche pour obliger le gouvernement à reculer ou à mener des discussions avec la communauté innue.

« J'ai assisté à quatre rencontres d'information comme représentant des chasseurs et pêcheurs pour la négociation de l'Approche commune. À chaque rencontre, on tente de nous convaincre que le traité n'aura pas d'impact sur les activités de nos membres et qu'il n'y aura pas de problème. À ce que je sache, il n'y a pas encore de traité et on constate qu'il y a des gros problèmes quand le gouvernement impose des choses qui sont le fruit des négociations avec les Indiens sans nous avoir consultés », reprend M. Simard.

Aujourd'hui, enchaîne le porte-parole des chasseurs et pêcheurs, on pénalise des pêcheurs sportifs. Cette affaire fait craindre que les Innus vont également réclamer d'autres avantages en matière de chasse à l'orignal et de petite chasse quand ils en auront la possibilité.

M. Simard croit qu'il est encore possible d'éviter que cette affaire ne prenne des proportions démesurées. Il est temps à son avis qu'une rencontre ait lieu entre les gestionnaires de la pêche et les Innus pour discuter de la situation. ❑



Président de la FQCP dans la région, Marcel Simard craint la réaction de ses membres devant la décision annoncée par Québec de restreindre l'accès aux rivières à ouananiches pour sauvegarder les droits ancestraux de la communauté innue.

(Archives Le Quotidien)

Des changements coûteux pour la Corporation LACtivité Pêche du Lac-Saint-Jean

Pas question de se plier aux nouvelles exigences

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

DOLBEAU-MISTASSINI — La Corporation LACtivité Pêche du Lac-Saint-Jean qui détient le bail de gestion de l'aire faunique communautaire refuse de se plier aux demandes du ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui veut la forcer à limiter l'accès aux fosses à ouananiches en plus d'interrompre le développement de la pêche à la mouche sur la rivière Ashuapmushuan.

Le président du conseil d'administration de la corporation, Mishell Potvin, affirme que la décision officielle de repousser les demandes pressantes du gouvernement a été prise lors de la dernière séance du conseil d'administration qui a eu lieu la semaine dernière.

« Le gouvernement nous fait une demande, mais on se doute bien qu'on a pas vraiment le choix. On leur a demandé de venir expliquer aux membres du conseil d'administration la justification de cette demande et ils ont choisi de nous faire parvenir une lettre recommandée. On nous demande de prendre la décision et de l'expliquer à la clientèle », précise le président.

La corporation a déjà investi 120 000$ en infrastructures et équipements (bateaux, remorques, matériel de sécurité) pour le développement de la pêche sportive sur les rivières. La seule construction de la passerelle du Trou de la fée a nécessité un investissement de 35 000$. Ce développement a été orchestré à la demande des MRC qui veulent générer de l'activité économique supplémentaire avec cette activité. En plus, depuis 2008, la corporation a accepté de diminuer ses revenus de pêche en rivière de 20 000 à 30 000$ par année pour accommoder volontairement la bande indienne de Mashteuiatsh en limitant ses expéditions à une journée sur les fosses de la haute Ashuapmushuan.

« Ce sont des accommodements très importants puisque le secteur de la haute Ashuapmushuan est notre produit le plus convoité. C'est la même situation pour le Trou de la fée, sans compter que nos pêches expérimentales pour le tronçon des chutes Chaudières ont aussi confirmé un haut potentiel », explique M. Potvin.

Pour le moment, la corporation ne sait pas vraiment comment le gouvernement pourrait l'obliger à se plier aux exigences des Autochtones. L'organisme doit attribuer dans quelques jours les forfaits de pêche annoncés dans son calendrier 2011 pour les rivières Ashuapmushuan, Métabetchouane, aux Saumons et Mistassini.

Le président de la CLAP ne renie pas les droits ancestraux des Innus sur les territoires en litige, même si ce dernier a des questions par rapport à la rivière Métabetchouane. Au-delà de la preuve technique de lien avec le territoire, Mishell Potvin rappelle que la mise en place de l'aire faunique communautaire et la création de la CLAP avaient été accompagnées de la création d'un comité pour régler les litiges de cohabitation de cette nature. Il se demande pourquoi la direction régionale du ministère n'a pas réagi quand elle a constaté dans les discussions préalables à l'envoi de la missive que la demande des Autochtones passait difficilement la rampe.

Les discussions entre le ministère et le conseil de bande ont tout de même lieu depuis quelques mois. De passage devant le Cercle de presse du Saguenay la semaine dernière, les représentants des Innus, le chef Clifford Moar et l'avocat attaché à la négociation territoriale, Carl Nepton, ont déclaré n'avoir aucune revendication ou intention spécifiques allant à l'encontre des activités des Québécois sur les rivières à ouananiches ou le lac Saint-Jean. ❑

Autres textes en pages 8 et 9 ►

mazda



L'ÉVÉNEMENT ON PASSE EN MODE PRINTEMPS

MAZDA



Modèle GS illustré

Modèle GT illustré

Modèle GT illustré

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT†

JUSQU'À 60 MOIS SUR LES MODÈLES 2011 SÉLECTIONNÉS.

EN PLUS D'OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR PLACE.

PASSEZ EN MODE PRINTEMPS.

VALEUR. ÉMOTION. INGÉNIERIE. VROUM-VROUM. POUR TOUJOURS.

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS *plus* CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES MAZDA DU QUÉBEC.

POUR TROUVER UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE **WWW.MAZDA.CA** OU TÉLÉPHONEZ AU 1-800-263-4680.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS

†Le taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 48/60/60/36/36/48/48/36/36/60 mois est disponible sur les Mazda2 2011/Mazda3 2011/Mazda3 Sport 2011/MazdaSpeed3 2011/Mazda6 2011/CX-7 2011/CX-9 2011/MX-5 2011/RX-8 2011/Tribute 2011 neufs. Selon une entente type pour une Mazda3 GX 2011 (D4XS51AA00) au prix de 16 295 $ avec un financement de 15 000 $ avec un comptant initial de 1 295 $ à un taux de 0 % par an, les frais de financement étalés sur 60 mois sont de 0 $, les mensualités sont de 250 $ et le coût de l'emprunt totalise 15 000 $. L'immatriculation, les assurances, la TPS/TVQ, la taxe d'accise sur le climatiseur et les autres frais du concessionnaire ne sont pas inclus. Le financement à l'achat est offert par la Banque Scotia, sur approbation du crédit pour les clients éligibles seulement. Les offres sont valides entre le 1er mars et le 31 mars 2011, selon la disponibilité des stocks. Il se peut que le concessionnaire ait à passer une commande. Les prix sont sujets à changement sans préavis. Visitez le mazda.ca ou voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

2489163

Serge Simard souhaite une solution négociée

Le ministre propose la création d'un comité technique



Louis Tremblay
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Le ministre Serge Simard propose la mise en place d'un comité technique qui permettra aux principaux intervenants qui gèrent la pêche à l'ouananiche au lac Saint-Jean de trouver une solution négociée au litige qui risque d'avoir des conséquences importantes sur les relations entre les Innus et l'ensemble de la région.

Pour l'instant, le ministre n'a pas évalué les moyens pouvant lui permettre de forcer la Corporation LACtivité Pêche à modifier son calendrier 2011. « Il y a 1254 jours de pêche sur le calendrier et on a un problème avec 80 journées », insiste Serge Simard. « On ne peut pas se permettre de mettre dans la balance les relations que nous avons avec la communauté de Mashteuiatsh, qui sont citées partout au Québec, pour 80 jours de pêche. Il doit y avoir moyen de trouver une solution pour que nous puissions les avoir l'an prochain. »

Serge Simard ne veut pas davantage que ce litige, le premier à survenir depuis le début du développement de la pêche en rivière, soit traité en fonction des obligations légales du gouvernement à l'endroit des communautés autochtones.

Certes, selon le ministre, il existe un cadre juridique sur la consultation et les accommodations, mais avant tout, il préfère construire la relation sur le principe du bon voisinage.

Il ne voudrait pas que l'affaire remette aussi en cause tout le développement survenu dans la pêche au cours des dernières années. Il estime à ce titre que la CLAP a effectivement le mandat de procéder au développement de la pêche en rivière pour générer de l'activité économique et qu'elle joue très bien son rôle. Tout indique, selon ce qu'a rapporté le ministre, que les Autochtones ont commencé à s'interroger sur le développement de la pêche en rivière, l'an dernier, quand la corporation a demandé l'émission d'un permis de pêche scientifique pour tester les fosses à ouananiches dans le tronçon des chutes Chaudières.

> « On ne peut pas se permettre de mettre de mettre dans la balance les relations que nous avons avec la communauté de Mashteuiatsh. »
>
> - Serge Simard



Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune du Québec.

(archives Le Quotidien)

Le ministre n'est pas plus d'avis que le gouvernement du Québec crée un précédent dangereux en demandant de limiter l'accès à une rivière tout en stoppant le développement des zones de pêche de la rivière Ashuapmushuan. Il s'agit à ses yeux de respecter des partenaires en vue d'en arriver à des ententes dans le futur.

Le ministre a été informé du refus catégorique de la CLAP de se plier aux exigences des Innus pour les nouveaux développements dans les meilleures fosses à ouananiche de tous les tributaires du lac Saint-Jean. Il refuse malgré tout d'envisager l'obligation de forcer la main des administrateurs de la CLAP et juge normal que l'organisme informe sa clientèle de la modification de son calendrier de pêche.

Selon Serge Simard, l'activité visée par la demande privera la CLAP de 8000$ de revenus. Encore là, il juge que l'enjeu financier est mineur par rapport à celui de la paix sociale qui est menacée par cette affaire.

Interrogé à savoir si le gouvernement du Québec consentirait aux mêmes accommodements pour des demandes des Innus qui viseraient les rivières à saumon du Saguenay, comme la Sainte-Marguerite ou la rivière à Mars, le ministre a refusé de répondre. Il n'a cependant pas été en mesure d'affirmer que Québec pourrait freiner la volonté des Autochtones pour ces cours d'eau. ❑

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2011-03-09

1 25 000 $ 169695 — 2 50 000 $ 227156 — 3 100 000 $ 551370 décomposables

Numéros «Télé» 848827 083317 006182 non décomposables — Numéro boni 18

Lotto 649 : 04 07 18 21 41 46 — 37 compl.
Québec 49 : 03 04 09 30 39 41 — 15 compl.

Structure de lots complète sur lotoquebec.com

La Quotidienne : 3 794 / 4 9291
Banco : 04 05 07 13 20 25 29 31 34 35 37 40 42 44 46 53 56 58 66 70
Triplex : 04 11 12 20 33

Astro : Jour 25 - Mois MARS - Année 66 - Signe LION
Extra 2921029

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/video

CONSTRUCTION LAURENT LAPOINTE RÉNOVATION
RBQ 8003-1966-05
Depuis 1942
"Quincailler, c'est notre métier"

Verre énergétique Low-E ES GRATUIT Jusqu'au 8 avril 2011
DU 6 AU 12 MARS 2011
Pour vos portes et fenêtres, pensez... FENPLAST
www.fenplast.com
UNITÉS SCELLÉES GARANTIES À VIE
Se terminant le 8 avril 2011, le verre énergétique Low-E ES© est offert gratuitement avec toute commande de fenêtre ou de porte de type «commodité rectangulaire» livrée au plus tard le 23 juin 2011. Les vitraux et autres verres spécifiques (incluant les ventilés) sont exclus de cette offre.
Si vous optez pour un verre clair, un Super HP© et/ou un triple vitrage, un rabais équivalent à la valeur de l'option Low-E ES© double vitrage vous sera accordé.

DE LA STRUCTURE À LA PEINTURE

Consultez notre équipe d'experts en portes et fenêtres
Jacques Laliberté — Yannick Emond
1150, boul. St-Paul
Chicoutimi
418-543-3391
www.laurentlapointe.com
2494291

L'opposition condamne la décision de Québec

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

SAINT-PRIME — Pour le maire de Saint-Prime et préfet de la MRC Domaine-du-Roy, Bernard Généreux, il s'agit d'un autre exemple où un organisme est responsable de gérer une ressource et que le bras du gouvernement le contourne pour créer une situation de conflit potentiel.

Bernard Généreux plaide depuis longtemps pour une plus grande marge de manoeuvre dans la gestion des ressources naturelles par le milieu. « On a mis en place la CLAP pour gérer la pêche sportive. Les MRC ont voulu développer de l'activité économique et c'est ce que le gestionnaire local faisait. Aujourd'hui, on constate que malgré la présence d'un acteur local, on prend la décision derrière lui. Ça donne le résultat que nous connaissons », insiste Bernard Généreux, qui ne souhaite évidemment pas que cette affaire dégénère.

Pour le préfet, la Corporation LACtivité Pêche a reçu le mandat de gérer tout le développement de la pêche sportive. Jusqu'à preuve du contraire, elle a bien rempli son mandat. Il exige que l'on respecte le mandat déjà attribué à la corporation sans que le grand bras de l'État ne vienne lui tirer le tapis sous les pieds.

Députés péquistes

Les députés péquistes de Roberval et Lac-Saint-Jean ont aussi critiqué le comportement du gouvernement dans cette affaire. En l'absence d'entente, affirme Alexandre Cloutier, critique en matière autochtone, Québec opte pour des ententes à la pièce et ça ne donne pas toujours les résultats souhaités.

De son côté, Denis Trottier attire l'attention sur l'incapacité du gouvernement du Québec d'aller de l'avant dans les négociations.

« Le premier ministre n'arrête pas de dire qu'il a les deux mains sur le volant. Il faudrait qu'une personne lui dise de mettre le contact pour avancer. Encore une fois, on se retrouve dans une situation où on a fait perdre beaucoup de temps à des gens dans une négociation et ça n'est pas réglé », a conclu le député.

Le Quotidien a de nouveau contacté le service des communications de la communauté de Mashteuiatsh pour obtenir la version des Innus. Les autorités réagiront aujourd'hui. ❑

CENTRE DE LIQUIDATION
GAGNON FRÈRES

Chaque jour, des **nouveautés** à **prix imbattables!**

PRODUITS NEUFS, DÉMOS ET FIN DE LIGNE... À PETITS PRIX!

Sofa à 399,99 $
Fauteuil à 199,99 $ aussi disponible



Mobilier de cuisine
5 morceaux en bois



Ensemble 3 tables de salon
en verre



Mobilier de cuisine
5 morceaux en bois, hauteur comptoir



Futon Click Clack
aspect cuir, avec console



MATELAS «Lauren»
- Ressorts ensachés
- Support lombaire
- Avec viscose
- Coussinet rehaussé
- Garantie 15 ans ferme

Simple 299,99$ sug.: 749,995
Double 499,99$ sug.: 1249,995
Grand 599,99$ sug.: 1499,995

60% DE RABAIS
Super achat
Mirabel MATELAS MATELAS
208047

Rien à payer avant **6 mois** sans frais, sans intérêt
ou **36** versements égaux†

2049, STE-FAMILLE JONQUIÈRE 418-547-2156 (ANCIEN LOCAL GAGNON FRÈRES)

†Rien à payer avant 6 mois, sans frais, sans intérêt. Sur approbation du service de crédit. Ou 36 versements égaux (ne payez que les taxes de vente). Sur approbation du service de crédit. Financement au taux d'intérêt de 13,5 % par an. Ex.: achat de 1000 $, taxes en sus, 36 versements mensuels de 34 $ pour un total de 1224 $. Coût du crédit total de 224 $. Afin de vous garantir les meilleurs prix la livraison est en sus.
*Tous les produits annoncés sont en quantités limitées. Photos à titre indicatif. Prix en vigueur jusqu'au 16 mars 2011. Détails en magasin.

2494506

ÉDITEUR: MICHEL SIMARD msimard@lequotidien.com · RÉDACTEUR EN CHEF: DENIS BOUCHARD dbouchard@lequotidien.com



François St-Gelais
fst-gelais@lequotidien.com

Agir d'abord !

Après avoir contribué à la construction d'un véritable symbole américain, le nouveau domicile des Yankees de New York, l'entreprise Bétons préfabriqués du Lac (BPDL) s'est attaquée à la réalisation d'un symbole d'un tout autre ordre. La construction d'une résidence pour personnes retraitées de six étages et de 116 unités de logement, à Alma, en plein coeur de la région.

S'il est plus modeste, ce projet de quelque 15 M$, né à l'initiative du promoteur Louis-Alain Tremblay, constitue néanmoins un exemple éclatant de ce qu'il est possible d'accomplir lorsqu'un milieu se prend en main et décide d'appuyer un projet.

Il représente aussi la preuve que l'esprit d'entrepreneuriat, la solidarité, le goût du succès et les valeurs d'engagement social sont encore bien présents dans la région.

Fruit du privé

Homme d'affaires passionné, hautement engagé et fort sympathique, le président de BPDL, André Bouchard, a rappelé, lors de l'inauguration officielle de la résidence, la semaine dernière, que le projet n'avait reçu aucune subvention de la part des gouvernements et qu'il était le pur fruit de la mobilisation du milieu local. À l'instar, justement, d'un autre projet d'importance pour Alma, soit la récente construction de la nouvelle Maison Soli-Can.

Le message passé par le grand manitou de BPDL, tel que rapporté par notre collègue Marc St-Hilaire dans nos pages constitue un véritable appel à la mobilisation. Pas par la parole mais bien par le geste et par le travail de terrain.

Car, Bétons préfabriqués du Lac prêche par l'exemple. La compagnie amasse les contrats prestigieux et les honneurs aux quatre coins du monde. Elle le fait sans défrayer régulièrement les manchettes. Sans accumuler les subventions ou multiplier les conférences de presse.

Cette volonté d'agir au lieu de parler, qui caractérise André Bouchard et toute son équipe, explique pourquoi la compagnie s'est investie dans la construction de la Résidence Saint-Jude et a autant appuyé le promoteur Louis-Alain Tremblay.

« La construction de cet édifice a permis à notre personnel de démontrer ce qu'il est en mesure d'accomplir. Nous sommes présents partout dans le monde. Nous faisons des grandes choses. Mais, nos gens, nos familles, n'en sont pas témoins », a-t-il dit.

BPDL souhaitait donc contribuer à laisser un héritage tangible dans son milieu d'origine. D'ailleurs, sans l'implication de l'entreprise, le projet n'aurait pu se concrétiser aussi rapidement, a admis le promoteur.

Exemple

Dans ce contexte, Bétons préfabriqués du Lac constitue un exemple à suivre en matière de développement régional. En plus de générer des emplois et des retombées économiques majeures, la compagnie s'implique dans des projets communautaires qui ont des impacts sociaux importants.

Des projets qui contribuent à changer le monde, même modestement.

L'exemple de BPDL démontre qu'il est possible d'agir concrètement sans l'aide de l'État. Que l'entreprise privée peut jouer un rôle de moteur de développement social tout en étant rentable et tout en brassant de grosses affaires.

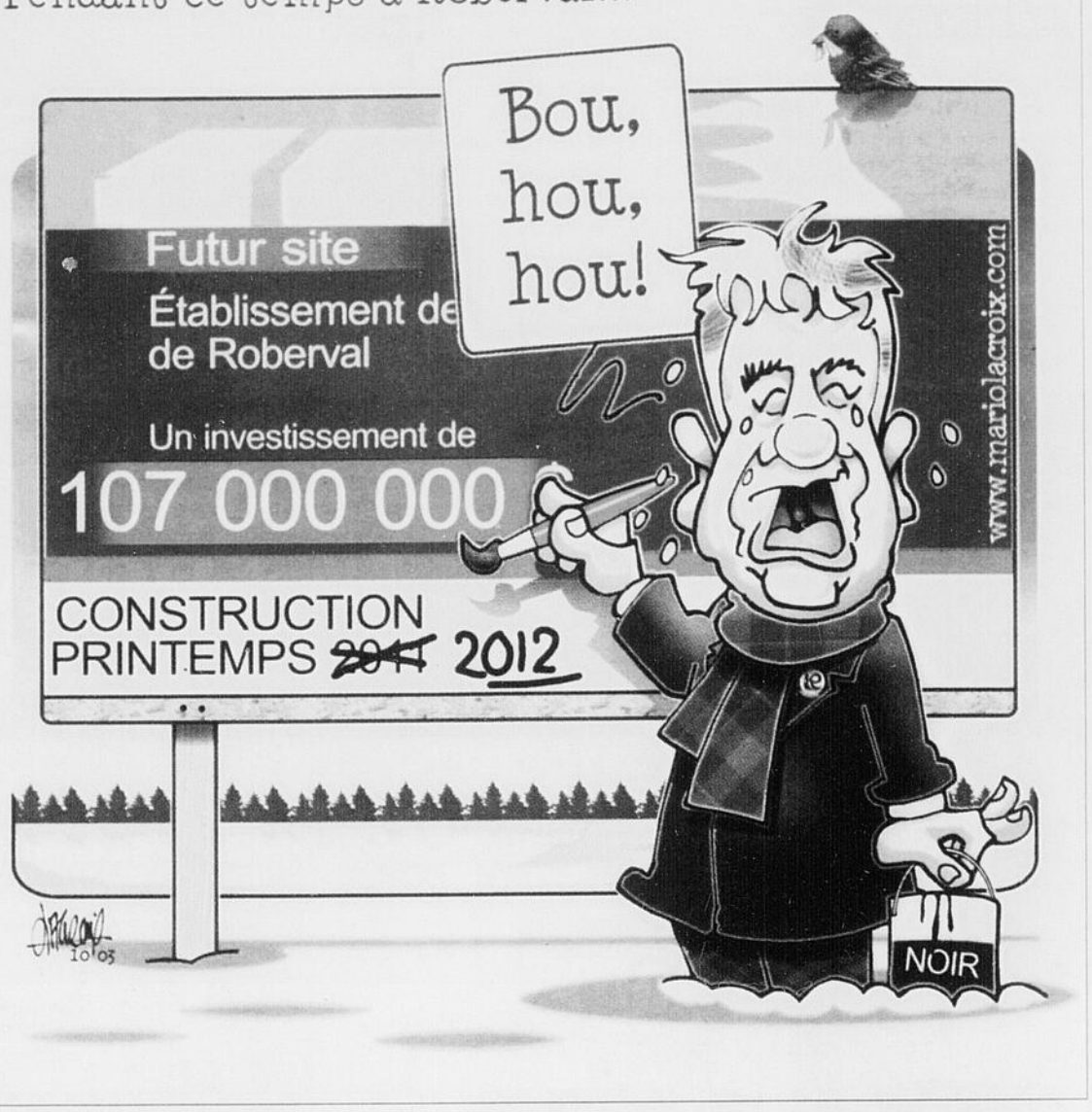
Par un étrange hasard, un autre André Bouchard, actif à Saint-Ambroise celui-là, donne aussi un exemple concret des vertus de la maxime « aide-toi toi-même » !

Ce dernier a créé, avec son projet de terrain de camping et de domaine de villégiature « La Florida », un site récréotouristique multiservice unique en son genre qui a fait exploser l'économie de la petite localité.

Certes, l'État a un rôle crucial à jouer en matière de développement. Mais il ne peut tout faire seul.

La région a donc bien besoin de tous ses « André Bouchard », d'hommes d'affaires impliqués qui n'hésitent pas à agir d'abord... et parler ensuite !

Pendant ce temps à Roberval...



VOTRE OPINION redaction@lequotidien.com

S'ouvrir aux autres langues

Je suis parfaitement en accord avec celles et ceux qui veulent que leurs enfants deviennent bilingues. Après tout, posséder une autre langue, en plus de sa langue maternelle, c'est posséder bien plus qu'une autre corde à son arc. En langage vernaculaire, cela signifie se considérer moins « niaiseux », comme me l'a dit un Québécois de souche qui maîtrise aussi bien l'espagnol que le français.

En dernière année du primaire, on pourrait donner le choix de la langue seconde à l'enfant et aux parents. Bien que submergés par un océan anglophone, nous vivons à proximité de 600 millions de Latins. Plus de 700 000 de nos concitoyens séjournent en Amérique latine chaque année. De plus en plus de nouveaux arrivants au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'expriment déjà en espagnol. Les compagnies prennent la peine de traduire leurs modes d'emploi en espagnol.

Nos écoles internationales québécoises ont vite compris l'avantage pratico-pratique du trilinguisme pour nos jeunes en faisant de la place à l'espagnol dans leur curriculum, même si cela se fait au détriment de l'anglais. Elles ont ainsi imprégné dans la conscience de jeunes Québécois la nécessaire priorité à accorder au français, en « secondarisant » l'anglais au même titre que l'espagnol. Les jeunes issus de l'international sont probablement plus éveillés que les autres à la fragilité du français au Québec. Et cela même dans un milieu francophone mur à mur comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Critères

Oui à un début d'acquisition d'un franc bilinguisme en sixième année du primaire. Mais que, d'abord, seuls les élèves répondant à des critères minimaux de maîtrise du français de niveau primaire soient admis dans les classes d'immersion. Ces critères devant être validés par une épreuve uniforme de français en fin de cinquième année. Comme il en existe au cégep et, c'est inadmissible, à l'université.

Cela aurait aussi l'avantage d'augmenter le taux de réussite à ces épreuves et grand Dieu ! les faire disparaître éventuellement ; du moins celle de l'université. Ensuite, pour les élèves qui répondent aux critères, leur permettre de choisir la langue seconde qu'ils préfèrent.

D'accord avec la maîtrise d'une langue seconde, c'est pratique. Mais il est aberrant de penser qu'un peuple peut faire la promotion de sa riche culture dans une autre langue que la sienne, comme l'a récemment soutenu quelqu'un dans une opinion livrée dans Le Quotidien. Et si, comme le soutient également cette personne, le français est une chose sacrée, soyons cohérents en évitant le piège de le réduire, par des réflexes de colonisés, à l'état de vestige d'une époque révolue comme ce fut le cas, Dieu merci ! pour les symboles religieux.

Gérard Audet
Saguenay

PLUS EN LIGNE

Consultez notre carrefour des lecteurs au:

www.lequotidien.cyberpresse.ca

Vous y trouverez d'autres opinions et documents pour alimenter les débats

Un débat qui ne nuit pas à l'image régionale

CHRONIQUE

Isabel **Brochu**

ibrochu@lequotidien.com



Il est inutile d'ajouter d'autres arguments dans le débat sur la prière et les signes religieux. Il y en a déjà pour tous les goûts. Un élément a toutefois attiré mon attention quand j'ai lu sur Facebook un échange entre des Saguenéens expatriés. L'un croit que le maire Jean Tremblay fait passer la région pour « arriérée ». Un autre affirme que non, on fait la différence entre l'opinion d'un élu et le reste de la population. Est-ce que le dossier de la prière et des symboles religieux a un impact sur l'image de la région ?

Observateurs

J'ai posé la question à trois observateurs de l'actualité nationale. Jean-Claude Leclerc, chroniqueur (Éthique et religions) du journal Le Devoir ; Patrick Lagacé, journaliste à La Presse et coanimateur de l'émission Les Francs-Tireurs ; Jean-Jacques Stréliski, professeur à HEC Montréal et spécialiste en stratégie d'images, qui signe aussi une chronique dans Le Devoir.

Ces trois observateurs partagent la même opinion. La croisade du maire a peu d'effet sur l'image de la région. Stréliski comprend la gêne de certains Saguenéens, mais il ne partage pas leur crainte. « Les gens ne sont pas sots, ils savent reconnaître les manœuvres d'un élu. On fait la différence avec le reste de la population ». Sans avoir un portrait complet des réactions à l'extérieur du Saguenay, Leclerc n'a pas vu de commentaires qui posaient un jugement sur la région, « rien qui laisse croire qu'elle est assimilée à un intégrisme religieux ou au passé d'un Québec révolu ». Même chose pour Lagacé. « On fait bien la différence entre la position saugrenue du maire et le reste du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Vous savez, on en connaît beaucoup d'autres, des Bleuets ».

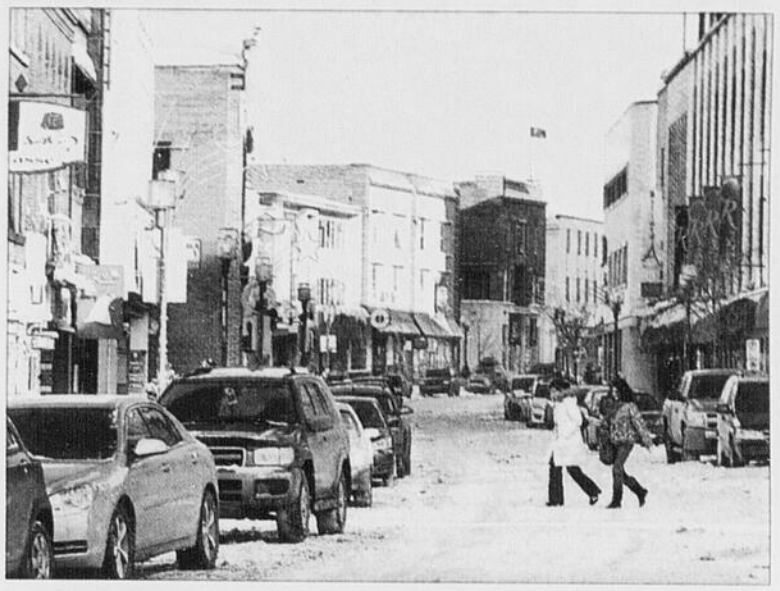
Ce ne sont pas tous les citoyens de la région qui partagent cette crainte d'impacts négatifs sur l'image régionale. Les sympathisants à la cause du maire sont fiers du politicien qui se tient debout. Ils sont contents de vivre dans une région où les catholiques ne s'en laissent pas imposer, ni par les laïques, ni par les tribunaux. Ce sont ceux qui souhaitent que la région s'inscrive dans une certaine modernité qui sont inquiets. Leclerc pense qu'il existe un complexe d'humiliation chez les régionaux qui explique en partie cette crainte. Une certaine peur d'être rabaissé lorsqu'une nouvelle est traitée par des médias de Montréal. C'est vrai pour tous les évènements et celui de la prière ne ferait pas exception. Alors Stréliski a bien raison de dire que la région a besoin d'une bonne thérapie collective. Histoire de remonter le moral aux citoyens découragés et d'arrêter d'avoir peur du jugement des gens de la grande ville !

Inquiétudes ?

Mais pourquoi s'inquiéter de l'image de la région ? Il y a de très bonnes raisons. L'image d'un territoire s'apparente à une carte de visite. Elle exprime ce que nous sommes, ce qui nous distingue du reste du Québec. Il est reconnu qu'une image régionale positive est rassembleuse, mobilisatrice, attractive et porteuse de développement. Ceux qui ont des relations d'affaires à l'extérieur préfèrent être associés à un territoire innovateur que de se faire taquiner sur le combat religieux d'un élu municipal. Mais, qu'on le veuille ou non, l'image régionale, un peu comme celle d'un individu, est tributaire de la perception des autres. Si un jour le reste du Québec pense que le Saguenay-Lac-Saint-Jean est victime d'un exode trop massif de ses cerveaux, on pourra toujours dire le contraire, encore faudra-t-il le prouver.

La décision d'aller en appel du verdict de la prière a donné lieu à une courte mais intense activité médiatique. D'autres évènements plus importants se passent ailleurs au Québec et dans le monde. Ils ont pris rapidement la place. Patrick Lagacé croit d'ailleurs qu'il s'agit d'un évènement ponctuel. Peut-être. Mais ce débat dépasse nos frontières et il est porté par un maire qui ne lâche pas prise. Considérant les dérives actuelles, pour ne citer que ce document à la fois troublant et ridicule sur les opposants et les courriels haineux de part et d'autre, il y a un risque réel de voir la région y perdre des plumes. Lagacé croit que nous devons craindre davantage que le combat du maire dresse les citoyens des villes contre les régions sur cette question. Malheureusement, certains commentaires montrent déjà qu'il a probablement raison. Mais, comme Leclerc le dit bien, si nous connaissions la perception actuelle des citoyens du Québec sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous pourrions mesurer les impacts après ce débat. Ce n'est pas le cas.

La démesure du Saguenay-Lac-Saint-Jean fait partie des campagnes touristiques depuis plusieurs années. Aux quatre coins du Québec, on vante, avec raison, nos paysages grandioses, l'immensité du lac Saint-Jean et le majestueux fjord du Saguenay. Au pays des géants, où tout est plus grand que nature, il ne faudrait pas traverser du côté sombre. Évitons de montrer au reste du Québec que nous ne faisons pas la différence entre la sympathique démesure des Bleuets et les dérives d'un chauvinisme exacerbé par un élu municipal qui se fait le porte-étendard maladroit d'un dossier aussi émotif que celui de la prière et des symboles religieux.



La débat concernant la prière et la place des symboles religieux qui a cours à Saguenay présentement n'entache pas l'image de la région à l'extérieur, selon trois spécialistes de la communication consultés par notre chroniqueure. Sur la photo, le centre-ville de Chicoutimi.

(Archives)

Bien ancrée dans l'arrondissement de La Baie, Isabel Brochu est travailleuse autonome consultante en développement local et régional. Elle est détentrice d'une maîtrise en Études régionales et a terminé un programme de deuxième cycle en bioéthique à l'UQAC en décembre 2009.

VOTRE OPINION redaction@lequotidien.com

Commençons donc par maîtriser le français

Mme Catherine Delisle,

Moi aussi, je suis tombée de ma chaise en lisant votre dernière chronique publiée dans le Progrès-Dimanche ! Vous trouvez excellente l'idée du gouvernement Charest d'enseigner la moitié de la sixième année (et les suivantes) à nos élèves en anglais ! Vous croyez que tous nos jeunes ont un besoin vital de maîtriser la langue de Shakespeare ! Eh bien, laissez-moi vous répondre qu'en tant qu'enseignante de français et d'espagnol, je suis en complet désaccord avec vous et avec Québec.

Tout comme la majorité des gens de mon âge, j'ai suivi des cours d'anglais tout au long de ma formation secondaire, puis collégiale. J'ai même poussé l'effort jusqu'à l'ordre universitaire. Je me débrouillerais sûrement si j'étais obligée de le faire. Mais voilà : le cas ne s'est jamais présenté après mes études. En outre, je n'ai jamais développé d'intérêt pour cette langue. Elle ne m'attire pas, un point c'est tout. Par contre, à l'université, j'ai découvert l'espagnol et je suis tombée en amour avec cette parente du français.

J'ai suivi cinq cours dans le cadre de mes études en linguistique et, bien des années plus tard, quand j'ai dû donner des cours d'espagnol, je me suis replongée dans les études afin de me spécialiser dans cette matière que j'adore. Par ailleurs, je voyage souvent et jamais je n'ai eu besoin de l'anglais lors de mes périples. Alors, ne venez pas nous faire croire que, hors de l'anglais, point de salut !

D'autre part, je suis enseignante de français à l'ordre collégial. Je me crois donc bien placée pour vous parler de la qualité de notre langue et parlée et écrite chez les jeunes qui sont parvenus à ce degré d'apprentissage. Demandez à n'importe lequel de mes collègues, tous corroboreront mes dires : une grande partie de notre clientèle éprouve de graves problèmes en français écrit, et ce, en grammaire, en syntaxe et en vocabulaire. C'est ainsi que les jeunes nous arrivent au collégial. Alors, avant de transformer la moitié des années scolaires en apprentissage de l'anglais, occupons-nous de former correctement la jeunesse en français ! Ce dont les adolescents ont d'abord un vital besoin, c'est améliorer leur propre langue et développer leur propre culture. C'est avant tout là que le bât blesse et que les efforts du ministère de l'Éducation doivent porter. À ces conditions, les élèves pourront apprendre d'autres langues, celles qui leur seront utiles pour leur profession ou celles pour lesquelles ils se seront découvert un intérêt personnel.

Expérience

Je terminerai en vous parlant de l'expérience de ma fille après sa sixième année du primaire où la moitié s'est déroulée en anglais. En première et en deuxième secondaire, il y a eu continuum avec sa demi-année d'anglais ; ensuite, ça s'est complètement gâché.

Elle a perdu trois années du secondaire en anglais parce qu'il n'y avait pas d'enseignant à même de poursuivre les cours suivis jusqu'alors. Résultat : elle a aussi perdu son habileté à communiquer dans cette langue. Mais la raison principale de cette lacune reste, à mon avis, la non-nécessité pour sa profession de posséder la langue anglaise. Si elle désire renouer avec l'anglais, elle prendra les moyens nécessaires pour y parvenir, j'en suis convaincue.

En conclusion, je suis d'avis que l'on mette d'abord l'accent sur notre langue et notre culture. Soyons-en fiers et travaillons à transmettre notre passion à nos élèves ; préparons-les, tout au long de leur parcours secondaire, à s'en servir correctement dans leurs études supérieures et dans leur vie d'adultes. Donnons-leur ensuite la possibilité d'apprendre une langue seconde (anglais ou espagnol) dans un continuum planifié jusqu'à la cinquième secondaire, et jusqu'au cégep ou à l'université pour ceux qui poursuivent des études supérieures.

Marie-Josée Drolet
Linguiste, enseignante de français, langue et littérature
et enseignante d'espagnol

Larouche

Un projet de coopérative de santé

MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com

LAROUCHE - Une première coopérative de santé pourrait voir le jour dans la région, à Larouche, dans le cadre du projet de développement Cité des retraités.

Depuis quelques semaines, un comité étudie la possibilité d'installer ce type d'établissement collectif, qui regroupe des services curatifs et préventifs, choisis selon les besoins de la population locale.

Maire de Larouche, Réjean Bédard explique qu'à l'heure actuelle, la démarche demeure embryonnaire. Il signale néanmoins que l'Agence régionale de la santé et des services sociaux a été informée de ce projet et, bien que l'organisation ne serait pas impliquée directement, elle voit d'un bon œil cette éventuelle réalisation.

« C'est certain que l'Agence accueille l'idée de façon positive, mais il demeure que celle-ci doit être pilotée par le milieu. Une coopérative doit être financée par les intervenants qui la composent et par la localité. Les gens deviennent membres et prennent part à son développement et à ses opérations, par exemple le Mouvement Desjardins », rapporte le maire Bédard.

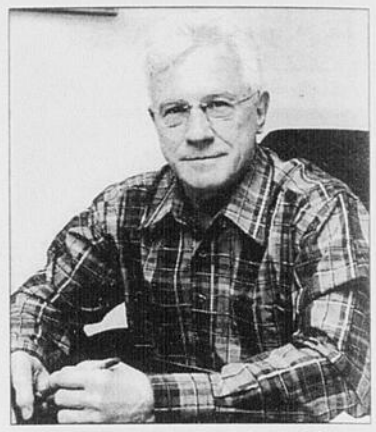
En ce moment, différents partenaires ont déjà manifesté leur intérêt quant à ce projet. Ils disposeraient par ailleurs d'une infrastructure idéale pour loger une coopérative de soins, soit le nouveau centre multifonctionnel de Larouche, qui sera livré à la municipalité d'ici deux semaines. Une inauguration des lieux est prévue pour la fin avril.

Le bâtiment communiquera avec un second immeuble en construction, qui offrira une quarantaine d'unités de logements destinés aux personnes âgées.

Un développement résidentiel est enfin en cours, ce qui augmentera le potentiel d'une éventuelle coopérative de soins.

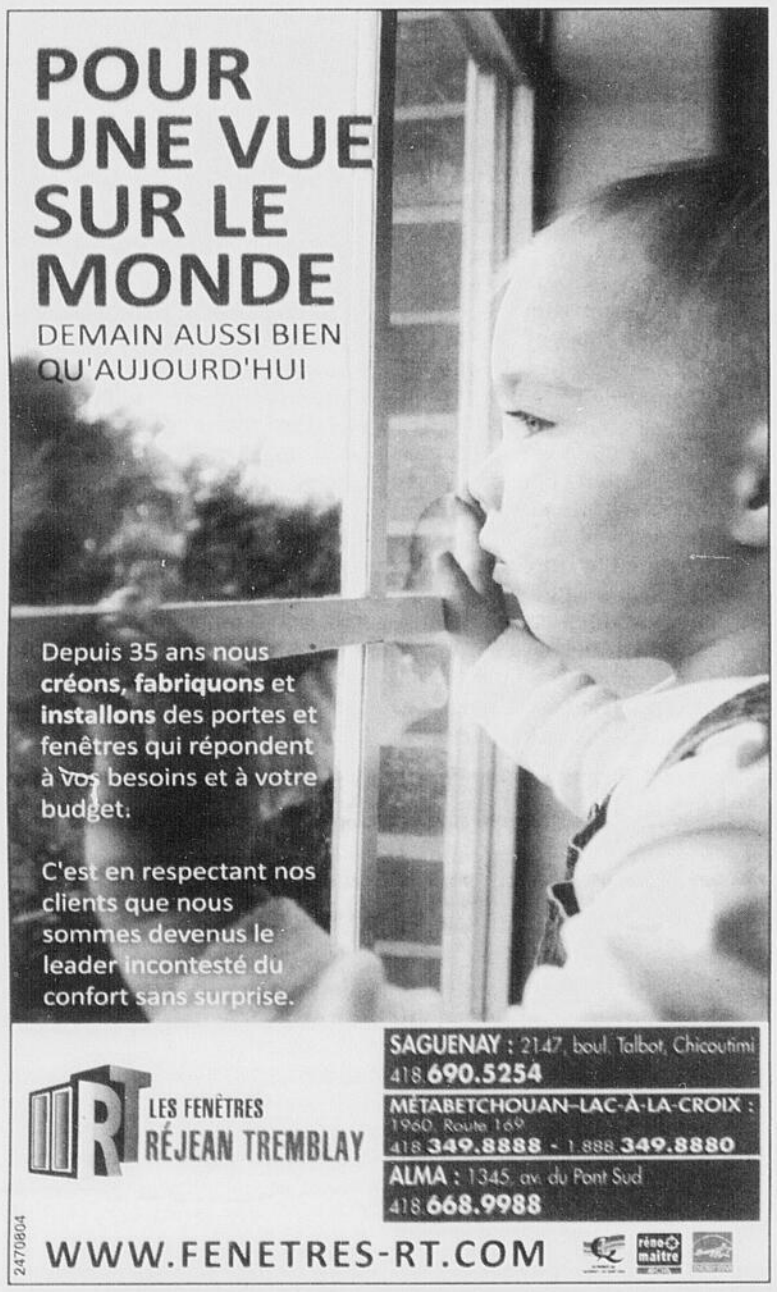
Entre autres services qui pourraient être dispensés à l'intérieur du centre multifonctionnel, on pense d'emblée à une pharmacie, à un cabinet de médecin ainsi qu'à une clinique de physiothérapie. D'autres champs de services seraient également analysés présentement.

« Nous n'en sommes qu'aux premiers balbutiements, réitère Réjean Bédard, mais ça demeure une idée intéressante pour notre population. »❑



Le maire de Larouche, Réjean Bédard, affirme que le projet de coopérative de santé intéresse déjà plusieurs partenaires.

(Archives)



Rapport du BAPE sur les gaz de schiste

Un dur coup à la crédibilité de Normandeau, selon le PQ

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC - La ministre Nathalie Normandeau refuse de voir un quelconque blâme ou critique à son endroit dans le rapport du BAPE sur les gaz de schiste dévoilé mardi.

Les partis d'opposition à Québec croient au contraire que la ministre des Ressources naturelles est clairement pointée du doigt pour son improvisation dans le dossier.

En recommandant un temps d'arrêt dans les activités d'exploration des gaz de schiste, le rapport désavoue les politiques du gouvernement Charest et plus particulièrement la gestion du dossier par la ministre Normandeau, a soutenu mercredi le député péquiste Scott McKay.

« Tout au long de ce dossier, Mme Normandeau s'est complètement plantée, on a constaté qu'elle était dans le champ », a fait valoir le porte-parole de l'opposition officielle en matière de mines, en point de presse à Montréal.

Depuis le début de cette saga, Mme Normandeau n'a cessé de cafouiller avec ses analyses démagogiques ou loufoques, a dit M. McKay, rappelant l'épisode lors duquel la ministre a déclaré que les flatulences de vaches émettent plus de CO_2 dans l'atmosphère qu'un puits de gaz de schiste.

Des centaines d'heures de travail du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et des centaines de mémoires de citoyens ont été nécessaires pour freiner la « locomotive folle » lancée par Mme Normandeau, a dit le député.

Selon lui, les conclusions du BAPE donnent raison au Parti québécois en préconisant la plus grande des prudences dans l'exploitation des ressources naturelles.

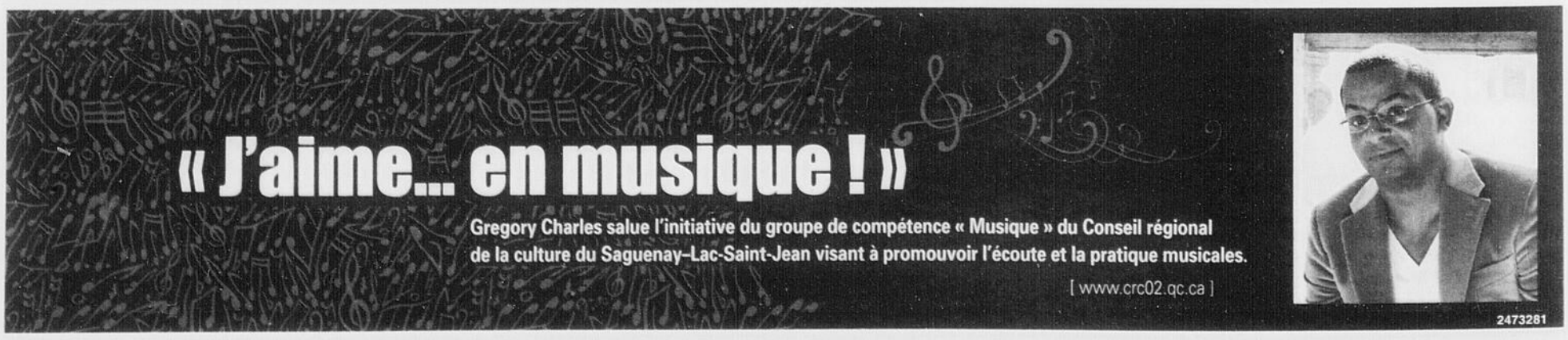
« Au cours des derniers mois, Mme Normandeau a tenté de ridiculiser les positions du Parti québécois, de nous camper dans un rôle d'opposants au développement alors qu'on l'a dit depuis le départ : le PQ est d'accord avec l'exploitation de nos ressources naturelles, mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix. Le rapport du BAPE nous donne raison », a-t-il analysé.

De son côté, l'Action démocratique a accueilli « sans grande surprise » le rapport du BAPE.

En braquant les projecteurs sur la gestion amateur et improvisée du dossier par le gouvernement Charest, l'organisme de consultation publique révèle ce que l'ADQ savait déjà, a mentionné son chef Gérard Deltell.

« À chaque fois qu'il est question d'un développement, que ce soit Rabaska, le Suroît, ou le mont Orford, on assiste toujours à une comédie d'erreurs de la part de ce gouvernement », a-t-il soulevé.❑





LIQUIDATION d'inventaire

TOUT DOIT ÊTRE VENDU pour faire place aux nouveaux modèles 2011

Panasonic



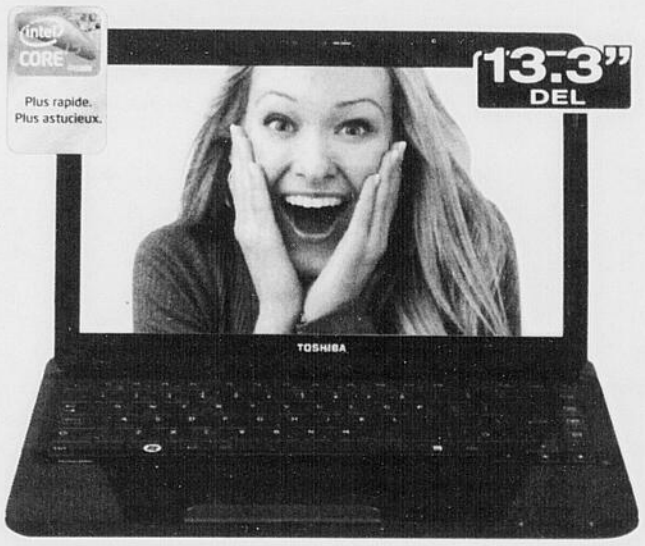
iPod® vendu séparément.

Système audio pour iPod
- Socle pour iPod
- Entrée auxiliaire (MP3, etc.)

SCSP100

~~ÉTAIT 149.88~~
74.88 après rabais

TOSHIBA

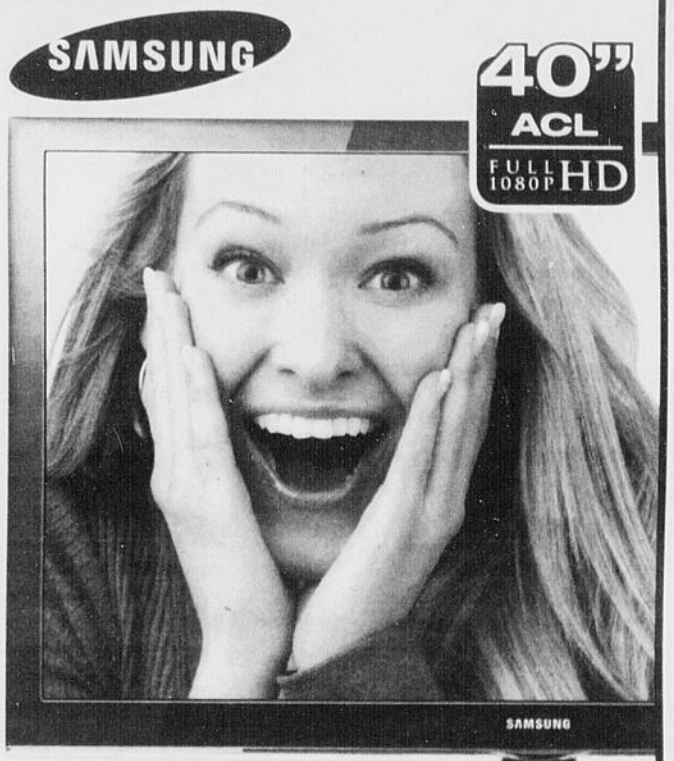


Ordinateur portatif Satellite
- Processeur Intel® Core i3-370M
- Mémoire de 4 Go
- Disque rigide de 500 Go

L630-03R

~~ÉTAIT 749.88~~
599.88 après rabais

SAMSUNG



TVHD 40" ACL 1080p
- Entrées numériques HDMI x 3

LN40C530

~~ÉTAIT 779.88~~
499.88 après rabais

"Dumoulin... No 1 de l'expérience client en électronique au Québec"

-Sondage Léger Marketing *L'indice de l'expérience client 2010.* Données récoltées du 13 octobre au 1er novembre 2010.

1 866 588-7777

Dumoulin

Suivez-nous sur facebook

Disponible seulement dans la succursale ci-mentionnée

CHICOUTIMI 1840, boulevard Talbot • 418 698-6938

Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales. Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales. Les illustrations peuvent différer. **Prix et offres en vigueur jusqu'au 13 mars 2011 ou jusqu'à épuisement des stocks.** Aucun bon différé. Sujet à changement sans préavis. **Les offres spéciales et promotions ne peuvent être combinées.** Détails en magasin.

2499567



// FONDATION DES MALADIES DU COEUR

Une marche à laquelle ont participé une cinquantaine de personnes à Jonquière, le 27 février dernier, a permis d'amasser 3000 $ pour la section régionale de la Fondation des maladies du coeur. Cette activité mettait un terme au mois du coeur. L'échauffement était animé par des étudiants en kinésiologie à l'UQAC. L'événement se déroulait sous la présidence d'honneur de la directrice générale de Paramédic, Chantale Roberge.

(Courtoisie)



// GAGNANT

Le Chicoutimien Jean-Paul Potvin est l'heureux gagnant de la promotion Week-end de rêve du Valinouët. Le directeur du marketing de la station de ski, Stéphane Leblond, et la propriétaire des Nids des Monts-Valin, Élise Villeneuve, ont effectué le tirage.

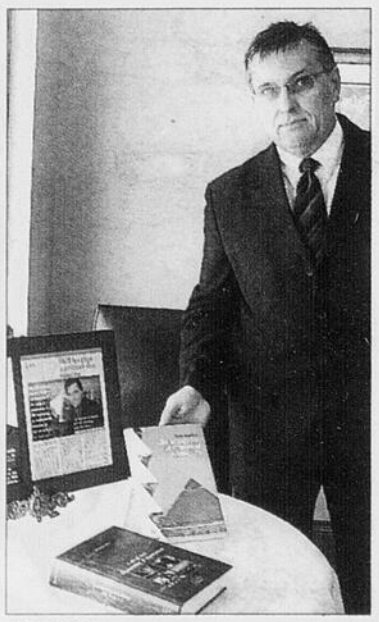
(Courtoisie)

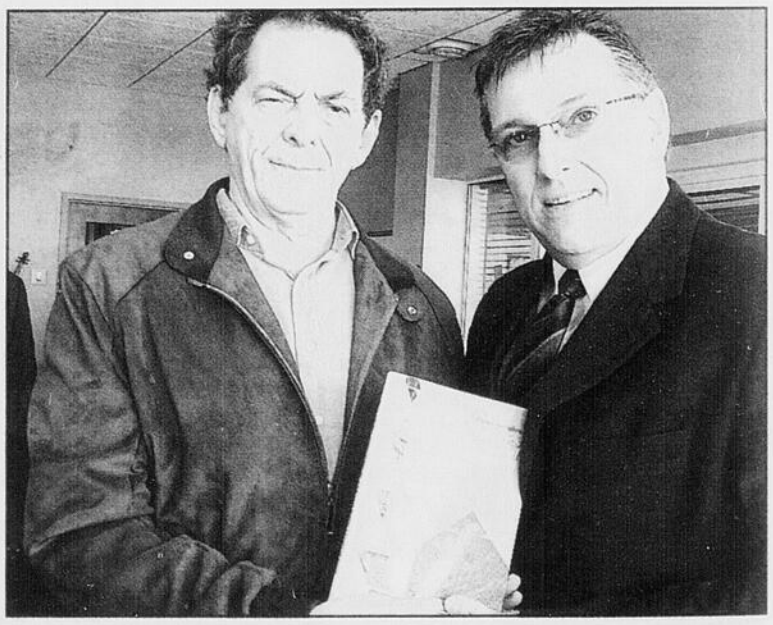


// PRÉDATEURS CHAMPIONS

Félicitations aux Prédateurs Atome B de Chicoutimi qui ont remporté la finale du tournoi d'Alma, le 27 février dernier. Les jeunes ont travaillé en équipe et leurs efforts ont été récompensés.

(Courtoisie)





// REMAC

L'entreprise Remac célèbre son 25e anniversaire. Le président André Poulin montre une pyramide fabriquée par l'entreprise jonquiéroise reproduite sur la couverture d'une publication anglaise internationale, traitant de l'utilisation de l'aluminium dans les infrastructures. Sur la photo de droite, avec Lucien Gendron, le directeur du Centre québécois de recherche et développement de l'aluminium (CQRDA).

(Courtoisie)

« Fettuccine pesto e Gamberi » en italien

« miam miam » en québécois



9,99$

FETTUCCINE PESTO ET CREVETTES

Pour un temps limité, COQ RÔTI combine crevettes et pâtes à petit prix en vous offrant un plat exclusif, son FETTUCCINE PESTO ET CREVETTES pour aussi peu que 9,99$. De succulentes crevettes tigrées accompagnées d'un mélange de légumes dans une sauce pesto au basilic et tomates séchées, C'EST L'ITALIE À PETIT PRIX CHEZ COQ RÔTI!

Nous avons aussi du poulet!

le Coq Rôti

2477594

Scierie de Petit-Saguenay

Des obstacles imprévus

ISABELLE LABRIE
ilabrie@lequotidien.com

PETIT-SAGUENAY - En plein processus de réorganisation, la scierie de Petit-Saguenay se bute à des obstacles imprévus. À la demande d'Investissement Québec, qui a été sollicité pour injecter des fonds dans la nouvelle coopérative, elle doit préparer un bilan environnemental, ce qui occasionne des retards et des coûts importants.

« Avant, le transfert des usines se faisait de gré à gré, mais ce n'est plus le cas. Maintenant, les investisseurs potentiels exigent des garanties sur les sites. Nous avons un certain niveau de connaissances, mais ce n'est pas suffisant pour eux. Nous devons faire un bilan sur ce site qui est en activité depuis plus de 50 ans, ce qui coûtera quelques dizaines de milliers de dollars. C'est une opération que nous n'avions pas prévue », confie l'agent de développement de Petit-Saguenay, Jean Bergeron.

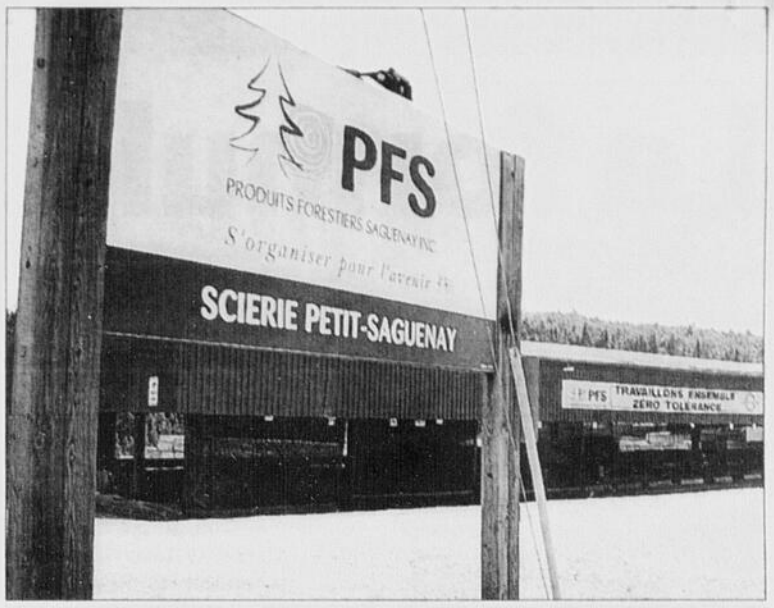
Ce dernier est en communication avec le bureau du ministre Serge Simard pour trouver des solutions à cette situation, parce que les moyens des nouveaux acheteurs de la scierie sont limités. Il est cependant clair que ce bilan devra obligatoirement être effectué. Mais encore là, il ne constitue pas une garantie qu'Investissement Québec va ensuite décider d'embarquer dans le projet. « Si les résultats sont concluants, Investissement Québec sera prêt à poursuivre l'analyse du dossier », précise Jean Bergeron.

La coopérative Valoribois, formée pour acheter la scierie, est composée de la Coop Quatre Temps de L'Anse-Saint-Jean, du Groupe des partenaires pour le développement forestier durable pour les communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay (PDFD), de la municipalité de Petit-Saguenay et de la Coopérative forestière Ferland-Boileau. Elle a fait l'acquisition de l'usine appartenant à AbitibiBowater au début de janvier avec le souhait de redémarrer les opérations le plus rapidement possible. Jusqu'à maintenant, elle a amassé plus de 100 000 $ pour la mise de fonds nécessaire à l'achat de la scierie et la campagne auprès des travailleurs et du milieu pour recueillir plus de 600 000 $ pour faire fonctionner l'usine va bien, même si les délais semblent démotivants pour certains.

« Nous sommes toujours en mode solution et nous poursuivons nos démarches. La coopérative a été formée officiellement il y a quelques semaines et nous avons reçu confirmation de la ministre des Ressources naturelles Nathalie Normandeau du transfert du Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Nous avons un projet à la mesure de nos moyens et nous allons le réaliser », assure Jean Bergeron.

La mairesse de Petit-Saguenay, Thérèse Gaudreault, est également optimiste. Elle espère que le dossier du bilan environnemental se règle rapidement afin de pouvoir relancer la scierie et faire travailler les gens de sa municipalité dans les plus brefs délais.

Rappelons que la scierie, qui appartenait à Produits forestiers Saguenay, a fermé ses portes le 20 décembre 2009. Le comité de relance s'était mis au travail et Perfecta avait manifesté son intention de racheter l'usine. En juillet, cette entreprise a décidé de laisser tomber le projet, laissant les 780 citoyens inquiets pour l'avenir de la municipalité. La nouvelle de la création d'une coopérative pour acheter l'usine et préserver ses 22 emplois directs, au début de 2011, avait évidemment été accueillie avec soulagement dans le milieu. ❑



Investissement Québec a demandé à la nouvelle coopérative de la scierie de Saint-Fulgence de préparer un bilan environnemental.

(Archives)



Fonds de retraite chez AbitibiBowater

La formule a ses défenseurs

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC - Une loi sera présentée prochainement à l'Assemblée nationale pour confirmer l'entente qui donne 15 ans à AbitibiBowater pour renflouer ses fonds de pension.

Hier, le quotidien Le Soleil a appris que la législation est en cours de rédaction au cabinet de la ministre Julie Boulet (Emploi et Solidarité). L'esprit de la loi demeure le même : donner une marge de manoeuvre à l'entreprise pour confirmer qu'elle n'a plus besoin des tribunaux pour se protéger de ses créanciers et pour réaliser son plan de relance.

Selon nos informations, la multinationale des pâtes et papiers recevra un feu vert définitif pour allonger la période en vue de combler le trou de 1,3 milliard $ qui grève son système de retraite. Ses paiements annuels seront d'environ 50 millions $ par an, au début de l'entente, plutôt que les 160 millions $ qu'elle aurait dû normalement injecter.

Une source fait valoir que la ministre maintiendra une option qui apparaissait dans la loi 129, votée en décembre. Les rentiers pourront parier sur la réussite du plan de redressement et maintenir leur lien dans un régime qui n'est solvable qu'à 77 %, en ce moment. Ou encore, ils pourront retirer 75 % du pécule qui leur est dû et le faire administrer par la Régie des rentes du Québec.

La semaine dernière, plusieurs voix ont dénoncé la permission accordée à AbitibiBowater. Parmi elles, des ex-employés des usines d'AbitibiBowater à Clermont et à Donnacona, mais aussi des organisations d'envergure, comme la FADOQ, qui compte 250 000 adhérents, âgés de 50 ans ou plus.

Certains estiment qu'elle transfère aux rentiers une partie du fardeau de la relance. D'autres craignent que l'accord ne fasse tache d'huile non seulement dans le secteur des pâtes et papiers, mais dans tous les domaines où existent des régimes de retraite privés.

Des défenseurs

Lundi, le député libéral de Portneuf, où se trouvent les installations qui appartenaient à l'entreprise, et le président d'un regroupement d'employés non syndiqués de la compagnie se sont portés à la défense de la formule.

Pour l'élu Michel Matte, son gouvernement a mis de l'avant « la mesure la meilleure, dans le contexte actuel, avec les informations dont nous disposons ». Sans ce recours, c'était la faillite, a-t-il insisté. Les 6000 emplois dans les usines disparaissaient et les rentes de 9000 personnes auraient été compromises irrémédiablement, plaide-t-il.

M. Matte rejette une possibilité évoquée par le député péquiste François Rebello. Si Québec est certain que le redressement s'effectuera, qu'il prête de l'argent et reçoive du capital-actions qu'AbitibiBowater rachètera plus tard, plaide l'élu. Pour le député libéral, cette solution n'est pas envisageable parce que « nous n'avons pas la capacité financière du gouvernement fédéral ».

Michel Matte reconnaît que l'accord pourrait être réclamé par les autres firmes papetières, par souci d'équité. « Ce qui est bon pour minou est bon pour pitou », illustre-t-il. Par contre, il ne faut pas craindre que la formule s'étende hors du secteur papetier. « À ma connaissance, il n'en a jamais été question. »

Viateur Camiré, le porte-parole de 7500 anciens employés non syndiqués d'AbitibiBowater, fait valoir qu'il « ne faut surtout pas remettre en question le plan. Nous sommes préoccupés. Si [la formule] n'est pas pleinement réalisée, nous revenons à la case départ » où rentes et emplois sont compromis.

Tout comme le député Matte, Viateur Camiré affirme qu'il est trop tard pour modifier la proposition faite à la compagnie. En haut lieu, entre les actuaires syndicaux et ceux du gouvernement, « ils ont tenté de négocier la meilleure entente dans les circonstances, répète M. Camiré. Qui serais-je pour dire que j'ai une meilleure idée ? » dit-il en faisant référence aux critiques. ❑

RVGA
LE RENDEZ-VOUS DES GENS D'AFFAIRES
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN inc.

GALA DE LA PERSONNALITÉ D'AFFAIRES 2011-2012



M. André Bouchard
Président-directeur général
Géant Motorisé de St-Ambroise

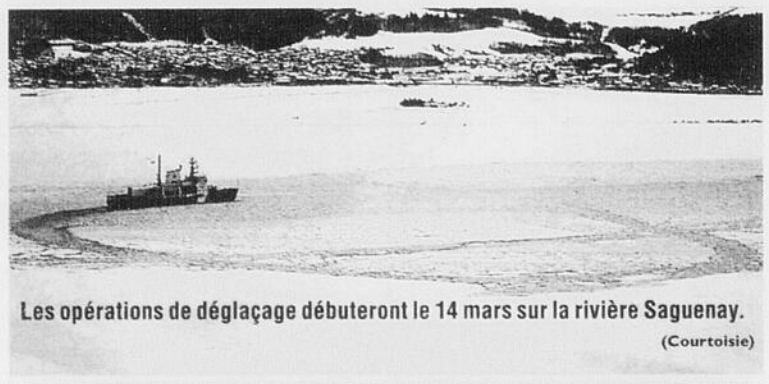
Cette prestigieuse reconnaissance du milieu des affaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean sera remise cette année à M. André Bouchard, président-directeur général du Géant Motorisé à St-Ambroise. Personnalité incontournable, on entend parler partout à travers la région mais aussi dans l'ensemble du Québec de son méga projet «Le domaine La Florida». M. Bouchard est aussi reconnu pour son sens inné de l'entrepreneurship, l'entreprise dont il est le propriétaire depuis 1975 ayant su évoluer et se démarquer par son originalité et par ses projets de développement d'envergure. M. André Bouchard sera honoré lors de notre Gala qui aura lieu le jeudi 17 mars 2011 à l'Hôtel Le Montagnais. Cette soirée sera l'occasion de souligner la contribution exceptionnelle de M. Bouchard au développement économique de notre région. Nous vous invitons donc en grand nombre à participer à cet événement qui soulignera la carrière d'un homme d'affaires dont les projets sont avant-gardistes.

Assistez au gala
JEUDI 17 MARS 18 h 30
à l'**Hôtel Le Montagnais**
Billet : **95$** taxes incluses
5$ par billet seront remis à la
Fondation Sur la pointe des pieds

Réservation :
418-549-0876
info@rvga.qc.ca

FM98 PERION Concept PAYSAGE Brown Saint-Ambroise
Le Montagnais Deloitte. CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
2480939

Opération déglaçage sur le Saguenay



Les opérations de déglaçage débuteront le 14 mars sur la rivière Saguenay. (Courtoisie)

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Les opérations de déglaçage printanier du Saguenay débuteront lundi.

La Garde côtière canadienne avise les personnes habitant en bordure des berges du fjord ou fréquentant ce secteur que le brise-glace Des Groseilliers sera en opération dès lundi prochain.

Ainsi, de L'Anse-Saint-Jean à Saint-Basile-de-Tableau, en passant par La Baie et Saint-Fulgence, tout le matériel se trouvant sur les glaces devra être enlevé au plus tard, le dimanche 13 mars, à 23 h 59.

Prudence

De plus, la Garde côtière canadienne recommande fortement aux promeneurs et aux motoneigistes de ne pas demeurer sur la glace lorsqu'ils apercevront le brise-glace dans les environs. Des mouvements de glace peuvent en effet se produire et représenter un réel danger pour toute personne se trouvant dans la zone opérationnelle du navire.

Ces opérations annuelles visent à dégager les glaces du fjord ainsi que l'entrée des rivières secondaires afin de prévenir les embâcles et les inondations engendrées par la crue printanière. ❑

MARISE PETITE
Spécialités tailles petites de 2 à 16 ans



NOMINATION



MME SONIA MORIN
L'équipe de Marise Petite est fière d'accueillir Mme Sonia Morin au poste de gérante de boutique.
Bien connue dans le commerce de détail et vêtements pour dames, Mme Morin invite sa clientèle à venir la rencontrer pour un service courtois.

Place du Royaume
(Entrée Future Shop)

2496446
418.698.6855 www.marise.ca

Manque de sièges

La première victime de son succès



Audrey Pouliot
apouliot@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le programme « Premières régionales, 100 % Saguenay » de REGARD sur le court métrage au Saguenay a connu un si grand succès, hier soir, que le Petit théâtre de l'UQAC, où étaient présentés en primeur les oeuvres régionales, ne contenait pas assez de sièges pour accueillir tous les cinéphiles présents.

Heureusement, les organisateurs de l'événement avaient prévu une autre projection simultanément à l'auditorium de l'établissement. Ainsi, la trentaine de personnes excédentaires ont pu visionner le programme, sans toutefois ressentir la fébrilité et l'ambiance de la salle remplie d'environ 200 personnes.

C'est le réalisateur Sébastien Pilote qui a assuré l'animation de la soirée. Ce dernier a reçu le titre de personnalité du mois de janvier Le Quotidien-Radio-Canada pour son film « Le vendeur », tourné dans la région et qui a été en nomination au prestigieux festival de Sundance.

« Si on m'avait demandé de choisir un bloc à animer, j'aurais choisi celui-ci. Voir autant de films produits dans la région est un signe de santé et de vitalité. Pour moi, le festival y est pour quelque chose, affirme le natif de Saint-Ambroise. Les films sont de qualité et diversifiés, c'est incroyable. On aurait pu présenter un autre bloc de production juste avec des films de la région. »

Film d'ouverture

C'est le documentaire de Jean-Marc E. Roy, mettant en vedette deux frères et anciens membres du groupe arvidien Les Jaguars, qui a donné le coup d'envoi du festival, hier soir.

« Le repos du jaguar » relate la carrière musicale de Reynolds et Gilles Morissette, qui ont pris leur retraite du domaine à la fin des années 60. Et 40 ans plus tard, ils prennent maintenant leur retraite du « monde ordinaire ».

« Ces musiciens étaient là avant l'explosion des groupes. C'est rare de rencontrer des personnes qui peuvent se vanter qu'ils ont fait de la musique avant les Beatles », soutient le réalisateur du court métrage, Jean-Marc E. Roy.

Montréalais d'origine, ce dernier habite dans la région depuis 10 ans. Il s'agit de son deuxième film traitant d'un groupe de la région peu connu aujourd'hui, mais ayant connu une carrière internationale.

« Jusqu'à présent, seulement dix personnes ont vu le film. Les protagonistes ne l'ont pas vu et j'ai hâte de voir leur réaction, a-t-il déclaré, quelques heures avant la première représentation du documentaire. Tout le monde qui l'a vu parle des étoiles dans leurs yeux. Ce sont des enfants de 65 et 67 ans. »

Quant à Philippe Belley, le réalisateur de « Roger, Paulo et la suite », mettant en vedette deux propriétaires de restaurants mythiques de La Baie, il était enchanté de pouvoir présenter son film durant ce programme.



C'est le réalisateur Sébastien Pilote qui a assuré l'animation de la soirée.

(Photo Rocket Lavoie)

« Compétition ou non, ce qui est important, c'est que le film soit vu et que les gens en parlent après. Sinon, où tu peux les passer ? Nulle part. »❑

Bande Sonimage

Un 5 à 7 pour lancer les festivités

CHICOUTIMI (AP) - Artisans et organisateurs du Festival REGARD sur le court métrage au Saguenay se sont réunis, hier, à la Voie maltée de Chicoutimi, pour le 5 à 7 Bande Sonimage, soit le premier événement d'une large série de festivités.

L'organisme régional, fondé par des gens du milieu en 2009, a pour but de soutenir la création en cinéma-vidéo par la production, la diffusion et la distribution d'oeuvres vidéos et cinématographiques de créateurs de la région. Son mandat est également de développer la compétence des cinéastes et de faciliter l'accueil de tournages.



La directrice générale de la Bande Sonimage et cinéaste, Claudia Chabot, était ravie qu'une soirée soit consacrée entièrement aux artisans régionaux. Elle a d'ailleurs présenté deux de ses oeuvres lors de l'événement.

(Photo Rocket Lavoie)

« C'est l'fun de consacrer une soirée entière à la création régionale. Il y a beaucoup de scénaristes qui font du cinéma indépendant dans la région et on voulait souligner ça », a mentionné la directrice générale de l'organisme à but non lucratif, Claudia Chabot.

Les responsables de la Bande Sonimage ont également profité de la visibilité et de la popularité du festival pour présenter un autre volet de leur mission, c'est-à-dire la commande d'oeuvres qui a pour objectif de stimuler la création chez les cinéastes régionaux.

C'est dans cet esprit qu'ils ont demandé à quatre artistes de réaliser des courts métrages inspirés de la thématique du bonheur, dans un lieu spécifique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et d'une durée maximale de dix minutes.

Les films de « Sonimage 00:00:01 » ont été présentés hier soir, à 21 h, au Petit théâtre de l'UQAC, tout juste après le programme « Premières régionales, 100 % Saguenay ».

« Vivre de ça dans la région, c'est difficile, mais en faire, c'est possible. Notre but est de faciliter le processus et de guider les artistes. Et c'est rassembleur aussi, on compte une soixantaine de membres, ajoute Claudia Chabot. Notre organisme est complémentaire au festival qui permet la diffusion des courts métrages. C'est stimulant pour les gens de voir des films de partout dans le monde. Il y a une véritable effervescence dans la région et les gens décident d'y rester. »

Celle-ci a d'ailleurs présenté deux de ses oeuvres lors de la soirée d'hier. Il s'agit du film « Mme Dubois et les cyclo-machines », pour la commande d'oeuvre ainsi que « Univers intimes », pour le programme 100 % régional.

« Le projet « Univers intime » est mon premier projet de fiction professionnel. Je l'ai réalisé avec le prix que j'avais reçu l'an dernier, lors de la 14e édition du festival. Ç'a été tourné dans une résidence pour personnes âgées. C'est un gros tournage et je suis fière de le présenter », conclut-elle. ❑

CE SOIR, JEUDI 10 MARS, AU FESTIVAL

À 16 H, BIBLIOTHÈQUE DE L'UQAC
- Projection spéciale 15 ans

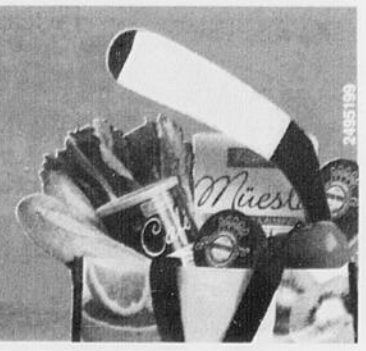
À 19 H, HALL D'ENTRÉE DE LA SALLE FRANÇOIS-BRASSARD DU CÉGEP DE JONQUIÈRE
- 5 à 7 d'ouverture avec l'attribution des contraintes du film improvisé qui sera réalisé en 48 h par le cinéaste Jean-François Rivard. Le public est invité à choisir les contraintes.

À 19 H 30, SALLE FRANÇOIS-BRASSARD
- Compétition # 1

À 22 H 30, CABARET DE L'HÔTEL CHICOUTIMI
- Total Crap et DJ XL5 enchaîneront les extraits télé, vieilles publicités, extraits de films et vidéoclips, compilant les désastres télévisuels et cinématographiques sous forme de scratch vidéo. Une création exclusive conçue spécifiquement pour les 15 ans de REGARD. Un véritable festival en une seule soirée ! « C'est tellement poche que c'en est drôle ».

metro PLUS Chicoutimi Talbot
Les Saguenéens de Chicoutimi
En partenariat avec : Fondation pour enfants Marc Denis, rock 98,9, Le Quotidien, Le Progrès

LE DIMANCHE 13 MARS DE MIDI À 16 h AU 1550 BOUL. TALBOT
Metro Plus Chicoutimi Talbot et les Saguenéens font équipe pour une bonne cause !
Rencontrez Guy Carbonneau et ses Saguenéens pour une levée de fonds au bénéfice de la Fondation Marc Denis.
Scéance d'autographes, jeux et tirage de billets.



Tarification et privatisation des services publics

Les étudiants à Montréal samedi

ISABELLE LABRIE
ilabrie@lequotidien.com

CHICOUTIMI — Plus de 200 étudiants de la région prendront la direction de Montréal, le 12 mars, en compagnie de représentants d'organismes communautaires et de syndicats, afin de participer à une grande manifestation visant à s'opposer à la tarification et à la privatisation des services publics. Ce qui les préoccupe plus particulièrement, c'est la hausse des frais de scolarité qui devrait être annoncée dans le budget Bachand, le 17 mars.

> « Des jeunes nous disent déjà qu'ils n'ont pas les moyens d'étudier. Les chiffres seraient encore plus élevés avec des frais de scolarité plus importants. »
>
> - Martin Bonneau

De passage devant les membres du Cercle de presse du Saguenay, hier matin, le vice-président aux affaires externes du Mouvement des associations générales étudiantes (MAGE-UQAC), Martin Bonneau, et la coordonnatrice aux affaires externes de l'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Jonquière, Kim Samson, ont affirmé que cette mesure aura assurément une incidence sur l'accessibilité aux études. Ils prennent pour preuve les statistiques du ministère de l'Éducation, qui montrent une baisse des inscriptions dans le réseau de l'UQ à la session d'automne qui a suivi les hausses des frais de scolarité, dans les années 80 de même qu'en 1995.

Car, même si le nombre d'inscriptions finit par remonter, les représentants des étudiants estiment que les jeunes sont pénalisés puisque l'aide financière aux étudiants n'est pas majorée.

« Des jeunes nous disent déjà qu'ils n'ont pas les moyens d'étudier. Selon une étude de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) effectué auprès de 12 500 étudiants, il y aurait 50 % des répondants qui vivent avec moins de 12 500 $ par année. Les participants à l'étude travaillent en moyenne 19 heures par semaine et, malgré cela, ils sortent de l'université avec une dette de 15 000 $. Les chiffres seraient encore plus élevés avec des frais de scolarité plus importants », fait valoir Martin Bonneau.

Augmentation

Il précise par ailleurs qu'il est faux de dire que les frais de scolarité sont gelés depuis des années. Il rappelle que depuis 2007, les factures augmentent de 50 $ à la session d'automne et à celle d'hiver.



La coordonnatrice aux affaires externes de l'Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Jonquière, Kim Samson, et le vice-président aux affaires externes du Mouvement des associations générales étudiantes (MAGE-UQAC), Martin Bonneau, ont partagé leurs inquiétudes face à une hausse des frais de scolarité. Ils sont en compagnie du président du Cercle de presse du Saguenay, Pascal Girard.

(Photo Sylvain Dufour)

Pour sa part, Kim Samson a raconté que même au cégep, la question des frais de scolarité cause des inquiétudes parmi les étudiants.

« Plusieurs contractent des dettes au collégial et se demandent s'ils pourront en assumer de nouvelles. Cela risque d'avoir une incidence sur le nombre de diplômés universitaires et, par le fait même, sur le remplacement de postes qui seront bientôt à combler. » ❑

Requête pour un statut de monument historique

Une motion pour préserver le site de Bardsville

ISABELLE LABRIE
ilabrie@lequotidien.com

SAINT-HONORÉ - Afin de préserver le site de Bardsville et lui conserver sa vocation publique, la MRC du Fjord-du-Saguenay souhaite qu'on lui attribue un statut de monument historique.

Un avis de motion en ce sens a été donné lors de la réunion régulière de la MRC, lundi soir. Il précède l'adoption à une prochaine séance d'un règlement permettant la protection et la conservation du patrimoine historique.

Différents facteurs motivent cette initiative, notamment le caractère patrimonial et historique du site comme témoin de l'occupation du territoire dans la région et particulièrement de ce secteur du territoire, sa localisation en territoire forestier en plein coeur de la vallée de la rivière Sainte-Marguerite, l'authenticité du bâtiment du chalet historique et l'intérêt pour la MRC de préserver le patrimoine en faveur des générations futures.

Le préfet de la MRC, Jean-Marie Claveau, n'a jamais caché qu'il souhaitait que Bardsville demeure accessible à tous, alors que de son côté, la municipalité de Sacré-Coeur, qui détient 60 % des parts de la corporation intermunicipale gérant le site, souhaite le vendre au plus offrant.

> Différents facteurs motivent cette initiative, notamment le caractère patrimonial et historique du site comme témoin de l'occupation du territoire dans la région et particulièrement de ce secteur du territoire

La MRC du Fjord a demandé il y a plus d'un an au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, d'examiner la possibilité d'intégrer le site de Bassville dans les activités du Parc Saguenay.

La Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) avait alors reçu le mandat d'étudier le dossier et de faire des recommandations au ministre. Un rapport a été déposé, mais il n'y a pas eu de suite.

« Nous tenons à ce que le site demeure public. En lui donnant une reconnaissance patrimoniale, nous créons des exigences qui le rendent moins attrayant pour le privé », fait valoir Jean-Marie Claveau, qui attend avec impatience de connaître les conclusions du rapport de la SEPAQ. ❑

DENTUROLOGISTE
Un beau sourire est une façon peu coûteuse d'améliorer son apparence
Jean-Yves Bouchard DENTUROLOGISTE
413, Racine, Chicoutimi - 545-1099
2441277



L'avenir en toute confiance! PerronTélécom 100 % régional
Contactez-nous pour une évaluation gratuite de vos besoins!
Panasonic LEVITON TELUS CISCO
Saguenay
Tél.: (418) 542-3871
Roberval
Tél.: (418) 275-1281
2491730

Saguenay-Lac-Saint-Jean

106 M$ pour le réseau routier

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Des investissements routiers de 106 millions $ ont été réservés pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces travaux s'inscrivent dans le plan de redressement de l'état des routes entrepris par le gouvernement provincial.

Avec cette somme, le gouvernement prévoit poursuivre, démarrer ou compléter plus de 101 chantiers dans la région, dans le but d'améliorer le réseau routier et la sécurité des usagers. Ces investissements se traduiront par la création ou le maintien de quelque 1447 emplois.

Un montant de 94 millions $ sera consacré à la conservation des actifs et à l'amélioration du réseau en général. De façon plus spécifique, 35,3 millions $ sont prévus pour la conservation des chaussées, 46,4 millions $ pour la conservation des structures, 12,2 millions $ pour l'amélioration du réseau routier et 12,5 millions $ pour le développement du réseau routier.



Parmi les travaux prévus cette année figure le projet de la reconstruction de la seconde partie du pont Carbonneau à Saint-Félicien.

(Archives)

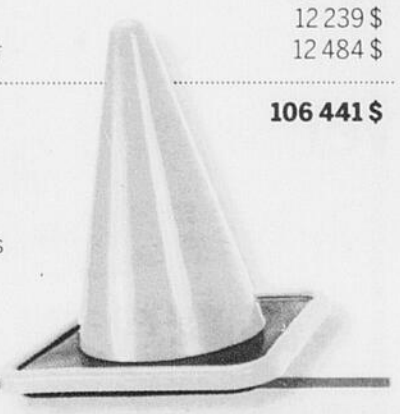
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - INVESTISSEMENTS

Région 02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean

FONDS DE CONSERVATION ET D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER*	en milliers de dollars
• Conservation des chaussées	35 270 $
• Conservation des structures	46 448 $
• Amélioration du réseau routier	12 239 $
• Développement du réseau routier	12 484 $
Total :	**106 441 $**

FAITS SAILLANTS

- 101 chantiers
- 1 447 emplois créés ou maintenus
- 94 M$ en maintien des actifs
- Interventions sur 28 structures dont 13 sur le réseau municipal



Plusieurs travaux

Parmi les principaux projets identifiés, notons la reconstruction de la seconde partie du pont Carbonneau à Saint-Félicien. Également, le projet de prolongement de l'autoroute 70 entre Chicoutimi et la Ligne Bagot sera réalisé.

Outre ces deux projets d'envergure, la réfection de la chaussée et des travaux d'asphaltage dans les municipalités de Sainte-Rose-du-Nord et de Saint-Fulgence, la réfection du pont à Hébertville et la réfection de la route 170 à Saint-Félix-d'Otis et à Petit-Saguenay sont au programme.

La route 169, au Lac-Saint-Jean, aura droit à plusieurs réfections, notamment dans les secteurs de Sainte-Monique, Péribonka, Metabetchouan-Lac-à-la-Croix et Chambord. La côte Sainte-Geneviève, à Chicoutimi-Nord, sera également remise à neuf. Le pont situé sur le chemin Vauvert, à Dolbeau-Mistassini sera reconstruit et des travaux d'asphaltage seront réalisé à Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, sur le chemin de la Martine, et à Saint-Stanislas, sur le chemin Rousseau.

« Je suis très heureux d'annoncer des investissements de plus de 100 millions $ dans la région encore cette année », a indiqué le ministre responsable du Saguenay-Lac-Saint-Jean et député de Dubuc, Serge Simard.

À l'échelle provinciale, les investissements routiers atteignent 4 milliards $. ❑

Relâche au Lac-Saint-Jean

Zoom sur la photo astronomique

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

ROBERVAL - La ville de Roberval fourmille d'activités pour divertir les jeunes dans le cadre de la semaine de relâche. Et la bibliothèque George-Henri Lévesque ouvre une fenêtre sur l'univers en offrant deux importantes activités en lien avec l'astronomie.

Originaire de Roberval, Frédéric Caron propose une initiation à la photographie astronomique. Avec son immense télescope, le passionné explique comment capturer ces objets célestes difficilement visibles de la terre. Les jeunes peuvent également voyager dans l'univers grâce au Planétarium Quasar créé par Pierre Bureau.

Dans une capsule fermée, les gens peuvent en apprendre sur les secrets de l'univers. Ces activités prennent fin demain avec une conférence sur l'astronomie présentée par les deux passionnés à 18 h 30 à la bibliothèque de Roberval. ❑



Frédéric Caron pose avec son télescope géant.

(Photo Laura Lévesque)





LE FRUIT DE MA PASSION

Caroline Poirier | Chef enseignante

www.lefruitdemapassion.com | lefruitdemapassion@gmail.com

Des questions ?

Il me fera plaisir de vous répondre !
lefruitdemapassion@gmail.com

La fine fleur du sel

Nous voici rendus à la partie que vous attendiez probablement avec impatience, la fleur de sel. Tellement de questions me sont posées à ce sujet. En quoi est-ce si différent du sel de table ? Est-ce que le pouvoir salant est différent ? À ces questions, je vous répondrai que la fleur de sel ne s'emploie pas vraiment pour la cuisson, c'est plutôt un sel de finition que l'on mettra sur la table. Les gens pourront alors le saupoudrer à la toute dernière minute selon leur goût. Pour ma part, je trouve que le sel de mer sale un peu moins que le sel de table. Illusion ou vérité ? Je ne saurais vous dire ! Coïncidence ! Cette semaine, à l'émission « Fourchette et sac à dos » avec Julie Andrieu au canal Évasion, le sujet était traité lors d'une émission réalisée au Pérou. J'ai découvert qu'il y avait des marais salants et comment ils exploitaient ces 3000 petits bassins. J'espère que vous aurez la chance de visionner cette émission où la culture et la cuisine péruvienne présentées y sont totalement différentes de la nôtre.

En passant, saviez-vous que :



(Photo La Presse)

• La fleur de sel a une granulométrie très différente des autres sels et est issue de la première cristallisation du sel de mer. Il s'agit d'un sel généralement plus croquant que les autres.

• Pour obtenir le sel de mer, de l'eau de mer est amenée dans des champs, où elle s'évapore, petit à petit, naturellement avec le vent et le soleil. Lorsque la concentration de saumure augmente, elle est déménagée de champ en champ. Dans le dernier champ, le sel est finalement cristallisé.

• La fleur de sel est recueillie à la main, ce qui peut expliquer son coût plutôt élevé. Elle est environ cinquante fois plus chère que le sel de table.

• La couleur parfois rosée ou saumon de certains sels est due à la prolifération de la Dunaliella salina, une algue rouge microscopique, qui, selon les promoteurs de ce type de sel, lui procurerait une agréable odeur de violette.

•Il y a 1000 ans, lorsque la presqu'île de Guérande était recouverte par la mer et que celle-ci se retira en laissant place de façon naturelle aux marais, un commerce organisé par les moines de Saint-Sauveur, a fait la prospérité de Guérande. À partir du XV[e] siècle, toute l'Europe accourt à Guérande, qui devient une des provinces les plus riches d'Europe. Les habitants se surnomment les « culs salés » et vénèrent le saint patron des paludiers et des sauniers, Saint-Guénolé.

• Le saliculteur porte des noms différents selon les régions : paludier (Guérande), saunier (Ré, Noirmoutier). De même pour la louche qui peut prendre le nom de lousse et être fait de matériaux différents : bois de châtaignier, résine ou aluminium. Le saliculteur ramasse la fleur de sel délicatement à l'aide d'une louche à la surface du cristallisoir, sinon elle peut couler et alors se transformer en gros sel.

Plusieurs variétés sur le marché

Dans les variétés les plus connues de fleur de sel, quelques-unes sont plus connues, soit le sel de Guérande et le sel de Camargue. D'autres produits très intéressants se retrouvent également sur les étagères d'épiceries fines. Le sel volcanique noir ou rose apporte une touche d'originalité à vos plats. En voici quelques variétés.

• Le sel de Bali, en Indonésie, est obtenu selon la méthode traditionnelle, qui consiste à faire sécher l'eau de mer dans des troncs creux de cocotier, sur la plage.

• Le sel de Bali fumé a quant à lui, un goût original, puisqu'il est fumé sur un feu de noix de coco et feuilles de lime qui lui confère un délicat parfum fumé 100 % naturel

• Le sel Hawaï rouge est récolté sur l'île de Molokaï. L'Alaea, argile volcanique, est cuite, débarrassée de ses impuretés et mélangée au sel par un procédé exclusif qui lui confère ainsi sa couleur terracotta et ses notes de noisette.

• Le sel Hawaï noir provient de l'Océan Pacifique. Récolté sur l'île de Molokaï dans l'archipel d'Hawaï, il doit sa couleur insolite au charbon activé présent dans sa composition. Imprégné des bienfaits de l'Océan Pacifique.

Au menu cette semaine

CARAMEL À LA FLEUR DE SEL

• Dans une casserole de grandeur appropriée, mélanger **250 ml de sucre** et **un peu d'eau** seulement pour le dissoudre légèrement.
• Mettre sur le feu au maximum et **porter à ébullition**. Cuire sans remuer jusqu'à ce que le mélange prenne une couleur dorée.
• Hors du feu, ajouter graduellement **125 ml de crème 35 %**, en mélangeant bien.
• **Porter de nouveau à ébullition** si nécessaire pour que le mélange soit homogène.
• Ajouter **60 ml de beurre froid**, coupé en dés et bien mélanger jusqu'à ce qu'il soit fondu.
• Verser dans de jolis pots et y saupoudrer environ **1/2 c.t. de fleur de sel** à la surface.
• Réfrigérer et utiliser sur des fruits, des crêpes, de la crème glacée ou toute autre utilisation de votre choix.



(Photo La Presse)



EUGÈNE ALLARD
LIBRE-SERVICE

goûteux



2448, des Roitelets, Chicoutimi
418.549.4747

DE TOUT POUR LA CUISINE

2452054

PERSONNALISEZ VOTRE GMC



GMC SIERRA SL 4x4 à cabine allongée

28 699 $ PRIX À L'ACHAT COMPRENANT 1 000 $ de rabais fidélité[2]

2 300 $ RABAIS «DES GROS SOUS POUR VOTRE BAZOU»

26 399 $ PRIX À L'ACHAT INCLUANT RABAIS

Comprenant transport et taxe de climatisation

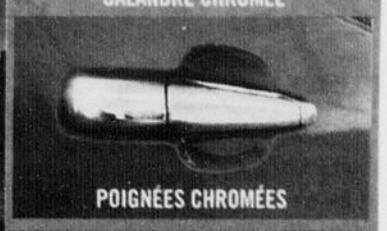
FINANCEMENT À L'ACHAT 84 MOIS

161 $ AUX DEUX SEMAINES

0 $ DE MISE DE FONDS



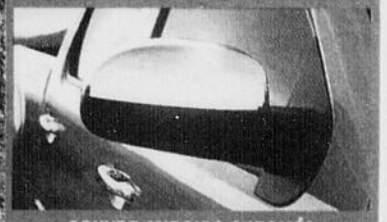
CALANDRE CHROMÉE



POIGNÉES CHROMÉES



MARCHEPIEDS CHROMÉS



COUVRE-MIROIRS CHROMÉS

OBTENEZ JUSQU'À 1500 $ D'ACCESSOIRES CHROMÉS[1]

OU

JUSQU'À 1000 $ D'OPTIONS AU CHOIX[1]

OU

ÉPARGNEZ 20 ¢/L POUR 5000 LITRES[4]

GMC TERRAIN SLE

27 299 $[2] PRIX À L'ACHAT COMPRENANT : 750 $ de rabais fidélité et 1 000 $ de crédit alternatif à la carte d'essence ou au programme d'options.[2]

1050 $ RABAIS «DES GROS SOUS POUR VOTRE BAZOU»[5]

26 249 $[2] PRIX À L'ACHAT INCLUANT RABAIS

Comprenant transport et taxe de climatisation

FINANCEMENT À L'ACHAT 84 MOIS

160 $[3] AUX DEUX SEMAINES

0 $ DE MISE DE FONDS

GMC

offresgmc.ca

2493214

OU RENSEIGNEZ-VOUS SUR RECYCLEZ VOTRE VÉHICULE DE MODÈLE 1995 OU ANTÉRIEUR ET OBTENEZ JUSQU'À 2 300 $[5] DE REMISES SUPPLÉMENTAIRES EN ARGENT.

DES GROS OU POUR VOTRE BAZOU

EN COLLABORATION AVEC *ADIEU BAZOU*, UN PROGRAMME FINANCÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA.

Adieu bazou — Programme canadien de recyclage des véhicules

Summerhill IMPACT

GM Canada

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS OU 160 000 KM
- GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
- ASSISTANCE ROUTIÈRE
- TRANSPORT DE COURTOISIE

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers et s'appliquant au modèle Sierra SL 4x4 cabine allongée 2011 (TK10753/R7G) et Terrain SLE-1 TA (TLF26/R7A) 2011. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Les consommateurs peuvent choisir entre le programme de 1 500 $ d'accessoires chromés, le programme de 1 000 $ d'options au choix ou la carte d'essence. L'offre du programme d'accessoires chromés s'applique uniquement aux modèles C/K 2011 neufs ou de démonstration du Sierra poids léger à cabine allongée ou multiplace 1SF, 1SB, 1SD (excluant les modèles hybrides) livrés entre le 1er février et le 2 mai 2011 dans les établissements concessionnaires participants du Canada. Le client admissible recevra un ensemble d'accessoires chromés spécifiques à l'achat d'un nouveau véhicule admissible jusqu'à 1 500 $ (avant les taxes). L'offre du programme d'options au choix s'applique à la plupart des véhicules GM 2011 neufs ou de démonstration, à l'exception des camions PDJ et de la Camaro cabriolet, livrés entre le 1er février et le 2 mai 2011 dans les établissements concessionnaires participants du Canada. Les particuliers recevront jusqu'à 1 000 $ (avant les taxes) d'options, un rabais fidélité de 1 000 $ pour Sierra et de 750 $ pour Terrain, un rabais à la livraison de 7 500 $ pour Sierra et un rabais de 2 300 $ du programme « Des gros sous pour votre Bazou » (100 $) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. Comprend un crédit de 1 000 $ alternatif à la carte d'essence ou au programme d'options. Le client admissible doit être enregistré et assuré au nom d'un particulier résidant au Canada et prendre livraison d'un nouveau véhicule admissible livré entre le 1er février et le 30 juin 2011. Le véhicule

Hydro-Québec baisse ses tarifs

Les grands consommateurs d'énergie sont ravis, les petits aussi

HÉLÈNE BARIL
La Presse

MONTRÉAL - Pour la toute première fois de leur vie, les Québécois auront droit à une baisse de leur facture d'électricité le 1er avril prochain. La baisse des tarifs de 0,4 % imposée par la Régie de l'énergie ne laissera que quelques dollars de plus par année dans leurs poches, mais elle est quand même très bien accueillie.

« C'est un baume symbolique pour nos portefeuilles », a souri hier le porte-parole d'Union des consommateurs, Charles Tanguay.

C'est aussi une preuve, selon lui, qu'Hydro-Québec peut réduire ses coûts et être plus efficace. « Les hausses de tarifs ne sont pas une fatalité », ajoute-t-il. Après avoir obtenu une hausse de 0,4 % l'an dernier, Hydro-Québec avait proposé à la Régie de l'énergie de maintenir ses tarifs au niveau actuel en 2011-2012. La société d'État ne pouvait pas justifier une hausse de tarifs, en raison surtout de ses importants surplus d'électricité et de la baisse de la consommation industrielle.

Hydro ne voulait surtout pas réduire ses tarifs, ce qui aurait nui selon elle à ses efforts d'efficacité énergétique. Quand le prix baisse, les consommateurs sont moins enclins à économiser. Elle proposait donc de devancer certaines dépenses d'un an, pour éviter de devoir abaisser ses tarifs.

La Régie de l'énergie a rejeté cet argument. « Il serait injuste pour la présente génération d'abonnés de soutenir un revenu requis plus élevé que nécessaire aux fins de prévenir une hausse potentielle au cours des prochaines années », ont statué les régisseurs.

La baisse de tarif de 0,4 % qui s'appliquera à partir du 1er avril signifie une économie de 7,50 $ sur la facture annuelle d'un client résidentiel typique, et d'environ 5 $ pour l'ensemble de la clientèle d'Hydro-Québec. Même modeste, cette réduction fait plaisir aux consommateurs industriels d'électricité. « Dans le contexte où on fait face à une reprise économique difficile, c'est très bienvenu », a commenté Luc Boulanger, porte-parole des fonderies, alumineries et autres grandes entreprises qui consomment 40 % de toute l'électricité du Québec.

Selon lui, la Régie de l'énergie ne pouvait faire autrement que d'ordonner une baisse des tarifs, puisque les coûts d'Hydro-Québec sont en baisse.

À cause de ses surplus, Hydro n'a plus besoin d'acheter de l'électricité sur les marchés à prix élevé, sauf pendant l'hiver. Les taux d'intérêt ont baissé depuis l'an dernier et les coûts d'exploitation ont baissé.

Même si Hydro affirme avoir fait tout ce qu'il fallait pour réduire ses coûts d'exploitation, la Régie estime que ce n'est pas suffisant. Elle lui demande de faire encore plus d'efforts et d'obtenir des économies additionnelles de 20,9 millions en 2011.

Hydro devra aussi réduire davantage ses frais « corporatifs », c'est-à-dire les dépenses qui ne sont pas directement liées à la distribution d'électricité. Des économies supplémentaires de 3 millions sont possibles, selon la Régie.

Même si la facture totale baissera pour tous les consommateurs d'électricité, la Régie veut s'assurer que cette baisse n'encouragera pas la surconsommation d'électricité. La baisse s'appliquera donc seulement à la première tranche de consommation, qui répond aux besoins de base.

Enfin, la Régie suggère fortement à Hydro d'encourager davantage la géothermie, qui pourrait soulager le réseau électrique l'hiver.

Dans le même but, la Régie demande à Hydro de mettre à l'essai des pompes à chaleur pour climat froid. Un projet-pilote devrait être lancé à cette fin. ❑

Blessures mineures

Piéton happé sur le boulevard Talbot

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Un piéton qui circulait sur le boulevard Talbot a été percuté par une camionnette du ministère des Transports, hier après-midi. L'homme a été blessé à l'épaule.

L'accident s'est produit aux alentours de 16 h, face au garage Marcel Simard. Le piéton, âgé d'une quarantaine d'années, circulait sur le boulevard, lorsque la camionnette lui a percuté l'épaule. C'est le rétroviseur du véhicule qui serait entré en contact avec le piéton.

Les employés du ministère de Transports ont rapidement porté secours au blessé, avant l'arrivée des autorités. Le piéton a été installé dans la camionnette, pour qu'il reste à la chaleur. Un camion de l'entreprise Environnement Godin, qui passait par là, s'est également arrêté. Les employés n'ont pas hésité à porter assistance au blessé.



Un piéton a été happé par une camionnette du ministère des Transports, hier en fin de journée. L'homme a subi des blessures à l'épaule.

(Photo Rocket Lavoie)

Selon le porte-parole de la Sécurité publique de Saguenay, Bruno Cormier, l'homme se plaignait d'importantes douleurs à l'épaule lors de l'arrivée des ambulanciers. Ces derniers ont installé un collier cervical à l'homme, par mesure préventive.

On ignore à quelle vitesse circulait la camionnette lors de l'impact. Toutefois, Bruno Cormier a indiqué que l'homme souffrait de blessures dites légères. Il a tout de même été transporté au centre hospitalier de Chicoutimi.

L'accident a perturbé la circulation durant de longues minutes. Les autorités ont pu quitter les lieux à 16 h 50. ❑

F. FARHAT
LUNETTERIE MC



prix régulier 329$ 159$ VERRES & MONTURE
Simple vision
Résistant aux égratignures (inclus)
Antireflet (inclus)

prix régulier 469$ 269$ VERRES & MONTURE
Verres progressifs
Résistant aux égratignures (inclus)
Antireflet (inclus)

prix régulier 609$ 369$ VERRES & MONTURE
Verres progressifs DIGI-TEC HD
Haute définition (inclus)
Résistant aux égratignures (inclus)
Antireflet (inclus)

Examen de la vue sur place.
Nous acceptons les prescriptions de l'extérieur.

*Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre et prend fin le 31 mars 2011. Sur une sélection de montures. Détails en succursale. Traitement en sus.

Accord D Desjardins

Chicoutimi
1448, boul. Talbot-B.200
(418) 693-6260

La Baie
2100, Rue Bagot
(418) 544-1550

www.farhat.com

2477565

Mesdames, EXPLOITEZ tout le potentiel de votre beauté grâce à la Clinique d'esthétique Christianne Morin



Lifting sans chirurgie
SKIN REMODELING System
Un nouvel appareil de rajeunissement de la peau mettant en relief 5 technologies éprouvées qui assurent des résultats immédiats.

L'épilation au laser LIGHTSheer
35$/15 min.

Lumicell Waves
CELLULITE
Une approche capable de cibler tous les problèmes de la cellulite pour ainsi favoriser l'élimination et remodeler le corps.

L'EXTENSION DE CILS MISENCIL, UN REGARD DE STAR À VOTRE PORTÉE.

469, des Champs-Élysées (édifice Marcel Gilbert) / Chicoutimi QC • 418-549-1333

2478762



Vous faites tout pour votre nouvelle entreprise ? Nous aussi.

Abonnez-vous aux services téléphonique et Internet d'affaires[1] et obtenez les outils qui aideront votre entreprise à se bâtir une présence remarquée sur le Web et à ne plus jamais rater d'appels importants.

L'offre comprend :

- Nom de domaine gratuit pour la première année
- Ensemble Essentiels Web gratuit pour les 3 premiers mois[2]
- Service Numéro unique gratuit pour les 3 premiers mois[3]
- 250 cartes d'affaires gratuites

OFFRE DE DÉMARRAGE[4]

À PARTIR DE 73,17 $ PAR MOIS

Appelez au 310-BELL ou visitez bell.ca/demarrer

la vie est Bell

2467145

Réservé aux clients affaires du Québec et de l'Ontario, là où la technologie le permet. Dans certaines régions, le tarif mensuel est réglementé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et peut varier suivant l'emplacement géographique ; ceci vaut aussi pour les économies. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée à aucune autre offre. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent comme stipulé dans les Modalités de service incluant possiblement le remboursement des rabais. Taxe en sus. Aucun service n'offre de protection absolue. D'autres conditions s'appliquent. (1) Réservé seulement aux nouveaux clients qui s'abonnent aux services Internet d'affaires et ligne d'affaires de base avec un contrat de trois ans. Bell doit demeurer votre fournisseur interurbain d'affaires. 9-1-1 (1,72 $/mois) et service de relais (1,30 $/mois) inclus ; 47 ¢ en sus dans certaines régions du Québec. Location du modem standard (6,50 $/mois) incluse. Frais d'activation (60,00 $) inclus. (2) Les trois premiers mois de votre abonnement vous seront crédités si vous vous abonnez et restez abonné à l'ensemble Essentiels Web pour plus de 90 jours. L'annulation avant les 90 jours requis de votre ensemble Essentiels Web entraînera des frais de résiliation équivalents aux coûts des cartes d'affaires et de l'enregistrement du nom de domaine. L'annulation de l'ensemble Essentiels Web à n'importe quel moment amènera une hausse de prix de 5,00 $ par mois. (3) Réservé aux trois premiers mois de votre abonnement lorsque vous vous abonnez à n'importe quel service Numéro unique. (4) L'offre se termine le 31 décembre 2011.

Délégation du Québec

Soirée mémorable à New York



Daniel Côté
dcote@lequotidien.com

NEW YORK – Les gens étaient au septième ciel, hier soir, et pas seulement parce qu'ils se trouvaient au 37e étage du Museum Tower, l'une des adresses prestigieuses à New York.

Invités à une réception donnée par John Parisella, le délégué général du Québec dans cette ville, ils ont souligné la présence de trois artistes qui, aujourd'hui, se produiront simultanément sur de grandes scènes.

Soyons chauvins en mentionnant d'abord la mezzo-soprano Julie Boulianne, originaire de Dolbeau-Mistassini. Elle défendra son deuxième rôle au Metropolitan Opera dans Roméo et Juliette, où ses traits et sa voix se confondront avec ceux et celle du jeune Stephano.

Juste à côté, le pianiste Louis Lortie proposera un programme tout Liszt au Alice Tully Hall, une autre scène faisant partie du Lincoln Center. De leur côté, Angèle Dubeau et la Pietà rendront hommage à des compositeurs du 20e siècle à la Salle Florence Gould de l'Alliance Française.

Seul Louis Lortie n'a pu assister à la réception en raison d'un conflit d'horaire. Ses consoeurs y étaient, toutefois, en compagnie de représentants d'Espace Musique, de l'étiquette de disques Analekta et de quelques journalistes, dont le chroniqueur culturel du pendant new-yorkais de NPR, la chaîne publique américaine.

« Depuis la fin de janvier, on donne beaucoup de concerts et ce sera comme ça jusqu'en mai. Même si là, je suis un peu sous l'effet du "jet lag" après être revenue de la côte Ouest, c'est un mode de vie qui me plaît », a confié la violoniste.

Un beau symbole

C'est un hasard du calendrier qui amène les trois artistes à New York au même moment, mais John Parisella croit que ce tir groupé a valeur de symbole. « Le produit d'exportation numéro un du Québec, ce programme, différent de ceux qui ont été offerts au Rendez-vous musical de Laterrière, ainsi qu'à la Salle Pierrette-Gaudreault de Jonquière.

belle carrière à l'extérieur du Québec.

Il fut aussi question d'un projet dans lequel le chef d'orchestre originaire de Chicoutimi, Jean-Philippe Tremblay, aurait accepté d'embarquer. Il devrait se matérialiser au printemps et aurait pour but d'appuyer de jeunes musiciens résidant à New York.

Sans prendre le mérite pour toutes les bonnes choses qui arrivent aux artistes célébrés hier soir, John Parisella a rappelé que 2011 marquait le cinquantenaire du ministère de la Culture du Québec. Une façon de dire que derrière ce foisonnement, il y a du talent, des parents qui ont consenti maints sacrifices, mais aussi une collectivité qui s'est donné les moyens de s'exprimer sans complexe.

Derrière lui, à travers les immenses fenêtres donnant sur le cœur de Manhattan, les lumières des gratte-ciel composaient un tableau grisant, semblable à une nuée d'étoiles. Il manquait juste une trame sonore à ce spectacle, de la musique, du chant, pour que tout soit parfait. À 24 heures de distance, c'est ce que livreront Julie Boulianne, Angèle Dubeau et Louis Lortie, ce soir, devant quelques milliers de mélomanes. ❑



Sur cette photographie captée hier, on remarque le délégué général du Québec à New York, John Parisella, ainsi qu'Angèle Dubeau et Julie Boulianne, à qui il a rendu hommage.

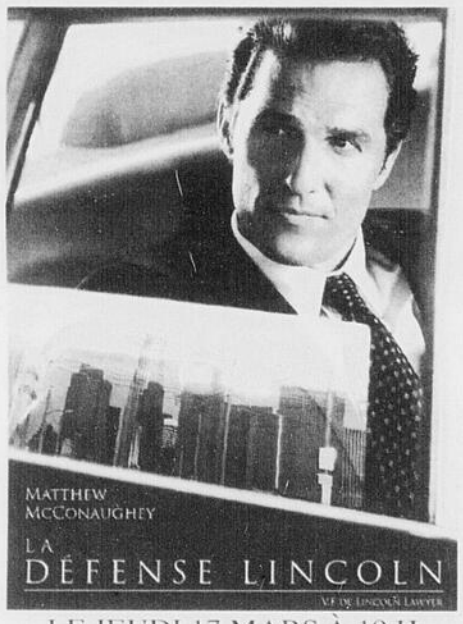
(Photo Daniel Côté)

Un peu retardée par une répétition qui s'étirait, Julie Boulianne a eu un bon mot pour justifier la brièveté de son intervention, à la suite de l'hommage rendu par le délégué général. « J'ai appris à chanter parce que je ne sais jamais quoi dire », a-t-elle lancé en souriant.

Angèle Dubeau, elle, a précisé que son concert ferait la part belle aux œuvres d'Arvo Pärt, Phillip Glass et John Adams (son plus récent album, sorti cet hiver, est entièrement consacré à l'œuvre de ce dernier). Il s'agit d'un nouveau

LeQuotidien seville

GAGNANTS D'UN LAISSEZ-PASSER DOUBLE POUR LA PREMIÈRE DU FILM



LE JEUDI 17 MARS À 19 H
AU CINÉMA ODYSSÉE CHICOUTIMI
(1401, boul. Talbot, Chicoutimi)

Beaulieu Jocelyne Rue Genest Jonquière	**Chassé André** Rue Belleau Chicoutimi	**Goulet Lorraine** Rue Constantin Chicoutimi	**Simard Réjean** Rue Boily Chicoutimi
Beaulieu Julie Rue des Hirondelles Chicoutimi	**Desbiens Jacques** Rue Crémazie Chicoutimi	**Lavoie Claudine** Rue Lejeune Chicoutimi	**Tremblay Camil** Rue Yvette Canton Tremblay
Belzil Doris Rue des Clairons Chicoutimi	**Dubé Suzanne** Rue St-Adrien Jonquière	**Lavoie Doris** Rue Potvin Hébertville	**Tremblay Linda** Rue de la Carrière Chicoutimi
Blackburn Paule Rue Honoré-Mercier Chicoutimi	**Duchesne Ghislaine** Av. Myrtilles Alma	**Lavoie Louise** Rue Voltaire Chicoutimi	**Tremblay Maryna** Rue St-Armand Chicoutimi
Bouchard C. Rue St-Patrick Jonquière	**Fafard Germaine** Rue Garnier Chicoutimi	**Maltais Michelle** Rue St-Dominique Jonquière	**Tremblay Rémi** Av. des Éboulements Chicoutimi
Bouchard Lorraine Rue St-Denis Chicoutimi	**Fillion Sonia** Rue St-Maurice Chicoutimi	**Noël Carmen** Rue St-Jean-Baptiste Métabetchouan	**Turcotte Louise** Rue de Bienville Chicoutimi
Bouchard M. Succ. Racine Chicoutimi	**Fortin Carole** Rue Duberger La Baie	**Potvin Diane** Rue Raymond Jonquière	**Villeneuve Huguette** Rue Clovis Chicoutimi
Boulé Carol Rue Philips Chicoutimi	**Gagnon Pierre** Rue Desgagné Chicoutimi	**Sheehan Kelly** Rue d'Ortona Jonquière	**Villeneuve Pierre** Rang St-Martin Chicoutimi
Boulet Maria Rue Genest Jonquière	**Girard Marie** Chemin du Plateau La Baie	**Simard Daniel** Rue Marco Chicoutimi	

Saguenay : Présentez-vous à nos bureaux, Le Quotidien, entre 8 h 30 et 16 h 30 du 10 au 17 mars 2011. **Lac-Saint-Jean** : Vos billets ont été expédiés par la poste.

À L'AFFICHE DÈS LE 18 MARS !
WWW.LADEFENSELINCOLN.CA
2454443

Wal-Mart de Saint-Hyacinthe

L'accréditation syndicale révoquée

PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL - La Commission des relations du travail (CRT) a révoqué l'accréditation syndicale du magasin Wal-Mart de Saint-Hyacinthe, en Montérégie.

Dans une décision rendue mardi, la commission se rend ainsi à une demande de révocation déposée par 147 des 205 employés, le 7 février dernier.

Cette requête, déposée par une employée, avait été présentée le même jour qu'une autre, faite par Wal-Mart, qui demandait à la CRT de vérifier que le syndicat a l'appui de la majorité des employés dans ce magasin de détail.

Les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), se questionnent sur le fait que les deux requêtes ont été déposées le même jour. Cependant, le directeur des TUAC, Louis Bolduc, n'est pas surpris de la décision.

« Mais ce qui nous désole, c'est la procédure qui a été effectuée dans ce dossier-là », a soutenu M. Bolduc. Selon lui, les cartes de désistement ont été signées sur les lieux et pendant les heures de travail, et ce, sous les yeux des superviseurs.

« Nos gens (sic) ne pouvaient pas aller parler aux employés à l'intérieur du magasin parce que c'est interdit », a-t-il déploré.

La première requête en accréditation syndicale avait été déposée en 2004 et acceptée en 2005.

Les TUAC soutiennent que la compagnie, reconnue pour son aversion contre les syndicats, n'a jamais voulu négocier.

Un arbitre avait finalement imposé une première convention collective de travail en 2009.

Cependant, neuf mois après que le syndicat eut été autorisé, 65 pour cent des travailleurs du magasin maskoutain avaient quitté l'entreprise.

Louis Bolduc déplore les délais occasionnés par les procédures judiciaires. Le président de la FTQ, Michel Arsenault, abonde dans le même sens.

« Il a fallu quatre ans pour que les travailleuses et les travailleurs puissent bénéficier d'une première convention collective de travail », a-t-il dénoncé par voie de communiqué.

« Cela démontre en même temps que le Code du travail est loin de faciliter l'accès à la syndicalisation en raison de délais trop longs, ce qui favorise l'ingérence d'employeurs peu scrupuleux », a renchéri M. Arsenault.

L'important roulement d'employés dans les commerces de détail complique également la tâche aux syndicats.

« Ce n'est pas les gens qui avaient le désir de joindre un syndicat (de Wal-Mart) qui sont là aujourd'hui », a reconnu M. Bolduc. Mais il refuse de jeter la serviette pour ce qui est des magasins Wal-Mart.

« On ne syndique pas les gens contre leur gré, on prend acte de la décision. Mais on ira où les gens ont besoin de nous, pour représenter leurs intérêts et pour améliorer leurs conditions de travail », a conclu Louis Bolduc. ❑

Prince William et Catherine Middleton

Le couple Harper ira au mariage

LA PRESSE

OTTAWA - Le premier ministre Stephen Harper et son épouse comptent assister au mariage du prince William et de Catherine Middleton le 29 avril à Westminster, à Londres, même si le pays risque d'être plongé en campagne électorale à cette date.

M. Harper fait ainsi fi des menaces des partis de l'opposition de provoquer la chute de son gouvernement minoritaire aux Communes lors du vote de confiance qui doit avoir lieu sur le budget à la fin du mois.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, déposera son prochain plan budgétaire le 22 mars et un premier vote de confiance pourrait avoir lieu deux jours plus tard. Si le gouvernement Harper ne survit pas à ce vote, des élections générales auront lieu le 2 mai.

« Le Canada est l'un des seize pays membres du Commonwealth, et je suis ravi que Laureen et moi ayons l'occasion d'assister à cet événement heureux et historique », a déclaré le premier ministre dans un communiqué de presse.

« Nous sommes honorés de représenter notre pays pour faire part en personne à l'heureux couple des meilleurs voeux de tous les Canadiens, exactement trois mois avant qu'ils n'entreprennent une tournée royale au Canada, leur première comme jeunes mariés à l'extérieur du Royaume-Uni. Les deux événements donneront lieu à de grandes célébrations chez tous les Canadiens partout au Canada », a ajouté M. Harper. ❑

LE GRAND MÉNAGE
Évènement service printanier



Ford connaît les besoins de votre véhicule mieux que personne. Après tout, nous l'avons construit.

PNEUS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Personne ne vend à meilleur prix[1] !

NOUS OFFRONS TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN AFIN D'ÊTRE PRÊT POUR LE PRINTEMPS : CHANGEMENT DE PNEUS, PNEUS, JANTES, ENTREPOSAGE DES PNEUS ET PLUS ENCORE.

À PARTIR DE 89,99 $ le pneu
Pneu de 15 po pour certains modèles Ford Focus 2010 et 2011.

Entretien complet des pneus

Besoin d'aide avec votre GRAND MÉNAGE? Confiez-nous l'entreposage de vos pneus d'hiver.
À PARTIR DE 15 $ PAR PNEU DE VOITURE[2] OU 20 $ PAR PNEU DE CAMIONNETTE[2]
par saison. Offert chez les concessionnaires participants.

MÉGA FORFAIT ÉCONO-CARBURANT[3]
Grâce à ce forfait, combiné à un entretien régulier, vous pourriez économiser jusqu'à 350 $[3] par année en carburant.
POUR SEULEMENT 59,99 $[4]
POUR UNE DURÉE LIMITÉE, OBTENEZ DES BALAIS D'ESSUIE-GLACES DE MARQUE MOTORCRAFT® DE QUALITÉ SUPÉRIEURE INSTALLÉS POUR AUSSI PEU QUE 15,99 $ LE BALAI À L'ACHAT DU MÉGA FORFAIT ÉCONO-CARBURANT.

Plan de protection Ford
PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT®
Ce pourrait bien être la dernière fois que vous ayez à acheter des plaquettes ou des segments de freins Motorcraft[®1] !
25 $[5] DE RABAIS

Profitez de n'importe laquelle des offres annoncées et vous recevrez un coupon électronique d'une valeur de 10 $ échangeable au moment de votre prochain entretien[6].

Ford PIÈCES ET SERVICE D'ORIGINE

C'EST LE TEMPS DU GRAND MÉNAGE. Profitez de ces offres printanières de Ford.
Faites confiance aux experts qui connaissent votre véhicule Ford de fond en comble : les techniciens certifiés de Ford.
Pour obtenir plus de détails, consultez votre conseiller technique ou notre site Web.

Ford
Montez à bord.
ford.ca

2496528

Ces offres sont en vigueur du 1er mars au 2 mai 2011. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables et droits provinciaux exigibles sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. [1] Cette offre ne s'applique qu'aux véhicules à roues arrière simples. [2] Ce montant est établi pour une Ford Fusion dotée d'un moteur V6 et d'une boîte automatique dont la cote de consommation mixte en ville et sur route est de 10 L/100 km (après mise au point), selon un kilométrage annuel de 24 000 km et un coût de 1,02 $ le litre d'essence. La réduction de la consommation de carburant et le taux de réduction des émissions dépendent du modèle de l'année-modèle et de l'état du véhicule. [3] Le Plan de protection Ford n'est offert que pour une admissible Motorcraft®. Ford ou acquise par Ford résultant d'un défaut de matériau ou de fabrication d'usine ou de corrosion en freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus sur les restrictions, consultez votre conseiller technique. Pour pouvoir bénéficier d'un prix annoncé par un concurrent dont figurer dans une annonce imprimée moins de 30 jours avant le solde et les pneus doivent être de la même marque et avoir les mêmes caractéristiques (flanc, cote de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l'annonce du concurrent. Les prix annoncés par les concurrents n'incluent pas ceux qui sont annoncés dans eBay, ni ceux offerts par les grossistes et cybercommerçants de pneus dans le cadre de commandes spéciales ou à l'occasion de fermetures ou de liquidations pour abandon de produits ou autres raisons. Cette offre peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. [4] La durée de l'entreposage est à l'entière discrétion du concessionnaire. Jusqu'à concurrence d'une année. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre d'entreposage. [5] Rabais sur le prix de vente courant du concessionnaire pour tous les pneus de voiture et de camionnette admissibles. Ne comprend pas les plaquettes ou segments de freins de secours. Rectification ou remplacement des disques et tambours moyennant un coût additionnel. [6] La valeur du coupon ne peut être déduite d'achats antérieurs. Valeur du coupon établie en devises canadiennes. Les taxes sont payables avant la déduction du coupon de 10 $. D'autres services, qu'ils soient. La valeur du coupon ne peut être déduite d'achats antérieurs. Valeur du coupon établie en devises canadiennes. Les taxes sont payables avant la déduction du coupon de 10 $. D'autres restrictions peuvent s'appliquer, renseignez-vous auprès de votre conseiller technique.

La vaccination pour contrer la pandémie

Le magazine Nature propose cette solution pour lutter contre le virus H2N2

MATHIEU PERREAULT
La Presse

Les gouvernements devraient entamer dès maintenant la vaccination contre une souche grippale qui pourrait être à la source de la prochaine pandémie, la H2N2. Telle est la proposition faite ce matin dans le magazine Nature par trois chercheurs du prestigieux Centre de recherche sur les vaccins des Instituts nationaux de la santé des États-Unis.

Cette couche a notamment été responsable des pandémies de 1957 et 1968, qui ont respectivement fait deux et un millions de morts (70 000 et 35 000 victimes aux États-Unis, dix fois moins au Canada). La pandémie H1N1 de 2009-2010 a fait 428 morts au Canada.

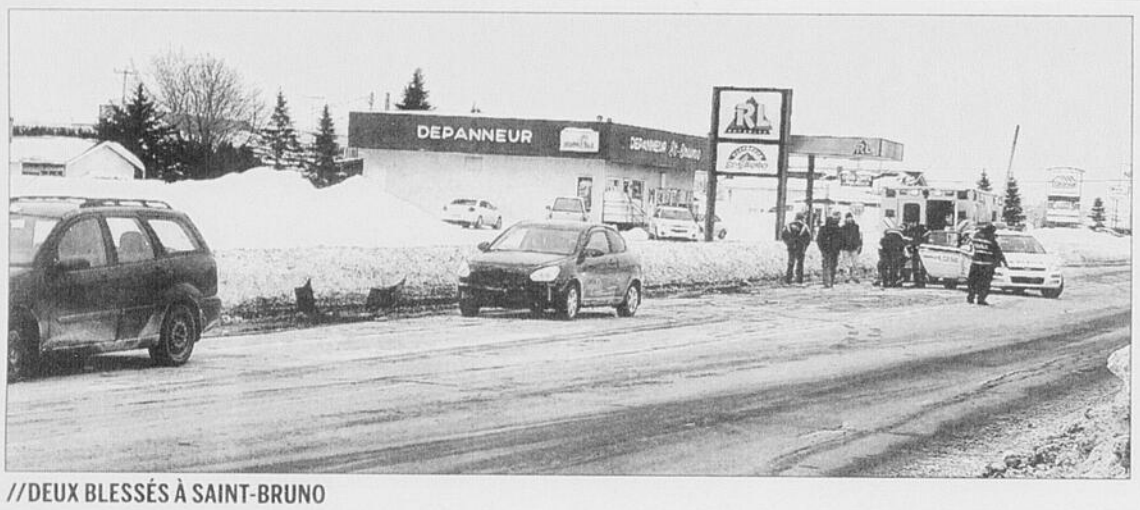
« La plupart des personnes qui sont nées après les pandémies de 1957 et 1968 n'ont pas de protection contre le H2N2 », explique en entrevue téléphonique Gary Nabel, auteur principal de l'étude de Nature. « On a vu avec le H1N1 que c'est très risqué : les victimes sont souvent plus jeunes que pour la grippe saisonnière. On peut évidemment attendre que la pandémie se présente et faire des vaccins appropriés à ce moment, mais il peut y avoir des milliers de morts avant qu'ils ne soient prêts. Il faut aussi compter avec les difficultés logistiques et sociales d'une vaccination de masse d'urgence ; plusieurs pays ont eu de la difficulté à convaincre leur population à se faire vacciner contre le H1N1. »

Selon le plan du virologue américain, les autorités pourraient vacciner quelques millions de personnes dans chaque pays chaque année contre la grippe H2N2, en utilisant le vaccin de 1968, pour créer une « immunité de masse » réduisant la contagion. Selon M. Nabel, vacciner 10 millions de personnes en Amérique du Nord coûte 250 millions en temps normal. À titre de comparaison, la vaccination contre la grippe H1N1 a coûté plus d'un milliard en 2009-2010, sans compter les subventions de mise au point du vaccin. « On connaît déjà les risques et la performance des vaccins de 1957 et 1968, alors on économiserait », avance M. Nabel.

Prudence au Québec

Au ministère de la Santé du Québec, la relationniste Noémi Vanheuverzwijn indique que les autorités québécoises attendent un signal de l'Organisation mondiale de la santé, qui n'a pas encore pris position sur le plan de M. Nabel. « Cette souche ne circule pas encore au Québec ou au Canada, dit Mme Vanheuverzwijn. Personne ne peut prédire la souche qui formera la prochaine pandémie. Ce qui est présenté dans Nature est une hypothèse. »

Karl Weiss, microbiologiste à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, est tout aussi sceptique. « Honnêtement, je ne pense pas qu'on en est rendu à préparer la prochaine pandémie, dit le Dr Weiss. La nature nous dicte qu'il ne devrait pas y en avoir une prochainement, disons pour la prochaine décennie. Il est aussi très difficile de faire des prévisions. Tout le monde attendait la grippe aviaire H5N1 d'Asie, la H1N1 est venue du Mexique et du porc. Il ne faut pas oublier que la technologie de la vaccination a beaucoup progressé. On cherche à rendre le vaccin plus durable et à avoir d'autres formulations qui se développent plus rapidement, à moindre coût. »❑



//DEUX BLESSÉS À SAINT-BRUNO

Un accident impliquant trois véhicules s'est produit à Saint-Bruno, hier en fin de journée. L'impact est survenu à 16 h 45 sur la route 169, face au dépanneur Pétrole R.L. Deux personnes ont été blessées légèrement. Elles ont été transportées au centre hospitalier d'Alma, pour y soigner diverses blessures, notamment au dos et au cou. On ignore ce qui a provoqué l'impact, mais il pourrait s'agir d'une erreur d'inattention.

(Photo Gimmy Desbiens)

LeQuotidien
Leader de l'information régionale
Le PROGRÈS dimanche



Vous êtes abonné?
À gagner:
un abonnement d'un an
à LeQuotidienSurMonOrdi.ca et
LeProgresDimancheSurMonOrdi.ca

INSCRIPTIONS
Cliquez sur l'annonce concours au www.lequotidien.com
ou
accédez directement au formulaire au
concours.lequotidien.com/ipad

Bonne chance!

2476385

LeQuotidienSurMonOrdi.ca et LeProgresDimancheSurMonOrdi.ca, vous connaissez?
Ce sont les versions électroniques de nos journaux. Vous y retrouverez les mêmes pages, les mêmes cahiers, directement sur votre écran et une série de fonctionnalités pratiques vous permettant, entre autres, d'imprimer, télécharger, traduire, faire des recherches par mots clés et consulter les éditions des 30 derniers jours.
Tout le contenu intégral, chaque jour, où que vous soyez!

Un gagnant par mois. Les inscriptions seront retirées après chaque tirage. Tirages les 31 mars, 28 avril et 26 mai 2011 à 16 h. Valeur totale en prix de 2187 $. Limite d'une inscription par jour par adresse. Règlements disponibles au journal.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité lors de l'impression du *Quotidien*.



2500663
Merci de votre confiance
LeQuotidien

HONDA

N'apportez pas de comptant.



CR-V LX 2011

27 980 $

En location

0 $ comptant

318 $* 60 mois

Transport et préparation inclus

À l'achat

0 $ comptant

368 $** 84 mois

Transport et préparation inclus

Financement à 2,9 % à l'achat

L'Association des concessionnaires Honda du Québec | hondaquebec.ca

2497048

*L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2 roues motrices 2011 neuf (modèle RE3H3BEY). Franchise de kilométrage de 120 000 km, frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 590 $ et taxe sur le climatiseur de 100 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule 27 980 $, transport et préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Paiement mensuel de 318 $ pour un terme de 60 mois représente 19 080 $. Coût d'emprunt de 2 966,06 $ pour une obligation totale de 30 912 $. Aucun acompte requis. Le prix suggéré du véhicule inclut les frais de transport et de préparation et la taxe sur le climatiseur. Les taxes et droits, assurances, immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidants du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres à une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et validées sur les véhicules en inventaire seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. Photos à titre indicatif seulement.

**Paiement mensuel de 368 $ par mois, des frais de crédit de 2 945,94 $ au taux de crédit annuel de 2,9 % pour un terme de 84 mois représente 368 $. Aucun acompte requis. Les taxes et droits, assurances, immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidants du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres à une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier et validées sur les véhicules en inventaire seulement. Photos à titre indicatif seulement.



Voici une photo d'archives prise à Montréal pendant les répétitions de la pièce « La liste », avec Sylvie Drapeau, une soirée de théâtre exceptionnelle.

(Courtoisie)

Rencontre émouvante avec Sylvie Drapeau

« La liste » ramène à l'essentiel

ROGER BLACKBURN
rblackburn@lequotidien.com

JONQUIÈRE — Rencontre émouvante avec Sylvie Drapeau, hier soir, à la Salle Pierrette Gaudreault, pour la pièce de théâtre « La liste ». Seule sur scène, la comédienne campe une femme parfaite qui ne fait rien de parfait. Elle vit à la campagne avec ses trois enfants et souffre de solitude.

Elle énumère comme une litanie la liste des choses à faire dans la journée, les tâches faites, celles qui devraient l'être, celles qui peuvent attendre, celles qu'elle oublie. Rangée, elle pense à tout, sa maison reluit, ses placards sont remplis et bien classés. Chaque chose est à sa place. Elle mène une vie ennuyeuse.

L'action se passe dans la cuisine, sa voisine Caroline est morte. Elle raconte l'histoire de cette tâche, sur une liste, qu'elle n'a pas accomplie.

Sylvie Drapeau est venue nous chercher profondément, hier soir. Elle a transformé la vie quotidienne en tragédie et source de grande émotivité. Au sommet de son art, le spectateur la suivait, l'écoutait dans un silence presque parfait.

Elle, dont l'intérieur est impeccable, méprise l'intérieur de son amie Caroline qui vit dans le désordre avec ses quatre enfants qui font des dessins sur les murs et qui se promènent nus dans la maison, ne sachant pas qui sort du bain et qui doit y entrer. Le panier de linge sale traîne au beau milieu du salon. La femme parfaite, dégoutée, ne pense qu'à quitter la fête d'enfants à laquelle Caroline l'a invitée.

Le monde féminin qui entoure la mère de famille la dépasse. Trop de tâches à accomplir, les détails la submergent, elle n'a plus de temps pour l'essentiel. Caroline arrive chez elle à l'improviste un après-midi et lui annonce qu'elle attend un cinquième enfant. Elle lui confie qu'elle n'a pas confiance en son vieux médecin et demande à sa voisine citadine nouvellement arrivée à la campagne de lui proposer un médecin plus compétent. Elle est inquiète.

La femme parfaite inscrit sur sa liste de tâches urgentes de trouver le numéro de téléphone de son médecin. Ses choses sont tellement bien rangées qu'elle ne retrouve pas les coordonnées de son médecin. Elle écrit en haut d'une autre liste de tâches à remplir pour la journée de téléphoner au 411 pour trouver le numéro de téléphone, mais elle a oublié pourquoi elle avait écrit « appeler au 411 », sur sa liste.

L'expression du visage de Sylvie Drapeau montre une femme tourmentée, inquiète, malheureuse, troublée mentalement. Caroline, sa seule amie, accouche finalement de son cinquième enfant. Le vieux médecin lui a toutefois coupé une artère. On lui a fait une transfusion sanguine sans coagulant. Caroline est morte.

Le jeu de Sylvie Drapeau est tellement intense et juste que le public essuie ses larmes. Si elle avait trouvé le numéro de téléphone de son médecin, Caroline ne serait pas morte. Le sentiment de culpabilité envahit la salle comble du théâtre du mont Jacob. Elle ne sait plus quoi faire pour aider le mari de Caroline, qui se retrouve sans conjointe avec ses cinq enfants. Elle est au bord du désespoir.

« Sur mon calepin. Sur ma liste de tâches urgentes. J'ai écrit, en haut de la page, ressusciter Caroline », dit-elle avant la tombée du rideau.

Le monologue pour théâtre écrit par Jennifer Tremblay a été joué de façon magistrale par Sylvie Drapeau. Le public lui a d'ailleurs réservé une ovation à sa hauteur. Ce spectacle a été créé au Théâtre d'Aujourd'hui pour la saison 2009-2010 et a été couronné de plusieurs prix. Il est présentement en tournée à travers tout le Québec. ❑







CINÉ-TÉLÉ

JEUDI

08h30 VIE EN DÉTRESSE
(4)(Odd Girl Out) É.-U. 2005. Drame psychologique de Tom McLoughlin avec Alexa Vega, Leah Pipes, Lisa Vidal. Du jour au lendemain, une adolescente populaire auprès de ses copines d'école se retrouve rejetée et persécutée par elles.

13h00 VRAK HIGH SCHOOL MUSICAL 2
(5)(High School Musical 2) É.-U. 2007. Comédie musicale de Kenny Ortega avec Zac Efron, Vanessa Anne Hudgens, Ashley Tisdale. Un adolescent et sa petite amie, employés d'un centre de loisirs estival, décident de chanter en duo lors d'un concours musical auquel participe un club rival.

13h00 VIE L'ÉTÉ DU RENOUVEAU
(0)(Inga Lindström - Sehnsucht nach Marielund) All. 2004. Drame de Karola Meeder avec Eva Habermann, Daniel Morgenroth, Reiner Schöne. Le passé douloureux d'une hôtesse de l'air ressurgit alors qu'elle est appelée au chevet de son père, qu'elle n'a pas vu depuis dix ans.

13h30 ARTV DIVO, IL
(3)(Divo, Il) It. 2008. Drame biographique de Paolo Sorrentino avec Toni Servillo, Anna Bonaiuto, Giulio Bosetti. À l'aube de ses 70 ans, l'homme politique italien Giulio Andreotti, sept fois président du Conseil depuis 1946, est accusé de complicité avec la mafia.

14h00 HI SISSI — NAISSANCE D'UNE IMPÉRATRICE (1ÈRE DE 2)
(0)(Sisi) It. 2009. Drame sentimental de Xaver Schwarzenberger avec Cristiana Capotondi, David Rott, Martina Gedeck. La vie et le règne d'Élizabeth de Bavière, épouse de l'empereur François-Joseph 1er, reconnue pour sa grande beauté, qui mourut assassinée à Genève en 1898.

14h00 V JACK L'OURS
(4)(Jack the Bear) É.-U. 1992. Drame psychologique de Marshall Herskovitz avec Danny DeVito, Robert J. Steinmiller Jr., Miko Hughes. Les problèmes rencontrés par un veuf qui doit élever seul ses deux fils de 3 et 12 ans.

21h00 TFO LE FILMEUR
(3)(Filmeur, Le) Fr. 2005. Film d'essai de Alain Cavalier. Dix années dans la vie du cinéaste, à travers les images glanées au moyen d'une caméra numérique qui ne le quitte jamais.

22h40 ARTV SHORTBUS
(4)(Shortbus) É.-U. 2006. Comédie de moeurs de John Cameron Mitchell avec Sook-Yin Lee, Paul Dawson, Lindsay Beamish. À New York, les démêlés de jeunes gens aux prises avec des problèmes sexuels et sentimentaux.

00h00 VIE L'ÉTÉ DU RENOUVEAU
(0)(Inga Lindström - Sehnsucht nach Marielund) All. 2004. Drame de Karola Meeder avec Eva Habermann, Daniel Morgenroth, Reiner Schöne. Le passé douloureux d'une hôtesse de l'air ressurgit alors qu'elle est appelée au chevet de son père, qu'elle n'a pas vu depuis dix ans.

00h15 TVA OCÉAN NOIR
(5)(Open Water) É.-U. 2004. Thriller de Chris Kentis avec Blanchard Ryan, Daniel Travis, Saul Stein. Un jeune couple faisant de la plongée sous-marine se retrouve abandonné en haute mer dans un secteur infesté de requins.

00h30 TFO HARRAGAS
(4)(Harragas) Fr. 2009. Drame de Merzak Allouache avec Nabil Asli, Seddik Benyagoub, Lamia Boussekine. À bord d'un frêle canot à moteur, des Algériens tentent de gagner clandestinement les côtes espagnoles.

HOROSCOPE

Jeudi 10 mars 2011

Bélier (21 mars au 19 avril): Le temps passe aussi vite pour tout le monde et la plupart des gens sont en mesure de comprendre que votre silence résultait d'une saison hivernale surchargée. Ne laissez toutefois pas un malaise s'installer dans une relation. Pourquoi ne pas profiter des influences bénéfiques de Mercure et de Jupiter en Bélier pour rétablir le contact avec une personne que vous êtes en train de perdre de vue?

Taureau (20 avril au 20 mai): Tandis que la Lune en Taureau forme un carré avec Neptune en Verseau, il peut vous être plus difficile d'évaluer correctement les désirs et les aspirations des autres. Afin de savoir si une personne s'adonne à une activité uniquement pour vous faire plaisir, vous ne devriez rien suggérer vous-même cette fois-ci et attendre afin de voir si elle en fera spontanément la proposition.

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Seule votre perception d'une difficulté déterminera si elle est surmontable ou non. Il est évident que ce n'est pas en baissant les bras que l'on parvient à passer outre. Par contre, une attitude positive peut inciter les autres à vouloir vous aider spontanément. Votre sourire est la seule arme dont vous avez besoin pour que l'on vous ouvre des portes. Demain le cycle de la Lune sera en Gémeaux...

Cancer (22 juin au 22 juillet): Qui veut voyager vite doit emprunter les vieilles routes. La conjonction Mercure-Jupiter en Bélier peut vous confronter à certaines contraintes et les autres ne sont peut-être pas encore prêts à vous emboîter le pas si vous vous éloignez trop loin des sentiers battus. Vous devrez donc commencer par choisir une avenue qui leur semblera rassurante. Après les avoir ralliés, vous aurez une plus grande marge de manoeuvre.

Lion (23 juillet au 22 août): Étant donné que le cycle de la Lune se trouve encore en Taureau, soit dans un Signe considéré incompatible avec le vôtre, la façon dont vous ressentez les événements peut affecter votre jugement. Afin de prendre les meilleures décisions, fiez-vous à votre raison plutôt qu'à vos émotions. Vos propositions peuvent néanmoins être acceptées si vous les avancez avec tact sans insister outre mesure.

Vierge (23 août au 22 septembre): Favorisant l'ordre et la discipline, le cycle Lunaire en Taureau ne devrait pas vous déplaire. Une personne désorganisée peut enfin l'admettre et accepter de procéder selon une méthode plus rigoureuse, en l'occurrence la vôtre, mais il vous revient de lui servir d'exemple, sinon de professeur. Voici donc un bon jeudi pour prendre le contrôle des opérations et étendre votre champ d'influence.

Balance (23 septembre au 23 octobre): La présence de Mercure dans votre Signe opposé met l'accent sur la communication, et il ne s'agit pas exclusivement de votre capacité à verbaliser vos états d'âme, mais également de votre aptitude à écouter ceux des autres. En fait, la cordialité peut meubler ce milieu de semaine de souvenirs que votre mémoire ne semble pas oublier. En entretien improvisé pourrait se faire plus que cordial.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): La première version que vous entendez n'est pas forcément impartiale; ce qui ne veut pas dire que la seconde n'est pas partisane. Le carré que forme la Lune en Taureau avec Neptune en Verseau peut faire en sorte qu'il soit plus difficile de faire la part des choses, et la meilleure alternative consiste à ne pendre ouvertement parti ni pour l'un, ni pour l'autre. Mais dans l'intimité, celà devrait aller de mieux en mieux.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Votre exemple positif peut servir de modèle et d'inspiration. Si le pessimisme d'une personne que vous aimez vous attriste, montrez-lui combien vous êtes en mesure de dédramatiser vos propres problèmes. Le moment semble approprié pour faire une acquisition importante du moment que vous la considériez depuis quelques temps. Il est également possible de recevoir un cadeau sans raison particulière.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Tandis que la Lune termine de parcourir un autre Signe de Terre, votre discipline et votre sens de l'organisation viendront à bout de tout. Vous pourrez vous investir complètement dans un loisir ou dans un projet personnel. Allez au bout de votre passion; vous ne le regretterez pas. Le seul obstacle à redouter demeure un idéal perfectionniste qui, par définition, serait inatteignable.

Verseau (20 janvier au 18 février): Le passage de la Lune au carré de Neptune en Verseau risque de vous demander de jouer le jeu, quitte à faire semblant d'apprécier certaines choses qui, soit vous déplaisent, ou vous laissent dans la plus profonde indifférence. Un jeudi lors duquel le souci de politesse pourrait exiger de vous quelques compromis dont le premier sera de ne pas laisser paraître qu'il s'agit effectivement de concessions.

Poissons (19 février au 20 mars): Avec l'actuel appui de Mars en Poissons, c'est le moment de vous affirmer et d'exprimer vos attentes face à une situation qui ne vous convient pas. Il est impossible de plaire à tout le monde. Il est d'ailleurs difficile de plaire à qui que ce soit sans commencer par se plaire à soi-même. En cette étape anniversaire, pensez à vous plutôt que d'essayer d'obtenir l'approbation unanime.

JEUDI À LA TÉLÉ

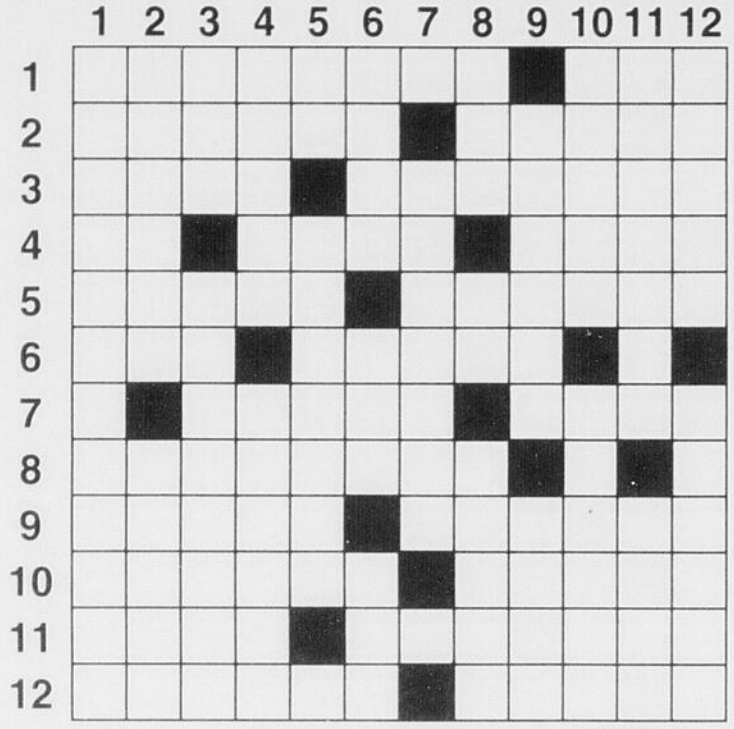
* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

10 mars	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Téléjournal	RDI santé	Pyramide	Union fait force	Les lionnes / Marie Grégoire		Ricardo	Le Téléjournal Midi		Pour le plaisir / Josée Lavigueur , Michel Girouard.			C'est ça la vie		Temps-Paix	Temps-Paix	Les docteurs / À quoi ça sert?		Pyramide	Union fait force
V	(6h00) Le show du matin		L'EXTRA		Rire et délire	La cantine		V express	Infopublicité		Famille 2.0		JACK L'OURS (1993) avec Robert Jr. Steinmiller, Danny DeVito.				Les Simpson	Les Simpson	Zéro à 1000$	Guerre des clans
CJPM	(5h30) Salut, bonjour!		Ça finit bien la semaine		Tout simplement Clodine		Le cercle	TVA /(:45) Nouvelle	(:15) TVA régional	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Sympho-rien	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	Mélodi-lous	Corne-muse	Bob le bricoleur	Toupie et Binou	Jardin rêves	Anatole	SamSam	Maya et Miguel	Tactik	Légitime dépense	Grands duels LNI / Quart de finale		Les francs-tireurs		Art sous enquête	Anatole	Georges rétrécit	Zobo-omafoo	Corne-muse	Toc toc toc
VOX	Mise à jour	Question	Mise à jour	Place au maire	Bonheur total		4 minutes	Coups de coeur	Question	Mise à jour	Faisons le point	Viactive	Communiqués				Absolument Yoga	Prof. Passion	Monde s'en fout	Webpresse.ca

10 MARS	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman	Enquête / Corruption fiscale/ Donnant, donnant		3600 secondes d'extase		Le Téléjournal	(:45) Droit au but	(:15) Les lionnes / Marie Grégoire , Patrice Demers.		(:15) Pour le plaisir
V	Atomes crochus	Un souper parfait	Bienvenue aux dames	Roxy	Merlin / La belle et la bête Partie 2 de 2		CSI: NY / Retour à la mort / Bruce Dern		Un gars le soir	Dumont	Atomes crochus	Call TV	
CJPM	TVA nouvelles	Le cercle	La fièvre de la danse		Fidèles au poste! / Sonia Vachon , Michel Barrette.		Peut contenir des Rachid	Caméra café	TVA nouvelles	(:45) Denis Lévesque		(:45) Le match	(:25) OCÉAN NOIR (2004)
TQc	Kaboum!	Tactik / Sortie de gars	Génial! / Stéphane Crête , Mathieu Pichette.		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv / Fred Pellerin , Patrice Robitaille.			Voir / Éric Bernier , Michel Faubert.		Chabotte et fille	Le code Chastenay
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Kazakhstan, carrefour de l'Asie Centrale		Complément d'enquête / Internet, Wikileaks, les dangers de la transparence				Le sexe autour du monde / Suède		TV5 le journal/ (:20) J.Afrique	(:35) La grande librairie	
CANAL D	Furieux forages		Opération fantômes / Les morts reviendront tous		Fantômes chez les stars		Alliance meurtrière / La liberté ou la mort		Scènes de crime / Meurtre d'un roi de beauté		Le convoi de l'extrême / Convoi spécial		Docu-D
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	(:45) Nouvelles sports	24 heures en 60 minutes
RDS	Sports 30		30 images/ seconde	Hockey 360° avant-match	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Blues de St. Louis (D)					(:45) Sports 30	(:15) Canadiens express		(:15) Boxe
VIE	Bye-Bye Maison	Des idées de grandeur	Airoldi pour une sortie	Maître chez soi	Lisa Williams: Dialogue avec les morts		Parents ou tyrans / La famille Bilben		Décore ta vie	Idées grandeur	La bosse des noces	Célibataires recherchés	L'ÉTÉ DU RENOUVEAU
SERIES+	Veronica Mars / Le test de pureté		C.S.I: Miami / Les dessous de Miami		Hawthorne / Le temps des adieux		Malenfant / L'arrogant		La loi et l'ordre: Crimes sexuels / Sans attache		Doc / Personne		Cinq soeurs
Z	La porte des étoiles / Hors limite		Ça s'branche où?	Comment c'est fait	Vies antérieures / L'entre deux vies		La porte de l'univers / Ombre et lumière Partie 2 de 2		FlashForward / Avant que la mort nous sépare		Monstres Mécaniques / L'insubmersible		Comment c'est fait
HISTORIA	Le tour du jardin / Jardins du Grand-Portage		Passion maisons / Saint-Étienne-de-Bolton		Camping, escargot / Le camping saisonnier		NCIS enquêtes spéciales / Sans issue		Cadfael / Le saint voleur - Cadfael enquête sur le vol des reliques de Saint Winifred ainsi qu'un jeune serf.				JAG / Chef de guerre
ÉVASION	Comme un poisson dans l'eau / Mer d'Aral		Le temps d'un week-end / Romance à Montréal		Discovery Atlas - Le plus vieux et le plus populeux pays du globe ouvre ses portes au reste du monde.				Soleil tout inclus / Holguin		Soleil tout inclus / Cancun		Les nouveaux paradis
CBJET	(17h00) CBC News: Mont.	Coronation Street	Wheel of Fortune	Jeopardy!	31st Annual Genie Awards		Magical Mystery Cures		CBC News: The National		(:55) CBC News/ (:05) George S	(:40) Halifax Comedy Fest	Ghost Whisperer
TSN	SportsCentre		That's Hockey (D)	Curling (D)	LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Blues de St. Louis (D)					SportsCentre		That's Hockey 2 Nite	30 for 30 / June 17, 1994
SPNET	Premier League World	Sportsnet Connected	Overtime	LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa c. Panthers de la Floride (D)					Sportsnet Connected		Hockeycen-tral	Primetime Sports	
ARTV	Terre humaine / Le chantage de Roger Bertrand		Tout sur moi	Rumeurs	Anne, la maison aux pignons verts		Elles / Ligne de conduite		Le Réjouisseur	(:40) SHORTBUS (2006) avec PJ DeBoy, Paul Dawson, Sook-yin Lee.			
VOX	Question de Répondre	Mise à jour	Voir GRAND.tv	Premières vues	Ma première Place des Arts	Ici et là		LeZarts	LeZarts: Studio	Mise à jour	4 minutes topo	Profession Passion	Profession Passion

HORIZONTALEMENT

1. Qui a une croissance très rapide - Se dit d'un pied affecté d'une déformation congénitale.
2. Rame - Mammifère ruminant du Congo.
3. Donne en échange - Chanceler.
4. Droit - Bagatelle - Elle dirige un couvent.
5. Liquide très volatil - Son monologue *Être ou ne pas être est célèbre.*
6. Cri des charretiers - On fait de la tequila avec sa sève.
7. Facilement corruptible - Instrument à cordes.
8. Infliger un châtiment corporel.
9. Agit d'une certaine méthode - Ministre du culte d'une communauté juive.
10. Ennuyeux - Gigantesque.
11. Projet - Noisette.
12. Communautés fermées - Guident le cheval.



MC2957

VERTICALEMENT

1. Il est attaché à la sécurité d'une personnalité.
2. Informé - Pierre fine à reflets irisés.
3. Plante textile - Sac à dos.
4. Directive - Vagabond.
5. Coule au pays de Léonard de Vinci - Persan.
6. Pilier d'encoignure - Fait rigoler - Grande quantité.
7. Aspirer.
8. De bonne heure - Avant - Être très irrité.
9. Liqueur alcoolique d'origine russe, à base de cumin - Parle d'une voix tremblotante.
10. Tour bien connue - Très poli.
11. Se servent d'un bistouri - Naturel.
12. Petit trait - Obsédés.

Solution du no 2956

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	L	L	O	T	T	E	■	F	E	R
2	A	V	E	U	■	E	U	T	E	R	P	E
3	C	R	E	D	U	L	E	■	P	O	I	S
4	K	I	■	I	N	E	N	T	A	M	E	E
5	G	L	A	C	E	■	T	A	T	E	■	A
6	A	■	M	I	S	E	■	V	E	N	D	U
7	M	O	U	E	■	T	E	E	■	T	E	X
8	M	A	L	L	E	A	B	L	E	■	C	■
9	O	S	E	■	T	U	E	■	P	I	O	N
10	N	I	T	R	E	■	N	A	I	T	R	E
11	■	E	T	O	N	N	E	■	L	E	U	R
12	E	N	E	I	D	E	■	F	E	M	M	E

POLICE ET JUSTICE - Un mot de 6 lettres

A	S	B	A	E	R	E	I	S	S	O	D	O	L	S
U	E	I	T	B	C	N	A	B	R	I	S	R	T	I
E	C	I	V	O	U	N	E	U	G	O	R	D	U	C
R	E	Y	A	P	P	S	I	E	P	I	E	R	E	A
E	P	C	M	A	V	I	S	P	O	L	I	E	R	I
M	S	I	M	E	H	T	R	I	L	O	T	I	E	R
R	E	D	A	V	E	E	M	T	A	O	S	E	E	E
E	M	N	I	X	A	M	I	O	R	Q	T	U	T	G
F	R	I	T	U	O	O	V	G	U	E	M	R	O	L
N	A	E	R	L	L	I	R	E	U	M	I	I	U	E
E	D	N	E	M	A	G	E	Q	O	P	T	F	F	M
T	N	R	S	F	A	N	N	C	E	U	A	I	F	E
L	E	C	E	R	L	E	D	R	I	N	R	F	E	N
O	G	R	D	H	A	R	T	R	N	I	D	I	R	T
C	B	E	R	E	P	R	U	S	U	R	S	I	S	F

ABUS
AMENDE
AVIS
BAN
BREF
BRIS
CIA
COLT
COMMUER
DOL
DOSSIER
DROGUE
ENFERMER
ENQUETE
EPIER
EPITOGE
ESPECES
ETOUFFER
ETRIPER
EVADER
GARDE
GENDARME
HART
ILOTIER
IMMOLER
IMPUNI
INDIC
LANDRU
LOI
MAITRE
MITARD
NERVI
NID
ORDRE
PAL
PAYER
PINCE
POLAR
PREAU
PUNIR
RECEL
REGLEMENT
RIFIFI
RISQUE
ROTE
SICAIRE
SPOLIER
SURSIS
TEMOIGNER
TEXTE
THEMIS
TRIPOT
TUER
USURPER
VICE

Solution du dernier problème : BRENDEL

No 2664

	5		8					
			9	6	1			8
			3			7	6	
4								3
	6			9	7			1
						2	5	
6		1		5			8	
		4						7
9					3	4	2	

Niveau de difficulté : FACILE 1959

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du sudoku 1958

5	1	3	4	6	2	8	9	7
2	4	9	7	8	3	6	1	5
7	6	8	9	1	5	4	3	2
3	9	5	1	7	4	2	6	8
1	7	4	6	2	8	3	5	9
8	2	6	5	3	9	1	7	4
4	8	7	3	9	1	5	2	6
6	5	1	2	4	7	9	8	3
9	3	2	8	5	6	7	4	1

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Par Fabien Savary

PEANUT



BEN



BORIS



ÉCONOMIE

OR	DOLLAR	EURO	ARGENT	PÉTROLE
1385.44 (once $ can)	103.23 (cents US)	1.3472 ($ can)	34.90 (once $ can)	104.38 (baril $ can)

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	798.74 $	-7.07 $	94932846
S&P/TSX 300	13884.71 $	-128.26 $	235819457
S&P/TSX VENTURE	2326.46 $	-59.28 $	193057020
DOW JONES	12213.09 $	-1.29 $	128359545
NASDAQ/USA	2751.72 $	-14.05 $	0
NASDAQ/Canada	808.79 $	-4.53 $	0

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp	ECA	31.03 $	30.35 $	30.77 $	0.16 $
Abitibibowater Inc.	ABH	27.85 $	27.26 $	27.26 $	-0.66 $
Barrick Gold Corp	ABX	51.06 $	49.69 $	49.99 $	-0.81 $
ACE Aviation Holdings	ACE.B	12.03 $	11.95 $	12.03 $	0.01 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	25.19 $	24.73 $	24.73 $	-0.11 $
Research in Motion	RIM	63.22 $	62.10 $	62.74 $	-0.28 $
Bombardier CL A	BBD.A	6.28 $	6.15 $	6.20 $	-0.03 $
Bombardiers Inc.	BBD.B	6.27 $	6.15 $	6.20 $	-0.03 $
BCE Inc.	BCE	35.39 $	35.16 $	35.33 $	0.08 $
Bennett Environmental Inc.	BEV	2.00 $	1.99 $	2.00 $	0.00 $
Bank of Montreal	BMO	62.74 $	62.16 $	62.42 $	-0.08 $
Bank of Nova Scotia	BNS	59.39 $	58.26 $	58.78 $	-0.51 $
CAE Inc	CAE	12.76 $	12.65 $	12.72 $	0.01 $
Cascades Inc.	CAS	6.94 $	6.70 $	6.70 $	-0.28 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	43.53 $	43.00 $	43.12 $	-0.17 $
Canfor	CFP	12.47 $	11.83 $	12.43 $	0.60 $
CIBC	CM	83.35 $	82.28 $	82.57 $	-0.33 $
Canadian Natural Res.	CNQ	47.07 $	45.92 $	46.34 $	-0.12 $
CN Railway Company	CNR	72.73 $	71.96 $	72.28 $	-0.36 $
Canadian Oil Sands	COS	31.85 $	30.86 $	31.15 $	0.08 $
Canadian Pacific Railway	CP	63.78 $	62.92 $	63.26 $	-0.34 $
Canadian Tire	CTC	0.00 $	0.00 $	71.99 $	0.00 $
Canadian Western Bank	CWB	30.29 $	29.96 $	30.12 $	-0.01 $
Domtar	UFS	84.65 $	83.45 $	84.22 $	-0.60 $
Emera	EMA	31.62 $	31.22 $	31.31 $	-0.22 $
Enerplus	ERF	31.18 $	30.27 $	30.40 $	-0.75 $
CGI Group Inc.	GIB.A	19.11 $	18.81 $	18.96 $	-0.03 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	16.24 $	15.90 $	16.00 $	-0.01 $
Great-West Lifeco	GWO	26.30 $	26.07 $	26.19 $	-0.03 $
Industrial Alliance	IAG	41.33 $	40.94 $	41.24 $	0.04 $
Societe financiere IGM	IGM	47.82 $	47.23 $	47.55 $	-0.22 $
Imperial Oil	IMO	51.25 $	50.52 $	50.93 $	-0.17 $
Quebecor Inc	QBR.B	35.00 $	33.89 $	34.94 $	0.70 $
Loblaws Cos.	L	39.20 $	38.75 $	39.17 $	0.31 $
Laurentian Bank	LB	54.86 $	53.35 $	53.37 $	-0.93 $
Manitoba Telcom	MBT	30.79 $	30.57 $	30.74 $	-0.01 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	12.11 $	11.99 $	12.05 $	-0.04 $
Magna International	MG	49.69 $	48.90 $	49.32 $	0.22 $
Metro Inc.	MRU.A	44.58 $	44.08 $	44.41 $	0.27 $
National Bank	NA	74.49 $	73.15 $	73.63 $	-0.68 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	25.26 $	25.25 $	25.25 $	-0.25 $
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	23.26 $	22.24 $	22.49 $	-0.70 $
Precision Drilling Corp.	PD	11.67 $	11.11 $	11.24 $	-0.40 $
Jean Coutu Group	PJC.A	10.30 $	10.14 $	10.25 $	0.09 $
Potash Corp	POT	55.30 $	53.33 $	54.06 $	-2.61 $
Power Corp.	POW	28.78 $	28.28 $	28.29 $	-0.36 $
Power Financial	PWF	31.49 $	30.97 $	31.01 $	-0.37 $
Quebecor Inc.	QBR.B	35.00 $	33.89 $	34.94 $	0.70 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	34.39 $	34.02 $	34.06 $	0.06 $
Royal Bank	RY	61.53 $	60.39 $	60.79 $	0.25 $
Saputo Inc.	SAP	42.89 $	41.68 $	42.70 $	0.23 $
Sears Canada	SCC	19.40 $	19.25 $	19.37 $	-0.13 $
Fibrek Inc	FBK	1.46 $	1.38 $	1.44 $	0.02 $
Shaw Communications	SJR.B	20.54 $	20.28 $	20.41 $	0.04 $
Sun Life financial	SLF	31.48 $	30.88 $	31.09 $	-0.06 $
SNC-Lavalin	SNC	56.14 $	55.25 $	55.32 $	-0.44 $
Superior Propane Corp	SPB	11.16 $	11.02 $	11.06 $	-0.04 $
Suncor Energy Inc.	SU	44.17 $	42.92 $	43.18 $	-0.49 $
Telus Corporation	T	47.82 $	47.03 $	47.35 $	-0.74 $
Transalta Corporation	TA	20.37 $	20.01 $	20.15 $	-0.09 $
Tembec	TMB	5.17 $	5.00 $	5.01 $	-0.04 $
TD Bank	TD	83.98 $	82.92 $	83.40 $	-0.20 $
Teck Cominco Corp.	TCK.B	52.67 $	50.55 $	50.87 $	-1.86 $
Talisman Energy Inc.	TLM	23.47 $	22.76 $	22.96 $	-0.38 $
Epcor Power	EP.UN	0.00 $	0.00 $	0.00 $	0.00 $
Transcanada Pipe	TRP	38.83 $	38.17 $	38.39 $	-0.31 $
Transat AT	TRZ.B	16.71 $	16.49 $	16.57 $	0.10 $
Torstar Corp.	TS.B	14.19 $	13.99 $	14.08 $	-0.07 $
Wescast Industries	WCS.A	6.71 $	6.71 $	6.71 $	0.17 $
Weston George Ltd	WN	68.50 $	68.00 $	68.45 $	0.50 $

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
EASTERN PLATINUM	ELR	1.49 $	-0.06 $	12996615
BANKERS PETROLEUM	BNK	8.65 $	-0.74 $	6639575
iShares S&P TSX 60	XIU	20.08 $	-0.20 $	6328621
EQUINOX MINERALS	EQN	5.17 $	-0.30 $	6083746
ROYAL BANK of	RY	60.79 $	0.25 $	5721356
MANULIFE FINANCIAL	MFC	17.78 $	-0.24 $	5269643
GREYSTAR RESOURCES	GSL	2.55 $	-0.15 $	4986406
BANK of NOVA	BNS	58.78 $	-0.51 $	4887286
CELTIC EXPLORATION	CLT	20.83 $	-0.10 $	4646976
SUNCOR ENERGY INC	SU	43.18 $	-0.49 $	4540328

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
VALEANT	VRX	38.79 $	1.27 $	439028
SHAWCOR LTD	SCL.A	37.33 $	1.02 $	159979
MOLSON COORS	TPX.B	43.74 $	0.99 $	583
CANADIAN GENERAL	CGI.PR.C	25.74 $	0.98 $	1800
SILVER BULLION	SBT.U	23.70 $	0.86 $	1600
WEST FRASER TIMBER	WFT	47.75 $	0.80 $	51033

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH.U	370.00 $	-11.80 $	310
FIRST QUANTUM	FM	111.92 $	-6.65 $	480199
JDS UNIPHASE	JDU	20.61 $	-4.32 $	173929
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	357.01 $	-4.13 $	83105
POTASH CORP	POT	54.06 $	-2.61 $	3580117
HORIZONS BETAPRO	HKU	35.24 $	-2.49 $	23805

NEW-YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CITIGROUP	C	4.65 $	0.01 $	345128016
STANDARD & POORS	SPY	132.39 $	-0.19 $	153903463
BANK of AMERICA	BAC	14.59 $	-0.10 $	148378728
FINANCIAL SELECT	XLF	16.77 $	-0.00 $	70840608
FORD MOTOR	F	14.29 $	-0.18 $	68056849
ALCATEL-LUCENT ADR	ALU	5.32 $	-0.20 $	55708280
iShares RUSSELL	IWM	82.08 $	-0.33 $	51237194
SPRINT NEXTEL	S	4.70 $	0.00 $	50297104
GENERAL ELECTRIC	GE	20.63 $	0.00 $	49736667
iShares MSCI	EEM	46.95 $	0.09 $	47015389

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
HEALTH CARE REIT	HCN.PR.I	52.31 $	52.31 $	344575
NVR INC	NVR	777.50 $	12.60 $	56136
ALERE	ALR.PR.B	290.00 $	12.21 $	42557
BIGLARI HOLDINGS	BH	410.99 $	8.99 $	7311
US BANCORP	USB.PR.A	852.50 $	7.50 $	324
DIREXION DAILY	SOXS	61.22 $	5.05 $	298101

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	129074.00 $	-464.01 $	278
WHITING PETROLEUM	WLL.PR.A	311.72 $	-8.23 $	1330
VISTEON	VC	66.89 $	-6.80 $	4326316
FABRINET	FN	20.49 $	-6.61 $	3235715
DIREXION DAILY	SOXL	56.81 $	-5.56 $	1114356
CLIFFS NATURAL	CLF	91.56 $	-5.14 $	6338994

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
POWERSHARES QQQ	QQQQ	57.03 $	-0.39 $	84764136
SIRIUS XM RADIO	SIRI	1.80 $	0.04 $	60530223
INTEL	INTC	21.20 $	0.07 $	60415811
MICRON TECH	MU	10.32 $	-0.57 $	57899738
CISCO SYSTEMS	CSCO	18.12 $	-0.10 $	53213764
JDS UNIPHASE	JDSU	21.14 $	-4.24 $	45670598
FINISAR CORP	FNSR	24.61 $	-15.43 $	40365185
MICROSOFT	MSFT	25.89 $	-0.02 $	39792379
YAHOO	YHOO	17.65 $	0.71 $	33807594
NVIDIA	NVDA	19.14 $	-0.41 $	32976063

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CATALYST HEALTH	CHSI	52.80 $	8.27 $	1442278
CERADYNE	CRDN	46.04 $	7.19 $	1398879
CHILDRENS PLACE	PLCE	48.32 $	4.44 $	2554225
AEROVIRONMENT INC	AVAV	32.48 $	3.87 $	2075681
AUTOCHINA INTL	AUTC	36.05 $	3.05 $	327166
FIFTH THIRD	FITBP	148.87 $	3.05 $	15700

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FINISAR CORP	FNSR	24.61 $	-15.43 $	40365185
HUNTINGTON	HBANP	1155.00 $	-5.00 $	130
ISRAMCO	ISRL	70.12 $	-4.31 $	1500
JDS UNIPHASE	JDSU	21.14 $	-4.24 $	45670598
LAM RESEARCH	LRCX	53.88 $	-3.96 $	2969451
CME GROUP	CME	299.86 $	-3.65 $	662244

Données fournies par Décision-Plus / www.decisionplus.com

CHRONIQUE JURIDIQUE

LA NOUVELLE *LOI SUR LA PUBLICITÉ LÉGALE DES ENTREPRISES*



Me Chantal Durand

Le 14 février dernier est entrée en vigueur la nouvelle *Loi sur la publicité légale des entreprises* («Loi»), laquelle remplace la *Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales* ainsi que la *Loi sur le registraire des entreprises*. En vertu de cette nouvelle Loi, sont maintenant tenues de s'immatriculer au Québec, en plus des autres personnes et sociétés qui étaient déjà soumises à une telle obligation, certaines fiducies qui exploitent une entreprise à caractère commercial au Québec et les personnes physiques qui exploitent un point de vente de tabac.

La Loi prévoit la transmission des documents au registraire des entreprises («Registraire») par voie électronique. Elle simplifie les formalités liées à la mise à jour des informations inscrites au registre des entreprises individuelles, des sociétés de personnes et des personnes morales («Registre»), notamment en prolongeant à 30 jours (au lieu de 15 jours) le délai pour déclarer un changement survenu et en harmonisant les renseignements qui doivent être mentionnés dans les diverses déclarations.

C'est ainsi qu'une déclaration de mise à jour remplace désormais la déclaration modificative et la déclaration annuelle. Parmi les informations qui doivent être divulguées au Registre, certaines qui n'apparaissaient pas auparavant doivent maintenant y figurer. Il s'agit, entre autres, d'une mention de l'existence ou non d'une convention unanime entre actionnaires ayant pour effet de restreindre ou de retirer les pouvoirs des administrateurs; de la date d'entrée en fonction des administrateurs et de celle où ils ont cessé de l'être; du fait d'être en faillite. D'ailleurs, dans le cas de la faillite d'une personne morale constituée au Québec, le syndic devra produire une déclaration de radiation de celle-ci au Registre après avoir obtenu la libération de ses obligations par le tribunal. À défaut de produire une telle déclaration, le syndic sera passible d'une amende.

De plus, apparaît dorénavant au Registre la date limite de production de la déclaration de mise à jour annuelle. Il vous faudra vérifier attentivement cette date, étant donné que le Registraire peut radier d'office l'immatriculation d'un assujetti en défaut de déposer ses déclarations de mise à jour pendant 2 années consécutives, alors que vous ne recevrez plus, à chaque année, de formulaire du Registraire à cet égard ni d'avis de défaut de production de la déclaration de mise à jour annuelle.

À noter que l'appel d'une décision du Registraire se fait maintenant devant le Tribunal administratif du Québec et non plus à la Cour du Québec. Les éléments mentionnés ci-dessus ne sont que quelques-unes des modifications apportées par cette nouvelle Loi.

Me Chantal Durand
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418 545-4580

CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
S.E.N.C.R.L./AVOCATS
LÀ OÙ VOUS ÊTES.MC
clcw.ca
Montréal • Québec • Saguenay • Sherbrooke • Drummondville
Rimouski • Sept-Îles • Val-d'Or • Alma • Saint-Georges • Amos
Roberval • Saint-Félicien • Plessisville • Amqui • Rivière-du-Loup
2442385



Accompagnée de Marc Larouche, président du Syndicat des producteurs de bleuets du Québec (SPBQ), Suzelle Morin, coordonnatrice de la Table filière des légumes de transformation et analyste sectoriel–bleuet et canneberge, a présenté l'état de la situation de l'industrie du bleuet sauvage au Québec.

(Photo Laura Lévesque)



Plus d'une centaine de personnes ont participé, hier à Saint-Félicien, à la journée Bleuet 2011 organisée par le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec avec les gouvernements fédéral et provincial.

(Photo Laura Lévesque)

Journée Bleuet 2011

La concurrence mondiale représente une menace

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

SAINT-FÉLICIEN — La concurrence mondiale menace les acquis de l'industrie du bleuet sauvage du Québec. La popularité grandissante du bleuet en corymbe (cultivé) provenant de l'Amérique du Sud et des États-Unis doit pousser les producteurs et les transformateurs de la région à développer de nouveaux marchés et produits.

En effet, 90 % de la production québécoise est destinée à la congélation. L'augmentation de la production de bleuet en corymbe surgelé, fruit qui peut remplacer le bleuet sauvage dans plusieurs préparations, inquiète les intervenants. Les producteurs étrangers tentent même de réduire la taille des bleuets cultivés pour se rapprocher de la taille du fruit à l'état sauvage.

« La concurrence s'accentue avec la production qui ne cesse d'augmenter aux États-Unis, au Chili et en Argentine. Et le bleuet en corymbe est maintenant disponible surgelé. Le rendement québécois augmente, mais il demeure inférieur à d'autres pays et même aux maritimes », explique Suzelle Morin, coordonnatrice de la Table filière des légumes de transformation du MAPAQ qui dressait, hier matin, un état de la situation sur le bleuet sauvage.

Fort potentiel

Mais le fort potentiel de l'industrie québécoise laisse présager un avenir meilleur, selon M^me^ Morin.

« Nous avons plusieurs forces, à commencer par la qualité du bleuet sauvage. Par ailleurs, nous avons la capacité d'offrir de nouveaux produits et nous avons les superficies de production. L'absence de la mouche à bleuet dans la région est également un avantage. Mais la particularité du bleuet sauvage demeure le meilleur argument », croit M^me^ Morin.

Et l'industrie compte bien miser sur la qualité de son bleuet pour tirer son épingle du jeu.

« Les joueurs mondiaux ne pourront jamais nous dépasser là-dessus. Le bleuet sauvage a des particularités qui répondent aux tendances. Il est naturel, plus savoureux et il possède une très grande quantité d'antioxydants comparativement à tout autre aliment. C'est un super fruit », rappelle Marc Larouche, président du Syndicat des producteurs de bleuets, qui souhaite plus de ressources du gouvernement pour venir en aide aux producteurs.

En effet, le nombre d'intervenants et agronomes du bureau régional du ministère de l'Agriculture (MAPAQ) a considérablement baissé, au cours des dernières années.

« Il faut investir dans cette industrie. Une industrie durable. Il faut maintenant payer pour avoir certains services, comme un agronome. Le gouvernement cherche des secteurs où investir, mais pourquoi pas dans le bleuet sauvage ? » plaide le président syndical.

Concertation

L'industrie devra toutefois mieux se concerter pour faire face à la concurrence mondiale. Une concertation entre producteurs et transformateurs qui a toutefois été mise à rude épreuve au cours des derniers mois. Les accusations de collusion dans l'industrie ont quelque peu ébranlé les relations, admet le président du Syndicat des producteurs de bleuets, qui souhaite aujourd'hui tourner la page.

« Il faut aller de l'avant et mieux collaborer. Et c'est que nous faisons. Le rapport de force est en voie de se rétablir. L'entraide est la seule façon de s'en sortir. Si quelqu'un tire plus fort d'un côté, ça n'aidera en rien. Mais en tant que producteur,s nous devons nous assurer d'obtenir notre part équitable. Et les transformateurs ont montré une ouverture », laisse entendre M. Larouche, qui promet plus de transparence dans l'industrie pour la prochaine saison.

Le Syndicat a récemment commandé un rapport pour valider les accusaiotns de collusion qui planaient au-dessus des acheteurs. Le rapport de la firme Ernest Young, embauché pour scruter les livres des transformateurs comme Bleuets sauvages du Québec et Bleuet Fortin, n'est toujours pas déposé. ❑

Composition du fromage

Saputo et Kraft songent à la Cour suprême

MONTRÉAL (PC) — Saputo et Kraft se penchent sur la possibilité de porter en Cour suprême du Canada le différend qui les oppose à Ottawa en ce qui a trait à la réglementation fédérale sur la composition du fromage.

Les deux entreprises s'opposent à la décision du gouvernement imposant l'utilisation d'un minimum de lait liquide dans les fromages, quelque chose dont tirent profit les exploitants de ferme laitière, mais qui augmente les coûts des fromagers.

La Cour d'appel fédérale a récemment rejeté les objections soulevées par les deux compagnies au sujet des règles relatives à la composition des fromages canadiens et importés. Saputo et Kraft ont 60 jours pour faire appel.

La porte-parole de Saputo (TSX : SAP), Sandy Vassiadis, a indiqué que l'entreprise étudierait le plus récent jugement avant de décider si elle portera ou non la cause en appel.

De son côté, la porte-parole de Kraft Canada, Lynne Galia, a affirmé que la compagnie était déçue de la décision prise par le tribunal d'appel et qu'elle se penchait sur les options s'offrant à elle. ❑

globale financement commercial
CHICOUTIMI
1439, Hemingway
Cell.: (418) 549-8664
Tél.: 1-888-798-4411 poste 389
Téléc.: 1-888-798-4488
www.globalefc.com Courriel: jpedneault@globalefc.com
LES SPÉCIALISTES DU FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENTS NEUFS-USAGÉS
Commercial et industriel
(bureautique, construction, transport, etc.)
Financement des logiciels à 100 %



Jean Pedneault
Partenaire financier
2410658



Comptant pour vos factures
Financement de vos comptes à recevoir
Affacturage J D
Représentant autorisé pour la région du Saguenay Lac St-Jean
Groupe Financier 3P
Michel Tremblay, Comptable Général Accrédité
(418) 545-7343
mitremblaycga@bellnet.ca
644, rue Albanel, Chicoutimi (Québec)
2375086



Retour aux affaires... et aux études

PIERRE DUHAMEL
Collaboration spéciale

Pendant plus d'un an, d'avril 2009 à juillet 2010, Robert Michaud « produisait du bonheur en famille » C'est une façon gentille de dire qu'il rongeait son frein à la maison après avoir vendu sa participation dans un fabricant de portes et fenêtres de la région de Québec.

« Les trois premiers mois, j'étais en quasi dépression. Je devais faire mon deuil d'une entreprise que j'avais contribuée à bâtir et qui était passée de trois à 40 employés pendant les dix années où j'y étais. »

C'est en janvier 2010 qu'il a commencé à regarder les occasions d'affaires qui se présentaient. Il a tout considéré : les beignes, les canneberges, la conception de plateaux électroniques. Vraiment tout.

« J'avais trois critères : un secteur où il était possible de générer de la croissance, une entreprise déjà établie et rentable, mais n'avait ni l'organisation ni la structure pour aller plus loin. »

Il y a une chose qu'il faut savoir sur Robert Michaud : il est méthodique et organisé. Ce besoin d'ordre et de clarté, il l'a appris dans son ancien métier. Il en a effet été directeur de succursales bancaires pendant plusieurs années, sur la Côte-Nord, dans le Grand Nord et dans la région de Québec.

Son dévolu porte sur Ramp-Art, une entreprise de Lévis. Ramp-Art fabrique des garde-corps en aluminium pour la construction résidentielle et commerciale. Elle est la seule au Canada à fabriquer sur mesure des garde-corps courbés avec écran de verre, qui contribuent élégamment au design de projets architecturaux plus novateurs.

« Ramp-Art avait une expertise reconnue et une solide réputation au Québec. C'était un leader dans sa niche et elle affichait une belle rentabilité. » Robert Michaud a néanmoins vu dans son organisation quelque chose qu'il pouvait rapidement améliorer.

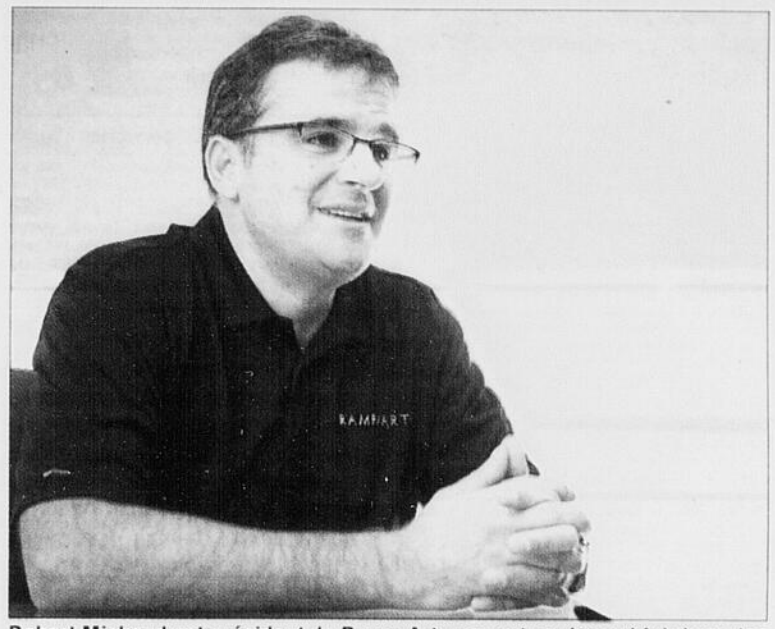
Sur le bureau où nous faisons l'interview, il y a un organigramme de Ramp-Art et j'en vois un autre sur le mur. L'idée est de faire comprendre quelles sont les responsabilités dévolues à chaque cadre. « Avant mon arrivée, en août dernier, tout le monde se rapportait au président. Ce n'est plus le cas », dit-il.

Robert Michaud a rapidement vu le potentiel de développement de sa nouvelle acquisition.

« Il faut élargir le marché et ne plus dépendre uniquement de nos clients québécois. Nous avons un produit haut de gamme unique de A à Z et certains de nos clients ont hâte qu'on y soit », dit Robert Michaud.

Rien n'est donc laissé au hasard pour la conquête du marché canadien. Ramp-Art offre des cours d'anglais à son personnel et des cours privés intensifs à quelques employés clés. Le vendredi, les employés sont même encouragés de se parler en anglais entre eux. Un représentant est en poste à Toronto et les futurs employés devront être bilingues. Le site Web sera dans les deux langues et la documentation sera traduite.

« Nous visons une croissance annuelle de plus de 15 % par année pour doubler nos revenus d'ici cinq ans », explique Robert Michaud. Il veut ensuite partir à la conquête du monde et ajouter le mot « International » à sa raison sociale. Dans 10 ans, Ramp-Art veut dépasser les 20 millions de dollars.



Robert Michaud est président de Ramp-Art, une entreprise qui fabrique des garde-corps en aluminium pour la construction.

(Photo La Presse)

Cette idée de miser sur les marchés extérieurs pour donner un nouvel élan à son entreprise lui est venue à la nouvelle École d'entrepreneurship de Beauce. Il s'y est inscrit, emballé par le projet de Marc Dutil, mais aussi pour être lui-même à la hauteur des objectifs qu'il se donnait pour sa nouvelle entreprise.

« Nous sommes 25 entrepreneurs qui vivons la même réalité. J'apprends beaucoup. Mon niveau de conscience s'est considérablement élevé même si je débute à peine la formation de 100 jours répartis sur deux ans. »

C'est au premier week-end de cours que Pierre Pomerleau, président de la célèbre entreprise de construction, lui donne le goût d'étendre ses activités au-delà du Québec. Au deuxième week-end, c'est le président de Cascades, Alain Lemaire, qui lui fait prendre conscience des valeurs qu'il veut donner à son entreprise et comment celles-ci permettront sa croissance.

Le développement de Ramp-Art sera dorénavant axé sur la progression de l'entreprise, son intégrité, sa transparence, la création de valeurs, l'efficacité opérationnelle et l'engagement de ses employés.

Cela n'est pas sans conséquence. Robert Michaud veut déménager l'usine en 2012 dans un espace au moins deux fois plus grand. « L'École d'entrepreneurship de Beauce augmente ma capacité à pouvoir amener cette entreprise au sommet. »

PORTRAIT

SES PARENTS
Mon père est devenu entrepreneur à 40 ans en achetant une grande station-service à Sept-Îles.

SES ÉTUDES
En mécanique, puis à l'université pendant 13 ans en formation continue.

SON PREMIER EMPLOI
À la station-service de ses parents, puis à 21 ans comme banquier sur un bateau flottant qui desservait la Basse-Côte-Nord.

SA PRINCIPALE QUALITÉ
Capable de bien communiquer. Intègre et respectueux.

SON PRINCIPAL DÉFAUT
Il m'arrive de prendre des décisions trop rapidement.

SON MODÈLE
Son père et Alain Lemaire, de Cascades.

SA DEVISE
« Quand tu ne produis rien, le moral descend. »

UN PASSE-TEMPS
La boxe et la plongée sous-marine.

HABITUDE DE TRAVAIL
Je fais mon plan de bataille avant de commencer la journée.

CE QUI LE REND HEUREUX AU TRAVAIL
Les bons résultats.

CE QUI LE MET EN ROGNE AU TRAVAIL
Quand on ne fait pas ce qui avait été prévu.

LES PROCHAINES ANNÉES LUI PERMETTRONT DE...
M'intégrer à une communauté d'affaires de ligues majeures et projeter mon entreprise à l'échelle nationale.

UNE CHOSE À CHANGER POUR LES ENTREPRISES DU QUÉBEC
Il manque une structure organisationnelle à beaucoup de PME.



CONCOURS
Gagnez 1 des 5 forfaits V.I.P. de perfectionnement à l'École d'Entrepreneurship de Beauce

BANQUE NATIONALE
GROUPE FINANCIER

2486195

Les P.A.

Les Petites Annonces...

C'est fait!

549-4444

LIGNE SANS FRAIS
1 (800) 866-3658

CVENDU.ca
Le site des petites annonces du Quotidien

workopolis.com
LE PLUS IMPORTANT SITE D'EMPLOIS AU CANADA
cyberpresse.workopolis.com

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1 / COURRIEL: classees@lequotidien.com

HEURES D'AFFAIRES du lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

100 Immeubles commerciaux

101 Bâtisses commerciales

ATTENTION! Entrepreneurs en plomberie, électricité, etc., bâtisse commerciale à vendre, située sur boul. Saguenay Ouest, Chicoutimi. Tél.:418-690-6461. Agents s'abstenir.

BÂTISSE commerciale, 5,000 pi.ca., idéal pour distributeur, commercant, bien située (boulevard Talbot, Laterrière), libre immédiatement, prix en bas du marché, vente rapide. Tél.:418-690-9596.

104 Commerces à vendre

LATERRIERE bar établi depuis 30 ans, très bonne clientèle. Cause maladie. Tél.:418-815-1019 pour rendez-vous.

106 Entrepôt à louer

ENTREPOSAGE chauffé, autos, motos, meubles, La Baie. Tél.:418-690-7184 jour, 418-544-0268, soir.

109 Locaux à louer

2 MAGNIFIQUES locaux, en plein coeur du centre-ville de Chicoutimi: un local idéal pour professionnels, possibilité d'être meublé: (psychologue, informatique, ingénieurs); l'autre pour clinique déjà aménagée (esthétique, thérapeute, etc.), en haut de Laflamme Signature. Tél.:418-549-2255, 418-540-4324.

CHAMBORD 6 bureaux, climatisés, chauffés, déneigés, pour professionels, situés à la gare Via Rail. Edifice entièrement en béton, 5,50$ du pied.carré. Aussi, espace pour bureau ou atelier pour entreprise, 14' de haut. Tél.:1-418-524-3099.

LOCAL commercial à Laterrière, 1200 pi.ca. environ. Tél.:418-815-1019.

LOCAL commercial de 976 pi.ca. à louer au 676 des Actionnaires, Chicoutimi, disponible 1er avril. Tél.:418-545-2280.

200 Habitations résidentielles

201 À partager

HOMME cherche homme de 40 ans et plus pour partager maison à St-Honoré, personne aimant les animaux (chevaux et fermette). Tél.:418-693-6145.

LA BAIE 4½, grand, très propre, beaucoup de commodités, accepte les chats, 320$ tout inclus (homme ou femme). Tél.:418-944-2317 Guy.

203 Chalet à vendre

VALINOUET, très beau chalet neuf, foyer, plancher de bois franc, céramiques chauffantes. Faut voir absolument! 325,000$. Pour informations Régis Morin 418-592-7899.

204 Chalet à louer

FALARDEAU lac Brochet, bord de l'eau, jumelé, entièrement équipé, foyer. Semaine ou mois, 800$/semaine. Tél.:418-673-1780.

POINTE BLEUE, de mai à octobre, près du Lac, kayaks, etc. Tél.:418-345-3508.

LOCATION D'ESPACES COMMERCIAUX

Centre-ville Chicoutimi

POUR RENSEIGNEMENTS
Les Immeubles Murdock
Tél.: (418) 543-3357

2459270

205 Chambres à louer

CHICOUTIMI près université, cégep, cuisine commune, câble, téléphone, internet, laveuse, sécheuse. Tél.:418-543-1680, 418-590-4293.

JONQUIERE à 2 minutes de marche du Cégep, complètement rénovées, téléphone, Internet sans fil, câble, non fumeur, 260$/mois, libre 15 mars. Tél.:418-695-6661.

JONQUIERE meublée, câble, fourni, cuisine, laveuse, sécheuse, 220$/mois. Tél.:418-695-9869, 418-815-9834.

NOUVEAU et neuf, près Cégep de Jonquière, grande chambre à louer, internet, téléphone et câble fournis, très bien aménagée, idéal pour travailleur et retraité. Tél.:418-812-3123

206 Condominiums à vendre

ALMA 1606 St-Malo, condo 1,200 pi.ca. sur 2 étages, construction neuve 2010, 7 pièces, 2 chambres, 2 salles de bains, salon, cuisine, salle à manger, plancher chauffant, garantie 5 ans, 155,000$. Tél.:418-668-3253, 418-720-0730.

A VENDRE: Jonquière, grand condo, neuf, 4½, près du Cégep, Novoclimat, 2 stationnements, libre immédiatement. Visite sur demande. Tél.:418-540-6025.

CHICOUTIMI haut de gamme, rue des Merlebleus, style manoir, livraison avril, 1,050 et 1,265 pi.ca., pierre et brique Permacon, certifiés Novoclimat, clés en main, remise et stationnement. Les Constructions Philippe Blackburn inc. Tél.:418-690-6703, www.constructionspb.com

CONDO de luxe, 1350 pi.ca, garage, plafond 9, comptoir granit, armoires bois franc, foyer gaz, aspirateur central, 3 stationnements, livré 1er mai, seulement 159,000$, des Epervières, Chicoutimi-Nord. 418-944-5025, www.investissementsdagneault.com

JONQUIERE 4½, clefs en main, près hôpital, plancher de bois franc, impeccable. Tél.:418-213-0877, 418-944-4843.

207 Condominiums à louer

CHICOUTIMI rue des Merles-Bleus, condo haut de gamme, Novo-Climat neufs, céramique chauffante, air climatisé, armoires polyester, livraison mai-juin 2011, 950$/mois. Les Constructions Philippe Blackburn. Tél.:418-690-6703.

208 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½ Chicoutimi, 4½, 5½ La Baie, rénovés, beaux logements. Tél.:418-543-4037, 418-818-4590.

1½, 3½, 6½, 8½
PRES Place Royaume, UQAC, possibilité d'ameublement, chambres disponibles. Tél.:418-815-3383

2½, 3½, 4½, 5½, CHICOUTIMI-NORD et CHICOUTIMI
RÉSERVEZ POUR JUILLET OU AVANT
LOGEMENTS ENTIÈREMENT RÉNOVÉS, CÉRAMIQUE, BOIS FLOTTANT, libres immédiatement. Excellente clientèle.
À VOIR! Tél.:418-820-7725.

ALEXIS (Place)
JONQUIÈRE
Rue Nadeau et Truchon,
3½ à 475$/mois (buanderie)
5½ à partir de 650$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
Près de Canadian Tire et du CFP
Tél.:418-815-0334

ALMA 2½, secteur Naudville, déneigé, 310$/mois, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Soir: Tél.:418-668-0818, 418-480-7859.

ALMA 3½, 1665 boul. Auger, 350$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-668-4336.

ALMA, Naudville, 4½ 3e étage, 465$/mois. Aussi Grand 3½, au sous-sol, 400$/mois, non chauffés non éclairés. **2.½ à l'étage**, semi-meublé, chauffé éclairé, 415$/mois, libres. Enquête de crédit exigée. Tél.:418-550-1006 www.grtinc.ca Tél.:418-653-1242.

ARVIDA 4½, (Ste-Thérèse), grand, propre, libre 1er avril, 585$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:418-412-1086.

ARVIDA Chicoutimi 3½, 1er étage, rénové, meublé ou non, 380$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-290-0075.

CHICOUTIMI 2½, à sous-louer, à 5 minutes du Cégep et de l'UQAC, réfrigérateur et cuisinière inclus, libre 28 mars, 300$/mois. Tél.:418-602-4587.

CHICOUTIMI 2½, secteur Rivière-du-Moulin, 400$/mois, semi-meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-540-1161.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI 2½, Talbot/Sydenham, meublé, 480$/mois, tout inclus, libre. Tél.:418-545-7657.

CHICOUTIMI 3½, 593 Dequen, libre 425$/mois. Aussi 3.½ 520 Ste-Marthe, neuf, 1er mai, chauffé éclairé, 475$/mois. 3½ 34 Smith, libre 1er juillet 430$/mois. Tél.:418-549-3233, 418-590-5005.

CHICOUTIMI 3½, 644 Cabot, Chicoutimi-Nord, repeint, semi-meublé, chauffé, éclairé 450$/mois, pour personne retraitée ou semi-retraitée, libre 1er avril. Tél.:418-543-4281, 418-818-6130.

CHICOUTIMI 3½, Champs-Elysées, 466$ chauffé, éclairé, semi-meublé, libre. Tél.:418-545-7657.

CHICOUTIMI 3½, chauffé, éclairé, semi-meublé incluant laveuse sécheuse, non fumeur, 370$/mois. libre 1er avril. Tél.:418-540-2307.

CHICOUTIMI 3½, rue Georges-Vanier, près Université, semi-meublé, chauffé, éclairé, 490$/mois, libres mai, juin, juillet. Tél.:418-818-0800.

CHICOUTIMI 4½, 1982 des Roitelets, 845$ mois, non chauffé, non éclairé, construction récente, libre 1er juillet. Tél.:418-678-2960.

CHICOUTIMI 4½, 2232 boulevard St-Paul, rénové, A1, libre immédiatement, 550$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-540-3787, 418-817-5672.

CHICOUTIMI 4½, 4770 Chemin St-Paul, grand, à 10 minutes des centres d'achats, salle d'eau + salle de bains complète, accès au terrain avec zone délimitée, belle fenestration avec vue sur la rivière, hall d'entrée et porte-patio, vaste stationnement, 650$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er avril. Tél.:418-545-0741, soir.

CHICOUTIMI 4½, 905 Nio, 410$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-543-5834, 418-543-8605.

CHICOUTIMI 4½, arrière Place du Royaume, style condo, construction 2 ans, planchers chauffants, libre 1er juillet, 895$/mois. Tél.:418-815-2488 Yves Faucher ou 418-592-7899 Régis Morin.

CHICOUTIMI 4½ bien situé, non chauffé, non éclairé, stationnement et remise, libre immédiatement, 550$/mois. Tél.:418-693-0730.

CHICOUTIMI 4½, centre-ville, 44 St-Hubert, 430$ non chauffé, non éclairé, libre 1er mai. 1er étage.1 stationnement. Tél.:418-306-5676, 418-817-1050.

CHICOUTIMI 4½, libres juillet, 545$/mois, non chauffé, non éclairé. 418-549-3233, 418-590-5005.

CHICOUTIMI 4½, style condo, quartier des Oiseaux, construction récente, bon insonorisation céramique et plancher flottant, armoires en polyester, climatiseur, 2 stationnements, remise et déneigement inclus, libre 1er mai, à voir! Tél.:418-545-0363, 418-815-2804.

CHICOUTIMI 5½, 2 chambres, près hôpital, non chauffé non éclairé, libre. Tél.:418-678-2926.

CHICOUTIMI 5½, beau, rénové, centre-ville, rez-de-chaussée, aubaine 555$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-540-1754.

CHICOUTIMI 5½, grand, 302, rue Malraux, rénové intérieur, extérieur, bien situé, à voir, 725$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-557-4334, 418-698-2111.

CHICOUTIMI 5½, grands, Domaine des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle. Tél.: 418-549-7923, 418-818-0292.

CHICOUTIMI 5½, refait à neuf, libre 1er avril, 665$ à 685$/mois, non chauffé, non éclairé et plusieurs pour juillet. Tél.:418-549-3233, 418-590-5005

CHICOUTIMI 9½, 1100$/mois, chauffé, éclairé, libre 1er juillet. Tél.:418-545-7657, 418-590-7657.

CHICOUTIMI arrière Place du Royaume: 3½ chauffé, éclairé, semi-meublé, 430$. Boul. de l'Université: 4½ 3½, chauffés, éclairés, semi-meublés, 510$, 410$. Tél.:418-543-8717, 418-540-4716.

CHICOUTIMI deux 4½, (550$ et 650$), 5½ (650/mois) rue Bégin, peinture et réparations effectuées avant location, chauffés, non éclairés. 5½, 4½, libres 1er juillet ou après. 4½ libre 1er mai. Tél.:418-815-6288.

CHICOUTIMI-NORD 3½, haut de maison privée, 415$/mois, libre 1er juillet. Idéal dame ou monsieur seul, aimant la tranquillité. Tél.:418-690-2385.

CHICOUTIMI-NORD 6½, neuf, rue des Epervières, 1050$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars. Tél.:418-543-1268.

CHICOUTIMI rue d'Angoulème, 2½ libre immédiatement. 3½ libre 1er juin. 3½, 4½, 5½ libres pour juillet. Tél.:418-693-9075, 418-812-3667 ou grt.inc.ca

CHICOUTIMI studio 410$/mois; 3½ 500$, voisin université, pas de chien, semi-meublés, tout inclus, libres et juillet. Tél.:418-812-5070.

JONQUIERE 2½, 3½, 4½, 5½, centre-ville, pas d'animaux, libres immédiatement. Tél.:418-820-7733.

208 Logements à louer

JONQUIERE
2306 rue Truchon, 4½, logement rénové (bois flottant, céramique), entrée contrôlée, remise extérieure, 495$/mois, eau chaude fournie. Tél.:418-612-6354.

JONQUIERE: 2½, 400$/mois, chauffé, éclairé, libre immédiatement; Près Cégep, centre-ville. Tél.:418-812-9019, après 17h.

JONQUIERE 2½, rue St-Hubert, 460$/mois, chauffé, éclairé, meublé, non-fumeur.Tél.:418-542-2463, 418-540-2845.

JONQUIERE 3½ grand 2076 Ste-Lucie, 400$/mois, non chauffé non éclairé. Tél.:418-672-1209, Karine, soir et fin de semaine.

JONQUIERE 3½ grand, arrière McDonald, tranquille, semi-meublé, 455$/mois, chauffé, éclairé, libre, idéal 50 ans et plus. Tél.:418-944-9109.

JONQUIERE 3½, rue de la Loire, chauffé, éclairé. Kénogami, 4½. Tél.:418-550-2002, 418-590-3365.

JONQUIERE 4½, 350 rue Notre-Dame, non chauffé, non éclairé, stationnement.Tél.:418-672-2373.

JONQUIERE 4½, 4043 Fontaine, face rivière Aux-Sables, voisin du parc, refait à neuf, pas d'animaux, 560$/mois, non chauffé, non éclairé, libre mi-juin. Tél.:418-541-0545.

JONQUIERE 4½, haut de gamme, construction 2011, prêt pour le printemps, 775$/mois. Tél.:418-944-2001.

JONQUIERE 4½, neuf, boul. Harvey, 675$/mois, non chauffé, non éclairé, entrée indépendante, porte patio, déneigement, libre 1er juillet. Tél.:418-547-0064, 418-818-2706.

JONQUIERE 5½, à l'étage, Petite-France, de l'Alsace, idéal semi-retraité, entrée indépendante, porte patio, déneigement, non chauffé, non éclairé, libre 1er juillet, 635$/mois Tél.:418-812-1850, 418-547-0078.

JONQUIERE 5½, haut maison, 3769 de la Bretagne, très beau, 760$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er mai, non fumeur, pas d'animaux.418-818-1314.

JONQUIERE
Rénovés, sécuritaires
Face au Faubourg Sagamie
2½ à 5½, 375$ à 675$ tout inclus
Tél.:418-548-3773

KENOGAMI, 1986 Price, très beau grand 3½, rénové, entrée laveuse, sécheuse, peinturé au complet, toiles et luminaires inclus, remise, stationnement, 450$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement Tél.:418-545-9833, 418-540-1007.

KENOGAMI 3½, semi-meublé ou non, 2e étage, 450$/mois, chauffé, éclairé, libre 1er avril. Tél.:418-547-2224.

KENOGAMI 4½ angle Ste-Famille et Boullé, planchers neufs, balcons, très propre, 440$/mois, chauffé, libre 1er avril. Tél.:418-542-6463.

LA BAIE 3½, 360$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-540-2731, 418-820-1362.

LA BAIE 4½, rue Albert, 3e étage, construction 2008, céramique chauffante, 825$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-591-0159 Bruno.

LA BAIE 5½ (600$/mois), aussi 3.½ tout meublé, grands, secteur Bagotville, tranquilles, libres, déneigés, non chauffés, non éclairés. Tél.:418-844-2252.

LAROUCHE 4½, près école et services, 350$/mois et 4½, sous-sol fini, 420$/mois, tous libre immédiatement. Tél.:418-695-3153.

LATERRIERE 4½, route 170, non chauffé/non éclairé. Couple ou seule. 475$/ mois. Tél.:418-678-2747.

RETRAITÉ autonome, JONQUIERE 3½, et 4½ 2123, St-Hubert, libre 1er février et juillet, service d'ascenseur, salle communautaire, salle de remisage, chauffé, éclairé. Tél.:418-818-3938, 418-818-2924.

209 Maisons à vendre

ALMA au centre-ville, 590 rue Harvey, avec revenus de 1330$ par mois, plus logement pour propriétaire occupant de 1200 pieds.carrés, 3 chambres, foyer, plancher de bois, 3 stationnements, terrasse, remise, 229,000$ négociable. Tél.:418-668-3526

ARVIDA, joli jumelé, quartier recherché, au goût du jour.Tél.:418-548-7251 ou Tél:418-590-8981

209 Maisons à vendre



A VOIR! MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX!
CHICOUTIMI 1448, des Eboulements, superbe résidence, clés en main, tout brique avec possibilité de revenus. Alexandre Harvey, courtier. Tel.418-592-7471 www.servicesimmobilierssaguenay.com

CHICOUTIMI jumelés: 533-535 des Hirondelles, 2,000 pi.ca 199,000$; 2067-2069 des Roitelets, 3,000 pi.ca. 259,000$ négociables. License RBQ: 14668230-97. Local idéal pour bureau personnel coiffure, esthétique, massage, famille d'accueil ou garderie à l'intérieur de sa résidence. Tél.:418-815-3383, 418-696-4127.



CHICOUTIMI-NORD 221 rue Olier, splendide résidence, clés en main. Une visite vous enchantera! Alexandre Harvey, courtier immobilier. 418-592-7471. site internet: www.servicesimmobilierssaguenay.com



DIMANCHE 11H À 14H PORTES OUVERTES
1021 Chutes à Francois Saint-Honoré. Maison neuve, 36'x48', 3 chambres. Terrain de villégiature sans voisin 200' x 350'. 125 000 $ + tx. Patrick Gaudreault RoyalLePage www.maisonsaglac.com

JONQUIERE jumelé, construction neuve, 3 chambres, abri d'auto, 193,000$ taxes incluses, clefs en main. RBQ: 5616-5160-01 Tél.:418-693-8416.

SHIPSHAW jumelé, construction neuve, disponible en juillet, 1440 pieds.carrés, 4.½ + sous-sol fini, 2 salles de bain, bien insonorisé, armoires et couvre-planchers non inclus, Novoclimat. Tél.:418-718-5462.

210 Maisons à louer

BORD de l'eau, petite maison, près de Chicoutimi-Nord, 2 chambres, 800$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-693-6145.

CHICOUTIMI, 30X40, entièrement rénové, quartier recherché, sans voisin arrière, 4 chambres, chambre des maîtres avec 2 walk-in, plancher en chêne et céramique sur 3 étages, foyer, cave à vin et plus, 1300$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er avril, Tél.:418-549-2723 (soir) et 418-540-2830.

CHICOUTIMI jumelé, 6.½, quartier de la Pulperie, 1250$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars. Tél.:418-543-1268.

CHICOUTIMI près Place du Royaume 1050$/mois, non chauffé, non éclairé, disponible juin, Tél.:418-699-7825.

JONQUIERE jumelé 3 chambres, construction neuve, abri d'auto, 1,200$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél.:418-693-8416.

JONQUIERE style condo, mezzanine, 3 chambres, 2 salles de bain, rénové, déneigé, non chauffé, non éclairé, 1,200$/mois, libre. Tél.:418-542-6528.

ST-CHARLES-DE-BOURGET avec possibilité d'écurie pour 2 chevaux. Tél.:418-550-9337.

ST-NAZAIRE maison de campagne, à 20 minutes d'Alma, 7 pièces, libre 1er juillet. Tél.:418-668-7456.

211 Maisons mobiles à vendre

TERRAIN (1) et maison mobile, rue Pedneault, Laterrière. Tél.:1-877-477-3131.

213 Terrains à vendre

CHICOUTIMI prêts à construire, 2023-2025, 2033-2035 des Roitelets, 201-203-205-207-209-211-213-215,-217 des Faucons, résidentiel, unifamiliale, bi-familiale, multi-familiale ou condo. Tél.:418-815-3383.

CHICOUTIMI rue des Jaseurs (secteur Roitelets), sans voisin arrière, prêts à construire, à partir de 7,700 pi.ca. Les constructions Philippe Blackburn, tél.:418-690-6703.

RECHERCHE grands terrains pour plusieurs immeubles 4 logements. Tél.:418-944-2001.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTIONS: L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution.
Nous ne sommes responsable que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

LE QUOTIDIEN
Tarif de base minimum pour 2 lignes agates

1 jour	9,80 $
2 jours	11,98 $
3 jours	14,16 $
4 jours	16,34 $
5 jours	18,52 $
6 jours	20,70 $
Ligne supp	2,55 $

PROGRÈS-DIMANCHE
12,18 $ Tarif de base minimum.
2,55 $ par ligne supplémentaire.

OPTIONS: 3,90 $ par option
caractères gras - majuscule - titre centré.
PHOTO: 8,90 $ par parution

10% DE RABAIS
Même annonce dans les 2 journaux

Aucune facturation.
Paiement direct et cartes de crédit.
TAXES EN SUS

300 Véhicules

302 Autos à vendre

0,000$ à 800$: Achat à bon prix: auto, camion (remorquage), état de marche ou non. Marc, 418-542-6938.

0$ à 1000$ ACHAT auto, camion, bon ou mauvais état. Aussi carcasse pour ferraille. Payons comptant. Tél.:418-540-2963.

418-695-1888 ADIEU BAZOU de 100$ à 300$$$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture).

ACHAT d'autos et camions, 100$ et plus pour la récupération. Ramassons carcasses gratuitement. Tél.:418-549-8621.

ACURA TL, 2006, automatique, couleur bronze, tout équipée, 67,800 km, achetée neuve, 8 mags, démarreur, impeccable, 19,800$. Tél.:418-696-1118.

CADILLAC Escalade 2007, 92,000 km noir, roues 22", tout équipée, 34,500$. Tél.:418-274-4425, 418-274-3698.

CHRYSLER Intrepid, 2002, tout équipée, seulement 100,000 km, à voir. Tél.:418-412-1615.

MAZDA 5 GT, 2009, automatique, tout équipée, 60,000 km, 18,500$ négociable. Tél.:418-673-4576.

MINI Cooper S, 2008, décapotable, manuelle, 6 vitesses, groupe d'options «side walk», sièges cuir, 23,000 km, 34,000$ ferme. Tél.:418-544-6185.

SAGUENAY AUTO
1742, BOUL. DU ROYAUME OUEST
418-698-6969
Toutes inspectées et garanties

$$$ MEILLEURS PRIX $$$

Automatique

FOCUS	2003	134 km familiale	3,995$
SUNFIRE	2003	140 km	3,995$
PROTEGE ES	2003	124 km spécial	4,495$
SENTRA	2006	64 km	6,495$
AVEO	2007	43 km	6,995$
MAZDA 3	2006	123 km	6,995$
MATRIX	2005	110 km	7,495$
ACCORD LX	2005	131 km	8,495$
CAMRY SE	2005	128 km	8,995$

Manuelle

ACCORD	2005	118 km	7,495$
BMW 325i	2005	89 km	15,995$

Utilitaire / Minifourgonnette / 4X4

DAKOTA	2003	152 km	2x4	4,995$
SONOMA	2002	198 km	ZR2 4x4	5,995$
CARAVAN	2005	72 km		6,995$
CARAVAN	2006	118 km		6,995$
F-150 XLT	2002	191 km	4x4	8,995$
G.CHEROKEE	2005	113 km	4x4	10,495$
SIERRA	2005	104 km	4x4	13,995$
F-150 XLT	2005	121 km	4X4	15,995$

WWW.SAGUENAYAUTOS.COM

TOYOTA Yaris, 2007, manuelle, 4 portes, air climatisé, 150,000 km, 6500$. Tél.:418-690-3193, 418-720-9574

VOLKS Jetta 2003, GLS 2.0 litres, automatique, 94,700 km, tout équipée, excellent état, 6,995$, négociable. Tél.:418-698-4505 ou 418-820-6613.

306 4X4 / utilitaires

CHEVROLET Silverado 1500, année 1999 modèle 2000, tout équipé, intérieur cuir, 3 portes, Z71 sport size, noir et chrôme, 8,000$ négociable Tél.:418-695-7115 ou 418-290-7114.

CHEVROLET Silverado LT, 2010, moteur 4.8, king cab, 3000 km, tout équipé 25,500$. Tél.:418-668-0411.

CHEVROLET Tracker LXT, de luxe, 2002, 4 portes, automatique, 4 cylindres, 4X4, tout équipé 171,000 km, très propre, 6,000$. Tél.:418-548-1597.

FORD F350, 2006, power stroke, Lariat, 207,000 km, tout équipé, pneus et freins neufs, pompe à l'eau neuve, 20,000$. Tél.:418-281-0098, 418-335-5729.

HONDA Ridgeline 2006, automatique, tout équipé, 107,000 km, Tél.:418-548-7002, 418-817-6398.

MAZDA Tribute, 2005, automatique, tout équipé, 8 pneus avec jantes, 107,000 km, très bon état, prix à discuter. Tél.:418-678-3273, 418-557-3288.

TOYOTA SR5 1990, 6 cylindres, manuelle pour pièces, 1000$. Tél.:418-547-2744.

TOYOTA Tacoma TRD-2008, 38,000 km, prix 24,000$. Tél.:418-547-5454 ou 418-540-2110.

308 Fourgonnettes à vendre

AUTOBUS, Ford E350, 1999, 20 passagers, 7.3 litres diesel, 160,000 km, brancards neufs, excellente condition, prix de débarras 2,500$. Tél.:418-678-9374 ou 418-690-6528.

DODGE Caravan, 2006, 3.3 litres, 130,000 km, excellente condition, 6,500$ Tél.:418-690-6528.

FORD Windstar GL 1998, couleur prune, très propre, 1,500$. Tél.:418-695-9552.

311 Motoneiges à vendre

BOMBARDIER Expédition Sport 2007, 4000 km, 4600$. Tél.:418-549-4936, 418-690-1133.

BOMBARDIER Grand Touring SE, 2004, V-1000 4 temps, 3000 km, nombreux accessoires, excellente condition, 7000$. Tél.:418-548-6069.

BOMBARDIER grand touring SE-670 1995, seulement 5,000 km, état neuf, 1,800$. Tél.:418-944-5719.

BOMBARDIER Skandic, 600, 2002, parfaite condition, moteur et transmission refaits, 3,000$. Tél.:418-696-1462, 418-550-8847.

EXPEDITION 600 SDI 2007, 20", 6,000 km, 2 sièges, tout équipée, 8,000$. Tél.:418-696-1278.

Skandic SUV 600 20", 2003, chenille neuve, 11,700 km, 5000$ non négociable. Tél.:418-677-2632, 418-540-5309.

TUNDRA 550 fan 2010 modifié pour la poudreuse. Chenille 163", Moteur garanti, 2400km. Condition A1, 426lbs, 8000$ négociable. Tél.:581-234-1216.

311 Motoneiges à vendre

YAMAHA Nitro XTX, 2009, 144", 3 cylindres, 4 temps, tout équipée, 11,000 km, 8,000$. Tél.:418-540-7241.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

COTE à COTE Commander 1000 2011, 2300 km, avec chenille et remorque neuve, pare-brise et toit, équipement complet. Acheteur sérieux seulement. Tél.:418-547-0674, 418-818-1122.

POLARIS Rangers 700 4x4 2009, édition spéciale, 850 km, équipement complet.Tél.:418-818-0456.

314 Pièces et accessoires

1000$ ET MOINS
ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis de la SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

PNEUS neufs et usagés, toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

SUPPORT de toit, neuf, pour Jetta, Golf et City, 175$. Tél.:418-678-9013.

316 Souffleuses à vendre

SOUFFLEUSE Ariens, démarreur électrique, 275$. Remorque double. Tél.:418-698-2581.

400 Emploi

402 Personnel demandé

AVANT le 25 mars, recherche 19 personnes désirant perdre de 9 à 29 lb d'ici 30 jours sans les reprendre (formulés par 45 médecins, réglementés par Santé Canada). Tél.:1-418-405-0617, www.regimesplus.net

CAMELOTS RECHERCHÉS

ALMA

Pour distribuer le journal aux abonnés du Quotidien

Rues: Des Mélezes, Des Chênes et Centre-Ville d'Alma.

Quartiers: Saint-Pierre et Des Fleurs.

Contactez Doris Tremblay
418-668-7317

CAMELOTS RECHERCHÉS

Pour distribuer le Quotidien
Roberval, Hébertville, St-Hedwidge

Pour distribuer le Progrès-Dimanche
Hébertvile et Saint-Bruno

Bienvenue aux adultes !

Contactez Alex Gagnon
418-720-2214

CAMELOTS RECHERCHÉS

Pour distribuer le Quotidien
NORMANDIN
(rues St-Joseph et Morin)

et le Progrès-Dimanche
NORMANDIN
(rues Rachelle, de la Gare et du Plateau)

Contactez Françine Goulet
418-374-1049

COIFFEUR(EUSE)
demandé(e) avec expérience pour le salon L'Idéal. Salaire à discuter + avantages. Tél.:418-543-1500, 418-690-0233.

COIFFURE Homégars est à la recherche d'un(e) coiffeur(euse) pour homme afin de combler un poste à temps plein, à salaire. Belle ambiance de travail, clientèle établie depuis 18 ans. Tél.:418-696-4040 Véronique.

L'OUEST CANADIEN
CHAUFFEUR(EUSE)S
2 ans d'expérience, classe 1
travail en équipe de 2
Martin 418-487-6954 de 8 h à 17 h

MASSOTHÉRAPEUTES, pose d'ongles, diplômé(e)s avec petite clientèle, travail autonome, location salle 50$/semaine. Tél.:418-590-9393.

RECHERCHE CAMELOTS
A CHICOUTIMI-NORD

Pour distribuer le Quotidien (100 copies) et autres parcours

$$$ Revenus intéressants $$$

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

402 Personnel demandé

REPRÉSENTANT(ES)
Vous avez fait vos preuves dans la vente et vous êtes à la recherche de nouveaux défis? Vous aimeriez recevoir une rémunération la vie durant? Joignez-vous à une équipe dynamique où vous aurez la possibilité d'évoluer. Ne cherchez plus, nous avons le poste pour vous! Faites parvenir votre C.V. par fax. 418-695-1033.

SERVEURS(euse) et livreur(euse). Se présenter avec votre CV au restaurant Pizza d'Or, 2159, Roussel, Chicoutimi-Nord, demandez Essen.

TELEPHONISTES demandé(e)s, temps partiel, disponibilité soir et fin de semaine. Tél.:418-693-6028, demandez Valérie (avant 15h).

TU est à la recherche d'un emploi et tu aimes les défis? Viens te joindre à l'équipe du groupe Vertdure. Téléphoniste demandé(e) avec ou sans expérience, du lundi au samedi. Pour information: contactez Mme Beaumont. Tél.:418-543-2254 entre 10h et 13h.

UN «Compagnon» en plomberie, avec très bonne connaissance dans secteur résidentiel et commercial. Aussi, un(e) apprenti(e) en plomberie, avec expérience dans secteur résidentiel. Envoyez votre CV à: andre.sdpf@cablevision.qc.ca

VOUS avez de l'ambition, aimez les défis et possédez de bonnes aptitudes à la communication? Formation fournie, revenus: 40,000$ et plus. Informations: courriel: eaupure@cgocable.ca ou Fax 418-668-0871.

500 Occasion d'affaires

501 Finances

418-693-0303
AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers.
Consultation sans frais
Aucun intermédiaire
Un seul paiement sans intérêts
Appelez-nous: 418-693-0303, 418-548-0777
Jean Fortin et associés, syndic de faillite

$$$ PRET 500$ $$$. Simple, rapide, efficace. Par téléphone dépôt direct. **Réponse en 1 heure.** Condtions: Emploi stable (4 mois). Paie par dépôt direct. Crédit Yamaska. **Tél.: 1-877-534-1999.**

PRET de 500$. Sans enquête de crédit. Crédit Courtage. Sans frais: 1-866-482-0454.

600 Services professionnels

601 Construction / Rénovation

A BAS prix, garage, toiture, revêtement extérieur, finition de sous-sol, estimation gratuite. RBQ. Tél.:418-720-1211.

DÉC-EAU CLIP
PROJET CLÉS EN MAIN
Service de décoration
et gestion de projet.
Tél.:418-602-4442

RENOVATION intérieure, extérieure, plancher flottant, céramique, plastrage, salles de bain, finition de sous-sol et autres. Tél.: 418-412-1296, 418-290-7863.

TOITURES, rénovations intérieures et extérieures, revêtement extérieur. Licence R.B.Q. : 8260-0636-29. Tél.:418-541-0666, 418-544-2004.

602 Impôt

IMPOT 30 ans d'expérience, traitement informatisé, prix concurrentiels. Tél.:418-549-8586.

SERVICE d'impôt personnalisé, plus de 30 ans d'expérience. Tél.:418-548-2054.

TRAITEMENT par ordinateur, service rapide. Tél.:418-548-5944, 418-690-5798.

603 Soins thérapeutiques

RECEVOIR la bonté d'une bonne santé et accepter de changer les choses que je peux. Tél.:418-817-3414.

604 Offres de services

#1 A BAS prix! Rénovations de tous genres, plomberie, céramique, douche en céramique, plastrage. Licence RBQ. Tél.:418-812-3902.

#1 DENEIGEMENT de toitures et déglaçage de toitures. Tél.:418-590-7563, 418-673-4015.

ATTENTION! ATTENTION! A BON PRIX
Déneigement et déglaçage de toitures, résidentiel, commercial. Assurances. Tél.:418-550-3116, 418-591-8374.

ATTENTION! ATTENTION! BRILLO-NET ENR.
DENEIGEMENT et déglaçage de toiture. Service professionnel. Tél.:418-693-6836, 418-817-5049.

DÉNEIGEMENT de toitures à Saguenay, à bon prix, service professionnel. Tél.:418-812-4689.

DENEIGEMENT de toitures, galeries et patios. Prix compétitifs.Tél.:418-547-7378.

DENEIGEMENT de toiture travail professionnel et sécuritaire, meilleurs prix en ville, estimation gratuite. Tél.:418-590-5945.

HOMME à tout faire: menuiserie, entretien résidentiel. Tél.:418-690-7800, Clément Bouchard.

604 Offres de services

IMPOT - IMPOT - IMPOT
Service rapide et courtois
Impôt informatisé
TRANSMISSION TED
Francine Gaudreault 418-547-0898

PLASTRAGE, peinture, plancher flottant et céramique. Tél.:418-290-8363.

RENOVEXPRESS, renovations en tous genres, estimation gratuite. Tél. 418-542-0008, 418-290-2819.

700 Marchandises et services

703 Ameublement

CUISINIERE blanche Inglis, auto-nettoyante, vitro-céramique, excellent état, seulement 4 ans, 400$ négociable. Tél.:418-698-2199.

DIVAN 150$, table bistrot sans chaise, 100$, 2 bancs de comptoir 80$/chacun. Tél.:418-543-2487.

FERMETURE de loyer, cause maladie, tout est à vendre,meuble 4 ans seulement, idéal jeune couple, 3592 rue Boulay, kénogami, Tél.:418-542-0318.

LAVEUSE, SECHEUSE, cuisinière, réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle et poêle à bois. Tél.:418-545-9361, 418-541-6857.

704 Animaux

BORDER Collie, pure race, mâle, prêt le 26-02-11, www.bordercolliesaguenay.Tél.:418-548-5164.

FOIN à vendre: balles carrées, balles rondes. Tél.:1-418-661-0085.

NOUVELLE race de chien, complètement nu (sans poils), American Hairless Terrier, mâle. Tél.:418-543-3227.

706 Bois de chauffage

A VENDRE, sec: merisier, érable: 95$. Epinette rouge, 75$. Tremble, 65$. Livré. Tél.:418-540-2364, 418-540-0124.

BOIS de poêle à vendre: bouleau et vert en 16", 75$/corde livrée. Tél.:418-673-3161.

BOIS sec d'allumage à vendre. Tél.:418-543-6687.

BOIS SEC remisé à l'intérieur, bouleau 70$/corde, merisier 80$/corde, bois vert disponible. Non livré. A Lamarche. Tél.:418-481-2252.

709 Divers

1890-1972 Achat cartes hockey, baseball, revues, etc. Je me déplace dans la région. Tél.:418-812-4437.

2 NOUVEAUX produits: pin blanc 1"x5" et 1"x6", plané, bouveté, avec V-joint centre à partir de 0,94$ du pmp. Marches, contremarches et marches d'angle. Plusieurs autres essences de bois pour ébénisterie. Tél.:418-549-0648.

CHASSIS différents grandeurs, état neuf, portes extérieures, Tél.:418-543-4281, 418-818-6130.

CONTENEURS maritimes à vendre ou à louer, neufs ou usagés, condition A1. Gestion PBT. Tél.:418-718-5822, 418-820-7715.

PATATES ROUGES, 10, 20 ou 50 livres, Ferme Léon Boudreault, Jonquière. Tél.:418-547-6177, 418-693-2387.

RAMASSONS métal en tout genre et batteries. Nous nous déplaçons gratuitement. Tél.:418-549-8621 Pièces d'autos Saguenay S.L.

712 Ésotérisme

VOYANCE tarot, amour, argent, dialogue avec les morts, consultation téléphonique. Tél.:418-695-9918.

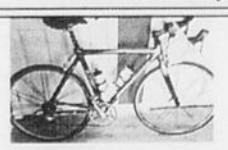
VOYANTE 26 ans d'expérience: Amour, santé, argent, choix de vie. Tél.:418-290-7347 Monique

719 Ventes de garage

ENSEMBLE de chambre antique, ensemble de cuisine, laveuse essoreuse, régrigérateur 18 pi. cube, télé Sanyo 42", 3 tables de salon en chêne, balayeuse et plus encore! Tél.:418-412-0936 ou 418-812-8296.

800 Sports / loisirs

802 Bicyclettes



VELO de route carbone Trek Madone, 5.2 SL, en très bonne condition. Tél.:418-678-1522.

806 Ordinateurs et jeux

SAGUENAY INFORMATIQUE a désormais les produits Dell presque neufs, nous en avons près de 500 en inventaire (portable ou pc) et nous offrons la garantie en magasin. Nous offrons aussi une grande variété de portables usagés. Spécialiste dans la réparation de portables depuis 2001 (nous réparons toutes les marques et tous les modèles). 1740 boul. du Royaume Ouest, Chicoutimi. Tél.:418-698-6668.

811 Vacances/voyages

CONDO à louer au Golden Strand, Floride, du 2 au 23 avril, 600$/semaine.Tél.:418-544-3534

DAYTONA Beach, 3½ à louer, 500$ US/semaine, à partir du 1er avril.Tél.:418-542-8020.

900 Avis

902 Agences de rencontre

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean pour amour, amitié, rencontres, ne cherchez plus, nous trouverons pour vous. Tél.:418-699-5077.

903 Messages personnels

#1 418-590-7190 Belle Marie-Line, sensuelle et sexy, est là pour satisfaire vos attentes. Reçoit, se déplace.

#1 A qui la chance? 418-817-7838 Belle femme dans la trentaine, reçoit et se déplace. Bienvenue aux voyageurs. Marie-Eve 24/24.

418-290-8112, Tu veux relaxer? Sarah, expérience et qualité, cheveux noirs, 44 ans, "D" naturel, belles rondeurs, massage sensationnel.

418-542-5557, homme reçoit homme, corpulent style camionneur massif, mécanicien opérateur.

418-698-5473 NOUVEAU! 3 jeunesdemoiselles, sexy et rafraîchissantes, reçoivent tous les lundis, mardis, mercredis, entre 16h et 23h. Laissez-vous tenter!

418-815-8101 SENSUELLE demoiselle, reçoit et se déplace, de 11h à minuit.

69 * * * * * * * ALEXINE À JONQUIÈRE * * * * * * SUPERBE GRASSETTE, 5'7", 149 LBS, BIEN PROPORTIONNÉE, CHEVEUX NOIRS À LA TAILLE, YEUX VERTS, 36 C FERME NATUREL, TALONS HAUTS, BAS NYLON JARRETELLES, GADGETS, BOTTES EN LATEX, VOUS REÇOIT, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 10 AM À 20 PM * * * * * * * * * * TÉL.:418-590-3455 * * * * * * * * * * AMBIANCE CHALEUREUSE, FOYER,DOUCHE

A JONQUIERE jeune femme vous reçoit et se déplace pour massages érotiques. Tél.:418-540-0630.

AMALENA, séduisante, 36 DD de plaisir? Engage fille sobre. Tél.:418-550-0914.

BELLE blonde, 36-24-36, se déplace seulement 24h. Tél.:418-592-7793.

BELLE femme, nouvelle venue, sensuelle, féminine. Spécial d'ouverture.Tél.:418-306-5629, 418-944-9388

BELLE petite indienne, reçoit seulement. Tél.:418-690-6379.

BON massage pour vous messieurs, Yvan vous reçoit, discrétion assurée. Bienvenue aux 50 ans et plus. Tél.:418-815-2074.

EN duo ou en solo, les 2 filles les plus «hot» du Saguenay, reçoivent pour vous messieurs. Tél.:418-290-9339.

FEMME 45 ans, 38 C, reçoit, demandez Shelly. Tél.:418-547-3033.

FREDERIQUE sexy et sensuelle, reçoit et se déplace Tél.:418-290-4079.

JASMINE, sensuelle, douce, chaude, reçoit ou se déplace pour vous messieurs,discret.Tél.:418-542-7337.

NOUVEAU: Jonquière, Mimi vous reçoit et se déplace. Duo. Tél.:581-306-1166.

ROSE vous reçoit le jour à Jonquière pour les hommes 35 ans et plus. Discrétion. Tél.:418-213-0553.

906 Services de massage

15 MINUTES GRATUITES de plus www.touchedevelours.com lundi au samedi, de 8h à 18h. Tél.:418-815-3301.

1A, petite Katia vous propose un mélange d'excellence et sensualité. Propreté irréprochable, discrétion. Reçoit ou se déplace. Bienvenue! Tél.:418-590-8443.

#1 AU SAGUENAY ET LAC-ST-JEAN
SALON PARADYSIA ENR.
Gia, très jolie Martiniquaise aux yeux verts, vous souhaite la bienvenue sur google pour une visite virtuelle du:
salonparadysia.blog4ever.com
À CHICOUTIMI 418-547-3888
Les appels inconnus seront ignorés

418-690-3142 - Belles, jeunes et excellentes masseuses. Dès 10h. + bronzage, douche. 51 Jacques-Cartier Ouest, Chicoutimi.

ALMA Miss Kaprice vous reçoit pour massage de détente, 7 jours, de 9h à 17h. Tél.:418-662-6823.

COUPLE 4 mains, Tél.:418-690-7797.

Les mains d'un ange, Maria-Lisa, **Douleurs musculaires, nerf sciatique**, massages **californien, suédois, gi-jo, cartomancienne**, massage de détente et relaxation. **Non sexuel**. Tél.: 418-698-1688.

MASSAGE californien, suédois (douceur et fermeté) à Chicoutimi, donné par Jacques. Salle chaleureuse. Tél.:418-545-6011.

MASSAGES discrets pour hommes et femmes. Tél.:418-482-0063 Pierre.

MASSAGE suédois, détente et thérapeutique. Cinique de massothérapie Caroline Larouche. Tél.:418-719-3102, 418-662-3648.

POUR elle et lui, massage détente, pierres chaudes, boue, chocolat et canneberges. Tél.:418-549-0043.

RASAGE et massage, femme et homme, 45 ans et plus, endroit discret, Dan. Tél.:418-695-5465.

VOUS reçoit pour des moments exquis. 32 ans, 5'5, 115 livres. Semaine spéciale. Tél.:418-720-3288.

WILLIAM masseur d'expérience, rasage, hommes, 5/7.Tél.:418-698-4867, 418-550-2416.

ZENZONE
RACHELLE, Jamie, Vicky, Vanessa, Bianka, Cindy, & Lily, te reçoivent pour un moment exquis dans une ambiance chaleureuse et discrète. Entre 9h et 22h, spécial duo, engageons! Tél.:418-698-5473.

QuébecLeaks, un pétard mouillé ?

Luc Lefebvre, alias Noam Chomsky, a déjà milité pour le Parti québécois

NATHALIE COLLARD
La Presse

Déception et confusion, hier matin, au lancement officiel du site QuébecLeaks, calqué sur le désormais célèbre WikiLeaks, qui veut promouvoir la transparence en rendant publics des documents jugés névralgiques.

Confusion d'abord parce que le porte-parole de QuébecLeaks, jusqu'ici connu sous le pseudonyme de Noam Chomsky, a révélé sa véritable identité.

Il s'agit de Luc Lefebvre, stratège web qui a déjà milité pour le Parti québécois. Il a siégé au comité de direction du PQ dans Saint-Henri/Sainte-Anne, dans le sud-ouest de Montréal.

> Pour l'instant, on ne trouve rien sur le site QuebecLeaks.org. Pas de rapport secret, pas de compte-rendu de conseil d'administration, pas de courriels sulfureux ni même une note de restaurant suspecte. Rien.

Le Parti québécois n'a pas tardé à réagir, affirmant haut et fort que M. Lefebvre n'était pas un militant du PQ et que son passage au parti avait été très bref. « Il a siégé quelques semaines à peine, note Manuel Dionne, attaché de presse du parti dirigé par Pauline Marois. Il a également été invité comme blogueur au conseil national, en novembre 2009, à titre non pas de militant, mais bien de sympathisant souverainiste. Il l'a fait à titre personnel et n'a pas été rémunéré. »

Bref, s'empresse de dire le PQ, Luc Lefebvre n'a jamais été salarié du Parti québécois et ne doit pas être considéré comme un militant.

« Il n'a même pas sa carte de membre », ajoute Manuel Dionne.

Pourquoi s'attarder aux sympathies politiques du porte-parole de QuébecLeaks ? Parce qu'un poste comme le sien exige une distance des partis politiques, une certaine neutralité qui aurait rassuré d'éventuels collaborateurs qu'il n'y avait pas de motivation autre qu'un désir de transparence.



Le porte-parole de QuébecLeaks, jusqu'ici connu sous le pseudonyme de Noam Chomsky, a révélé sa véritable identité. Il s'agit de Luc Lefebvre, stratège web qui a déjà milité pour le Parti québécois.

(Photo PC)

Contenu inexistant

Cette question réglée, attardons-nous au contenu de QuébecLeaks. Inexistant, du moins pour l'instant. On se serait attendu à une révélation, à un coup d'éclat, à quelque chose qui aurait pu marqué le lancement officiel du site.

Or, pour l'instant, on ne trouve rien sur le site QuebecLeaks.org. Pas de rapport secret, pas de compte-rendu de conseil d'administration, pas de courriels sulfureux ni même une note de restaurant suspecte. Rien.

En entrevue à l'émission Dutrizac, l'après-midi, sur les ondes du 98,5 FM (M. Lefebvre n'a pas répondu à nos nombreuses demandes d'entrevue), le porte-parole de QuébecLeaks a affirmé que son organisation avait reçu des dizaines de documents depuis l'appel public lancé il y a deux semaines.

« Beaucoup de photos inutiles », a-t-il précisé, ainsi que trois documents qui, une fois examinés par un comité, n'ont pas passé la rampe. « Il ne s'agissait pas de documents exclusifs », a précisé M. Lefebvre.

Dans l'éventualité où un document soumis anonymement passerait les trois étapes d'examen mises sur pied par QuébecLeaks, l'organisation s'adresserait ensuite à un média reconnu pour établir une collaboration.

Lefebvre n'est pas seul

Qui se cache derrière QuébecLeaks ? Hormis Luc Lefebvre, il y aurait une trentaine de personnes (à ses débuts, WikiLeaks se résumait à deux personnes) issues de milieux aussi différents que le droit, le journalisme, la finance, etc.

Pour l'instant, les gens intéressés à soumettre des documents ne peuvent le faire que par l'internet. Impossible d'envoyer des documents papier, car l'organisation n'a pas encore de boîte postale. Rappelons que WikiLeaks avait reçu les fameux câbles diplomatiques par la poste.

Malgré le désabusement ambiant, il y avait des attentes à l'endroit de ce WikiLeaks à la sauce québécoise depuis quelques semaines. Or, jusqu'à preuve du contraire, QuébecLeaks fait l'effet d'un gros pétard mouillé. ❑

> Dans l'éventualité où un document soumis anonymement passerait les trois étapes d'examen mises sur pied par QuébecLeaks, l'organisation s'adresserait ensuite à un média reconnu pour établir une collaboration.

CARRIÈRES/
FORMATION/AVIS/
APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

A toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de l'ex-ville de Jonquière ou de l'ex-municipalité de Lac-Kénogami.

AVIS est donné par la soussignée, greffière, qu'à sa séance ordinaire du 8 mars 2011, le conseil d'arrondissement de Jonquière a adopté les règlements suivants :

- AJ-R-2011-5 ayant pour objet de modifier le règlement #93-006 (zonage) de l'ex-municipalité de Lac-Kénogami (zones 166-R et 172-R, chemin du Quai) (ARU-966);
- AJ-R-2011-6 ayant pour objet de modifier les règlements #836 (zonage), #837 (lotissement) et #838 (construction) de l'ex-ville de Jonquière (rue du Roi-Georges) (ARU-971).

AVIS est aussi donné que ces règlements sont disponibles, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, Racine Est, Chicoutimi ou au bureau de l'arrondissement au 2354, rue St-Dominique, Jonquière.

AVIS est également donné que toute personne habile à voter du territoire de l'ex-ville de Jonquière ou de l'ex-municipalité de Lac-Kénogami, selon le cas, peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité de l'un ou l'autre de ces règlements, au schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec) G1R 4J3.

AVIS est de plus donné, conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et à l'article 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., que la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu à l'article 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de ces règlements au schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de l'ex-ville de Jonquière ou de l'ex-municipalité de Lac-Kénogami, selon le cas, une demande faite conformément à l'article 137.11 à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 9e jour du mois de mars 2011.

La greffière,
CAROLINE DION

2502725

CARRIÈRES/FORMATION/
AVIS/APPEL D'OFFRES

VILLE D'ALMA

APPEL D'OFFRES

CAMION CUREUR Norme #2011-004

La Ville d'Alma demande des soumissions pour la fourniture et la livraison d'un camion six roues avec équipement cureur d'égout P.N.V.B. 17 000 kg, véhicule neuf.

Les devis et formules de soumission peuvent être obtenus auprès du site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, soit le SÉAO, sur le site Internet www.seao.ca.

Les soumissions, déposées dans les enveloppes fournies à cette fin et cachetées, seront reçues au bureau du greffier de la Ville d'Alma, édifice hôtel de ville, 140, rue St-Joseph Sud, Alma, jusqu'au mercredi 30 mars 2011 à 10 h, pour y être ouvertes le même jour et à la même heure.

La Ville d'Alma ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

L'acheteur municipal
Martial Tremblay

2502494



BOIVIN (Mme Myriam)
1961-2011

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 4 mars 2011, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme Myriam Boivin, conjointe de M. Richard Gosselin. Elle demeurait à Saint-Anselme. Elle laisse dans le deuil outre son conjoint, sa mère Mme Maude Bouchard (feu Joseph-Aimé Boivin, feu Roméo Blackburn); ses enfants : Marilyn Gagnon (Marc-André Bisson), Mélissa Gosselin et Maxim Gosselin; sa petite-fille Emy Bisson; ses frères et soeurs : Monique (Emilien Lavoie), Irène (Conrad Vallée), Jocelyn (Jocelyne Pedneault), Hélène (Réal Pilote), Jean-Marie, François (Sonia Roberge), Yvan (Candide Denis), Normand, Sylvie et Guy Malenfant (Sylvia Gagné); la famille Gosselin : Antoinette Brochu (feu Robert Gosselin), Léonce, feu Luc (Electa Langlois), feu Donat, Lucien (Martine Galbert), feu Clément (Marguerite Drouin), Victoire, Lucille (feu Pierre Pomerleau), Louise (Jean-Guy Mercier), Lucienne (Roger Blaney), Élisabeth (Yvan Buteau), Lucie (Gaétan Piché), Anne (Pierre Lapointe), Victor (Jocelyne Trottier) ainsi qu'un grand nombre de neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Yvon Breton
913 Sainte-Anne
Saint-Anselme

le samedi 12 mars 2011 à compter de 10 h. Le service religieux sera célébré le samedi 12 mars 2011 à 14 h à l'église de Saint-Anselme et de là au cimetière paroissial. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, Belvédère, bureau 214, Québec, Qc, G1S 3G3 Tél : 418-683-8666 Huguette Jacques 833-5840 (pour formulaires de dons). Pour renseignements: Claude Marcoux Ltée, téléphone : 418-839-8823, télécopieur : 418-839-0016, courriel : cmarcoux@videotron.ca Visitez notre site internet : www.claudemarcoux.com Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

DONNEZ DU SANG.

DONNEZ LA VIE.

Info-collecte

(418) 650-7230
1 800 761-6610

www.hema-quebec.qc.ca

HÉMA-QUÉBEC



DIONNE (M. Bertrand)

Le 5 mars 2011 est décédé à l'Hôpital d'Alma, à l'âge de 70 ans et 5 mois, M. Bertrand Dionne, époux de Mme Charlotte Brassard, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-La-Croix. Les funérailles de M. Bertrand Dionne seront célébrées

le vendredi 11 mars 2011 à 11 h
à l'église de Métabetchouan

Il était le fils de feu M. Abel Dionne et de feu Mme Jeanne-Ida Dubé. Outre son épouse, Mme Charlotte Brassard, il laisse dans le deuil ses enfants : Christine Dionne (Pierre Laforest), Nathalie Dionne (Louis Pelletier), Dany Tremblay (Mélanie Boudreault) et Yannick Tremblay (Marjorie Audet); ses petits-enfants : Keven, Pierre-André, Annie-Kim, Francis, Sarah, Jimmy et Zackary; son filleul : Alain Gagnon (Chan Rouen Touch); ses frères et soeurs de la famille Dionne : Bérangère (feu Gustave Gagnon), Jean (Dianne Tremblay), Martin, feu André, Guy, Chantale (feu Bernard Rouselle) et Carole; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Brassard : Yvonnette (feu Paul-Émile Fortin), Mirella (feu René Cloutier), Gisèle (feu Joseph-Louis Renaud), Carmen (Léon Fradette), Robert (Raymonde Jean) et Paul-Armand (feu Françoise Bouchard); ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis (es). Pour informations : Téléphone bureau 418-349-2894, sans frais 1-888-349-2894, télécopieur 418-349-2896, courriel hebertetdesbiens@bellnet.ca et site internet : hebertetdesbiens.com

Direction funéraire : Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. (Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec).



DUCHESNE (M. Jacques)

Le 9 mars 2011 est décédé au Centre de santé et services sociaux de Jonquière, à l'âge de 63 ans et 3 mois, M. Jacques Duchesne, fils de feu Mme Gabrielle Gilbert et de feu M. Isidore Duchesne, demeurant rue Ouellet, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 13 mars 2011 de 14 h à 16 h. Un hommage aura lieu le dimanche 13 mars 2011 à 16 h à la Résidence funéraire du Saguenay. Les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Il était le frère de : Laurent Duchesne (feu Ghislaine Thivierge), feu Jacqueline (feu Léon Tremblay), Marcel (Céline Lavoie), feu Claude (feu Yolande Côté), Clermont (feu Marie-Paule Larouche), feu Gisèle (feu Paul Lindsay), Yvon (feu Louise St-Cyr), feu Raymond (Ruth Rochefort), André (Jeanne Roy), Ginette (Claude Frenette), feu Gaétan (Moisette Villeneuve). Il laisse également dans le deuil ses filleules : Alexandra Girard et Sylvie Girard ainsi que ses autres neveux et nièces, parents et amis. Un merci spécial à tout le personnel du 4e étage du Centre de santé et de services sociaux de Jonquière pour les bons soins prodigués. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société canadienne du cancer. Pour informations: 418-547-2116, télécopieur: 418-547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).



DUMAS (Mme Rose-Hélène)

Est décédée paisiblement à la suite d'une longue maladie au CSSS Domaine-du-Roy de Roberval, le 8 mars 2011, à l'âge de 71 ans et 4 mois, Mme Rose-Hélène Dumas, fille de feu M. Joseph Dumas et de feu Mme Marie-Jeanne Potvin, demeurant à Saint-Félicien. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

Maison Marc Leclerc inc.

Complexe Funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le samedi 12 mars 2011 à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 10 h 30 à la chapelle du Complexe Funéraire et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure. Elle laisse sa fille : Nathalie Voisine (Yves Bergeron); sa petite-fille adorée : Elsa Simard. Elle était la soeur de : Yvette Dumas, feu Almas Dumas (Lucille Dubois), feu René Dumas (feu Mariette Vallée), feu Jean-Charles Dumas (Blanche Plamondon), feu Victor Dumas, feu Gertrude Dumas, feu Marie Dumas (Fernand Blais), feu Gloria Dumas, feu Hilaire Dumas. Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons au Centre d'hébergement de Saint-Félicien pour fins d'acquisition d'équipements spéciaux à l'usage des bénéficiaires. Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688, courriel : mml@maison-marc-leclerc.com **Direction funéraire : Maison Marc Leclerc Ltée de Saint-Félicien** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



DUMONT
(Mme Jeanne-D'Arc Girard)

Le 8 mars 2011 est décédée au Centre Le Normandie d'Alma, à l'âge de 90 ans et 6 mois, Mme Jeanne-d'Arc Girard, fille de feu M. Ludger Girard et de feu dame Marie-Laure Bouchard, épouse de feu M. Louis Dumont, demeurant à Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Dignité

Complexe funéraire Bérubé & Fils
Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord, Alma

à compter du jeudi 10 mars 2011 de 19 h à 22 h. Le vendredi 11 mars 2011, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Le service religieux aura lieu le vendredi 11 mars 2011 à 11 h à l'église de Labrecque et l'inhumation se fera au cimetière de Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pierre Dumont (Julie Pelchat), Marie-Thérèse Dumont (Donald Boudreault); ses petits-enfants : Cynthia Lapointe, Michaël Dumont-Brassard, Karen Dumont-Brassard, Mélanie Dumont et Karine Dumont; son arrière-petite-fille Jeanne; ses frères et soeurs : feu Marie (feu Albert Savard), feu Desneiges (feu Donat Vachon), feu Rose-Alice (feu Armand Côté), feu Antonio (Magella Levasseur), feu Oveline, feu Charles, feu Marguerite (Wilbrod Desgagné), feu Blanche-Yvette (Joseph-Charles Côté), feu Paul-Émile (Éliette Girard), Solange (Aimé Dufour), Alida (feu Gérard Duchesne) et Philippe (Aline Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Dumont; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation du CHSLD de Lac St-Jean Est (Centre Le Normandie), 1895 route 169, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec), G8G 1B4 Tél: (418) 349-2861 ext: 248. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. **Direction funéraire : Complexe funéraire Bérubé et Fils.** www.dignite-quebec.com Pour information (418)662-6576, télécopieur (418)662-3132, courriel: info@berubeetfils.com

Les échecs sont la façon dont la nature vous prépare à de grandes choses.



FORTIN (Mme Huguette)

Le 8 mars 2011 est décédée au Jardin de MesAnges, à l'âge de 68 ans et 1 mois, dame Huguette Fortin, fille de feu M. Gustave Fortin et de feu dame Evangéline Roberge, épouse de feu M. Rodrigue Michaud et conjointe de M. Jean-Claude Simard, demeurant au 590, av. Martel à Alma autrefois de L'Ascension. La famille recevra les condoléances le jeudi 10 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 11 mars 2011 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le vendredi 11 mars 2011 à 10 h 30 à l'église St-Pierre d'Alma. Mme Fortin a été confiée au crématorium de l'Alliance Funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. Outre son conjoint elle laisse dans le deuil ses enfants : Karine (Jean-Marc Gilbert), Stéphane (Guylaine Laberge) et est allée rejoindre feu Patrick. Elle était la grand-mère de : Jordan et Joey Gilbert. Elle laisse également dans le deuil les enfants de son conjoint : Chantale (Dany Bouchard), Hanel (Jasmée Prud'Homme) et Anne-Marie (Yves Rousseau) ainsi que leurs enfants : Alexandre, Lehann Bouchard, Louis-Gabriel et Edouard Rousseau. Elle était la soeur de : Jacques (Lise Roy), feu Gabriel, Julienne (feu Émile Boulanger), Lisette (Rhéal Duperron), Jean-Yves (Carole Corneau) et Micheline (Daniel Thivierge). Elle laisse de même dans le deuil les membres des familles Michaud et Simard, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire sous forme de don à Soli-Can Lac St-Jean-Est au 1540, boul. Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Pour lui rendre hommage, visitez notre site Internet au www.residencefunerairelacstjean.com **Direction funéraire: Résidence Funéraire Lac St-Jean.** Pour information téléphone: (418)668-8409, télécopieur: (418)668-9200, courriel: refuls@al.cgocable.ca



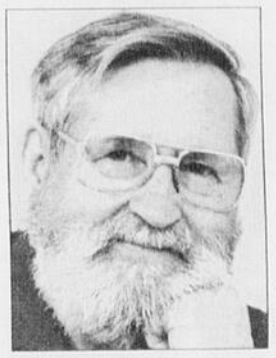
GAGNÉ (M. Nicol)

Le 7 mars 2011 est décédé accidentellement à Alma, à l'âge de 66 ans et 6 mois, M. Nicol Gagné, fils de feu M. Paul-Émile Gagné et de feu dame Rita Tremblay, époux de Mme Johanne Bolduc, demeurant au 3261 Ave du Pont Nord, St-Nazaire. La famille accueillera les parents et amis au

Dignité

Complexe funéraire Bérubé & Fils
Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord, Alma

à compter du jeudi 10 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le vendredi 11 mars 2011, jour des funérailles, le salon ouvrira à 13 h. Le service religieux aura lieu le vendredi 11 mars 2011 à 15 h à l'église de St-Nazaire et l'inhumation se fera au cimetière de St-Nazaire. Outre son épouse Mme Johanne Bolduc, il laisse dans le deuil ses enfants : Éric (Nancy Girard), Annie (André Goyette), Jean-François; ses petits-enfants : Erika, Andy, Maxime, Carolann, Patricia et Émilie; ses frères et soeurs : Yvon (Monique Soucy), Réjean (Ginette Duchesne), Pâquerette, Louise (Jean-Marie Bouchard), Jean-Clément (Louisette Larouche), Clothilde, Paul-André (Nathalie Girard), Raymonde (Réjean Duval) et feu Céline; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Bolduc : feu Jocelyn (Gérardine Allard), Pierre (Nancy Landry), Dany (Linda Audet), Francine (Christian Fortin), Line, feu Sylvie (Normand Gagné); ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Pour rendre hommage à M. Nicol Gagné, visitez le site www.honneur-memoires.com Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation des maladies du coeur, 152 rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7 Tél: (418) 543-8959. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. **Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé et Fils.** www.dignite-quebec.com Pour information (418)662-6576, télécopieur (418)662-3132, courriel: info@berubeetfils.com/



GAGNON (M. Jean-Marie)

Le 8 mars 2011 est décédé au CSSS de Jonquière Pavillon Arvida, à l'âge de 96 ans, M. Jean-Marie Gagnon, époux de feu Mme Blanche Bergeron, demeurant à Jonquière. Il était le fils de feu M. Théodore Gagnon et de feu Mme Marie-Anne Savard. La famille accueillera les parents et amis à la Maison Funéraire

Dignité

Nault & Caron, Réseau Dignité
2033 Ste-Famille
Jonquière

Les heures d'accueil sont le vendredi 11 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi le 12 mars 2011 à 11 h à l'église St-Matthieu à Jonquière. M. Gagnon sera incinéré et les cendres seront déposées au cimetière de Shipshaw. Il laisse dans le deuil ses enfants : Louisette Gagnon (Rénald Savard), Germain (Diane Laforte), feu Lilianne (feu Henri Gaudreault), Richard, Gina Boies (Germain Bradette); ses petits-enfants : Yvon, Sonia, feu Gino, Manon, Stéphanie, Steeve, Chantale ; ses arrière-petits-enfants : Guillaume, Karine, Alexandra, Maxime, Nicolas, Sacha, Jessy, Joeylee, Judy-Ann, Simon, Tina, Vanessa, Bobby, Alexandre, Christine, Joël, Laurie, Samuel, William; ses arrière-arrière-petits-enfants : Mia, Noémie, Sarah, Safira ; ses frères et soeurs : feu Charles-Edouard Gagnon, feu Dollard, feu Joseph, feu Aline, feu Lucette, feu Donalda, Colette, Germaine; ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Aurore Bergeron, feu Adrienne (feu Théo Levasseur), Fernando, Roger et feu Léopold. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces et parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Jonquière-Médic sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Gagnon et pour signer le livre des invités rendez-vous sur le site www.honneur-memoires.com Pour information : 418-542-2626, pour vos messages de condoléances, télécopieur : 418- 542-6051, courriel : info@naultetcaron.com, www.naultetcaron.com **Direction funéraire : Maison funéraire Nault & Caron.**

AVIS DE DÉCÈS



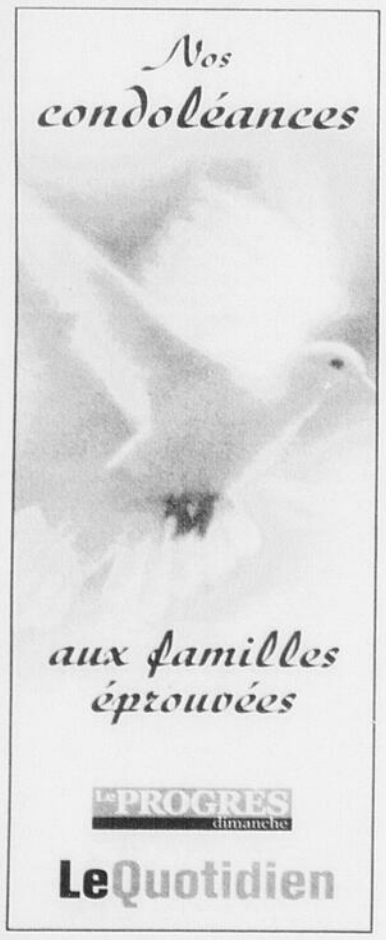
HOUDE (M. Louis-Henri)

Le 9 mars 2011 est décédé à Alma, à l'âge de 81 ans et 1 mois, M. Louis-Henri Houde, fils de feu M. Siméon Houde et de feu dame Marie-Anne Houde, époux de feu dame Marianne Bouchard, demeurant au 1000, rue Beauvoir à Alma, autrefois de Rivière-Éternité. La famille recevra les condoléances le vendredi 11 mars 2011 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le vendredi 11 mars 2011 à 11 h à l'église St-Sacrement d'Alma. M. Houde sera confié au crématorium de l'Alliance Funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au cimetière de Rivière-Éternité. Il est allé rejoindre ses enfants Edith et Max et laisse dans le deuil ses enfants Nancy (Michel Hallé) et Alex (Diane Tanguay) ; ses petits-enfants : Jérémy Houde (Cindy Raymond), Félix Houde-Tanguay et Maélie Houde-Tanguay. Il était le frère de : feu Cécile (feu Henri Perron), feu Raymond (feu Marie-Ange Lavoie), feu Stanislas (Thérèse Bouchard), feu Nazaire (Irène Bernier), Monique (René Gaudreault), Marthe (Vincent Gaudreault), Joseph-Aimé (Janette Lavoie), Victorien (Irène Lavoie), Paul-Ernest (Eva Bouchard), Ulric (Johanne Villeneuve) et Vital (Céline Houde). Il était le beau-frère de : Hilda (feu Onia Brassard), Cyrille (Gisèle Bergeron), feu Joffre (feu Rita Houde), Réal (Gracia Plourde), Lucienne Plourde (feu Jean Tremblay) et feu Raoul. Il laisse également dans le deuil ses filleuls : Carole Houde, Manon Houde, Suzie Bouchard, Manon Bouchard et Richard Gagné, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur, 152, rue Racine Est, C.P. 251, Chicoutimi, G7H 5B7. Pour lui rendre hommage, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com **Direction funéraire : Résidence Funéraire Lac St-Jean.** Pour information : 418-668-8409, télécopieur : 418-668-9200, courriel : refulsj@al.cgocable.ca





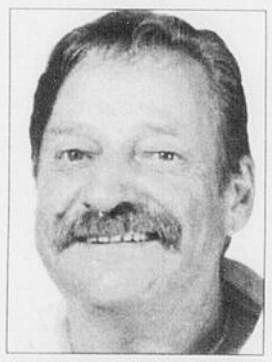
LAMY (Mme Aline Hudon)

Le 8 mars 2011 est décédée au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, à l'âge de 90 ans, Mme Aline Hudon, épouse de feu Dr Gaston Lamy, demeurant rue d'Youville, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Résidence funéraire du Saguenay
2580 rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 11 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 12 mars 2011 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 mars 2011 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, Mme Hudon sera incinérée et les cendres seront déposées au columbarium. Elle était la fille de feu Mme Régina Couture et de feu M. Raoul Hudon. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Monique Lamy (Raymond Bastarache), Richard, feu Gilles, feu Hélène, Marie-Claude (Michel Bouchard), Danielle, Pierre; ses petits-enfants : Nathalie, Annick, Yan, Mathieu, Jean-Dominique, Andréanne, Sarah-Pier. Elle laisse également dans le deuil Mme Maryse Duguay de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Pour informations: 418-547-2116, télécopieur: 418-547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).



LANDREVILLE (M. André)

Le 6 mars 2011 est décédé au CSSS Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 60 ans et 11 mois, M. André Landreville, époux de Mme Monique Lalancette, demeurant à Girardville. Il était le fils de feu M. Hubert Landreville et de feu Mme Marie-Anna Lyna. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert et Dion
181 rue Principale
Girardville

le vendredi 11 mars 2011, jour des funérailles, de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h. Les funérailles de M. André Landreville seront célébrées le vendredi 11 mars 2011 à 15 h à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Girardville. La dépouille mortelle a été confiée au crématorium Hébert et fils de Roberval et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. Outre son épouse, Mme Monique Lalancette, il laisse dans le deuil ses enfants : Mario Lalancette (Janick Lapointe), Lyne Landreville (Johnny Paquet), Pascal Landreville (Guylaine Verreault), Josée Landreville (Bertrand Perron) et Joël Landreville (Isabelle Paquet); ses petits-enfants : Michaël Lalancette, Guillaume Lalancette, Roxanne Lalancette, Claudia Paquet, Marylou Paquet, Jean Landreville, Johanie Landreville, Julyan Landreville et Jeffrey Landreville; ses frères et soeurs : Patrick (Yolande Bilodeau), Raymond (Mariette Lachance), Yvan (Gina Landry), Georges (Carole Gagné), Paul-Émile (Claudine Landry), Jean-Marie (Céline Paradis), feu Henri (Gertrude Bhérer), feu Rose-Hélène (Jean-Guy Doré), feu Louis et feu Laurent; ses beaux-frères et belles-soeurs : Edgar (Ghislaine Paré), Robert (Jeannine Boily), Régis (Thérèse Vaillancourt), Jean-Marie (Guylaine Boivin), Diane (Régis Gagnon), Conrad (Jocelyne Gosselin), Gaby (Suzanne Matte) et Sylvie (Claude Gagnon); ses oncles et tantes; ses cousins et cousines ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer. Pour informations : téléphone bureau 418-276-1411, salon funéraire 418-258-1010, télécopieur 418-276-2057, courriel : info@hebertetfils.com et site Internet : www.hebertetfils.com **Direction funéraire : Maison funéraire Hébert et fils, Dolbeau-Mistassini.** (Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



MÉNARD (M. Roland)

Est décédé paisiblement entouré des siens, au CSSS Domaine-du-Roy de Roberval, le 6 mars 2011, à l'âge de 93 ans et 3 mois, M. Roland Ménard, époux de Mme Eva De Grand Maison, demeurant à Chambord. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

Maison Marc Leclerc ltée

Complexe Funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 11 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 mars 2011 à 11 h à l'église Saint-Louis de Chambord. Par la suite, la dépouille mortelle sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière de Chambord à une date ultérieure. Outre son épouse, Mme Eva De Grand Maison, il laisse ses enfants : Ghislain (Rose-Annette Ouellet), Germain (Nicole Ménard), Marcel, Réjane (Gilles Charbonneau), Marlène (Mario Jean); ses petits-enfants : Suzie, Éric, Johanne, Marc-André, Jean-François, Guillaume, Maxime, Claudie, Pierre-Luc, Jessica et leurs conjoints; ses arrière-petits-enfants : Virginie, Dylan, Charles-Étienne, Juliann, Florence, Léanne, Mathis, Ivany et Zachary. Il était le fils de : feu Onésime Ménard et de feu Albertine Doré; le frère de : feu Ludovic (feu Éliane Tardif), feu William (feu Joséphine Pelletier), feu Simone (feu Gaston Laroche), feu Lorenzo (feu Béatrice Hudon), feu Laurette (feu Paul-Henri Girard), feu Armand (feu Marie-Noëlle Desjardins), feu Léo et Pierrette; le beau-frère de : feu Yvette De Grand Maison (feu Rolenn Tremblay), feu Adrien De Grand Maison (Germaine Lessard), feu Thérèse De Grand Maison (feu Freddy Pruneau), feu Marie De Grand Maison (Sylvio Lapierre). Également, il laisse de nombreux neveux et nièces et autres parents et ami(e)s. Il était Chevalier de Colomb. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation du CSSS Domaine-du-Roy. Pour information : (418) 275-3335, télécopieur : (418) 275-0188, courriel : mml@maison-marc-leclerc.com **Direction funéraire : Maison Marc Leclerc Ltée de Roberval** (membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

Touchez mon coeur, Je me souviendrai.
Touchez mon âme, Je n'oublierai jamais.



OUELLET (Mme Gisèle Perron)

Le 8 mars 2011 est décédée à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 81 ans et 2 mois, Mme Gisèle Perron, épouse de feu M. Georges Ouellet, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la fille de feu M. Ludger Perron et de feu Mme Marie Lebel. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert et fils
83 rue De Quen
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 11 mars 2011 de 19 h à 22 h et le samedi 12 mars 2011 à compter de 9 h. Une cérémonie de la Parole aura lieu le samedi 12 mars 2011 à 10 h 30 au salon funéraire Hébert et fils, 83 rue De Quen, Dolbeau-Mistassini. La dépouille mortelle a été confiée au crématorium Hébert et fils de Roberval et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denis, Donald (Michèle Connelly), Marc et Yves; ses petits-enfants : Julie et Natacha Ouellet. Elle était la soeur de : Paul (Thérèse Gilbert), André (Monique Demers), feu Arthur (Colette Villeneuve), Ludger (Brigitte Gilbert), feu Lucien (Thérèse Pilote), feu Normand (feu Blandine Tremblay), Irène (Julien Bouchard) et feu Léon. Elle était la belle-soeur de : feu Joseph, feu Juliette (Alphide Bonneau), feu Élizabeth (Siméon Ouellet), feu Adélard (époux en premières noces de feu Laura Doucet et en secondes noces d'Anita Joly), feu Eugène (époux en premières noces de feu Murielle Fortin et en secondes noces de Gertrude Poirier), feu Paul-Émile (feu Carmen Lavoie), feu Marie-Rose et Cécile (feu Alphonse Dubé). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation La Maison Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9. Pour information : téléphone bureau 418-276-1411, salon funéraire 418-276-5614, télécopieur 418-276-2057, courriel : hebertetfils@bellnet.ca et site Internet : www.hebertetfils.com **Direction funéraire : Maison funéraire Hébert & fils, Dolbeau-Mistassini.** (Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



ROBERGE
(Mme Georgette Duchesne)

Le 8 mars 2011 est décédée au CHSLD Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 87 ans et 7 mois, Mme Georgette Duchesne, épouse de feu M. Adrien Roberge, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la fille de feu M. Jean Duchesne et de feu Mme Alice Boissonneault. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert et fils
83 rue De Quen
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 11 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 12 mars 2011, jour des funérailles, à compter de 8 h 30. Les funérailles de Mme Georgette Duchesne seront célébrées le samedi 12 mars 2011 à 10 h 30 à l'église Saint-Michel, Dolbeau-Mistassini. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Pauline (Guy Lapointe), Ghislain (Madeleine Savard), Gilles (Michelle Tremblay), Ginette (Guy Dallaire), Ruth (Douglas Gray) et Bruno (Lisette Bonneau); ses petits-enfants : Dany Roberge (Sandra Tremblay), Yves Roberge, Luc Roberge, Isabelle Roberge (Joël Lavoie), Martin Roberge (Isabelle Lachance), Julie Roberge (Francis Boisvert), Nicolas Dallaire (Carolane Lapointe), Marc Roberge (Laura Proctor), Marilys Bouchard Roberge (Jacky Bérubé) et Jessica Bouchard Roberge; ses 13 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de : feu Jeanne (feu Léo Moreau), feu Madeleine (feu Joseph Lemieux), feu Marthe (feu René Perron), feu Armand (Rosée Gagnon), Jean-Marie (Rita Bouchard), Charles (Thérèse Lepage), Thérèse (feu Gérard Bouchard), Marguerite (feu Rock Bouchard), feu Jean-Joseph (Anita Potvin), feu Mariette (feu Alfred Ouellet), feu Raymond (Olivette Gagnon), Ghislaine (Marcellin Gagnon), Murielle, André (Ozane Robertson) et Jérôme (Rose-Ange Bouchard). Elle était la belle-soeur de : feu Germaine (feu Adrien Ringuette), feu Robert (Micheline Bernier), feu Yvette (feu Léo Gaudreault) et feu Clément (feu Desneiges Fraser). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation Centre Maria-Chapdelaine, 2000 boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site Internet : www.fondationcentremariachapdelaine.ca Pour informations : téléphone bureau 418-276-1411, salon funéraire 418-276-5614 télécopieur 418-276-2057, courriel : info@hebertetfils.com et site Internet : www.hebertetfils.com **Direction funéraire : Maison funéraire Hébert et fils, Dolbeau-Mistassini.** (Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



POTVIN (Mme Thérèse Lapointe)

Le 6 mars 2011 est décédée à l'Hôpital Saint-François d'Assise de Québec, à l'âge de 87 ans et 3 mois, Mme Thérèse Lapointe, épouse de feu M. Georges-Émile Potvin, demeurant à Québec autrefois de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert & Desbiens
9, rue de la Gare
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
secteur Métabetchouan

le vendredi 11 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 12 mars 2011, jour des funérailles, de 9 h à 11 h. Les funérailles de Mme Thérèse Lapointe seront célébrées le samedi 12 mars 2011 à 11 h à l'église de Métabetchouan. L'inhumation se fera ultérieurement au cimetière paroissial. Elle était la fille de feu M. Adélard Lapointe et de feu Mme Rose-Délima Coulombe. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nicole (dominicaine missionnaire, adoratrice) et Roger; sa petite-fille : Sofie; ses frères et soeurs de la famille Lapointe : feu Melvina (feu Wellie Côté), feu Élie (feu Desneiges Gagnon), feu Lucille (feu Émile Desbiens), feu Alfrédo (feu Rolande Côté), feu Adrien (feu Gabrielle Côté), feu Charles-Eugène (Monique Tremblay), Irène (feu Joseph Ferland, son conjoint Léonard Villeneuve), feu Lauréat (Marie-Luce Bouchard), Antonio (Marielle Maltais) et feu Roger; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Potvin : feu Jean-Baptiste (feu Jeanne Allard), feu Charles-Odina (feu Jeannette Hudon), feu Henri (feu Berthe Plourde), feu Jeanne-d'Arc (feu René Simard), feu André (feu Jeannette Duchesne), Rosette (Paul-Henri Larouche), Jean-Marie (Monique Villeneuve), Thérèse (feu Bélonie Tremblay), feu Raoul (Pâquerette Pelletier), feu Jules (Pierrette Dufour) et Aline (feu Camille Tremblay); ses neveux et nièces; cousins et cousines ainsi que plusieurs autres parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons pour les oeuvres des dominicaines missionnaires adoratrices, 131, rue des Dominicaines, Québec, G1E 6S8. Pour informations : Téléphone bureau 418-349-2894, sans frais 1-888-349-2894, télécopieur 418-349-2896, courriel hebertetdesbiens@bellnet.ca et site internet : hebertetdesbiens.com **Direction funéraire : Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.** (Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS



PAGE (Me Roger)
1938-2011

À Roxton Pond, le 7 mars 2011, est décédé Me Roger Page (autrefois de Chicoutimi), époux de Mme Hélène Tardif. Outre son épouse Hélène, il laisse dans le deuil ses enfants : Francine (Pierre Lussier), Isabelle (Gilles Bernier), Bernard (Marie-Chantale Jarry); ses petits-enfants : Quincy, Tiffany, Audrey, Léa et Norah, ainsi que son frère Claude; ses enfants : Guy, Daniel, Richard et leurs enfants. Se joignent également à son deuil, les enfants d'Hélène: sa fille Pascale Beaudette et ses trois enfants, son fils Nicolas Gagné (Mariane LaRoche) ainsi que sa mère; ses frères et soeurs; ses beaux-frères et belles-soeurs et autres parents et amis. La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 12 mars de 14 h à 17 h, au salon du

Complexe funéraire Girardot et Ménard
470, rue Dufferin
Granby, J2G 9G2
Tél. : 450-372-4498Télec : 450-372-2738
courriel : complexe@girardot-menard.com
Affilié à la CTQ. En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.



TREMBLAY (M. Bernard)

Le 5 mars 2011 est décédé au Centre de santé et de services sociaux de Jonquière, à l'âge de 63 ans et 2 mois, M. Bernard Tremblay, époux de Mme Lucie Simard, demeurant rue Whitaker, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Jonquière (ancienne gare)
le vendredi 11 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 12 mars 2011 à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 12 mars 2011 à 11 h au salon funéraire Arvida. Après la célébration, M. Tremblay sera incinéré et les cendres seront inhumées au cimetière Sacré-Coeur. Il était le fils de feu Mme Antoinette Couture et de feu M. Elie Tremblay. Outre son épouse, Mme Lucie Simard, il laisse dans le deuil sa fille: Line Tremblay (Pierre-Hugues Dorais); sa petite-fille: Leila Gauthier; son filleul: Mathieu Simard. Il était le frère de: Claire Tremblay (feu Paul Dickey), Lise (Jean-Marc Bouliane), feu Huguette (Marcellin Cauchon), Marthe (Laurent Godin). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs: Ernest Simard (Gaetane Boily), Jacques (Andrée Tremblay), Pauline (Jean-Pierre Thomas), Louis (Johanne Holmes), Denise (Olivier Desgagnés) ainsi que plusieurs autres neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le personnel de l'urgence du Centre de santé et de services sociaux de Jonquière. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Pour informations: 418-547-2116, télécopieur: 418-547-0128, courriel: resfunsag@videotron.ca **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay** (membre affilié de la Corporation des thanatologues du Québec).



TREMBLAY (M. Germain)

Le 5 mars 2011 est décédé au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, à l'âge de 71 ans et 7 mois, M. Germain Tremblay, époux de dame Huguette Tremblay, demeurant à Chicoutimi secteur nord. Il était le fils de feu Mme Hermance Gravel et de feu M. Gaston Tremblay. La famille accueillera parents et ami(e)s le vendredi 11 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 12 mars 2011 de 9 h à 10 h 45 à

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe Funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi
La célébration de la Parole aura lieu ce même samedi 12 mars 2011 à 11 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe Funéraire Ste-Claire. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-Fulgence. Outre son épouse dame Huguette Tremblay, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Fabien Tremblay (Susie Bernier) et Nathalie (Jean-Michel Bolduc); ses petits-enfants: Simon, Elsa et Anne-Sophy Tremblay, Félix et William Bolduc. Il était le frère de: Claudette Tremblay (André Lavoie), Marjolaine (Marc-André Côté), feu Michel, Jocelyne (Réjean Dallaire), Rock (Viviane Corneau), Murielle, Sylvie (Sylvain Bonin) et Steeve. Il était le beau-frère de: Jean-Eudes Tremblay, Odette (Richard Marquis), Réginald, France (Pierre Rouquet), Camille (feu Marcel Caron), Claude (feu Germain Julien), Michèle (Jocelyn Tremblay), Martin (Ruth Gaudreault) et Clément. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parens et ami(e)s. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation canadienne du rein, sera présente au salon afin de les recueillir. Pour information: bureau: 418-545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: 418-543-9409, courriel: ange@afdr.info - www.afdr.info **Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume** (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



TREMBLAY (Mme Marie)

Est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi le 7 mars 2011, à l'âge de 94 ans, dame Marie dit « Maria » Tremblay, épouse en 1res noces de feu M. André Gaudreault et conjointe de M. Roger Tremblay, demeurant à Chicoutimi secteur Nord. La famille accueillera parents et amis à la Résidence Funéraire

Dignité

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi
Les heures d'accueil sont le vendredi 11 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 mars 2011 à 11 h à l'église St-Luc de Chicoutimi secteur Nord. Elle était la fille de feu Mme Marie Perron et de feu M. Charles Tremblay. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Marc Gaudreault (Madeleine Dion), Marie-Reine (Georges-Henri Tremblay), Jeanne (feu Eddy Forbes), André, Angéline (Florian Bernard), Nicole (Jacques Angers), Marthe (Réjean Girard), Hélène (Yvon Angers); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de : feu Laetécia Tremblay (feu Philippe Gagnon), feu Alfred (Marianne Morin), Georges (Brigitte Boulay), feu Élisabeth (feu Louis-Gonzague Tremblay), feu Jean-Charles (feu Jeannine Coulombe), feu Marcel (feu Yvette Jean), Jean-Joseph (Éveline Lessard), feu Thérèse (feu Jean-Louis Lessard), feu Jeanne (feu Jacques Deschênes), feu Rémi (Suzanne Tremblay), Christianne (Ronald Lebreton), Vivianne (Antoine Savard). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Merci au département de médecine C-4 de l'Hôpital de Chicoutimi ainsi qu'au CLSC de Chicoutimi pour leurs bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Tremblay et pour signer le livre des invités visitez notre site www.honneur-memoires.com Pour information : 418-543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur : 418-543-7241, courriel : info@gravelettfils.com, www.gravelettfils.com **Direction funéraire : Résidences funéraires Gravel & Fils.**



TURCOTTE
(Mme Germaine Tremblay)

Le 7 mars 2011 est décédée au Centre Le Normandie d'Alma, à l'âge de 86 ans, Mme Germaine Tremblay, fille de feu M. Louis-Joseph Tremblay et de feu dame Desneiges St-Gelais, épouse de feu M. Jean Turcotte, demeurant à Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Dignité

Complexe funéraire Bérubé & fils
Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord, Alma
à compter du vendredi 11 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 12 mars 2011, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Le service religieux aura lieu le samedi 12 mars 2011 à 11 h à l'église St-Joseph et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & fils. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Richard (Madeleine Castonguay), Claude (Martine Tremblay); ses petits-enfants : Joël et Louis (Marie-Anne Ouellet) ; ses frères et soeurs : feu Thérèse (feu Bertrand Villeneuve), feu Roland (feu Louise Leblanc), Antoinette (feu Fernand Beaudoin), Fleurette, feu Claire (Germain Bilodeau, Gisèle St-Gelais), feu Michel (Ruth Ouellet), soeur Madeleine (Bon Pasteur), Guy (Yolaine Boivin) et Gilles; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Turcotte : feu Emma (feu Théophile Bilodeau), feu Julianna (feu Lucien Boivin), feu Antonio (feu Gaby Côté), feu Irène (feu Ephraïm Bergeron), feu Paul-Emile (feu Marie-Ange Murray), feu Cécile (feu Maurice Leclerc), feu Thérèse (feu Wilfrid Tremblay), Lucille et Lucien; ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Pour rendre hommage à Mme Germaine Tremblay, visitez le site www.honneur-memoires.com Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Fondation du CHSLD de Lac St-Jean Est, 1895 Route 169, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec), G8G 1B4 Tél: (418) 349-2861 ext: 248. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. **Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé et fils.** www.dignitequebec.com Pour information (418)662-6576, télécopieur (418)662-3132, courriel: info@berubeetfils.com

MESSE ANNIVERSAIRE



VERREAULT (M. Rosaire)

La messe anniversaire de M. Rosaire Verreault, époux en 1es noces de feu Mme Germaine Lachance et en 2es noces de Mme Lucile Bilodeau, demeurant à Chambord, autrefois de St-François-de-Sales, sera chantée
le samedi 12 mars 2011 à 16 h
à l'église de St-François-de-Sales
Parents et amis sont invités à y assister.

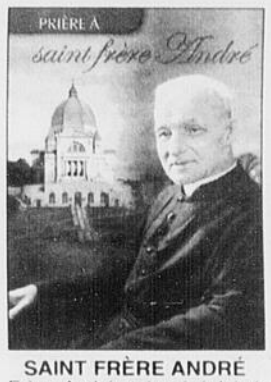
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et St-François-de-Sales.

PRIÈRES



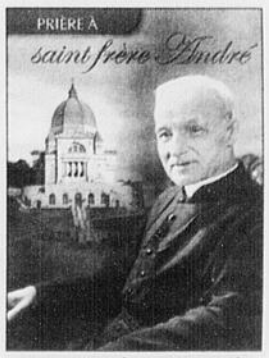
SAINT FRÈRE ANDRÉ

Saint frère André, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). Signé: C. D.



SAINT FRÈRE ANDRÉ

Saint Frère André, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). Signé: F.H.



SAINT FRÈRE ANDRÉ

Saint frère André, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). Signé: C.S.

Avec profonde sympathie nous offrons nos condoléances aux familles éprouvées
LE PROGRÈS dimanche Le Quotidien

IN MEMORIAM



SIMARD (M. Guy)

Le 9 mars 2011 est décédé au Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi, à l'âge de 66 ans et 10 mois, M. Guy Simard, époux de dame Lise Gauthier, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Jeanne D'Arc Foster et de feu M. Paul Simard. La famille accueillera parents et ami(e)s le vendredi 11 mars 2011 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 12 mars 2011 de 10 h 30 à 13 h 15 à

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

l'Alliance funéraire du Royaume
Résidence St-Luc, 2075, boul. Tadoussac
Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le samedi 12 mars 2011 à 13 h 30 à l'église St-Luc. Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium de la Résidence St-Luc. Outre son épouse dame Lise Gauthier, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Manon Simard (Guy Larouche), Gino (Catherine Sergerie), Caroline (Jimmy Bouchard); ses petits-enfants: Nicolas, Alexandre et Véronique. Il était le frère de: Micheline Simard, Ange-Marie (feu Jean-Pierre Gauthier, Jean-Claude Gingras), Lili (feu Charles Côté, Félix Bradette), Ginette (feu Marc Bouchard), Denis (Céline Gaudreault), Esther, Johanne (Christian Savard). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gauthier, de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s, ainsi que son fidèle ami Café. Il a été propriétaire du Grenier de Mon Père pendant plusieurs années. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer, sera présente au salon afin de les recueillir. Pour information: bureau: 418-545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: 418-543-9409, courriel: ange@afdr.info - www.afdr.info **Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume** (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

600e POINT EN CARRIÈRE POUR ALEX OVECHKIN

WASHINGTON - Alexander Ovechkin a amassé deux buts et une mention d'aide pour atteindre les 601 points en carrière, et les Capitals de Washington ont battu les Oilers d'Edmonton 5-0 mercredi soir.

Il s'agissait de leur sixième victoire d'affilée.

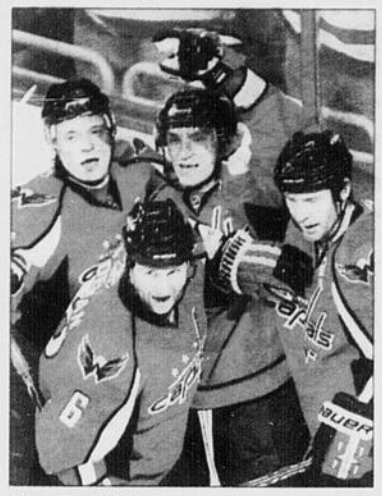
Ovechkin a devancé Michal Pivonka pour s'emparer seul du troisième rang des pointeurs de l'histoire de l'équipe. Seuls Peter Bondra (825) et Mike Gartner (789) ont obtenu plus de points qu'Ovechkin dans l'uniforme des Capitals. Le Russe en est à sa sixième saison dans la LNH.

Le gardien recrue Braden Holtby a repoussé 22 tirs pour signer le premier jeu blanc de sa carrière. Il a un dossier de 6-2-2 en 10 matchs cette saison.

Eric Fehr a réussi un doublé à son retour au jeu après avoir raté 22 matchs en raison d'une blessure à l'épaule. Jason Arnott a amassé une aide, son 900e point en carrière.

Les Oilers, qui occupent le dernier rang de la LNH, ont perdu leurs deux derniers matchs après avoir aligné trois victoires. Nikolai Khabibulin a effectué 31 arrêts pour les Oilers.

(Presse Canadienne)



Alex Ovechkin, au centre.

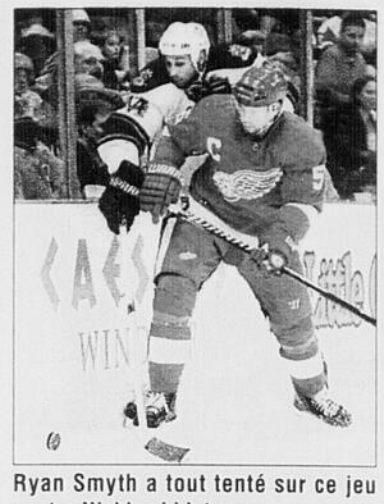
(Photo PC)

LES WINGS RECULENT

DETROIT - Dustin Brown a marqué avec 5:17 à faire en deuxième période, Jonathan Quick a effectué 28 arrêts et les Kings de Los Angeles l'ont emporté 2-1 mercredi soir contre les Red Wings de Detroit.

Anze Kopitar a aussi marqué pour les Kings en deuxième période, après que Darren Helm des Red Wings eut ouvert la marque en première. Au cours de cette période, les locaux avaient dominé 11-3. Detroit a perdu quatre matchs de suite et accuse maintenant un retard de neuf points sur les Canucks de Vancouver.

(Presse Canadienne)



Ryan Smyth a tout tenté sur ce jeu contre Nicklas Lidstrom.

(Photo PC)

La commotion cérébrale inquiète davantage

MATHIAS BRUNET
La Presse

MONTRÉAL - Par une terrible ironie du sort, la sévère blessure subie mardi par Max Pacioretty survenait sept ans jour pour jour après celle de Steve Moore, de l'Avalanche du Colorado, sauvagement agressé par Todd Bertuzzi des Canucks de Vancouver.

Moore, frère de Dominic, qui a joué pour le Canadien, s'est fracturé trois vertèbres ce jour-là. Mais ce sont des lésions permanentes au cerveau qui l'ont empêché de poursuivre sa carrière et qui assombrissent toujours sa vie quotidienne.

> « Pour Pacioretty, c'est une bonne nouvelle que ça soit une fracture franche. »
>
> - Phil Fait

Les informations émanent au compte-goutte dans le cas de Pacioretty. Selon les premiers résultats médicaux divulgués par l'entraîneur-chef Jacques Martin, son ailier gauche souffre d'une sévère commotion cérébrale et d'une fracture non déplacée de la quatrième vertèbre.

Souhaitons pour Pacioretty que sa blessure soit semblable à celle subie en novembre 1999 à Los Angeles par Brian Savage, attaquant du Canadien.

Celui-ci avait été knockouté par une violente mise en échec d'Ian Laperrière et avait quitté d'urgence pour l'hôpital sur une civière. Il avait subi une fracture non déplacée des quatrième et septième vertèbres, mais s'était bien remis de sa commotion cérébrale et avait pu revenir au jeu deux mois plus tard. Il a disputé six saisons par la suite. Le coup aurait pu lui être fatal, avait déclaré le médecin de l'équipe David Mulder.

Phil Fait, qui vient d'ouvrir dans la région de Québec la première clinique privée consacrée exclusivement aux traumatismes cranio-cérébraux et aux commotions cérébrales, et qui est le coordonnateur médical de la LHJMQ depuis 2006, s'inquiète davantage de la commotion cérébrale subie par Pacioretty.

« Y'a-t-il eu une lésion cérébrale ? Ou une dysfonction temporaire. Patrice Bergeron a mis beaucoup de temps avant de revenir au jeu et il ne souffrait pas d'une fracture des vertèbres. Il avait de la difficulté à marcher au début parce que sa moelle épinière a été compressée. Il avait l'air d'un vieillard à sa première conférence de presse. Au moindre doute dans son esprit, il ne jouerait plus parce que les risques de blessures sont plus grands quand on est craintif. »

Le cas Tam

Il y a d'autres cas positifs. Mikael Tam, défenseur des Remparts de Québec qui a fait sa réhabilitation avec Phil Fait, a pu revenir au jeu après avoir subi un traumatisme crânio-cérébral à la suite d'une vicieuse mise en échec de Patrice Cormier. Il n'avait pas subi de fracture vertébrale, mais son traumatisme avait un niveau de gravité plus élevé que la commotion cérébrale.

« Dans le cas de Pacioretty, c'est une bonne nouvelle que ça soit une fracture franche. Il y a de fortes chances que ça soit l'apophyse qui soit touchée parce son cou est allé en hyper-extension. C'est une belle fente qui va probablement bien reprendre. Il n'y a pas eu de déplacement de la vertèbre, donc c'est une autre bonne nouvelle. En comparaison, le cou de Steve Moore n'était pas allé en hyper-extension. Il avait plutôt subi tout le poids de Bertuzzi alors qu'il gisait au sol. »❑

Mise en échec sur Max Pacioretty

La LNH blanchit

RICHARD LABBÉ
La Presse

MONTRÉAL - Salaud et illégal, le coup de Zdeno Chara à l'endroit de Max Pacioretty, mardi soir au Centre Bell ? Pas selon les bonzes de la LNH.

Dans une décision aussi inattendue que surprenante, Mike Murphy, le vice-président des opérations hockey de la LNH, a jugé que le gros défenseur des Bruins de Boston n'avait pas visé son adversaire de manière dangereuse lors du dernier match face au Canadien.

Murphy a rendu sa décision hier après-midi, après avoir discuté au téléphone avec Chara sur l'heure du midi. Entre les branches, on parlait de la possibilité d'une suspension de deux matchs à Chara, mais finalement, ce fut rien du tout.

« Après avoir revu avec attention les bandes vidéo, je ne vois aucune raison d'imposer une sanction additionnelle, a fait savoir Murphy par voie de communiqué. Ce coup est le résultat d'un jeu qui s'est déroulé très rapidement, avec les deux joueurs qui patinaient dans la même direction, et avec Chara qui tentait de rediriger son adversaire contre la bande. Je n'ai pu trouver une preuve qui laissait croire, mis à part que ce fut une pénalité méritée pour obstruction, que Chara a visé la tête de son adversaire, qu'il a sauté pour donner une mise en échec qui pourrait être jugée dangereuse. C'est un jeu qui a mené à une blessure, à cause d'un joueur qui a frappé la baie vitrée, et qui a ensuite frappé la glace. En revoyant ce jeu, j'ai aussi pris en considération le fait que Chara n'a jamais été impliqué dans un incident qui a mené à une suspension en 13 ans de carrière. »

> « Je n'ai pu trouver une preuve qui laissait croire, mis à part que ce fut une pénalité méritée pour obstruction, que Chara a visé la tête de son adversaire, qu'il a sauté pour donner une mise en échec qui pourrait être jugée dangereuse. »
>
> - Mike Murphy, LNH

De son côté, la direction du Canadien, fidèle à ses habitudes, s'est abstenue de tout commentaire, si ce n'est que cette brève phrase du directeur général Pierre Gauthier, relayée par le département des communications de l'équipe : « La LNH a pris sa décision, et ce n'est pas à nous de poser un jugement sur la place publique. »

Plus tôt en journée, l'entraîneur du club, Jacques Martin, avait donné le ton, en refusant lui aussi de commenter sur le coup porté par Chara. Dans le vestiaire du Canadien à Brossard, la plupart des joueurs ont eux aussi préféré ne rien dire du tout, sinon souhaiter un retour rapide du collègue Pacioretty.

« Ce fut vraiment dur d'avoir à regarder cette scène-là, a expliqué l'attaquant Scott Gomez. Ça s'est passé si rapidement, je ne sais trop quoi dire. J'étais là sur la glace quand c'est arrivé, et





LA POLICE DÉBORDÉE

MONTRÉAL - Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a demandé mercredi aux partisans du Canadien de Montréal, maniaques de hockey, de cesser de lui téléphoner pour porter plainte contre Zdeno Chara.

Le SPVM affirme avoir été inondé d'appels de personnes cherchant à déposer une plainte criminelle contre le joueur de défense des Bruins de Boston.

Le SPVM soupçonne que les appels ont été inspirés par un média local ayant suggéré aux gens de porter plainte.

(Presse Canadienne)



UN GAIN POUR HALAK

COLUMBUS, Ohio - Chris Stewart a marqué son deuxième but du match à 54 secondes du début de la prolongation, mercredi, alors que les Blues de St. Louis ont défait les Blue Jackets de Columbus 4-3.

Ian Cole et Alex Pietrangelo ont inscrit les autres filets des Blues, qui ont battu les Blue Jackets deux fois en 48 heures, après avoir connu une série de quatre défaites.

Jaroslav Halak, de retour après une absence de 11 matches (os fracturé à la main), a stoppé 19 tirs devant le filet des Blues.

(Presse Canadienne)



ATLANTA GAGNE EN PROLONGATION EN CAROLINE

RALEIGH, N.C. - Tim Stapleton a marqué à 1:38 en prolongation et les Thrashers d'Atlanta ont battu les Hurricanes de la Caroline 3-2, mercredi.

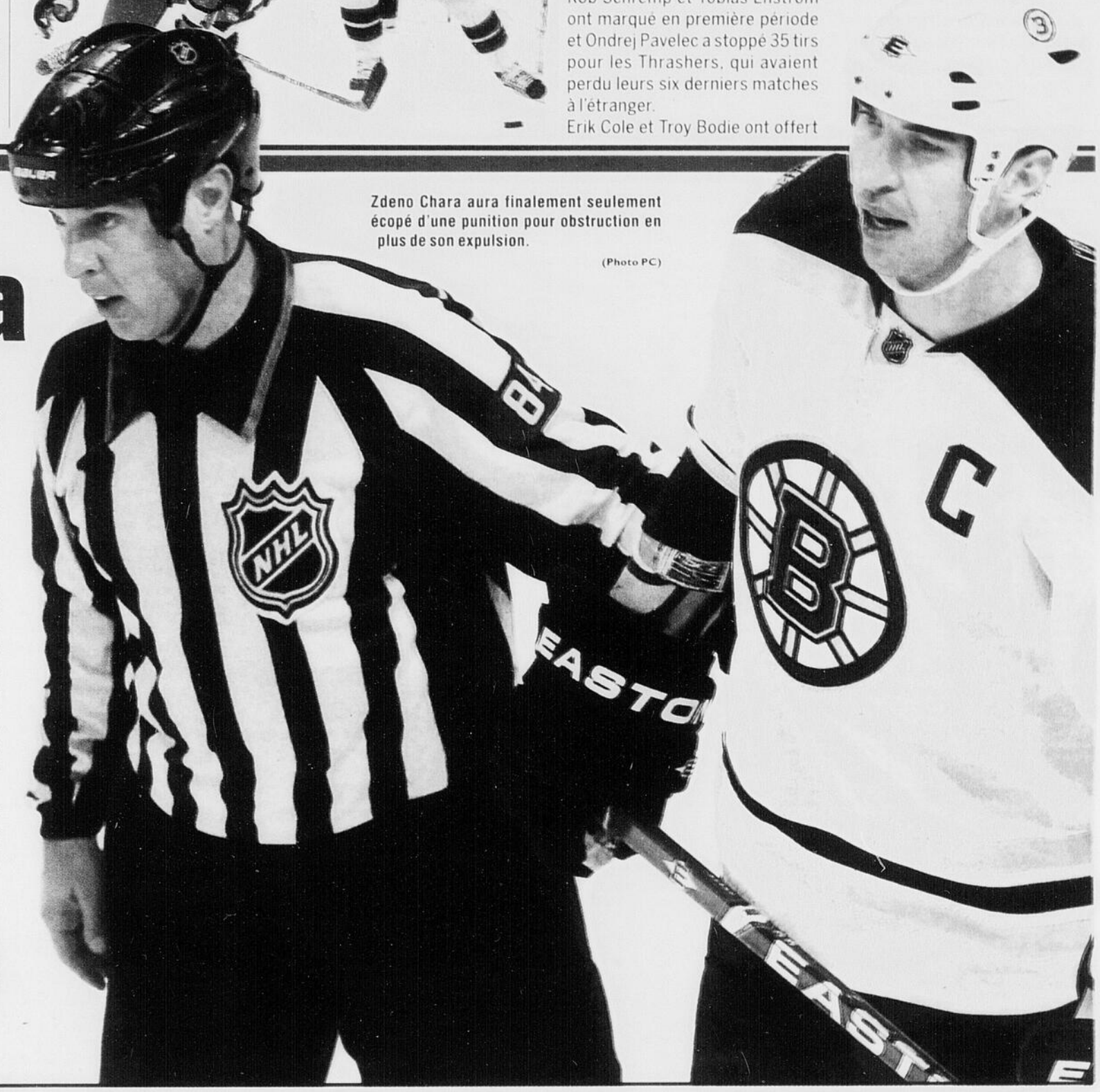
Stapleton a réglé le cas des Hurricanes sur un deux contre un, complétant une belle passe de Ron Hainsey.

Rob Schremp et Tobias Enstrom ont marqué en première période et Ondrej Pavelec a stoppé 35 tirs pour les Thrashers, qui avaient perdu leurs six derniers matches à l'étranger.

Erik Cole et Troy Bodie ont offert la réplique des Hurricanes, tandis que Cam Ward a repoussé 26 tirs.

Les Canes avaient remporté leurs quatre premiers matches face aux Thrashers, cette saison.

(Presse Canadienne)



Zdeno Chara aura finalement seulement écopé d'une punition pour obstruction en plus de son expulsion.

(Photo PC)

Chara

juste le bruit qu'on a entendu... c'était comme un coup de fusil. »

Le Canadien doit revoir les Bruins une autre fois en saison régulière, le 24 mars à Boston, et selon Gomez, personne ne va chercher à venger l'attaque subie par Pacioretty mardi soir. « On ne va pas embarquer là-dedans », a promis l'attaquant.

Pacioretty, lui, va de toute évidence rater ce rendez-vous du 24 mars. Il était encore à l'hôpital hier, victime d'une sévère commotion cérébrale, en plus d'avoir subi une fracture de la 4e vertèbre cervicale sans déplacement. On parlait hier d'une absence minimum de deux à quatre semaines dans son cas, ce que n'a pu confirmer son agent, Alexander Schall.

« Ça va ressembler à quelque chose comme ça, mais les médecins ne peuvent nous dire quand il sera pleinement rétabli », a écrit M.Schall. ❑





Wisniewski a une solution : l'accrochage

PRESSE CANADIENNE

BROSSARD - Une chose est claire, selon les joueurs du Canadien : « Le jeu est rapide, ça va vite sur la glace, alors ce sont des choses qui arrivent », ont-ils entonné comme refrain, mercredi, au lendemain de la grave blessure qu'a subie leur coéquipier Max Pacioretty.

Ce qui est moins clair, c'est comment la LNH, et les joueurs, peuvent s'y prendre pour rendre le jeu plus sécuritaire malgré cette rapidité d'exécution accrue.

James Wisniewski, lui, n'y est pas allé par quatre chemins pour offrir sa solution.

> « Chara aurait simplement avancé son bâton pour le ralentir. »
>
> - James Wisniewski

Selon lui, il faut qu'on permette aux arbitres de recommencer à fermer les yeux, un tantinet du moins, quand un joueur retient ou accroche un opposant. Un peu comme c'était avant le lock-out.

« En voulant faire plaisir aux amateurs en enlevant l'accrochage, ça a ouvert une boîte de Pandore qui pourrait déboucher sur un scénario où on va se retrouver avec plein de joueurs qui volent partout sur la glace », a déclaré Wisniewski en étalant sa thèse, mercredi, après l'entraînement au Complexe sportif Bell de Brossard.

« Dans les années 1990, tu pouvais ralentir les joueurs un peu en les retenant. Si c'était encore le cas, (Zdeno) Chara aurait simplement avancé son bâton pour le ralentir, il l'aurait retenu pendant toute la séquence, et il aurait permis à tout le monde de se mettre en position et ainsi donné l'opportunité à son équipe de reprendre tranquillement la rondelle », a déclaré Wisniewski, en laissant entendre que le défenseur des Bruins n'aurait pas cherché à pousser Pacioretty dans la bande.

« Chaque fois qu'on ajoute quelque chose (au jeu), ça enlève autre chose », a-t-il souligné. ❑

HOCKEY

LIGUE NATIONALE - CLASSEMENT PAR SECTION

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Boston	66	38	20	3	5	200	156	84	16-12-2-2	22-8-1-3	7-2-1-0	P-2
Montréal	67	37	23	4	3	180	168	81	21-8-3-3	16-15-1-0	6-3-0-1	G-5
Buffalo	66	32	26	7	1	190	190	72	14-15-2-1	18-11-5-0	5-3-1-1	P-1
Toronto	67	29	28	5	5	176	206	68	15-12-3-4	14-16-2-1	5-1-2-2	P-2
Ottawa	66	23	34	5	4	149	207	55	11-18-2-3	12-16-3-1	5-4-0-1	G-1

Section Atlantique

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Philadelphie	66	41	19	3	3	212	175	88	21-10-1-2	20-9-2-1	4-5-1-0	G-1
Pittsburgh	68	39	21	5	3	196	167	86	21-11-2-0	18-10-3-3	4-2-3-1	G-2
Rangers N.Y.	68	35	29	2	2	193	164	74	15-16-1-2	20-13-1-0	5-5-0-0	G-2
New Jersey	66	30	32	3	1	140	170	64	16-14-2-1	14-18-1-0	8-2-0-0	P-1
Islanders N.Y.	68	26	32	5	5	188	216	62	15-15-1-4	11-17-4-1	5-2-2-1	G-1

Section Sud-Est

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Washington	68	38	20	5	5	183	167	86	20-8-2-5	18-12-3-0	8-2-0-0	G-6
Tampa Bay	67	38	21	3	5	200	203	84	22-8-1-4	16-13-2-1	4-4-0-2	G-1
Caroline	67	31	26	5	5	193	204	72	18-10-2-2	13-16-3-3	4-4-1-1	P-2
Atlanta	67	28	28	4	7	187	216	67	15-14-1-5	13-14-3-2	3-6-0-1	G-2
Floride	67	27	31	5	4	168	186	63	13-13-4-3	14-18-1-1	3-5-2-0	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Detroit	67	39	20	5	3	220	195	86	17-11-3-1	22-9-2-2	4-4-1-1	P-4
Chicago	68	37	24	2	5	223	189	81	21-14-0-0	16-10-2-5	8-1-0-1	P-2
Nashville	67	33	24	6	4	169	159	76	15-7-4-3	18-17-2-1	3-5-1-1	P-2
Columbus	66	31	26	4	5	183	200	71	16-13-1-2	15-13-3-3	3-3-1-3	P-6
St-Louis	67	30	28	4	5	186	201	69	19-11-1-3	11-17-3-2	4-6-0-0	G-2

Section Nord-Ouest

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
Vancouver	68	43	16	4	5	220	158	95	23-7-1-4	20-9-3-1	6-4-0-0	G-3
Calgary	68	35	24	3	6	207	193	79	21-10-1-3	14-14-2-3	7-2-0-1	G-2
Minnesota	67	35	25	2	5	176	176	77	17-13-1-3	18-12-1-2	5-3-1-1	G-1
Colorado	66	26	32	7	1	187	229	60	14-16-4-0	12-16-3-1	0-8-1-1	P-15
Edmonton	68	23	37	1	7	170	224	54	12-19-0-4	11-18-1-3	5-5-0-0	P-2

Section Pacifique

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS	DOMICILE	EXTÉRIEUR	10 DERN.	SÉRIE
San Jose	67	39	22	4	2	188	169	84	18-11-2-1	21-11-2-1	9-1-0-0	G-1
Dallas	66	36	23	3	4	184	186	79	18-9-2-3	18-14-1-1	5-4-1-0	G-2
Los Angeles	67	37	25	3	2	185	164	79	20-11-2-0	17-14-1-2	5-3-1-1	G-1
Phoenix	68	34	23	7	4	194	198	79	16-11-4-2	18-12-3-2	4-4-1-1	P-1
Anaheim	66	35	26	3	2	182	193	75	20-11-1-1	15-15-2-1	4-5-1-0	P-1

CLASSEMENT GÉNÉRAL

ASSOCIATION DE L'EST

	PJ	PTS
x-1. Philadelphie	66	88
x-2. Washington	68	86
x-3. Boston	66	84
4. Pittsburgh	68	86
5. Tampa Bay	67	84
6. **Montréal**	67	81
7. Rangers de N.Y.	68	74
8. Buffalo	66	72
9. Caroline	67	72
10. Toronto	67	68
11. Atlanta	67	67
12. New Jersey	66	64
13. Floride	67	63
14. Islanders de N.Y.	68	62
15. Ottawa	66	55

ASSOCIATION DE L'OUEST

	PJ	PTS
x-1. Vancouver	68	95
x-2. Detroit	67	86
x-3. San Jose	67	84
4. Chicago	68	81
5. Dallas	66	79
6. Los Angeles	67	79
7. Calgary	68	79
8. Phoenix	68	79
9. Minnesota	67	77
10. Nashville	67	76
11. Anaheim	66	75
12. Columbus	66	71
13. St-Louis	67	69
14. Colorado	66	60
15. Edmonton	68	54

Les trois premiers au classement général sont les meneurs de leur section.

CALENDRIER

MARDI 8 MARS

Chicago **2** Floride **3**
Boston **1** **Montréal** **4**
Buffalo **1** Pittsburgh **3**
Ottawa **2** New Jersey **1**
Colorado **2** Minnesota **5**
Edmonton **1** Philadelphie **4**
Nashville **2** San Jose **3** **(Prol.)**
Vancouver **4** Phoenix **3** **(Prol.)**
Toronto **3** Islanders de N.Y. **4** **(Prol.)**

MERCREDI 9 MARS

Los Angeles **2** Detroit **1**
Edmonton **0** Washington **5**
Atlanta **3** Caroline **2** **(Prol.)**
Chicago **3** Tampa Bay **4** **(Fus.)**
St-Louis **4** Columbus **3** **(Prol.)**
Calgary à Dallas, 21h
Rangers de N.Y. à Anaheim, 22h30

JEUDI 10 MARS

Buffalo à Boston, 19h
Philadelphie à Toronto, 19h
Ottawa à Floride, 19h30 **(SNET-E)**
Montréal à St-Louis, 20h **(RDS)**
Minnesota à Nashville, 20h
Calgary à Phoenix, 21h **(SNET-W)**
Vancouver à San Jose, 22h30 **(SNET-P)**

VENDREDI 11 MARS

Caroline à Washington, 19h
Los Angeles à Columbus, 19h
Boston à Islanders de N.Y., 19h
Edmonton à Detroit, 19h **(SNET-W)**
New Jersey à Atlanta, 19h30
Ottawa à Tampa Bay, 19h30 **(RDS)**
Minnesota à Dallas, 20h30
Anaheim à Colorado, 21h

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Daniel Sedin, Vancouver	34	50	84
Steven Stamkos, Tampa Bay	42	39	81
Henrik Sedin, Vancouver	16	63	79
Martin St.Louis, Tampa Bay	25	53	78
Alex Ovechkin, Washington	27	45	72
Henrik Zetterberg, Detroit	18	51	69
Corey Perry Anaheim	31	37	68
Jonathan Toews, Chicago	28	40	68
Sidney Crosby, Pittsburgh	32	34	66
Jarome Iginla, Calgary	30	36	66
Anze Kopitar, Los Angeles	21	45	66
Patrick Sharp, Chicago	34	29	63
Brad Richards, Dallas	24	39	63
Éric Staal, Caroline	29	33	62
Loui Eriksson, Dallas	23	38	61
Claude Giroux, Philadelphie	21	40	61
Patrick Kane, Chicago	23	37	60
Teemu Selanne, Anaheim	21	39	60
Ryan Kesler, Vancouver	33	26	59
Rick Nash, Columbus	29	30	59
Martin Havlat, Minnesota	21	38	59
Jeff Carter, Philadelphie	30	27	57
Mike Ribeiro, Dallas	13	43	56
John Tavares, Islanders	24	31	55
Thomas Vanek, Buffalo	23	32	55
Dany Heatley, San Jose	22	33	55
Mike Richards, Philadelphie	19	36	55
Nicklas Backstrom, Washington	17	38	55
Bobby Ryan, Anaheim	30	24	54
Alex Tanguay, Calgary	18	36	54
Joe Thornton, San Jose	16	38	54
Nicklas Lidstrom, Detroit	13	41	54
Keith Yandle, Phoenix	10	44	54
Daniel Brière, Philadelphie	29	24	53
Justin Williams, Los Angeles	21	32	53
Paul Statsny, Colorado	20	32	52
Tomas Plekanec, Montréal	20	32	52
Pavel Datsyuk, Detroit	20	32	52
Ryan Getzlaf, Anaheim	16	36	52
Patrick Marleau San Jose	27	24	51
Lubomir Visnovsky, Anaheim	12	39	51
David Krejci, Boston	10	41	51
Milan Lucic, Boston	29	21	50
Phil Kessel, Toronto	27	23	50
Mikhail Grabovski, Toronto	25	25	50
Andrew Ladd, Atlanta	25	25	50
Matt Duchene, Colorado	21	29	50
Patrice Bergeron, Boston	21	29	50
R.J. Umberger, Columbus	21	29	50
Clarke MacArthur, Toronto	19	31	50
Ryane Clowe, San Jose	19	31	50
Ray Whitney, Phoenix	13	37	50

LE CANADIEN

	B	P	PTS	PÉN.
14. T. Plekanec	20	32	52	52
20. J. Wisniewski	8	35	43	32
46. A. Kostitsyn	16	22	38	26
21. B. Gionta	24	12	36	20
13. M. Cammalleri	15	21	36	31
11. S. Gomez	7	26	33	40
44. R. Hamrlik	4	26	30	71
76. P.K. Subban	7	22	29	90
57. B. Pouliot	13	13	26	63
67. M. Pacioretty	14	10	24	39
15. J. Halpern	10	13	23	29
52. M. Darche	9	12	21	10
58. D. Desharnais	8	9	17	8
6. J. Spacek	1	15	16	45
81. L. Eller	7	8	15	36
32. T. Moen	3	10	13	84
68. Y. Weber	1	9	10	10
75. H. Gill	2	6	8	39
45. A. Picard	3	4	7	15
55. B. Sopel	2	5	7	16
26. J. Gorges	1	6	7	18
94. T. Pyatt	1	3	4	7
22. P. Mara	1	2	3	44
79. A. Markov	1	2	3	4
17. D. Boyd	1	0	1	2
53. R. White	0	1	1	26
31. C. Price	0	1	1	13
63. A. Engqvist	0	0	0	0
47. B. Nash	0	0	0	0
35. A. Auld	0	0	0	2

GARDIENS

	G	P	DP	DF	MIN.	BA	JB	MOY.
35. A. Auld	5	2	0	1	551	24	0	2,61
31. C. Price	32	21	4	2	3501	135	7	2,31
Totaux (6)	**37**	**23**	**4**	**3**	**4062**	**168**	**7**	**2,48**

Buts dans un filet désert entre parenthèses.

JUNIOR MAJEUR

SECTION EST-TELUS

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
xy-Québec	64	45	15	1	3	264	173	94
y-Lewiston	64	38	22	1	3	247	208	80
y-Victoriaville	64	34	26	1	3	244	225	72
y-**Chicoutimi**	64	27	26	5	6	190	205	65
y-Rimouski	62	29	30	1	2	207	216	61
Baie-Comeau	64	12	43	5	4	148	246	33

SECTION OUEST-TELUS

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
y-Montréal	63	43	11	4	5	245	173	95
y-Drummondville	64	42	15	5	2	239	173	91
y-Gatineau	64	39	17	3	5	221	182	86
y-Shawinigan	63	38	22	2	1	224	186	79
y-Val-d'Or	64	23	33	4	4	195	250	54
é-Rouyn-Noranda	63	10	47	4	2	134	318	26

SECTION ATLANTIQUE

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
xyz-Saint-Jean	62	53	6	1	2	297	152	109
y-Acadie-Bathurst	64	41	21	1	1	243	190	84
y-Moncton	63	31	22	3	7	218	235	72
y-I.-P.-E.	63	30	24	3	6	199	202	69
y-Halifax	63	19	40	1	3	174	243	42
Cap-Breton	64	17	42	1	4	146	258	39

é-éliminé
x-champions de section.
y-assurés de participer aux séries.
z-champion de la saison régulière.

MERCREDI 9 MARS

Chicoutimi 2 Québec **5**
I.-P.-E. **4** Halifax **3** **(Fus.)**
Val-d'Or **3** Baie-Comeau **4**

JEUDI 10 MARS

Rouyn-Noranda à Shawinigan, 19h00.
Saint-Jean à Rimouski, 19h30.

VENDREDI 11 MARS

Halifax à I.-P.-E., 18h00.
Moncton au Cap-Breton, 18h00.
Saint-Jean à Acadie-Bathurst, 18h30.
Victoriaville à Québec, 19h00.
Drummondville à Montréal, 19h05. **(VOX)**
Val-d'Or à **Chicoutimi**, 19h30. **(CGV)**
Gatineau à Lewiston, 19h30.

SAMEDI 12 MARS

Val-d'Or à **Chicoutimi**, 16h00. **(CGV)**
Shawinigan à Victoriaville, 16h00.
Rouyn-Noranda à Rimouski, 16h00.
Baie-Comeau à Drummondville, 16h00.
Halifax à Acadie-Bathurst, 18h00.

DIMANCHE 13 MARS

Saint-Jean au Cap-Breton, 13h00.
Moncton à I.-P.-E., 14h00.
Shawinigan à Québec, 15h00.
Baie-Comeau à Montréal, 15h05.
Gatineau à Lewiston, 16h00.
Rouyn-Noranda à Rimouski, 16h00.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

	PJ	PTS
xyz-1-Saint-Jean	62	109
y-2-Montréal	63	95
xy-3-Québec	64	94
y-4-Drummondville	64	91
y-5-Gatineau	64	86
y-6-Acadie-Bathurst	64	84
y-7-Lewiston	64	80
y-8-Shawinigan	63	79
y-9-Victoriaville	64	72
y-10-Moncton	63	72
y-11-I.P.E.	63	69
y-12-Saguenéens	64	65
y-13-Rimouski	62	61
y-14-Val d'Or	64	54
y-15-Halifax	63	42
16-Cap-Breton	64	39
17-Baie-Comeau	64	33
é-18-Rouyn-Noranda	63	26

Note: Les séries huitième-de-finales sont disputées entre les seize équipes.

LES MARQUEURS

	B	A	PTS
Philip-Michaël Devos, Gatineau	45	62	107
Gabriel Lévesque, Bathurst	34	66	100
Jonathan Huberdeau, St-Jean	38	58	96
Sean Couturier, Drummond.	36	56	92
Jonathan Audy-M, Québec	38	52	90
Zack Phillips, Saint-Jean	36	54	90
Ondrej Palat, Drummondville	35	53	88
Alex Saulnier, Moncton	24	59	83
Guillaume Asselin, Chicoutimi	35	46	81
Joël Champagne, Québec	24	55	79
Jonathan Hazen, Val d'Or	39	39	78
Michael Kirkpatrick, Saint-Jean	29	49	78
Étienne Brodeur, Lewiston	49	27	76
Marek Hrivik, Moncton	35	38	73
Ben Duffy, I.P.E.	33	40	73
Jean-Gabriel Pageau, Gatineau	32	40	72
Allain Saulnier, Moncton	30	39	69
Sébastien Trudeau, Bathurst	32	35	67
Philippe Maillet, Victoriaville	29	38	67
Félix Letrançois, Rimouski	26	41	67
Dave Labrecque, Shawinigan	24	43	67
Yanni Gourde, Victoriaville	26	40	66
Brandon Hynes, Victoriaville	31	33	64
Michaël Bournival, Shawinigan	28	36	64
Ryan Casavant, Shawinigan	28	35	63

LES SAGUENÉENS

	PJ	B	A	PTS
38-Guillaume Asselin	64	35	46	81
10-Charles Hudon	59	21	36	57
19-Alexandre Lavoie	58	24	28	52
24-Nicolas Thérrien	64	12	32	44
15-Jonathan Bonneau	59	22	19	41
67-Rock Régimbald	63	7	25	32
78-Billy Lacasse	57	15	16	31
04-Steve Lebel	64	15	13	28
26-Emrik Guillemette	57	13	14	27
09-Alexandre Roy	62	8	12	20
55-Dominic Poulin	59	3	13	16
08-Guillaume Cloutier	59	3	9	12
12-Vincent Blanchette	64	2	9	11
07-Andrew O'Brien	52	1	9	10
13-Gabriel Vermette	49	2	6	8
47-Sean Girard	54	0	8	8
06-André Napessis	31	2	5	7
11-Maxime Lévesque	61	2	5	7
27-Marc-André Levasseur	26	0	3	3
03-Danick Émond	41	0	3	3
17-Frédéric Mérette	42	0	2	2

GARDIENS

	PJ	G	P	MIN.	BA	BL	MOY.
37-C. Gibson	34	14	20	2054.38	78	4	2,28
35-F. Desrosiers	14	7	5	780.52	46	0	3,53

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

	PJ	G	PDP	DF	BP	BC	PTS
x-St-G.-de-Beauce	40	28	9	0	3	166	119	59
Trois-Rivières	41	23	16	2	0	174	145	48
Thetford Mines	41	22	16	2	1	169	158	47
Sherbrooke	40	20	15	3	2	157	142	45
Sorel-Tracy	40	18	17	2	3	151	173	41
Saguenay	40	16	18	5	1	164	178	38
Rivière-du-Loup	40	14	23	0	3	136	202	31

x-champion de la saison régulière.

VENDREDI 11 MARS

Saguenay à Trois-Rivières, 20h00.
Thetford Mines à St-G.-de-Beauce, 20h30.
Sorel-Tracy à Rivière-du-Loup, 20h30.

SAMEDI 12 MARS

Sherbrooke à **Saguenay**, 19h30. **(Palais)**

DIMANCHE 13 MARS

Rivière-du-Loup à Sorel-Tracy, 16h00.
St-G.-de-Beauce à Sherbrooke, 16h00.
(Fin de la saison régulière)

COLLÉGIAL AAA

	PJ	G	P	P/F	BP	BC	PTS
Sorel-Tracy	32	23	7	2	138	97	48
St-Lawrence	32	22	9	1	151	117	45
Laflèche	31	19	12	0	147	112	38
Saint-Laurent	32	19	13	0	161	125	38
Alma	33	15	12	6	130	131	36
André-Laurendeau	32	14	17	1	113	125	29
Lionel-Groulx	31	9	17	5	108	155	23
Harrington	31	6	23	2	112	198	14

JEUDI 10 MARS

Lionel-Groulx à André-Laurendeau, 20h

VENDREDI 11 MARS

Saint-Laurent à Harrington, 19h30

SAMEDI 12 MARS

Sorel-Tracy à St-Lawerence, 14h30
Laflèche à Lionel-Groulx, 15h30

DIMANCHE 13 MARS

St-Lawrence à Harrington, 12h30
Sorel-Tracy à **Alma**, 13h **(CMT)**
Laflèche à André-Laurendeau, 13h30

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Quarts de finale (3 de 5)

Châteauguay vs Lac St-Louis

SAMEDI 5 MARS
Châteauguay **1** Lac St-Louis **3**

LUNDI 7 MARS
Châteauguay **3** Lac St-Louis **5**

MERCREDI 9 MARS
Lac St-Louis **4** Châteauguay **3** **(Prol.)**
(Lac St-Louis remporte la série 3-0)

Lévis vs Saint-Eustache

DIMANCHE 6 MARS
Lévis **4** Saint-Eustache **6**

MARDI 8 MARS
Lévis **4** Saint-Eustache **7**
(Saint-Eustache mène la série 2-0)

VENDREDI 11 MARS
Saint-Eustache à Lévis, 19h30

Trois-Rivières vs Magog

DIMANCHE 6 MARS
Trois-Rivières **2** Magog **5**

MARDI 8 MARS
Trois-Rivières **3** Magog **8**
(Magog mène la série 2-0)

JEUDI 10 MARS
Magog à Trois-Rivières, 19h

Amos vs Collège Notre-Dame

DIMANCHE 6 MARS
Amos **2** Collège Notre-Dame **4**

MARDI 8 MARS
Amos **1** Collège Notre-Dame **3**
(Collège Notre-Dame mène la série 2-0)

JEUDI 10 MARS
Collège Notre-Dame à Amos, 19h30

VERS LA COUPE DODGE

Série #1 (2 de 3)

VENDREDI 11 MARS
C. Esther-Blondin à **Jonquière**, 19h
Sém. St-François à C.A.-Girouard, 19h30
Gatineau à C.Charles-Lemoyne, 19h30

VENDREDI 18 MARS
Jonquière à C. Esther-Blondin, 19h30
C.Charles-Lemoyne à Gatineau, 19h30
C.A.-Girouard à Sém. St-François, 19h30

LIGUES RÉGIONALES

JUNIOR AA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Demi-finales (4 de 7)

Série «C»

Métabetchouan vs Jonquière

DIMANCHE 6 MARS
Métabetchouan **5** Jonquière **6** **(Prol.)**

LUNDI 7 MARS
Jonquière **2** Métabetchouan **5**
(Jonquière mène la série 3-1)

JEUDI 10 MARS
Métabetchouan à Jonquière, 19h (Kéno.)

Série «D»

Alma vs Normandin

SAMEDI 5 MARS
Alma **7** Normandin **5**

MARDI 8 MARS
Normandin **5** Alma **7**
(Alma remporte la série 4-0)

MIDGET BB

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Demi-finales (3 de 5)

Série «A»

Jonq. (Marquis) vs Chibougamau

SAMEDI 5 MARS
Chibougamau **3**-**3** Jonq. (Marquis) **8**-**6**
(Jonquière mène la série 2-0)

SAMEDI 12 MARS
Jonq. (Marquis) à Chibougamau, 14h

Série «B»

Alma (Aiglons) vs Chic. (Sags)

DIMANCHE 6 MARS
Chicoutimi **5** Alma **6** **(Prol.)**

MERCREDI 9 MARS
Alma **4** Chicoutimi **1**
(Alma remporte la série 3-1)

MIDGET CC

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Demi-finales (4 de 7)

Série «B»

La Baie vs Jonq. (Orioles)

DIMANCHE 6 MARS
Jonq. (Orioles) **5** La Baie **3**

MARDI 8 MARS
La Baie **1** Jonq. (Orioles) **9**
(Jonquière mène la série 3-0)

JEUDI 10 MARS
Jonq. (Orioles) à La Baie, 19h (JCT)

Série «C»

Alma (Jeannois) vs Dol.-Mist.

DIMANCHE 6 MARS
Alma (Jeannois) **2** Dol.-Mist. **4**

MERCREDI 9 MARS
Dol.-Mist. **2** Alma (Jeannois) **4**
(Série égale 2-2)

JEUDI 10 MARS
Alma (Jeannois) à Dol.-Mist., 19h

SAMEDI 12 MARS
Dol.-Mist. à Alma (Jeannois), 19h30 (CMT)

BANTAM CC

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Finale (4 de 7)

Mashteuiatsh vs Dol.-Mist.

SAMEDI 5 MARS
Dol.-Mist **3** Mashteuiatsh **5**

DIMANCHE 6 MARS
Dol.-Mist **1** Mashteuiatsh **4**
(Mashteuiatsh mène la série 2-0)

JEUDI 17 MARS
Mashteuiatsh à Dol.-Mist., 19h (Mist.)

SOMMAIRES-LNH

ATLANTA 3 CAROLINE 2 (P)

Première période
1. Atlanta, Schremp 11 (Kane, Wheeler) 3:22 (an)
2. Atlanta, Enstrom 9 (Antropov, Bogosian) 13:27
Pénalités - Ruutu Car (accrocher) 2:32, Boulton Atl (assaut) 3:46.
Deuxième période
3. Caroline, Bodie 1 (Allen, Dwyer) 11:55
Pénalités - Wheeler Atl (fermer la main sur la rondelle) 0:19, Pitkanen Car (accrocher) 8:15.
Troisième période
4. Caroline, Cole 19 (Stillman) 12:21
Pénalités - Wheeler Atl (accrocher) 0:39.
Prolongation
5. Atlanta, Stapleton 2 (Hainsey) 1:38
Pénalités - Aucune.

Tirs au but						
Atlanta	8	11	4	6	-	29
Caroline	10	13	13	1	-	37

Gardiens
Atlanta: Pavelec (G,19-18-8)
Caroline: Ward (P,28-21-9)
Buts et avantages numériques - Atlanta: 1-2; Caroline: 0-3. **Arbitres** - Stephen Walkom, Chris Rooney. **Juges de lignes** - Shane Heyer, Jonny Murray. **Assistance** - 16,126 (18,680)

ST.LOUIS 4 COLUMBUS 3 (P)

Première période
Aucun but
Pénalités - Pahlsson Clb (accrocher) 4:24.
Deuxième période
1. Columbus, Voracek 14 (Brassard, Nash) 1:43
2. Columbus, Umberger 21 (Clitsome, Vermette) 4:17 (an)
3. Columbus, MacKenzie 6 (Boll, Moreau) 8:07
4. St. Louis, Pietrangelo 9 (Steen) 13:02
Pénalités - Cole StL (retarder la partie) 2:55, Nikitin StL (retarder la partie) 5:32, Methot Clb (trébucher) 18:57.
Troisième période
5. St. Louis, Cole 1 (Crackneil) 2:32
6. St. Louis, Stewart 21 (Backes, Cole) 6:23
Pénalités - Jackman StL (trébucher) 7:56, Berglund StL (retenir) 12:49.
Prolongation
7. St. Louis, Stewart 22 (Colaiacovo, Shattenkirk) 0:54
Pénalités - Aucune.

Tirs au but						
St. Louis	9	11	5	1	-	26
Columbus	11	6	5	0	-	22

Gardiens
St. Louis: Halak (G,20-17-6)
Columbus: Garon (P,9-10-5)
Buts et avantages numériques - St Louis: 0-2; Columbus: 1-4. **Arbitres** - Kevin Pollock, Dan O'Halloran. **Juges de lignes** - Pierre Champoux, Tim Nowak. **Assistance** - 11,508 (18,144)

EDMONTON 0 WASHINGTON 5

Première période
Aucun but
Pénalités - Gilbert Edm (cingler) 9:34, Hannan Wash (obstruction) 14:28, Arnott Wash (accrocher) 20:00.
Deuxième période
1. Washington, Ovechkin 26 (Arnott, Semin) 5:38 (an)
2. Washington, Fehr 9 (Carlson, Ovechkin) 10:32 (an)
Pénalités - Jones Edm (donné du genou) 4:14, Khabibulin Edm (retarder la partie; purgée par Giroux) 8:53, Plante Edm (trébucher) 16:06.
Troisième période
3. Washington, Ovechkin 27 (Johansson) 3:10
4. Washington, Fehr 10 (Chimera, Laich) 7:47
5. Washington, Semin 25 (Sturm, Wideman) 14:30
Pénalités - Hendricks Wash (obstruction) 8:39, Semin Wash (cingler) 10:32, Paajarvi Edm (retenir) 11:33.

Tirs au but						
Edmonton	10	7	5	-	22	
Washington	12	15	9	-	36	

Gardiens
Edmonton: Khabibulin (P,10-27-2)
Washington: Holtby (G,6-2-2)
Buts et avantages numériques - Edmonton: 0-4; Washington: 2-5. **Arbitres** - Gord Dwyer, Don Van Massenhoven. **Juges de lignes** - Greg Devorski, Brad Lazarowich. **Assistance** - 18,398 (18,398)

LOS ANGELES 2 DETROIT 1

Première période
1. Detroit, Helm 10 (Abdelkader, Draper) 5:57
Pénalités - Jac Johnson LA (assaut) 2:42, Kopitar LA (trébucher) 14:33, Hudler Det (accrocher) 15:16.
Deuxième période
2. Los Angeles, Kopitar 21 (Penner, Williams) 7:50
3. Los Angeles, Brown 22 (Ponikarovsky, Martinez) 14:43 (an)
Pénalités - V.Filppula Det (accrocher) 10:28, Stuart Det (fermer la main sur la rondelle) 13:02.
Troisième période
Aucun but
Pénalités - Aucune.

Tirs but						
Los Angeles	3	14	9	-	26	

Championnat canadien de curling masculin

Le quatuor chicoutimien s'éloigne du carré d'as

JOHANNE ST-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

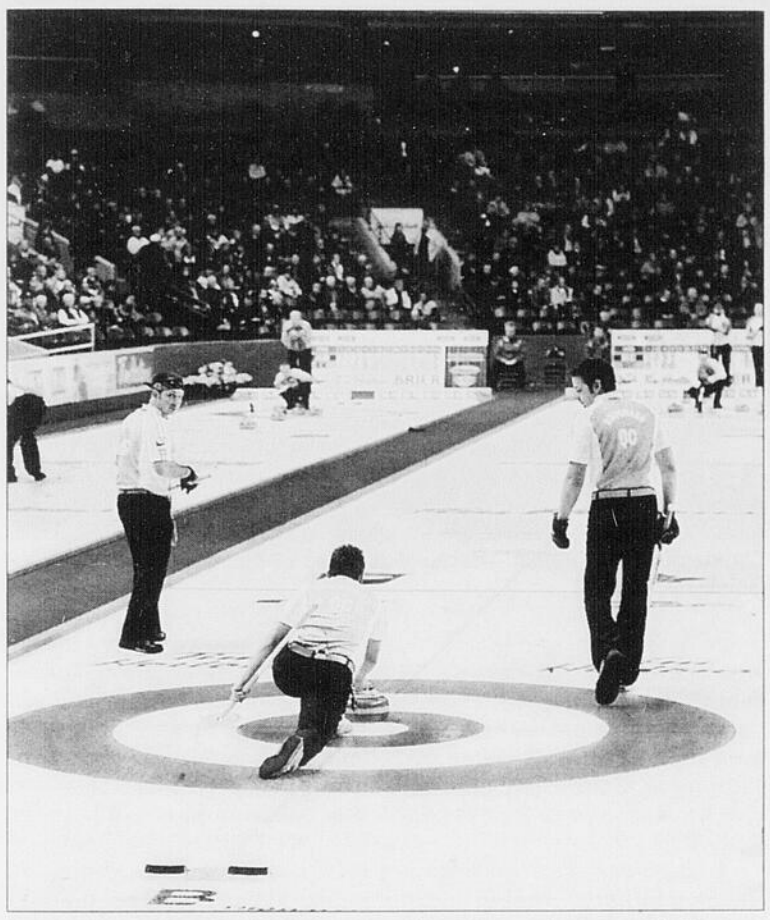
CHICOUTIMI — Le quatuor de François Gagné, qui représente le Québec au Championnat canadien de curling masculin, présenté à London (Ontario), a divisé les honneurs, hier, avant-dernière journée du tournoi à la ronde. Mais avec une fiche de 3-6, l'accès au carré d'as est définitivement hors de portée.

La matinée a plutôt mal commencé pour la formation du capitaine François Gagné, complétée par le Chicoutimien Robert Desjardins (3e), Christian Bouchard (2e), Philippe Ménard (1er) et Jean-François Charest (5e). Les représentants du Québec ont en effet subi une défaite crève-coeur de 8-7 en bout supplémentaire aux mains des représentants de la Colombie-Britannique, dirigés par Jim Cotter.

« Nous avons joué un très bon match. Le seul problème, c'est que les matchs serrés ne tournent pas en notre faveur. C'est ce qui fait la différence entre nos matchs au championnat provincial et ceux au canadien. Depuis le début du Brier, nous avons eu trois victoires faciles, on s'est fait "dévissé" deux fois et les quatre autres parties ont été serrées. Trois ont fini en bout supplémentaire et, pour une, on a été proche. Au provincial, dès que c'était serré, on les gagnait, mais ici, on ne va pas chercher la victoire », résume Robert Desjardins, ajoutant que sa formation connaît de mauvais débuts de match, ce qui l'oblige à jouer du curling de rattrapage. Or, la force de l'équipe Hôtel Le Montagnais est plutôt de prendre les devants et de protéger son avance, mentionne-t-il.

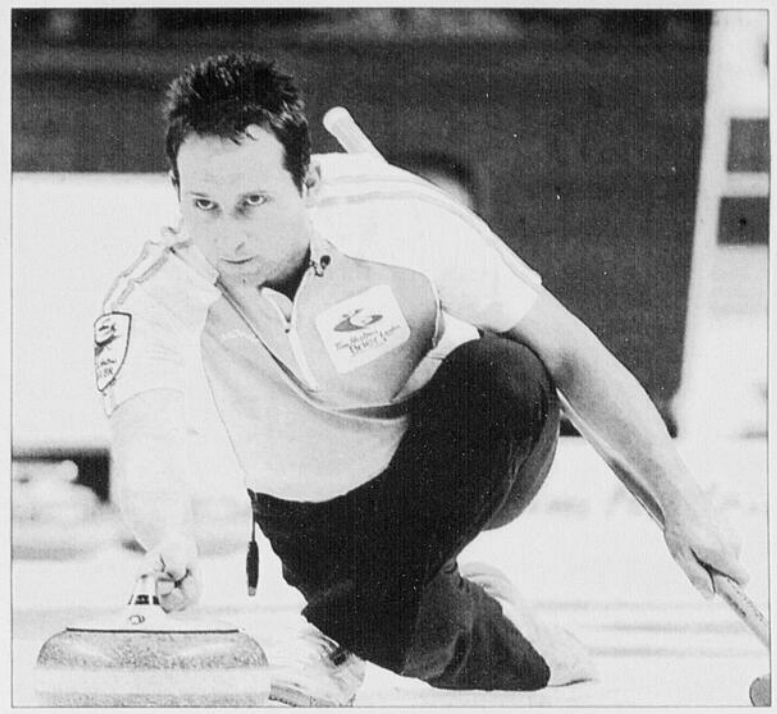
Par contre, les Québécois ont conclu leur journée sur une bonne note en vainquant l'équipe du Yukon et son capitaine Jamie Koe 10-4. « On a été en contrôle du match. Au premier bout, on aurait pu faire trois points, mais on en a fait juste un. Puis au 3e bout, on a explosé et on a fait quatre points. On a bien joué et on ne leur a pas donné de chance de revenir », a-t-il indiqué.

Aujourd'hui, Desjardins et ses coéquipiers, qui occupent le 9e rang, auront une autre grosse commande, alors qu'ils croiseront le fer avec les meneurs au classement, la formation manitobaine de Jeff Stoughton (7e rang mondial), puis contre Brad Gushue et Terre-Neuve (ex aequo au 2 rang et classée 5e rang mondial). ❑



Aujourd'hui, Robert Desjardins et ses coéquipiers, qui occupent le 9e rang, auront une autre grosse commande, alors qu'ils croiseront le fer avec la formation manitobaine, en tête du classement.

(Courtoisie)



Robert Desjardins constate que les matchs serrés sont plus difficiles à remporter sur la scène canadienne pour le quatuor chicoutimien.

(Courtoisie)

EN BREF

BASKETBALL SENIOR

(JSTP) — Dans le cadre des séries quarts de finale de la Ligue de basketball senior, les Anciens Gaillards de Jonquière ont vaincu le Synergym de Chicoutimi 70-64. Mathieu Guérette a été le meilleur pointeur des Jonquiérois avec 16 points tandis que Simon Bourque s'est distingué du côté des Chicoutimiens avec 22 points. Du côté féminin, le Séminaire de Chicoutimi a gagné le quart de finale 54-48 contre les Anciennes de Charles-Gravel. Marilyne Girard (Séminaire) et Anne-Marie Truchon (Charles-Gravel) ont été les meilleures pointeuses de leur équipe avec 13 points chacune.

SOCCER COLLÉGIAL AA

(JSTP) — Dans la Ligue de soccer masculin collégial AA, les Couguars du Cégep de Chicoutimi ont confirmé leur 2e position au classement général, hier, en vainquant les Jeannois du Collège d'Alma 7-1. Simon Villeneuve (2), Yannick Parent, Kevin Moreau, Alexis Gauthier-Turcotte, Pierrick Trécasse ont marqué les buts des Chicoutimiens. Même leur gardien, Antoine Bouchard, a été mis à contribution en réussissant à marquer sur un tir de pénalité. Affichant un dossier de 6-2, l'entraîneur de la formation, David Proulx, s'est évidemment dit « extrêmement satisfait » de la performance de ses troupes en saison régulière.

Comme il s'agissait de leur première saison au sein de ce circuit, il ne s'était pas vraiment fixé d'objectif en début de saison. Chicoutimi a terminé à un point des meneurs, Drummondville, un résultat allant au-delà de ses espérances. En séries, les Couguars affronteront la formation de Saint-Hyacinthe (3e) le 19 mars, au stade de Trois-Rivières. Quant à l'équipe de Drummondville, elle se mesurera à celle de Sept-Îles.

ÉCONOMISEZ
LE RANGER 2011 | L'UN DES CAMIONS LES PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUES AU CANADA. 10,0 L /100 KM EN VILLE | 7,7 L /100 KM SUR ROUTE
RANGER SPORT 2011 à cabine double
ACHETEZ AU COMPTANT : 15 299$*
Frais de transport inclus.
INCLUANT RAJUSTEMENTS DE PRIX DE ... 6 150$

+++PLUS+++
FAITES DE VOTRE CAMION VOTRE CAMION AVEC
1 000$†
D'ACCESSOIRES FORD SANS FRAIS À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN FORD RANGER 2011 NEUF.
UN DUR DE DUR
L'ÉVÉNEMENT ÉQUIPÉS SUR MESURE
LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, au détail, sont en vigueur du 1er février au 31 mars, 2011 et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Elles excluent les frais d'immatriculation, l'inscription au RIDPRM, le permis de carburant, tous les frais ou taxes au profit de l'environnement et toutes les taxes applicables. Les taxes s'appliquent sur le montant total de l'achat, après la déduction des rabais et des primes (si vous y êtes admissible). Les frais de transport et la taxe sur l'air climatisé (si applicable) sont inclus. Les offres de financement s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un acompte pourrait être exigé en fonction de l'approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails relatifs aux offres contenues dans cette publicité, consultez votre concessionnaire Ford ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. * Achetez un Ranger SPORT 2011 à cabine double à partir de 15 299 $ après le rabais du constructeur de 6 000 $ et la contribution du concessionnaire de 150 $. Tous les prix sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). La contribution du concessionnaire ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/V/Z/D/F et Plans A/Z. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat après les ajustements de prix rabais du constructeur. Cette offre inclut les frais de transport de 1 450 $. † Obtenez 1 000 $ d'accessoires Ford sur mesure (tels qu'accessoires) pour camions sélectionnés à l'exception des options et des accessoires (tels qu'accessoires) installés en usine à l'achat ou à la location d'un Ford Ranger 2011 neuf livré ou commandé à l'usine pendant la période du programme (l'« offre »). Cette offre est assujettie à la disponibilité des véhicules et des accessoires. L'offre ne peut être échangée contre de l'argent comptant ni ne peut être appliquée sur des accessoires admissibles. Toute portion de l'offre non utilisée sera perdue. Le prix total des accessoires peut dépasser 1 000 $. Une seule offre peut être appliquée à l'achat ou à la location d'un véhicule admissible. Cette offre peut être combinée à la plupart des offres aux consommateurs telles que Ford Canada au moment de la commande à l'usine ou de la livraison (mais pas dans les deux cas). Cette offre ne peut être combinée à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes à la location quotidienne, au programme « Connexion commerciale » ou au programme de primes aux parcs commerciaux. Cette offre s'adresse aux résidents du Canada seulement. Cotes de consommation de carburant estimatives pour le Ranger SPORT 2011. Les cotes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. La consommation réelle peut varier en fonction des conditions routières, du changement du véhicule et des habitudes de conduire.
Ford
Montez à bord.
quebecford.ca
2496481

Grand Prix Desjardins de motoneige

Jacques Villeneuve retourne à Roberval

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

ROBERVAL - « Je vais peser sur la pédale. »

L'hyperactif Jacques Villeneuve est de retour à Roberval pour le Grand Prix Desjardins de motoneige qui se tient cette fin de semaine sur les glaces du lac Saint-Jean. Le frère de Gilles, l'oncle de Jacques, a bien voulu ouvrir les portes de son immense remorque-garage à la journaliste du Quotidien.

À l'intérieur, les murs sont tapissés de photographies de sa femme, de sa maison, de son chien et de sa célèbre famille ; l'homme s'avoue sensible.

> « Moi je n'ai fait que ça dans ma vie. C'est mon job à plein temps. Et je gagne encore des courses. Je vais arrêter quand je vais devenir une nuisance pour les autres. »
>
> - Jacques Villeneuve

« Je ne suis pas un "brailleux" par contre », prévient d'emblée le casse-cou de 57 ans qui sera en quête d'un troisième titre d'affilée en Pro-champ. Un objectif parfaitement accessible lorsque l'on sait qu'il a réussi une 2e fin de semaine parfaite cette saison, récemment à Eganville.

Celui qui a passé sa vie à courser en automobile et en motoneige n'est pas prêt de prendre sa retraite, même s'il est l'un des plus « vieux de la gang ». Ses rivaux sont dans la vingtaine.

« Moi je n'ai fait que ça dans ma vie. C'est mon job à plein temps. Et je gagne encore des courses. Je vais arrêter quand je vais devenir une nuisance pour les autres », soutient le coureur qui parle à la même vitesse qu'il roule.

Blessures

Côtes fêlées, membres cassés, commotions cérébrales, Jacques Villeneuve en a vu de toutes les couleurs. L'an dernier, d'ailleurs, il a été victime d'un grave accident lors d'une course à Valcourt. Quelques jours plus tard, il remontait sur son bolide. Encore cette année, il a subi quelques blessures. Mais rien n'empêche l'homme à la petite carrure de manquer une course.

« Je me suis fait mal il y a quelques semaines. Mais quand je roule, j'en suis plus ou moins conscient. Quand je suis débarqué j'ai fait : "Ayoye ! ". Une côte fêlée c'est comme un poignard dans le corps », confie le charmant coureur.

Ce dernier en a vu des gens mourir dans son sport. Mais jamais ces événements ne l'ont convaincu d'arrêter.

« La façon dont mon frère est décédé, c'est la meilleure mort. Tu meurs en faisant ce que tu aimes le plus. Sur le coup je n'ai pas réagi à l'accident de Gilles. Six mois plus tard, j'ai pleuré un bon coup. Mais je tourne la page et j'ai continué les courses. D'autres sont morts ensuite. J'ai le coeur sur la main, mais pour ces choses-là (accidents), je reste froid », laisse-t-il tomber.

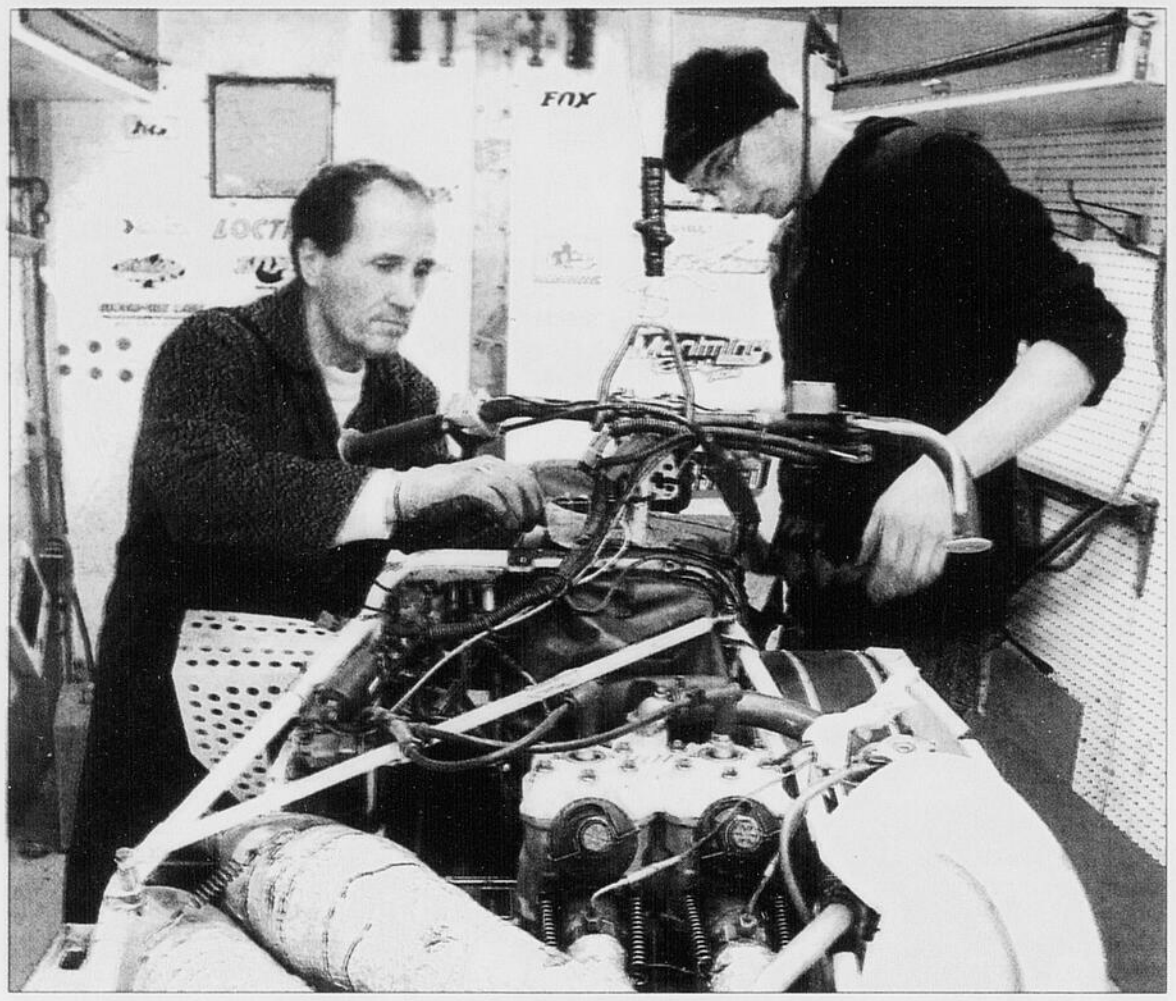
Mononcle Jacques a la passion de la course, mais sa priorité, c'est sa femme. Il en parle constamment. Marié à Céline depuis plus de 35 ans, Villeneuve a même refusé de quitter le pays pour tenter la formule 3 à l'invitation de son frère.

« Je ne voulais pas aller en Italie. J'ai refusé. Je voulais rester au Québec avec ma femme », poursuit celui qui a couru pour la formule Ford et Atlantique dans les années 80 et 90.

Jointe, hier, dans sa chambre d'hôtel de Roberval, la femme de Jacques Villeneuve se reposait avant la compétition de cette fin de semaine. Nerveuse, Céline a dû apprendre à vivre avec la folie de son conjoint.

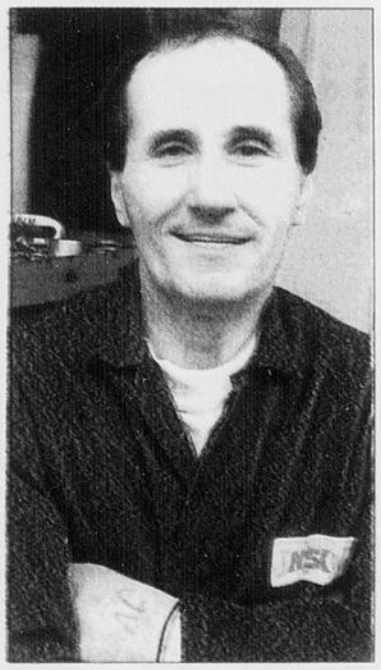
« L'angoisse n'est pas arrivée soudainement. Il était un peu moins pire lorsque je l'ai rencontrée à 14 ans. Les courses m'énervent aujourd'hui. Mais je n'ai connu que ça. Je n'ai pas eu de mari qui quitte la maison avec sa petite valise le matin et qui revient le soir. Moi, mon mari part avec une grosse valise et revient une semaine plus tard. Je l'ai accepté et il est bon dans ce qu'il fait », raconte Céline, qui accompagne son mari pour sa sixième participation au Festival d'hiver de Roberval.

Mentionnons que le début des courses est prévu vers 10 h. ❑



Jacques Villeneuve et son mécanicien, Christopher Pilon-Marich, effectuent quelques vérifications en vue du Grand Prix Desjardins qui se tiendra en fin de semaine à Roberval.

(Photo Laura Lévesque)



Côtes fêlées, membres cassés, commotions cérébrales ; Jacques Villeneuve en a vu de toutes les couleurs au cours de sa carrière.

(Photo Laura Lévesque)

Championnat Camoplast de sno-cross

Une vive lutte entre Allard et Asselin

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

CHICOUTIMI - La lutte sera plus vive que jamais entre Dave Allard de Saint-Félicien et Dave Asselin de La Doré dans le cadre du championnat Camoplast de sno-cross du SCMX, qui se déroulera samedi, à Lévis. À deux manches de la fin, chacun domine l'une des deux classes dans la division professionnelle et l'écart entre les deux est le même dans les deux cas.

Les deux Dave croiseront donc à nouveau le fer lors de l'avant-dernier programme de la saison et Asselin pourrait fort bien empêcher Allard de rééditer son exploit de l'an dernier. En 2010, le Félicinois avait en effet réussi le doublé.

En Open, Dave Allard devance Asselin par 16 points alors que ce dernier domine par le même nombre de points en Super Stock 600. En classe Open, on souligne qu'il y a aussi une lutte serrée entre François Paré de La Doré et Maxime Taillefer de Laval pour la troisième place au cumulatif. Paré n'a que trois points d'avance, tandis qu'en Super Stock 600, c'est Taillefer qui a le meilleur avec 21 points.

Donavan Asselin en avance

En division Semi-Pro, Donavan Asselin devra continuer d'exceller jusqu'à la fin s'il veut mettre la main sur les deux titres de championnats en Open et en Super Stock. Intouchable à ses dernières présences en piste, le pilote de La Doré devra tenir tête à Pierre-Vincent Fillion de Desbiens qui est loin d'avoir lancé la serviette. Fillion accuse un retard de 13 points sur Asselin en division Open et de 21 points en Super Stock. Le Robervalois Franky Paré de Roberval occupe la 3e place dans les deux classes, mais sera à surveiller en Super Stock, avec 10 points de retard sur Fillion.

Division Sport

Enfin, en division Sport, trois pilotes sont maintenant engagés dans la lutte pour récupérer les titres laissés vacants par Jennifer Paré de La Doré. Cette dernière, qui a préféré terminer sa saison dans l'ISOC, sera d'ailleurs à Elko au Minnesota pour participer à une manche de ce circuit ce week-end.

La bataille pour les honneurs se déroulera donc entre Shan Pépin de Sainte-Julie, actuel meneur dans les deux classes, ainsi que Nicolas Fillion de Desbiens et Michael Ouellet de Tingwick.

En Sport 1, Ouellet (2e) n'a qu'un point d'avance sur Fillion alors que Sport 2, c'est Fillion qui occupe le 2e rang avec une avance de 13 points sur son rival. ❑

CHRONIQUE



Roger Tremblay
buddy@lequotidien.com

Des pommes avec des pommes

Les deux duels tant attendus par la presse de Montréal et de Québec entre Guy Carbonneau et Patrick Roy (celui d'hier et celui du 18 mars qui coïncide avec l'anniversaire de Carbo) faussent la donne en ce qui concerne ce qui se passe sur la patinoire depuis le début de la saison, même qu'il faudrait ajouter depuis les fameuses séries 2008 entre les deux formations. Si les « gros médias » se gavent depuis quelques jours de cet événement mettant en vedette deux ex-coéquipiers, ils laissent toutefois en plan cette absence de rivalité entre les deux clubs depuis quelques années parce que, faut-il l'avouer, les deux clubs ne sont, pour le moment, pas du même calibre. Qui plus est, dans le camp des Sags, seul Nicolas Therrien a goûté un peu à cette ancienne rivalité.

Avant le match d'hier entre les deux rivaux, les Remparts possédaient pas moins de 27 points de plus au classement général. Ils occupent le troisième rang avec 92 points contre 65 pour les Saguenéens. Qui plus est, la troupe de Patrick Roy a enfilé 259 buts en 63 parties comparativement à 188 pour celle de Guy Carbonneau après le même nombre de parties. Dans les buts, les Rouges ont concédé 171 buts alors que les Bleus, eux, en ont donné 200. Les Remparts alignent 44 victoires, les Sags 27. Alors, mettons-nous donc à comparer des pommes avec des pommes.

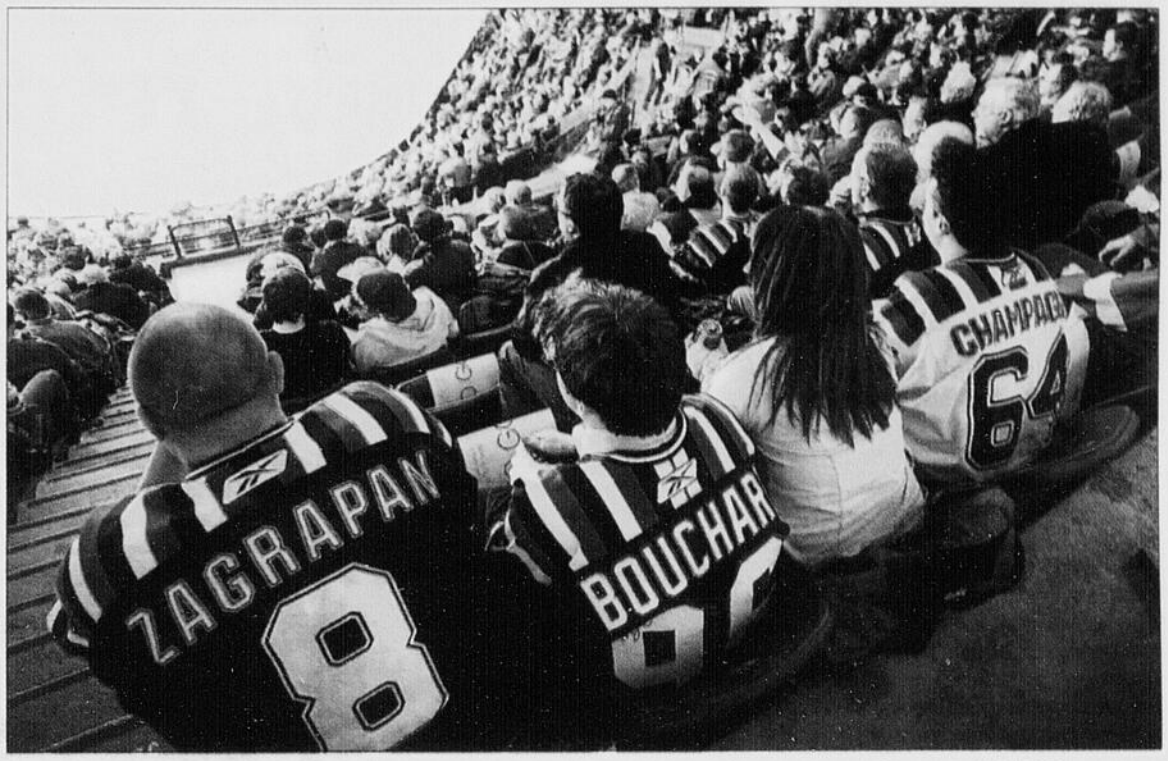
Différence au classement

Et les enjeux entre les deux clubs ne sont pas les mêmes. Les Québécois tentent de terminer au deuxième rang au classement général, tirant de l'arrière, toujours avant le match d'hier, par trois points derrière le Junior de Montréal. Mais ils doivent aussi se méfier des Voltigeurs de Drummondville qui leur soufflent dans le dos à un point derrière, mais avec un match de plus de disputé. Les Bleuets, pour leur part, se trouvaient hier en 12e place, à deux points du Rocket qui doit jouer un match de plus. Quant à Rimouski, il n'est qu'à quatre points d'eux avec aussi un match de plus à jouer.

Pour les locaux, la bataille pour la 11e, 12e et 13e places revêt donc une importance capitale. En fait, autant pour les Remparts que pour les Sags, la rivalité se situe à ce seul niveau puisque les hommes de Patrick Roy sont plus forts encore cette année. Alors, avant de faire de ces affrontements une bataille de « coachs », il ne faut surtout pas oublier que les deux clubs n'ont de commun que leur division. Le reste, ça se passe sur la glace, pas derrière le banc.

« Plus mon chum »

Dans la vie de tous les jours, on en entend des vertes et des pas mûres. Roy et Carbonneau ne font pas exception à la règle. Roy a tenu des propos ridicules en disant, semble-t-il sincèrement, que Carbo n'était plus son « chum ». Carbo n'a guère été mieux en allant s'excuser publiquement pour avoir dénoncé le geste de Frédérick Roy, geste qui lui a valu trois matchs de suspension. En quoi et de quoi Carbo devait s'excuser ? Il n'avait aucune raison de le faire même si un gars comme Gaston Therrien s'est senti obligé de le faire. La seule chose qui les réunit, c'est de se faire dire que leur présence est bonne pour le hockey junior et pour la LHJMQ...



On retrouvait plusieurs époques parmi les partisans des Saguenéens, allant de Marek Zagrapan à Joël Champagne en passant par Pierre-Marc Bouchard.

(Photos Steve Deschênes, Le Soleil)

Un événement monté en épingle par les médias

Duel, quel duel ?

ROGER TREMBLAY
buddy@lequotidien.com

QUÉBEC - Les experts, les médias provinciaux, tout était prêt pour ce premier duel entre Guy Carbonneau et Patrick Roy dans le Temple québécois qui devrait laisser sa place dans quelques années. Pourtant, à bord de l'autobus amenant l'équipe au Colisée, avant le match à l'entrée des amateurs, rien ne donnait l'impression qu'il s'agissait d'un match pas comme les autres. Les Bleus n'étaient pas plus ni moins nerveux que lors de tout autre match et les partisans pas plus excités qu'il ne faut...

À vrai dire, la petite fébrilité a été ressentie chez les journalistes de la grosse presse plus nombreux qu'auparavant et aussi chez certains analystes vedettes en devoir hier soir. En fait, pour être honnête, il se jasait plus du coup servi par Zdeno Chara à l'endroit de Max Pacioretty que de ce duel, si duel on pouvait parler, entre deux anciens amis Carbo et Casseau.

Dans les gradins, rien n'est différent. Les partisans des Remparts appuient leur équipe comme ils l'ont toujours fait. Du côté des Sags, dans les autres affrontements des dernières années, on aperçevait plus de chandails bleus dans les gradins et des partisans plus bruyants. Mais comme la rivalité n'y est plus, alors on entend quelques soubresauts ici et là, de temps à autre.

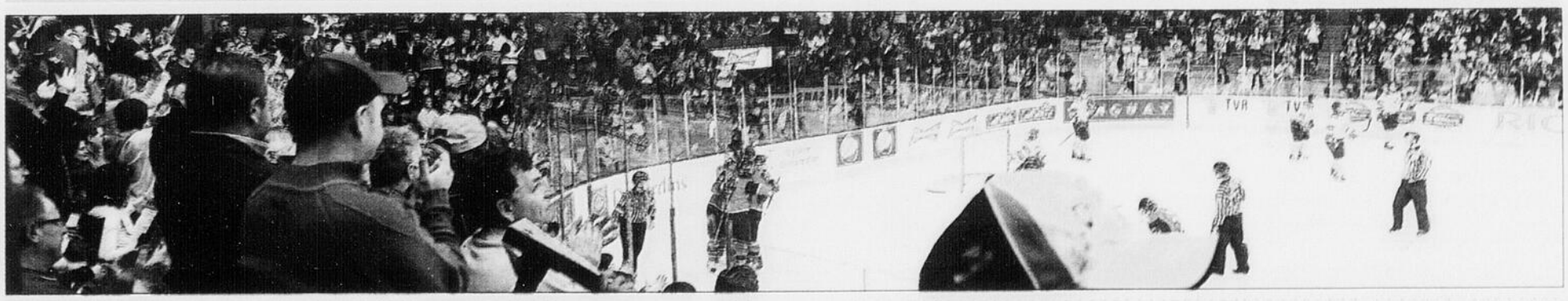
Carbo n'a pas eu droit à un traitement de faveur, même qu'il n'en a reçu aucun et personne ne s'est offusqué. Personne non plus n'a hué l'entraîneur des Sags. En fait, les amateurs ne partageaient tout simplement pas l'idée véhiculée de confrontation. Des partisans des Remparts et des Sags, avec qui Le Quotidien a piqué une jasette après la première, cherchaient encore les raisons de ce montage. Daniel et Jacques de Québec ne sont pas venus voir piloter Carbo contre Roy, mais pour voir deux équipes qui peuvent revoir leur rivalité l'an prochain. « On est content de voir Carbo derrière le banc, c'est une belle visibilité pour la ligue. Nous ne croyons pas qu'il retournera derrière le banc d'une équipe de la Ligue nationale juste à participer à des émissions de télévision. À aider les jeunes, à leur montrer, ses chances sont meilleures. Roy se plaît avec des juniors, pourquoi pas lui ? On est bien conscient que la rivalité n'est pas forte cette année, mais l'an prochain et dans deux ans, ce sera différent. Nous sommes surtout contents de voir que les deux coachs ont laissé les jeunes s'exprimer plutôt que d'en faire une guerre entre eux », estiment les deux partisans des Remparts.

Jonquiérois optimiste

Éric Gervais, pour sa part, habite Québec, mais il est originaire de Jonquière.

« Ne me parlez pas de rivalité entre les deux entraîneurs et même entre les deux clubs. Roy a fait sa job en mars 2008 et cela a tué la rivalité entre les deux clubs. Je viens ici de temps à autre, mais pas à cause de Carbo. Je suis content qu'il travaille avec les Sags, c'est un bel atout. Il va installer son système de jeu et ils vont gagner », jure l'ancien Jonquiérois.

Alors, de toute évidence, l'ambiance ressemblait à toutes autres rencontres entre les deux clubs, rien qui ne signifiait vraiment une lutte à finir entre deux coqs. Et c'est tant mieux ainsi parce qu'enfin, on a fait place aux jeunes et au jeu... C'est déjà ça de pris. ❑



UNE BONNE DÉCISION

QUÉBEC - Patrick Roy continue d'appuyer le choix de Guy Carbonneau de diriger les Saguenéens. « Il aime diriger. Si tu es prêt à retourner dans le junior, c'est parce que tu aimes ça suffisamment pour le faire. Je pense que c'est une belle opportunité pour lui, qu'il va apprendre beaucoup. Il y a de grands entraîneurs dans notre ligue. J'ai appris beaucoup au cours des six dernières années et je pense que je me suis beaucoup amélioré depuis la fin de ma carrière dans la LNH. »

(Kathleen Lavoie, Le Soleil)



Patrick Roy appuie la décision de Guy Carbonneau de diriger les Sags.

(Photo Steve Deschênes, Le Soleil)

UN ENTRAÎNEMENT MATINAL TRÈS COURU

QUÉBEC - L'entraînement matinal des Remparts était plus couru qu'à l'habitude hier, avec la présence de plusieurs réseaux de télévision additionnels, tels que RDS et CTV.

L'entraîneur-chef des Remparts Patrick Roy disait espérer que l'intérêt porté au match d'hier entre son équipe et les Saguenéens de Guy Carbonneau contribuerait à mettre en valeur le produit de la LHJMQ.

« Ça peut peut-être amener certains amateurs à changer leur vision face à notre ligue. C'est quelque chose sur lequel on travaille extrêmement fort, mais qu'on semble avoir de la difficulté à faire comprendre aux gens. Que des gars comme Carbo et Bobby Smith, qui s'ajoutent à des gars comme Groulx, Tourigny, Veilleux et Vincent, ça peut peut-être faire en sorte d'intéresser les amateurs », a-t-il dit.

« De savoir que des personnes vont avoir accès à ça pour la première fois, c'est certain que c'est important pour nous », a poursuivi Roy.

(Kathleen Lavoie, Le Soleil)

Guillaume Asselin expulsé

Tam victime de propos raciaux

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

QUÉBEC - L'attaquant des Saguenéens Guillaume Asselin a été expulsé de la rencontre opposant Chicoutimi à Québec au Colisée, hier, pour avoir tenu des propos raciaux à l'endroit du capitaine des Remparts, Mikaël Tam. Une offense qui lui a valu une extrême inconduite de partie et qui devrait déclencher une enquête de la LHJMQ.

Survenu en début de troisième période, l'incident a bien failli échapper au principal intéressé, qui a été mis au courant des propos d'Asselin par les officiels de la rencontre.

> « Je suis un Asiatique mélangé avec du noir. Mon père vient de l'extérieur... [Asselin] m'a parlé un petit peu de mes origines. »
>
> - Mikaël Tam

« Il a dit des choses qui ne se mentionnent pas sur la glace. Mais ce n'est même pas moi qui est allé voir l'arbitre. C'est l'arbitre qui l'a entendu et qui a décidé d'agir. Je pense que c'est un règlement de la ligue », a indiqué le défenseur des Remparts.

Ce dernier a dit bien connaître Asselin, un joueur originaire de la région de Québec, mais n'a jamais joué avec ce dernier. « On a beau connaître quelqu'un... Sur la glace, il y a toujours de l'intensité. On n'a pas de chums », a-t-il excusé.

Tam a par ailleurs affirmé être fier de ses origines multiples. « Je suis un Asiatique mélangé avec du noir. Mon père vient de l'extérieur... [Asselin] m'a parlé un petit peu de mes origines. Mais je ne suis aucunement blessé. Je suis fier de ma nationalité. »

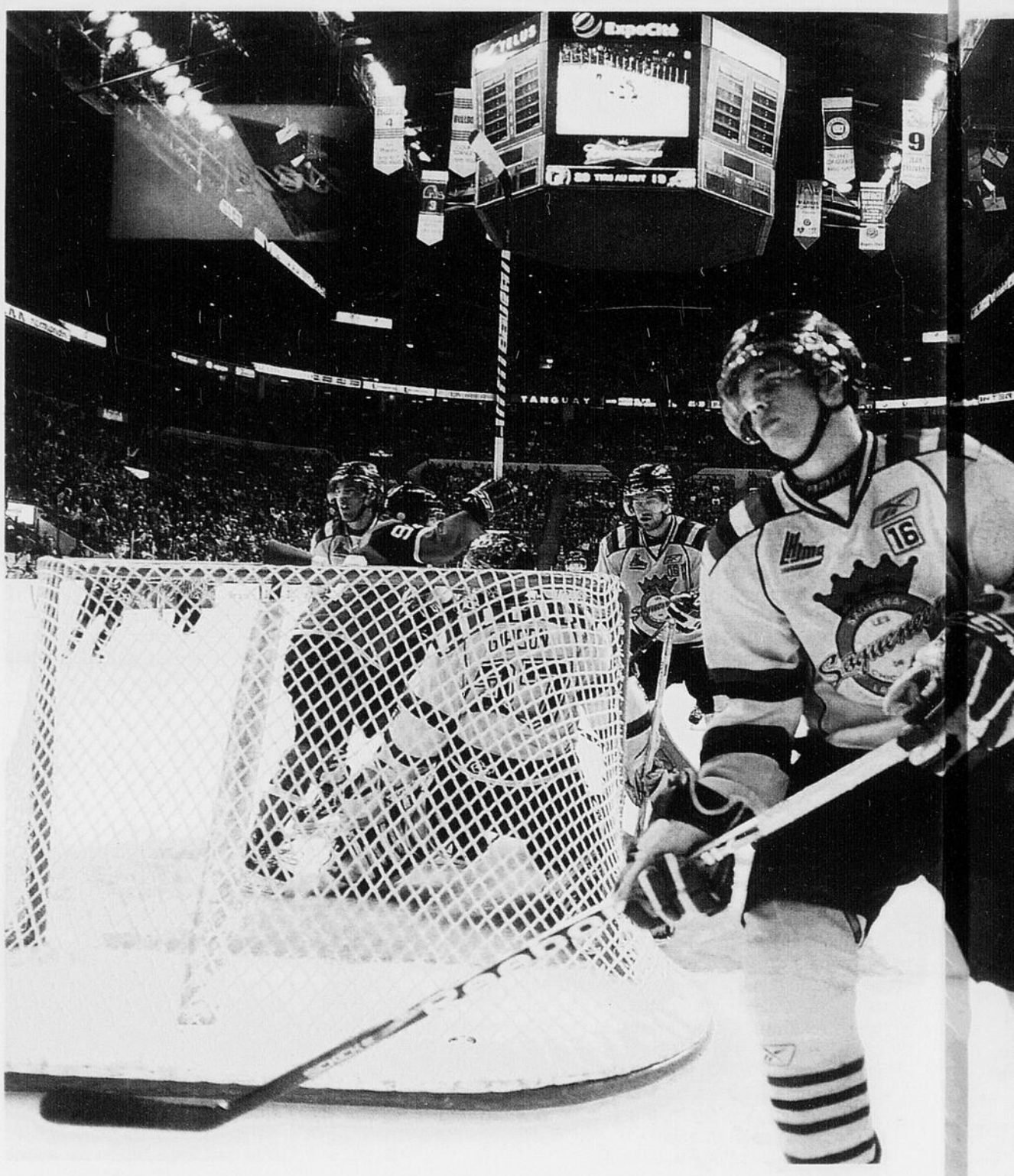
Le 52 sait très bien que son jeu physique peut parfois irriter les adversaires. « Moi, quand je joue contre les premiers trios, je joue intense. Quand je peux être dans leur face, je le fais. Des fois, il y a des joueurs qui aiment moins ça », a-t-il laissé entendre.

L'entraîneur Patrick Roy, de son côté, s'est dit étonné du geste d'Asselin. « On est toujours surpris d'entendre ça. Mais avant de porter un jugement, je vais attendre le rapport des officiels. »❑



L'ancien des Sags, Joël Champagne, a bien fait, hier.

(Photo Steve Deschênes, Le Soleil)



➤➤ POINTES DE PLUME

• (RT) **Sean Girard** et **Danick Émond** ont été retranchés hier de l'alignement des Sags. **Marc-André Levasseur** était de la partie...

• Pour permettre à **Guy Carbonneau** de participer à l'Antichambre, le retour vers Chicoutimi a été retardé de quelques minutes. Personne ne s'est plaint, ayant juste plus de temps pour jaser avec la famille.

• **Angelo Esposito** roule sa bosse avec les Wolves de Chicago de la Ligue américaine. En 49 parties cette saison, il a enfilé trois buts et récolté sept passes.

• S'il y a une chose qui a changé à l'arrivée des Sags au Colisée depuis le départ de **Richard Martel**, c'est qu'il n'y a plus de partisans des Remparts qui attendent le coach avec des pancartes pour l'insulter. Martel n'a jamais été épargné lors de ses visites à Québec...

• De nombreux dépisteurs assistaient au match d'hier et contrairement à Chicoutimi, ils partagent la salle de presse avec les journalistes.

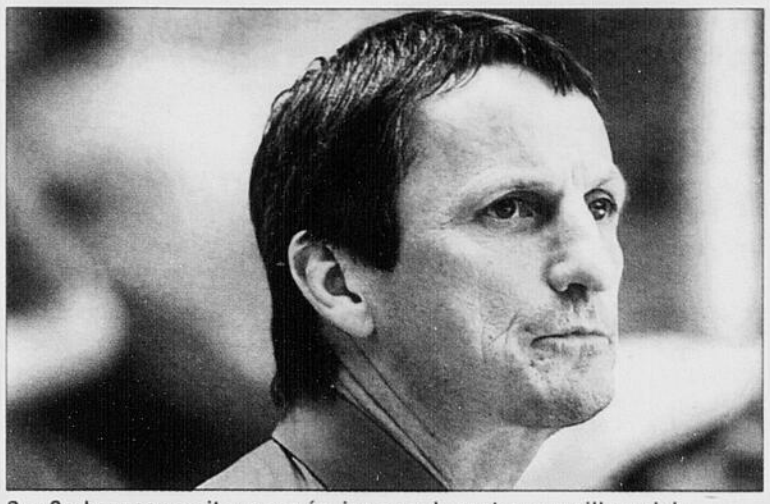
• Selon les habitués de la salle de presse, il y avait anormalement augmentation de journalistes hier. Il faut dire que RDS se déplace en meutes...

• Dans la région de Québec, c'est la semaine de relâche, donc plus d'enfants au match. Et c'est vivant dans le Colisée...

• **Guy Carbonneau** signera des autographes lors d'une promotion chez Métro du Boulevard Talbot le 13 mars.

• Difficile de trouver plus confortable que la route de la Réserve faunique des Laurentides. Du beau travail qui reste à compléter, surtout à la sortie en direction de Québec...

• Incidemment, pas certain que l'auteur **Réjean Tremblay** ait eu une bonne idée dans son film Lance et



Guy Carbonneau croit que son équipe a perdu contre un meilleur club.

(Photo Steve Deschênes, Le Soleil)

CARBO DÉPLORE QUE SES JOUEURS AIENT EXCELLÉ SEULEMENT 40 MINUTES

QUÉBEC – Guy Carbonneau n'avait pas trop le goût de jaser de la performance des siens hier à l'issue de ce revers de 5-2 devant son ancien chum Patrick Roy. Le résultat pour lui est une chose, mais la façon de perdre en est une autre.

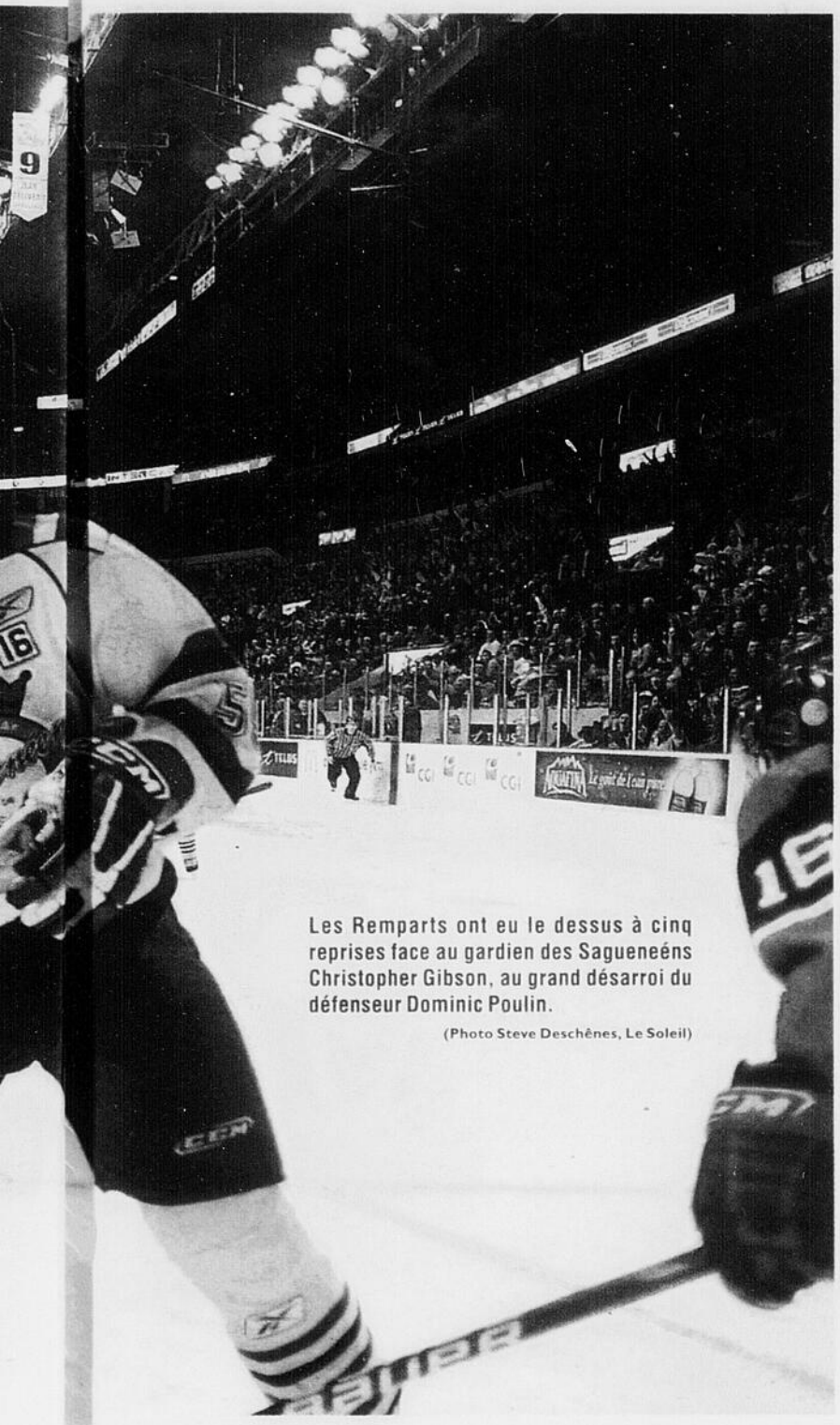
« On savait que nous avions une grosse marche à monter aujourd'hui (hier), car notre équipe est en train de se rebâtir. Québec est une des meilleures équipes de la Ligue. C'est malheureux parce que nous n'avons pas joué un mauvais match, je pense qu'on a fait des petites erreurs et avec les mains que possèdent les Remparts, ils en ont profité », a précisé Carbo qui a refusé de parler du cas Guillaume Asselin en disant qu'il allait s'informer auprès des arbitres, car il n'était pas au courant de ce qui s'est passé.

Par ailleurs, Carbo n'a pas senti une plus grande fébrilité parce qu'il affrontait les Remparts pour la première fois.

« C'est toujours le fun dans le junior quand tu joues devant 14 000, 15 000 personnes. C'est une expérience extraordinaire pour les jeunes et une grande visibilité pour la Ligue. Pour moi, c'est tout aussi agréable de rencontrer quelqu'un avec qui tu as eu du succès dans ta carrière, peu importe qui on affrontait. Aujourd'hui, c'était spécial, mais l'important c'était que les deux équipes se présentent. Pendant 40 minutes ce fut un excellent match, mais on n'a pas été en mesure de le faire pendant 60 minutes », de terminer Carbo avant de se rendre dans les studios de télévision.

Impossible de parler avec Guillaume Asselin aussi. Il ne parlera pas de cet incident qui pourrait toutefois lui valoir une suspension. On verra...

(Roger Tremblay)



Les Remparts ont eu le dessus à cinq reprises face au gardien des Sagueneéns Christopher Gibson, au grand désarroi du défenseur Dominic Poulin.

(Photo Steve Deschênes, Le Soleil)

Déception



Roger Tremblay

buddy@lequotidien.com

QUÉBEC- On devait s'attendre à une meilleure opposition de la part des Saguenéens de Chicoutimi face à un rival mieux nanti. Qu'à cela ne tienne, les Remparts de Québec ont vaincu les Bleus au pointage de 5-2 devant 14 711 personnes certes un peu déçues de la résistance de la troupe de Guy Carbonneau.

Pourtant, les joueurs des Sags avaient donné un beau signal aux Remparts en enfilant le premier but, celui de Guillaume Asselin qui rallonge sa série de matchs avec au moins un point. Or, Asselin, un vétéran, a été expulsé au début de la dernière période pour avoir tenu des propos raciaux envers Mikaël Tam (voir autre texte). Son absence a jeté quelque peu par terre ses coéquipiers qui devaient pourtant revenir de l'arrière. Ce ne fut pas le cas.

Alexandre Roy, auteur du deuxième but alors que son club devait se battre à court de deux hommes, estime que l'équipe a levé le pied en troisième.

« Je ne sais pas ce qui s'est passé en dernière période. Je me demande pourquoi on a arrêté de travailler comme ça. Il n'était pas question de nervosité, mais leur 4e but a fait mal. Les Remparts ont été chanceux en avantage numérique alors que la rondelle s'est drôlement comportée. Il va falloir se remettre à travailler », estime Roy qui a fait plaisir à ses partisans avec son but en échappée.

Rock Régimbald et Alexandre Roy ont été les deux meilleurs dans le camp des Sags. Régimbald refusait aussi de parler de nervosité dans son camp.

« Il y a des jeunes qui en étaient à leur première présence devant plus de 14 000 personnes et on peut parler d'un peu de nervosité dans leur cas. Je trouve ça décevant de perdre de cette façon. En troisième on n'a pas été sur la job, on a manqué d'intensité et on n'a oublié de sortir forts. Pour ma part, j'aime jouer ici et je dois vous dire que c'est la première fois que je me sentais aussi bien dans un match. C'est certain que l'expulsion de Guillaume Asselin a fait mal aussi. Mais vraiment leur 4e but a fait mal parce que nous étions encore dans la partie. C'est bien dommage de perdre ainsi parce que tout le monde voulait bien faire », estime Régimbald.

> Les Sags se sont écroulés après l'expulsion de Guillaume Asselin, en troisième.

Dans le vestiaire des Sags, c'était le calme plat. Les joueurs encaissaient cette défaite assez mal. Les Remparts ont eu le meilleur cette fois et tous ont bien hâte de les revoir à Chicoutimi la semaine prochaine. Une défaite aussi qui fait mal puisque le Rocket est allé chercher deux autres points devant les Bleus. Rien n'est fini pourtant... ❑

Statistiques du match

	B	A	+/-	Chances/ Tirs	Pun
Lebel, S.	0	0	-2	2/5	0
André, N.	0	0	-2	0/0	0
O'Brien, A.	0	0	-1	0/1	0
Cloutier, G.	0	**1**	0	0/3	0
Roy, A.	**1**	0	+1	1/2	0
Hudon, C.	0	**1**	-1	0/0	0
Lévesque, M.	0	0	0	0/0	0
Blanchette, V.	0	0	-1	0/1	0
Vermette, G.	0	0	0	0/1	0
Bonneau, J.	0	0	0	1/3	0
Lavoie, A.	0	0	0	0/2	2
Therrien, N.	0	0	-1	0/2	2
Guillemette, E.	0	0	0	0/2	2
Levasseur, M.-A.	0	0	-2	0/0	0
Asselin, G.	**1**	0	0	1/2	0
Poulin, D.	0	0	-1	0/4	0
Régimbald, R.	0	0	-2	0/0	0
Lacasse, B.	0	0	0	1/1	0

1re étoile : Mikaël Tam
2e étoile : Olivier Hinse
3e étoile : Joël Champagne



Sommaire

SAGUENÉENS 2 REMPARTS 5

Première période
1.Chicoutimi, Asselin (35) (Cloutier, Hudon) ..... 5:59 (an)
2.Québec, Champagne (24) (Hoefflin, Filippi) ..... 9:08 (an)
3.Québec, Culkin (6) (Brown, Hinse) 17:14
Pénalités - Bourque Qué 4:15, Guillemette Chi 7:42.

Deuxième période
4.Chicoutimi, Roy (8) ..... 5:15 (dn)
5.Québec, Filippi (27) (Grenier, Wall) ..... 5:48 (an)
Pénalités - Lavoie Chi 4:19, Therrien Chi 4:37.

Troisième période
6.Québec, Barnard (21) (Hinse, Rioux) 1:59
7.Québec, Tam (19) (Dubé) 5:39
Pénalités - Asselin Chi (extrême inconduite de partie) 0:31, Champagne Qué 5:57, Brown Qué 14:57.

Tirs au but

Chicoutimi	7	11	11	-	29
Québec	13	12	8	-	33

Gardiens
Chicoutimi : Christopher Gibson ..... (P,14-12-3-5)
Québec : Louis Domingue ..... (G,35-11-1-2)
Buts et avantages numériques - - Chicoutimi : 1-3 ; Québec : 2-3 . **Arbitres** - Nicolas Dutil et Jean-Philippe Sylvain. **Assistance** - 14 711.

compte qui vient de sortir en vidéo avec cet accident dans le Parc. Les gens de l'extérieur, que la région tente de séduire avec sa nouvelle route, vont encore hésiter...

• **Maxime Lévesque** a été choisi le joueur étudiant du mois chez les Saguenéens de Chicoutimi. Il étudie en sciences humaines, économie et gestion.

• Nos condoléances à Richard Martel de La Baie, ancien chroniqueur de sport à CKPB et à toute sa famille qui ont eu la douleur de perdre un être cher, en Jessica Martel la semaine dernière. Richard est le frère de Pierre, un conseiller publicitaire au Quotidien/Progrès-Dimanche...

• Toujours rafraîchissant de voir la bannière soulignant le passage de **Jean-Claude Tremblay** dans l'uniforme des Nordiques de Québec de 1972 à 1979.

• Avec la présentation télévisée de cette partie, il fallait attendre la fin de la pause publicitaire avant de revenir au jeu...

• Plus ça change et plus c'est pareil. Quand les officiels vont-ils protéger les gardiens ? Hier, après trois minutes de jeu, Ryan Bourque est entré en collision avec **Christopher Gibson** sans être pénalisé...

• C'eût été plaisant pour les partisans des Sags de voir **Joël Champagne** jouer avec autant d'intensité quand il portait l'uniforme des Bleus...

Courez la chance de

Gagner instantanément

un des 100 ensembles 3D de LG
ou un des 7 prix de 2000$ d'épicerie
ou un des 7 prix de 2000$ d'essence

en validant votre code-barres en magasin

Apportez votre enveloppe



Coupon Rabais 500$ à l'achat de ce sectionnel

avec coupon **999,99**

Courant: 1499,99

36 mois **27,78**



Tabouret en sus

HAMILTON SPILL

Livraison à la grandeur du Québec*

Coupon Rabais 500$

sur ce mobilier de chambre adulte Idéal

qualité idéal

Fini merisier

6 pièces

avec coupon **2299,99**

Courant: 2799,99

36 mois **63,89**



Pied et côté de lit en sus

payez en **36 versements**

sur tout le meuble

Accord D Desjardins

TANGUAY 50 ans



VENTE DU MILLION
8es Gagnants-Finalistes
Israël Ouellet
& Julie Robichaud
Fermont

Pour connaître les gagnants-finalistes
Salut Bonjour
surveillez-nous les samedis
TVA

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363-4711 • 418-698-4411

2500484

SUR TOUT LE MEUBLE, PAYEZ EN EN 36 VERSEMENTS. Sur approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes applicables sont dues au moment de l'achat. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex.: Limite d'un coupon par achat, n'est pas monnayable et ne s'applique pas sur les achats antérieurs. Ne peut être jumelé à une autre offre. Non jumelable à une autre promotion. Valide jusqu'au 20 mars 2011. *Livraison à la grandeur du Québec, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin. Règlements du concours disponibles sur www.tanguay.ca et en magasin.